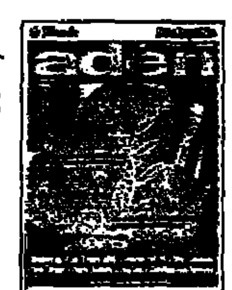
هكذا من الاصل

EN ÎLE-DE-FRANCE



■ Dans « aden » : tout le cinéma et une sélection de sorties

Le Monde

CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 16523 – 7,50 F | JEUDI 12 MARS 1998 | FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Régionales : la bataille de l'Ile-de-France

● La droite se sent menacée de perdre la région qu'elle contrôle depuis vingt-six ans

● La gauche espère obtenir une majorité relative, sinon absolue, des sièges

● M. Pasqua présente le vote pour son camp comme un rempart contre le « Bronx »

A QUATRE JOURS des élections régionales, les deux principaux responsables de l'opposition, Philippe Séguin et François Léotard, ont apporté leur soutien, mardi 10 mars, à Edouard Balladur et à l'ensemble des listes RPR-UDF d'Ile-de-France. Ce rassemblement était destiné à mobiliser l'électorat dans un fief historique de la droite qui apparaît aujourd'hui menacé. *« Ne donnez pas toutes les clés »* aux socialistes, a lancé M. Séguin. M. Balladur a invité les électeurs à ne pas *« mettre tous leurs œufs dans le même panier »* et Charles Pasqua à ne pas laisser la région devenir un *« Bronx »*.

Alors qu'il avait bénéficié, au début de l'année, des hésitations du Parti socialiste dans le choix de leur « présidentiable », l'ancien premier ministre a enregistré une série de sondages d'opinions défavorables à la droite. Si la percée de la gauche était confirmée dans les urnes, notamment dans la capitale, la stratégie de l'ancien rival de Jacques Chirac serait sérieusement compromise. Elle consiste à enrayer le déclin de la droite à Paris, à préserver les positions du RPR dans la première région française et, ce faisant, à redevenir l'un des principaux recours de l'opposition tout entière.

Alors qu'il s'était attaché à prôner l'union de la droite dans tous les départements franciliens, M. Balladur n'a pu empêcher l'apparition de listes dissidentes, notamment à Paris et dans les Yvelines. Sans attendre le résultat du scrutin, certains responsables de l'Hôtel de Ville ou de la fédération RPR de Paris commencent à critiquer la façon, jugée trop solitaire, dont M. Balladur a conçu et conduit sa campagne. Le renouvellement des candidats de droite, bien que réel, est éclipsé par la notoriété personnelle de l'ancien premier ministre, qui, pourtant, constituait au départ la raison majeure de sa candidature.

Ce phénomène est encore renforcé par le fait que la gauche, de son côté, a joué à fond la carte du rajeunissement et de la féminisation, en désignant à Paris Marie-Pierre de la Gontrie, candidate pour la première fois à une élection politique. La perspective d'une victoire en Ile-de-France – majorité relative, sinon absolue –, anime la campagne de la gauche.

Lire pages 5 et 6 et notre éditorial page 15

Paris : c'est pire que le Bronx !



Les couleurs du printemps

LA MODE retrouve, en rouge et rose, sa chair et ses couleurs. De Londres à Istanbul, ses capitales débordent d'énergie. *Le Monde* consacre un supplément de seize pages aux tendances vitaminées du printemps 1998, et une page d'actualité aux défilés parisiens du prêt-à-porter automne-hiver. Cirque chez Dior, sirènes en peau de vache chez Jérôme Dreyfuss, geishas *rock and roll* chez Christophe Lemaire...

Lire page 23 et notre supplément

Le bioterrorisme menace la planète d'une sorte d'« hiver nucléaire »

ATLANTA
de notre envoyé spécial

C'est dans un silence pesant, inhabituel dans les réunions scientifiques de haut niveau, que s'est exprimé le docteur David A. Henderson, mardi 10 mars, lors de la seconde journée de la conférence internationale sur les maladies émergentes, qui se tient à Atlanta. Durant près d'une heure, ce spécialiste de la John Hopkins University School of Public Health (Baltimore) a dressé l'inventaire des éventuelles actions terroristes militaires fondées sur l'utilisation d'agents biologiques. Il a aussi démontré à quel point les sociétés industrielles sont dans l'incapacité, aujourd'hui, de répondre à cette nouvelle et inquiétante menace.

Actualité oblige, les possibilités irakiennes quant à l'usage du bacille du charbon (*anthrax*, en anglais) ont été évoquées, détails chiffrés à l'appui. Mais ce n'est là que l'une des multiples armes pouvant être utilisées demain par les bioterroristes. Le virus de la variole, hautement dangereux et fréquemment mortel, qui induit des lésions cutanées très spectaculaires, constituerait également un outil de choix. Bien qu'elle soit éradiquée depuis plus de vingt ans de la surface du globe, la variole pourrait réapparaître puisque rien ne permet d'affirmer que des stocks cachés de virus n'existent pas, ici ou là, à travers le monde, en plus de ceux officiellement déclarés et qui n'ont toujours pas été détruits.

Le docteur Henderson a rappelé les difficultés majeures rencontrées, peu de temps avant l'éradication de la variole – dont il fut l'un des principaux acteurs – face aux quelques bouffées épidémiques ayant sévi aux Etats-Unis, en Allemagne ou en Yougoslavie. Retards dans le diagnostic, populations qui ne sont plus protégées par un vaccin, depuis longtemps abandonné, absence de réserves vaccinales, insuffisance de structures adaptées pour la mise en quarantaine, les soins des malades et la protection des équipes soignantes, tout ici se conjuguerait pour conduire à la catastrophe. Il en irait de même avec le germe du charbon et plus encore avec ceux des fièvres hémorragiques, du type Ebola ou Marburg, maladies encore plus contagieuses, presque toujours mortelles et pour lesquelles on ne dispose ni de vaccins ni de traitement. Stigmatisant ceux de ses collègues qui se refusent encore à imaginer que leur science et leur savoir pourraient servir les desseins les plus criminels, le docteur Henderson a prononcé un vibrant plaidoyer pour que son pays et ses alliés prennent au plus vite les dispositions préventives qui s'imposent, aussi coûteuses soient-elles. Il est clair, selon lui, que différents projets sont actuellement conduits à travers le monde visant à développer cet arsenal biologique qui présente le risque considérable de s'autodisséminer, en raison du phénomène de la contagion.

Dans les couloirs de la conférence, où se côtoient scientifiques et militaires, quelques-uns parmi les mieux informés évoquent confidentiellement les travaux intensifs que conduirait sur ce thème un groupe de spécialistes russes. Tout, en d'autres termes, laisse aujourd'hui penser que les progrès accomplis dans le champ de la biologie pourraient demain *conduire à une nouvelle forme d'« hiver nucléaire »*.

Jean-Yves Nau

L'euro des PME

LES DIRIGEANTS politiques et monétaires européens peaufinent les derniers détails institutionnels pour le lancement de l'euro. Ils se sont encore livrés à cet exercice, mardi 10 mars à Tours, lors du conseil franco-allemand.

Pour leur part, les petites et moyennes entreprises (PME) se mobilisent afin d'être prêtes le jour du mariage des monnaies du Vieux Continent. La fébrilité et l'inquiétude gagnent au fur et à mesure que la date du 1er janvier 1999 approche. Et si, par manque de préparation, la création de l'euro, censée améliorer la vie quotidienne des entreprises en faisant disparaître les distorsions de changes et les frais de conversion, se transformait pour elles en cauchemar ?

Lire pages 16 et 31

Les mécomptes du chômage et l'éclatement du travail

SI QUELQU'UN a compris quelque chose aux chiffres du chômage de la fin janvier, qu'il le dise ! A en croire les statistiques officielles, rendues publiques le 27 février, la petite augmentation mensuelle de 0,2 % était malgré tout une bonne nouvelle. La raison ? Les experts, Martine Aubry en tête, s'attendaient à pire après la forte décrue de fin décembre, une baisse de 2,8 % en données corrigées des variations saisonnières. Entre les occupations d'antennes Assedic qui ont pu gêner les inscriptions à la fin de l'année et la reprise d'activité au moment des fêtes, tout le monde imaginait qu'il pourrait y avoir un retour de bâton.

Un autre motif de satisfaction a été fourni par la baisse confirmée du nombre de chômeurs, selon l'ancien mode de calcul. Si l'on ajoute aux demandeurs d'emploi ceux qui sont inscrits mais ont travaillé plus de soixante-dix-huit heures dans le mois, une baisse de 1 % a été enregistrée. Ce qui serait un bon signe. Amorcé depuis octobre, ce mouvement entraîne d'ailleurs une décélération de la hausse annuelle dans ces catégories qui ne sont plus additionnées depuis 1995. En octobre, la progression était encore de + 3,2 % sur un an ; elle n'était plus que de + 0,7 % en janvier.

Pour tenter de s'y retrouver, ce sont précisément ces données contradictoires qu'il faut examiner de plus près. Et l'on risque de s'apercevoir, à cette occasion, que la ministre de l'emploi et de la solidarité avait raison de ne point céder à un triomphalisme facile et d'éviter ainsi de tirer des conclusions trop hâtives pour l'avenir. Sous l'effet de la reprise, l'emploi – ou plutôt les effectifs employés – peut bien s'accroître, il n'est en revanche pas du tout certain que le chômage diminue d'autant. Même en supposant que l'embellie se prolonge pendant des années au rythme actuel ; ce qui n'est rien moins qu'assuré.

Depuis que l'arrêt du Conseil d'Etat oblige à distinguer, parmi les chômeurs à la recherche d'un emploi à temps plein, ceux qui ne travaillent pas du tout ou moins de soixante-dix-huit heures dans le mois, d'une part, et ceux qui exercent une activité pendant plus de soixante-dix-huit heures, d'autre part, les mesures du chômage sont chahutées, voire incohérentes.

Alain Lebaube

Lire la suite page 15

Le « psy » des banlieues



CHARLES ROJZMAN

« THÉRAPEUTE SOCIAL » autodidacte, Charles Rojzman a multiplié les expériences pour lutter contre la violence dans les quartiers difficiles. Le remède ne peut se résumer à l'économie ou à la psychologie. Il fait appel aux citoyens, qui doivent apprendre à se connaître pour moins se haïr et assumer leur part de responsabilité.

Lire page 13

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 450 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 312 - 7,50 F



OUTLINE

■ Clint Eastwood, l'homme libre

Son vingtième film, *Minuit dans le jardin du bien et du mal*, est la plus audacieuse réalisation de Clint Eastwood, esprit indépendant au cœur de Hollywood, amateur passionné de jazz. Il raconte au *Monde* comment il a conquis sa liberté d'artiste. p. 26

■ Virgin parie sur l'Eurostar

Richard Branson est candidat à la reprise de la société gérante, côté anglais, du TGV transManche. p. 17

■ Les poupées russes du Lyonnais

L'ancien président du Crédit lyonnais devait être mis en examen, mercredi 11 mars, pour *« complicité de banqueroute »* du groupe Marland. p. 31

■ La fin des pitbulls

Un projet de loi vise à interdire la vente des chiens d'attaque et prévoit leur stérilisation. p. 8

■ Régions : la Corse



Le Monde poursuit sa série de portraits des 22 régions métropolitaines.

Pour mettre fin à ses dérives, La Corse est en quête d'une volonté collective capable d'engendrer une logique de développement. p. 10

■ Procès Papon : l'heure des plaidoiries

Me Arno Klarsfeld demande pour l'accusé une peine inférieure à la réclusion à perpétuité. Certaines parties civiles protestent. *p. 9 et p. 14*

■ Médecine scolaire

Ségolène Royal présente 20 mesures pour renforcer la médecine scolaire et *améliorer l'éducation à la santé.* p. 7

■ Pinochet au Sénat

L'ancien dictateur chilien a abandonné, mardi 10 mars, ses fonctions de commandant en chef de l'armée de terre. Son entrée au Sénat provoque de violentes protestations. p. 3 et p. 15

■ Voxan, une moto française

Jacques Gardette veut profiter de la vogue des « gros cubes » pour ressusciter l'industrie nationale du motocycle. p. 18

CONFÉRENCE Les quinze Etats membres de l'Union européenne et les onze pays voulant la rejoindre *tiendront leur première « Conférence* européenne », jeudi 12 mars, à Londres. Les thèmes de discussion seront notamment la coopération contre le crime, la préservation de *l'environnement et la coopération ré*gionale. ● LA TURQUIE est la grande absente de cette réunion. La majorité des Quinze considèrent qu'Ankara est encore trop éloigné des critères politiques et économiques d'adhésion pour être placé sur le même plan que les autres pays candidats. Le gouvernement turc a vivement critiqué, dernièrement, *le chancelier Kohl* et dénoncé le « club chrétien » qu'est à ses yeux l'Union européenne. ● LES SIX PAYS qui participeront à la première vague de négociations en vue de l'adhésion sont la Hongrie, la Pologne, la République tchèque, la Slovénie, *l'Estonie et Chypre*.

L'élargissement de l'Europe s'engage laborieusement

Les ministres des affaires étrangères des Quinze et des onze autres pays candidats à l'adhésion à l'Union se réunissent, jeudi 12 mars à Londres, pour lancer la « Conférence européenne ». Ce projet de coopération, au départ ambitieux, est contrarié par l'absence de la Turquie

BRUXELLES
(Union européenne)
de notre correspondant

La conférence qui réunira, très brièvement, le 12 mars à Londres, les chefs d'Etat et de gouvernement des Quinze pays de l'Union européenne (UE), des dix pays d'Europe centrale candidats à l'adhésion et de Chypre va marquer – symboliquement – le lancement d'un processus d'élargissement appellé à durer une bonne dizaine d'années, mais dont on ignore encore exactement quand et avec qui (*quid* des Républiques ex-yougoslaves par exemple ?) il sera mené à terme.

L'évènement, rehaussé par la présence au déjeuner de la reine Elisabeth II, commence par un faux pas. La conférence, dont l'initiative revient à la France, devait à l'origine servir de cadre général au processus d'élargissement en offrant un forum politique à tous les candidats *« ayant vocation à adhérer »*, que ce soient ceux qui vont commencer tout de suite les négociations ou ceux qui ne sont pas considérés comme mûrs. Mais les Quinze, au sommet de Luxembourg, en décembre 1997, ont fait de cette conférence un lot de consolation pour la Turquie, seul pays à ne pas s'être vu reconnaître un statut de candidat à l'adhésion à part entière.

RENOUER LE DIALOGUE

Furieux de ce traitement, Ankara, qui menace de bloquer le processus d'adhésion de Chypre, a refusé de venir à Londres. Ceci est déjà un échec que l'on déplore à Paris. Pour ceux qui sont attachés à renouer les fils entre l'Union et la Turquie, l'objectif va être ces prochains mois d'essayer de pérenniser la conférence pour que, le plus vite possible, la Turquie en rejoigne les rangs, par exemple au lendemain de ses élections. Comment l'inciter à le faire ? Les Quinze explorent des pistes, conscients qu'après les maladresses de Luxembourg et la tension qu'elles ont provoquée quelques gestes supplémentaires seront nécessaires.

Apparemment, même les Allemands et les Grecs, à l'origine réticents à l'égard de cette idée de conférence où serait réaffirmée de manière permanente la vocation européenne de la Turquie, admettent qu'il y a des dangers à laisser les Turcs isolés à l'écart du mouvement européen. La prochaine réunion du conseil d'association entre l'Union et la Turquie, en mai, sera l'occasion de renouer le dialogue. Coïncidant avec l'ouverture des négociations d'élargissement avec Chypre, elle aura lieu dans un moment ultrasensible.

Pour marquer sa bonne volonté, l'Europe pourrait relancer alors sa coopération financière, bloquée depuis 1980, qui devait reprendre avec l'accord d'Union douanière de mars 1995, mais qui n'a toujours pas redémarré malgré les engagements pris. Les montants en cause ne sont pas considérables (375 millions d'écus), mais le geste aurait une portée politique non négligeable.

A Londres, où l'affaire turque sera omniprésente dans les couloirs, la présidence britannique va avoir fort à faire pour donner un souffle aux travaux de la conférence. L'idée est que celle-ci devienne un forum permanent pour débattre des questions d'intérêt commun en matière de sécurité, intérieure et extérieure, comme la lutte contre le crime organisé ou la crise du Kosovo. Elle pourrait également servir à discuter de coopération économique et régionale. Mais en matière d'élargissement, les choses sérieuses se passeront ailleurs.

Le premier grand rendez-vous est prévu les 30 et 31 mars, au niveau des ministres des affaires étrangères. C'est là que le processus sera véritablement lancé. Le 30 sera consacré à la stratégie de préadhésion : des « partenariats pour l'adhésion » seront conclus avec chacun des onze candidats pour recenser dans le détail les efforts à accomplir, les moyens mis à disposition par l'UE. Le lendemain, des conférences intergouvernementales seront engagées avec les six pays considérés comme les mieux préparés à une adhésion rapide : la Pologne, la Hongrie, la République tchèque, la Slovénie, l'Estonie et Chypre. Chaque année, la Commission fera un rapport sur les développements politiques et économiques des différents candidats, avec à la clé la possibilité que certains rejoignent le premier train de négociations ou, au contraire, que d'autres, initialement identifiés comme prêts, soient ralentis. Pour les Onze, ce rendez-vous de la fin mars est, à l'évidence, beaucoup plus important que celui du mercredi 12 à Londres.

C'est là, bien sûr, un handicap dont devrait se ressentir le lancement de la conférence européenne.

Philippe Lemaître

Le processus est lancé

● **Les quinze pays membres de l'Union européenne.** Aux six Etats-membres fondateurs en 1957 de la Communauté économique européenne (France, Allemagne, Italie, Belgique, Pays-Bas et Luxembourg) se sont joints en 1973 la Grande-Bretagne, l'Irlande et le Danemark. La Grèce y a adhéré en 1981, l'Espagne et le Portugal en 1986. Le 1er janvier 1995, l'Autriche, la Suède et la Finlande sont devenues membres de l'Union européenne.

● **Les négociations avec six pays candidats commenceront le 30 mars.** La commission a retenu pour cette première vague d'élargissement la Hongrie, la Pologne, la République tchèque, la Slovénie, l'Estonie et Chypre, dont les performances économiques et les structures démocratiques permettent d'envisager une adhésion relativement rapide.

● **Cinq pays ont été exclus de la première vague.** Il s'agit de la *Bulgarie, de la Roumanie, de la* Lituanie, de la Lettonie et de la Slovaquie, dont les niveaux de développement économiques, entre autres, sont jugés insuffisants. Ils participeront néanmoins à la Conférence européenne qui regroupera tous les Etats mentionnés, à l'exception de la Turquie. Au sein de cette instance, qui se réunira plusieurs fois par an, seront notamment discutés les problèmes liés à la lutte contre la criminalité, la préservation de l'environnement et les questions de politique étrangère d'intérêt commun. La crise du Kosovo devait être évoquée, jeudi, à Londres.

Ankara attend un geste des Européens

ISTANBUL
de notre correspondante

L'absence de la Turquie à l'ouverture de la *Conférence euro*péenne de Londres est paradoxale

ANALYSE
De part et d'autre, les déclarations d'intention ne suffisent plus

si l'on se souvient que le concept même de cette conférence avait été développé en grande partie pour lui permettre de prendre sa place dans le processus d'élargissement de l'Union sans pour autant l'inclure sur la liste officielle des candidats. Le stratagème n'a visiblement pas atteint son but. Les dirigeants de l'Union, qui avaient également espéré que les *négociations d'élargissement* avec Chypre débloqueraient la crise chypriote en forçant une entente entre les communautés turque et grecque de l'île, se trouvent dans une impasse. Là aussi, l'effet contraire semble s'être produit.

« Ils ont détruit toutes les chances de solution... La candidature [de Chypre] *à l'UE a été déposée pour détruire l'équilibre entre la Grèce et la Turquie à Chypre »*, a proclamé Rauf Denktash, le dirigeant turc chypriote. Le parlement de la République turque de Chypre du Nord, qui n'est reconnue que par la Turquie, a voté cette semaine contre l'envoi de représentants dans la délégation chypriote qui doit entamer les négociations d'élargissement, condition posée par l'Union pour que le processus puisse progresser.

La Turquie et l'UE sont liées par un accord d'Union douanière qui, selon un rapport de la Commission européenne sur l'évolution des relations avec la Turquie publié la semaine dernière, fonctionne de manière satisfaisante. Mais Ankara, qui avait claqué la porte du sommet de Luxembourg en décembre dernier, s'en tient à sa décision de refuser désormais tout dialogue politique avec l'Europe sur des sujets tels que Chypre ou les droits de l'homme qui, depuis de longues années, font obstacle au développement de leurs relations.

L'indignation des Turcs est dirigée en particulier contre la Grèce, qui bloque systématiquement toute mesure en faveur d'Ankara, mais aussi contre l'Allemagne, perçue comme le principal opposant à la candidature turque. Le premier ministre, Mesut Yilmaz, qui avait déjà accusé les Européens de vouloir rejeter la Turquie musulmane pour faire de l'Union un club chrétien, a donné récemment libre cours à sa frustration lorsqu'il a accusé Bonn de pratiquer une politique de « Lebensraum » en Europe de l'Est. Cette référence à la politique nazie, qui a provoqué une dispute diplomatique entre Bonn et Ankara, n'aura rien fait pour convaincre l'Allemagne de l'éligibilité de la Turquie, mais telles sont les frustrations des Turcs que les sentiments l'emportent parfois sur la raison.

La Turquie a beau être vexée, plus de la moitié de ses échanges commerciaux se font avec l'Europe. De son côté, l'Union européenne ne peut guère se permettre de laisser lui échapper un pays qui représente à la fois un marché lucratif de 65 millions de consommateurs et un allié stratégique aux frontières de l'Europe. Ni l'une ni l'autre des parties ne souhaite ou ne peut se permettre de tirer un trait sur leurs relations. Alors comment remettre sur les rails le rapprochement turco-européen qui avait été scellé par l'accord d'Ankara en 1963 ?

UN CERTAIN SCEPTICISME

La Turquie exige d'être inclue sur la liste des pays candidats, mais il est peu probable que l'UE change sa position, à moins de développements majeurs – que la fragilité de la coalition au pouvoir à Ankara ne donne pas de raisons d'espérer – sur les grands dossiers qui préoccupent Bruxelles. Dans son rapport, la Commission estime que la Turquie devrait avoir une *« stratégie économique adéquate pour maîtriser les finances publiques, freiner l'inflation et stabiliser la monnaie »*. Et elle note, en matière de droits de l'homme et de démocratisation, que le programme du gouvernement *« n'a pas encore eu un impact significatif »*. Ce document qui propose d'élargir le champ de l'union douanière pour inclure les services et les produits agricoles et de développer la coopération et le dialogue entre Bruxelles et Ankara dans des domaines tels que la communication, l'énergie, les transports et l'environnement, la recherche scientifique et technologique, contient des propositions – *déjà anciennes* – susceptibles d'intéresser la Turquie. Mais il a été reçu avec un certain scepticisme à Ankara. *« Le ton du rapport n'est pas mauvais, il est meilleur que certaines communications récentes »*, explique un diplomate turc. *« Mais il ne suffit pas pour faire disparaître les doutes que nous avons sur les intentions de l'Union européenne. »*

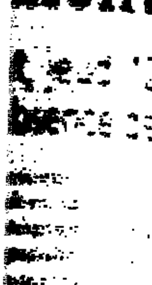
LE VETO GREC

Quels seraient dès lors les développements qui permettraient de sortir de l'impasse ? Le non-versement de l'assistance financière promise par l'UE dans le cadre de l'union douanière demeure, aux yeux des Turcs, un symbole du manque de détermination des 14 pays membres face à l'attitude hostile de la Grèce. La levée du veto grec, qui permettrait à l'UE de tenir ses engagements financiers vis-à-vis de la Turquie, serait un pas en avant important.

La mise en place rapide et efficace de certains programmes mentionnés dans le récent rapport de la Commission qui, selon le document, devrait se faire dans la première moitié de cette année, « ne résoudrait pas les problèmes existants, mais montrerait une volonté d'intégrer la Turquie d'une façon ou d'une autre », estime un diplomate turc : *« Nous ne demandons qu'à être convaincus. »*

De part et d'autre, les promesses et déclarations d'intention ne suffisent plus. Tout comme les Européens, les Turcs attendent désormais *« des pas concrets »*. Ayant exploité avec succès la déception de leur population après l'échec de Luxembourg, les politiciens turcs devront aussi fournir des résultats visibles pour justifier tout assouplissement de leur position.

Nicole Pope



Les manifestations contre l'entrée au Sénat du général Pinochet se multiplient au Chili

L'ancien dictateur a quitté le commandement de l'armée de terre

Le général Augusto Pinochet, qui a gouverné d'une main de fer le Chili de 1973 à 1990, a abandonné, mardi 10 mars, le commandement de l'armée de terre. Lors d'une cérémonie solennelle où il s'est montré souvent ému, il n'a manifesté aucun regret pour le putsch sanglant qui l'a porté au pouvoir il y a vingt-cinq ans. De nombreuses manifestations ont été organisées pour protester contre son entrée, mercredi, au Sénat. *(Lire aussi page 15.)*

SANTIAGO
de notre correspondant

Après soixante-cinq années de carrière, le plus vieux soldat du monde, le général Augusto Pinochet, âgé de quatre-vingt-deux ans, a quitté, mardi 10 mars, le poste de *commandant en chef* de l'armée de terre chilienne. Il avait été nommé à cette fonction, le 25 août 1973, par le président socialiste Salvador Allende, trois semaines avant qu'à la tête d'une junte militaire il ne renverse dans le sang le gouvernement de l'Unité populaire.

Au cours d'une cérémonie solennelle en présence de cinq mille militaires en uniforme de parade et du président de la République, Eduardo Frei, l'ancien dictateur a prononcé un discours où il a fait un bilan de son action. *« Merci, ô ma patrie, j'ai été ton soldat et cela m'a rendu heureux »*, a-t-il proclamé visiblement ému sans manifester aucun remords ou regret pour le putsch sanglant et les années de répression qui ont endeuillé le pays de 1973 à 1990. *« L'armée a assumé alors la conduite de l'Etat et s'est consacrée au rétablissement de l'ordre institutionnel et à la reconstruction sociale, politique et économique du pays »*, a déclaré le général dans son discours d'adieu, qu'il a terminé par ces mots : *« Mission accomplie ! »*

Le général Pinochet a ensuite remis symboliquement au président Frei son bâton de commandement, lequel l'a à son tour remis au nouveau *commandant en chef*, le général Ricardo Izurieta. Le nouveau commandant en chef, après avoir reçu l'autorisation de M. Frei, a pris ses nouvelles fonctions en déclarant : *« Le lieutenant général Ricardo Izurieta prend le commandement de l'armée chilienne, toujours victorieuse, jamais vaincue ! »*

L'ancien homme fort du Chili, redevenu un simple civil, devait prononcer, mercredi, son serment de parlementaire et rejoindre les huit autres sénateurs désignés selon les dispositions de la Constitution qu'il a imposée lorsqu'il était encore au pouvoir. Il côtoiera donc ceux qui ont été élus en décembre 1997, parmi lesquels se trouvent, outre la fille de l'ancien président Salvador Allende, de nombreux sénateurs et députés qu'il força à l'exil ou emprisonna, après avoir dissous le Parlement, en septembre 1973.

Bien que souhaité par la population, son départ de la tête de l'armée de terre n'a pas arrêté la vague de protestations qui, depuis quelques semaines, vise à l'empêcher d'entrer au Sénat. Bien au contraire, tout au long de la journée et jusque tard dans la nuit, le centre de la capitale chilienne, les proches banlieues et plusieurs grandes villes de province ont été le théâtre de violentes manifestations. Tout autour de l'Ecole militaire, dans l'est de la capitale, d'importantes forces de sécurité empêchaient tout accès aux protestataires.

Dans le centre de la ville, en revanche, quelques centaines de personnes manifestaient contre la nomination du général comme sénateur à vie. Brandissant des pancartes rappelant les violations des droits de l'homme sous la dictature et criant *« Assassin, assassin ! »* et *« Pinochet au poteau ! »*, les manifestants, sous les bannières de divers partis de gauche, ont affronté la police, qui a finalement eu recours aux canons à eau et aux gaz lacrymogènes pour les disperser. De nombreux affrontements ont opposé les protestataires aux forces de l'ordre, qui ont procédé à de nombreuses interpellations. Mardi soir, de nombreux quartiers de Santiago étaient privés d'électricité à la suite d'actes de sabotage. D'importantes mesures de sécurité ont également été prises, notamment à Valparaiso – siège du Congrès chilien – où un écriteau géant installé avec la complicité de quelques parlementaires proclamait sans ambages : *« Les assassins ne sont pas admis »*. L'arrivée de l'ancien dictateur au Sénat risque donc d'être houleuse tant à l'extérieur qu'à l'intérieur du Congrès, où il croisera les élus qui préparent une mise en accusation constitutionnelle contre lui.

Eduardo Olivares

PROFIL

UN MILITAIRE « IRRÉPROCHABLE » COMME SUCCESSEUR

Présenté par ses amis comme un homme discret, le successeur du général Pinochet à la tête de l'armée de terre chilienne est le général Ricardo Izurieta Caffarena, âgé de cinquante-quatre ans. S'il est un pur produit de la puissante armée chilienne telle que l'a organisée pendant vingt-cinq ans le général Pinochet, il paraît néanmoins être un homme neuf.

Entré à l'Ecole militaire en 1958, le général Izurieta est fils et petit-fils de militaires. Officier de cavalerie, il jouit d'un prestige d'homme *« cultivé, indépendant et compétent »*. Qualifié de *« militaire irréprochable »* par l'ensemble de la classe politique, il *« n'a pas été impliqué dans des atteintes aux droits de l'homme »*.

Secrétaire d'Etat à la défense en 1989 et directeur de l'académie de guerre, il a ensuite été nommé attaché militaire aux Etats-Unis. C'est là qu'il a rencontré Edmundo Pérez Yoma, ministre de la défense dont il devint plus tard le chef d'état-major. C'est à cette époque que les deux hommes ont tissé des liens qui ont conduit le président de la République à le choisir, en octobre dernier, parmi les cinq officiers proposés par le général Pinochet pour lui succéder.

Avec lui, c'est toute une nouvelle génération qui prend la tête de la branche la plus importante et la plus ancienne des forces armées chiliennes. Une génération qui semble par ailleurs vouloir rapprocher l'armée de la société civile et instaurer un nouveau style de rapports avec le gouvernement. C'est du moins l'impression laissée par la visite protocolaire effectuée, mardi 10 mars dans l'après-midi, par le nouveau chef de l'armée de terre au président de la République. Contrairement à son prédécesseur, qui ne se déplaçait jamais sans une forte escorte encadrant les quatre Mercedes blindées utilisées pour ses déplacements, le général Izurieta est arrivé au palais de la Moneda avec une seule voiture et une escorte légère.

E. O.

Trois Palestiniens tués lors d'une « bavure » près d'Hébron

TEL-AVIV
de notre correspondant

Le premier ministre israélien, Benyamin Nétanyahou, a téléphoné mardi soir 10 mars au président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, pour lui présenter ses condoléances et ses regrets après l'incident qui a coûté la vie à trois ouvriers palestiniens. Ceux-ci ont été tués et quatre autres blessés, dont deux grièvement, par des tirs de gardes-frontières israéliens à un barrage routier situé à l'ouest d'Hébron. L'incident s'est déroulé mardi à dix-huit heures, au moment où une longue colonne de véhicules ramenant vers la zone autonome palestinienne des ouvriers employés en Israël faisait la queue au point de contrôle de Tarkoumiah.

Une camionnette munie de plaques d'immatriculation israéliennes et transportant dix ouvriers palestiniens de retour d'un chantier de Tel-Aviv a doublé cette colonne par la droite et s'est dirigée vers les gardes-frontières. A partir de là, les témoignages divergent. Selon la thèse officielle israélienne, la camionnette a foncé sur l'un des soldats et l'a blessé légèrement.

L'homme a affirmé par la suite que le véhicule avait dévié exprès de sa route, qu'il avait vu *« un regard de colère dans les yeux du chauffeur »*, et qu'il s'était senti menacé. Les deux autres soldats postés au point de contrôle, des parachutistes, ont alors ouvert le feu sur la camionnette. Selon des témoins palestiniens, au contraire, le chauffeur tentait simplement de contourner la queue, et le *« regard de colère »* reflétait tout bonnement *« l'énervement résultant d'une longue attente »*. L'un des passagers a expliqué que le véhicule avait accéléré pour éviter qu'une automobile ne lui coupe le passage au point de contrôle.

Des incidents ont éclaté peu après aux alentours du barrage routier entre Palestiniens et forces de sécurité israéliennes. Un soldat israélien a été blessé par un jet de pierre. Des affrontements se sont également produits à Hébron une fois connue la mort des trois Palestiniens. Les deux soldats qui ont ouvert le feu ont été arrêtés et une enquête a été ouverte. L'un des ouvriers décédés, Ghaleb Moussa Radjoub, était le cousin du chef des services de sécurité palestiniens en Cisjordanie, Jibril Radjoub.

Interrogé mardi lors d'une conférence de presse conjointe avec le prince Hassan de Jordanie en visite en Israël, M. Nétanyahou s'est retranché derrière la thèse israélienne. *« Ce qui s'impose dans toute cette affaire, comme dans les autres secteurs de nos relations avec les Palestiniens,* a-t-il indiqué, *c'est le respect méticuleux des obligations des deux parties. L'obligation des Palestiniens est l'un des fondements des accords d'Oslo. »* Le prince Hassan, dont le déplacement avait pour but de restaurer les relations israélo-jordaniennes après la tension occasionnée par un attentat raté des services secrets israéliens à Amman, s'en est tenu à des propos conciliants.

Yasser Abed Rabbo, ministre de l'information de l'Autorité palestinienne, a déclaré que l'incident de Tarkoumiah prouve qu'en Israël la vie des Palestiniens est considérée comme moins importante que la vie des autres. Un autre responsable de l'Autorité, Saëb Erkat, a demandé la mise en place d'une commission d'enquête internationale. Pour le conseiller politique de M. Arafat, Ahmed Tibi, l'incident témoigne du retour à la politique israélienne de *« la gâchette facile »*.

Les services de sécurité sont restés en état d'alerte mardi soir à la suite de la fusillade, craignant qu'elle ne fasse étincelle dans le contexte tendu qui règne au sein de la population palestinienne, frustrée par le blocage du processus de paix. Des renforts ont été dépêchés dans la région d'Hébron. Des responsables militaires israéliens ont rappelé que l'intifada, l'insurrection palestinienne, avait débuté en septembre 1987 dans les territoires occupés à la suite d'un accident similaire à Gaza. – *(Intérim.)*

Belgrade alterne concession et fermeté sur la question du Kosovo

Les Etats-Unis somment les Serbes d'« agir vite »

LES AUTORITÉS serbes ont envoyé, mardi 10 mars, des signes contradictoires sur leurs intentions dans la province serbe du Kosovo peuplée à 90 % d'Albanais, au moment où Washington sommait le président yougoslave, Slobodan Milosevic, d'*« agir vite »*, faute de quoi il s'exposerait à de *« graves conséquences »*.

Pour la première fois, Belgrade a proposé d'ouvrir un *« dialogue »* avec les responsables albanais. Le gouvernement *« invite les représentants responsables de la minorité nationale albanaise à un dialogue ouvert pour le règlement de toutes les questions concrètes, car c'est la seule voie permettant de faire progresser les processus politiques »* dans la province, indique un communiqué diffusé mardi soir par l'agence officielle Tanjug.

Toutefois, le gouvernement serbe a maintenu sa position de fond, à savoir que *« toutes les questions liées au Kosovo doivent être résolues en Serbie par des moyens politiques »*. Fidèle à son refus d'accepter toute *« ingérence étrangère »* sur le Kosovo, Slobodan Milosevic, aurait ainsi, selon l'OSCE, refusé la mission de médiation de Felipe Gonzalez, l'ancien chef de gouvernement espagnol, qu'avait annoncée, la veille, à Londres, le Groupe de contact sur l'ex-Yougoslavie (*le Monde* du 11 mars).

De leur côté, les Albanais exigent de discuter avec Belgrade en la présence d'une tierce partie. L'offre de dialogue des Serbes a été rejetée dans la soirée par Adem Demaçi, chef du Parti parlementaire du Kosovo (PPK), l'un des principaux partis albanais de la province et principal rival du « président » des Albanais de la province, Ibrahim Rugova. *« Cette proposition serbe est de la pure hypocrisie »*, a déclaré M. Demaçi. Pour sa part, l'organisation clandestine Armée de libération du Kosovo (UCK) a averti, dans un communiqué diffusé mardi soir à Pristina, chef-lieu de la province, qu'elle *« est résolue à poursuivre la lutte pour la libération du Kosovo »*.

Alors que les témoignages de journalistes et d'organisations humanitaires sur les atrocités perpétrées par la police serbe se multiplient, le Tribunal pénal international (TPI) pour l'ex-Yougoslavie a indiqué, mardi, qu'il allait enquêter sur les événements au Kosovo qui, selon lui, ont causé la mort d'au moins 80 personnes, dont des femmes et des enfants. Confirmant ces soupçons, la police serbe a ordonné à une compagnie de pompiers d'enterrer à Prekaz (centre du Kosovo) 49 Albanais, victimes des affrontements de la semaine dernière. Les familles avaient refusé l'inhumation, exigeant que des médecins légistes mandatés par des organisations internationales procèdent à une autopsie pour *« prouver que certaines victimes ont été exécutées »*. *« Dans ma carrière, je n'ai jamais vu de cadavres dans cet état et je ne souhaite plus en voir »*, a confié un médecin serbe sous couvert d'anonymat. Dans la journée, les autorités serbes avaient empêché des représentants du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) de fournir de l'aide aux habitants de Srbica, un des villages proches de Prekaz, selon une déléguée du CICR. Belgrade a ensuite donné son accord.

Le même jour, l'émissaire américain pour les Balkans, Robert Gelbard, a averti le président Slobodan Milosevic qu'il devait *« agir rapidement »* pour désamorcer la crise au Kosovo. *« Le temps est son ennemi, il doit agir rapidement, sinon il s'exposera à de graves conséquences »*, a déclaré M. Gelbard à la presse, après une série d'entretiens avec les responsables albanais de la province. Il les a également appelés à être *« prêts à un dialogue sans conditions »* avec les autorités serbes. Le département d'Etat a nommé un adjoint à M. Gelbard, James Swigert, qui sera *« chargé à plein temps de la politique américaine »* à l'égard du Kosovo. A Moscou, le ministre russe des affaires étrangères, Evgueni Primakov a averti qu'il serait *« contreproductif »* de se *« concentrer uniquement sur les sanctions »* pour infléchir la politique de Belgrade. M. Primakov, qui évite de trop se désolidariser de la communauté internationale, est attendu le 17 mars à Belgrade. – *(AFP, Reuters.)*

La Chine bloque l'adoption d'une déclaration à l'ONU

En raison de l'opposition de la Chine, le Conseil de sécurité de l'ONU n'a pas réussi, mardi 10 mars, à adopter une déclaration de presse sur la question du Kosovo. *« Nous pensons qu'il s'agit d'une affaire strictement intérieure »*, a expliqué le porte-parole de la mission chinoise à l'ONU. *« Les Nations unies devraient être très prudentes en matière de problème intérieur, cela pourrait créer un précédent »*, a ajouté Chen Ranfeng. Les six pays du Groupe de contact sur l'ex-Yougoslavie (Etats-Unis, Allemagne, Grande-Bretagne, France, Italie et Russie), réunis lundi à Londres, ont demandé au Conseil de sécurité de *« réfléchir »* à un embargo international sur les armes contre la RFY. Le projet de communiqué de presse devait exprimer la *« profonde inquiétude »* du Conseil et recommander que la crise du Kosovo soit résolue par des moyens politiques, tout en reconnaissant *l'intégrité territoriale* de la RFY. – *(AFP)*

Des intellectuels flamands et francophones défendent le « modèle fédéral belge »

BRUXELLES
de notre correspondant

Près de soixante-dix intellectuels, universitaires et artistes belges, flamands et francophones ont signé un manifeste intitulé « Pour en finir avec la bêtise nationaliste ». Ce texte, qui a notamment reçu le soutien des écrivains Pierre Mertens et Jacques De Decker, des cinéastes Luc et Jean-Pierre Dardenne et de la chorégraphe Anne Teresa De Keersmaeker, a été publié simultanément, le 6 mars, par le quotidien francophone *Le Soir* et le néerlandophone *De Standaard*.

Les signataires s'élèvent avec vigueur contre la *« sinistre farce »* que constitue à leurs yeux la *« guerre des facilités »*. Il s'agit du conflit qui met actuellement aux prises responsables flamands et francophones sur l'interprétation des facilités linguistiques accordées par la Constitution aux habitants des communes de la périphérie de Bruxelles situées en Flandre, mais dont la majorité de la population parle le français.

Les signataires du texte sont inquiets : ces escarmouches communautaires pourraient, à leur avis, se transformer en une *« guerre des Belges »*, dont ils se refusent à être les *« petits soldats »*. *« Les nationalistes du Nord et du Sud manipulent de la dynamite,* poursuit le manifeste, *le nationalisme engendre haine et racisme. Tout près de nous, le drame de Yougoslavie a montré qu'il peut mener à la barbarie. »*

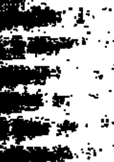
« SOLIDARITÉ ET MÉTISSAGE »

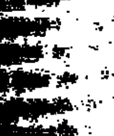
Les signataires invitent par ailleurs les responsables politiques à cesser d'attiser le feu communautaire, et à se préoccuper des *« vrais problèmes »* des citoyens que sont le chômage et l'exclusion sociale. Et le texte conclut sur un appel pressant au sauvetage du modèle fédéral et culturel belge : *« La Belgique constitue un des derniers Etats multiculturels d'Europe. Le sauvetage du modèle fédéral belge sera une grande cause progressiste de cette fin de siècle. La solidarité et le métissage nous sauveront de la barbarie. »*

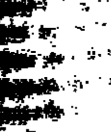
Cette initiative constitue une nouveauté dans un pays où, dans le passé récent, les intellectuels ont plutôt été les fers de lance de la revendication communautaire. Ainsi, ce sont les professeurs et étudiants flamands de l'Université catholique de Louvain qui avaient, à la fin des années 60, déclenché le mouvement de fédéralisation du pays en expulsant les francophones de la plus ancienne université du royaume. Seul pour l'instant à avoir réagi dans le monde politique, José Happart, porte-drapeau de la résistance des francophones dans le canton contesté des Fourons, a traité les signataires du manifeste de *« rêveurs coupés de la réalité »*.

Luc Rosenzweig











Le chef de l'Etat indien invite les nationalistes hindous à former le gouvernement

Le BJP s'efforce toujours de dégager une majorité parlementaire

Le président de l'Union indienne, K. R. Narayanan, a invité, mardi 10 mars, le Bharatiya Janata Party (BJP) à former le prochain gouvernement. La formation des nationalistes hindous a remporté, avec ses alliés, les élections législatives, mais n'a toujours pas réussi à dégager une majorité au Parlement. Le premier ministre désigné, Atal Behari Vajpayee, affirme que son parti sera capable de « *franchir l'obstacle* ».

NEW DELHI
de notre correspondante

Le président indien, Kocheril Raman Narayanan, n'aura pas dérogé à sa légendaire prudence : tout en invitant, mardi 10 mars, le chef du groupe parlementaire du parti des nationalistes hindous, le Bharatiya Janata Party (BJP), à former le prochain gouvernement, il a clairement demandé à Atal Behari Vajpayee de lui prouver qu'il « *peut et veut former un gouvernement stable, capable d'obtenir la confiance de la Chambre* ».

M. Vajpayee, arrivé au palais présidentiel avec une lettre affirmant qu'il était capable de dégager une majorité parlementaire, s'est vu réclamer « *la preuve écrite* » des soutiens dont il se réclame. Le BJP a remporté, avec ses alliés, les élections générales mais reste encore à court de majorité et doit arracher un à un le soutien de députés indépendants. Celui qui devrait devenir, en fin de semaine, le nouveau premier ministre de l'Inde s'est engagé à fournir ces « *preuves* ».

Visiblement, M. Narayanan ne veut pas revivre l'expérience de son prédécesseur, Shankar Dayal Sharma, qui, en 1996, avait déjà appelé M. Vajpayee à former le gouvernement. Incapable d'obtenir une majorité, le cabinet des nationalistes n'avait duré que treize jours. Une période de près de deux ans d'instabilité parlementaire s'était ensuivie. On n'en est toutefois plus là, et si, comme l'a admis M. Vajpayee mardi soir, « *le BJP n'a pas encore une claire majorité* », il est à l'heure actuelle le seul parti capable de l'obtenir. « *La tâche est difficile mais nous sommes confiants pour franchir l'obstacle* », a-t-il ajouté, en précisant être « *en contact avec les chefs des autres partis* ».

La majorité dont a besoin le BJP et ses alliés s'établit à 270 sièges, en tenant compte des 4 sièges pour lesquels doivent encore voter les électeurs de deux Etats himalayens, le scrutin y ayant été repoussé en raison des intempéries. Les nationalistes hindous affirment avoir déjà 261 députés et pourraient obtenir un vote de confiance grâce à l'abstention du responsable d'un parti régional du sud du pays, qui entend rester neutre : membre fondateur du Front uni – coalition de 14 partis qui vient de diriger l'Inde pendant dix-huit mois –, Chandrababu Naidu refuse toujours, malgré les pressions, de choisir entre les nationalistes hindous et le Congrès, son principal ennemi dans son Etat de l'Andhra Pradesh.

Le BJP pourrait être aussi aidé dans sa quête de sièges par la crise ouverte au sein du Parti du Congrès, après la démission annoncée de Sitaram Kesri, âgé de quatre-vingt-quatre ans. Furieux de la manière peu protocolaire qui a présidé à sa mise à l'écart, M. Kesri, qui cherche à se préserver une place dans les instances dirigeantes du parti, a brutalement mis fin, mardi, à une réunion du bureau politique qui aurait dû avaliser les changements et nommer le chef du groupe parlementaire, c'est-à-dire le chef de l'opposition. Celui-ci jouit protocolairement en Inde d'un rang de ministre, héritage du système parlementaire britannique.

SPÉCULATIONS

Des voix de plus en plus nombreuses s'élèvent au Congrès pour nommer Sonia Gandhi présidente du parti. Tout en ne se prononçant pas publiquement, celle-ci multiplie les consultations avec les nouveaux députés et pourrait, laissent entendre ses proches, se laisser convaincre. Lors de la campagne électorale, Mme Gandhi a toujours souligné qu'elle prendrait désormais une part active dans la vie du parti. Elle a d'ailleurs tout intérêt à aider à la renaissance du Congrès, son seul rempart contre d'éventuelles attaques du BJP sur les « affaires » qui traînent toujours et mettent en cause son défunt mari, l'ancien premier ministre Rajiv Gandhi. Comme l'affirme, sous le sceau de l'anonymat, un haut responsable, « *elle choisira des hommes qui ne menacent pas sa famille et l'avenir de ses enfants* ».

Dans une telle situation, le BJP et ses alliés peuvent être quasi assurés de former un gouvernement et, déjà, les spéculations vont bon train sur l'attribution des postes ministériels. Les nationalistes hindous multiplient depuis quelques jours les déclarations apaisantes, insistant sur leur volonté de consensus sur les problèmes-clés du pays. « *C'est autant la responsabilité de l'opposition que celle du gouvernement de préserver la stabilité dans ce moment crucial* », a déclaré M. Vajpayee, avant d'ajouter qu'il « *chercherait un consensus à l'intérieur comme à l'extérieur de la Chambre sur toutes les importantes questions sociales, politiques, économiques et de sécurité.* »

Avec un Parlement composé d'au moins 40 partis et des alliés importants qui ne s'engagent qu'à un soutien extérieur, la tâche du prochain premier ministre ne sera pas facile. Mais il peut sans doute, dans un premier temps, compter sur la volonté des députés de garder leur sièges pour gouverner sans crise majeure.

Françoise Chipaux

Le chef de l'administration chinoise de Hongkong est en visite à Paris

HONGKONG
de notre envoyé spécial

Huit mois après la restitution de la colonie britannique à Pékin, l'excitation est retombée. Depuis le départ du dernier gouverneur, Chris Patten, rien n'a apparemment changé, si ce n'est que l'on ne voit plus l'Union Jack que sur le nouveau consulat général de Sa Majesté et que le drapeau rouge chinois flotte sur les édifices publics aux côtés de l'emblème de la nouvelle Région administrative spéciale (RAS).

ANALYSE

La seule garantie de la Région administrative spéciale, aujourd'hui, c'est sa prospérité

Paradoxe que ce repaire de pirates devenu une des premières places financières mondiales. Paradoxe aussi que cette vitrine du libéralisme à l'occidentale reprise en main sans violence par la dernière puissance communiste alliée aux businessmen locaux. Comme le remarque le politologue canadien Daniel Bell, la première conséquence de cette alliance a été « *la transition vers le capitalisme* », c'est-à-dire l'amorce du démantèlement de la protection sociale héritée des Britanniques. Paradoxe encore que l'inquiétude des habitants face à l'Armée populaire (APL) ait été si vite remplacée par celle que leur inspire la crise financière asiatique. Paradoxe, enfin, que ceux qui gèrent le territoire puissent affirmer être plus libres de leurs décisions aujourd'hui qu'hier.

La première surprise a été que Pékin joue le jeu, volant même à l'automne au secours du dollar de Hongkong menacé. Arrivés à grand renfort de publicité, les soldats sont devenus invisibles, et leur QG, au centre-ville, s'appelle encore « Prince de Galles ». Les représentants de la République populaire se sont faits discrets. Le nouveau chef de l'agence Chine nouvelle n'a plus le verbe arrogant de son prédécesseur. Le commissaire Ma Yuzhen, un excellent diplomate, affirme que le chef de l'exécutif, l'armateur Tung Chee-hwa, qui effectue une visite à Paris du 11 au 13 mars, ne lui est en rien subordonné et que son rôle est surtout d'être un « *gardien de but* » chargé d'empêcher les officiels continentaux d'affluer à Hongkong. Beaucoup moins nombreux qu'avant le 30 juin 1997, ils doivent, selon M. Tung, s'accommoder des réalités locales : en visite, le président sortant de l'Assemblée populaire, Qiao Shi, fut récemment contraint de frayer avec des manifestants hostiles.

Un rapport du Foreign Office regrette que le système électoral ait été révisé dans un sens moins démocratique par M. Tung. Les anciens collaborateurs locaux des Britanniques affirment avoir les coudées plus franches que jadis. Le chef de l'Autorité monétaire, Joseph Yam, se dit moins encombré d'instructions de la Banque de Chine que de celle d'Angleterre jadis. Mme Anson Chan, qui dirige l'administration de M. Tung comme elle le faisait sous M. Patten, déclare que les dirigeants de Pékin « *sont d'abord déterminés à montrer qu'ils savent honorer leurs promesses et qu'ils ont compris ce qui faisait tourner Hongkong. Ensuite, ils ont confiance en M. Tung* », qu'ils ont choisi. Cela durera-t-il plus de deux ans, comme le craignent ceux qui, nombreux, se méfient toujours des communistes ? « *On peut se demander si ce n'est pas trop beau pour être vrai. Il faut rester vigilant mais ces premiers mois nous ont donné confiance* », dit-elle encore.

Chef de l'opposition démocrate, que les nouvelles règles empêchent de remporter la majorité aux élections législatives de mai prochain, Martin Lee reste prudent. « *Le droit de manifester a été préservé et l'on ne sent pas encore les effets du changement : l'édifice reste en place, mais ses fondations sont lézardées. La Chine n'a pour le moment aucun intérêt à s'ingérer dans nos affaires, elle sait qu'elle peut compter sur M. Tung. Mais après, quelles garanties avons-nous ?* »

UNE MÉTROPOLE RÉGIONALE

C'est en effet la question. Mais, réplique un homme d'affaires britannique, Hongkong a vécu en permanence sous la menace d'une intervention de Pékin. Sa seule garantie, c'est sa prospérité. Ce qui a sans doute le plus changé, c'est cette ambiance imperceptible qui faisait la spécificité de Hongkong. Cette cité, qui bruissait des informations et rumeurs traversant le rideau de bambou, qui vivait au rythme des relations entre Londres et Pékin, qui frissonnait à chaque crise internationale, est en train de devenir une métropole régionale. La presse reprend les nouvelles officielles venant de Pékin, et ses manchettes sont devenues désespérément provinciales.

Pour l'heure, le principal souci est la crise financière asiatique. Le budget tente d'y remédier par des investissements s'ajoutant au nouvel aéroport qui ouvrira en juillet. Comme toujours préoccupés par le court terme et peu politisés, les Hongkongais se rassurent de voir que les affaires continuent comme avant, ou presque. Cela durera sans doute tant que les Chinois auront besoin de Hongkong.

Patrice de Beer

Une érosion continue des libertés, selon la FIDH

Dans un rapport publié à la veille de la visite à Paris de Tung Chee-hwa, chef de l'administration chinoise de Hongkong, la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH) s'inquiète d'une « *détérioration progressive des droits de l'homme* » depuis la rétrocession du territoire britannique à la Chine. Le rapport affirme que Hongkong est entrée dans un processus d'érosion des libertés « *en dépit de la prudence des autorités* ». La FIDH en veut pour preuve une diminution « *des garanties juridiques en ce qui concerne la protection des droits et des libertés* » et le fait que le pouvoir ultime de décision réside entre les mains de Pékin. Le remaniement de la loi électorale « *aboutit à une régression de la démocratie représentative introduite par les Britanniques* ». L'Assemblée provisoire, « *dénuée de toute légitimité et de toute légalité, (...) n'hésite pas à adopter des lois rétroactives* » ou « *à entrer en contradiction avec son propre texte de référence (...) quand l'intérêt politique le requiert* ». En outre, « *le concept dangereux et volatil d'"atteinte à la sécurité nationale" a été introduit dans la législation – concept dont on sait l'usage qui est fait en Chine continentale. La liberté d'expression et d'association a subi des limitations propres à permettre de graves dérives* », ajoute la FIDH.

James Baker pourrait à nouveau intervenir dans le dossier du Sahara occidental

À QUELQUES MOIS du référendum d'autodétermination sur le Sahara occidental, qui décidera de son rattachement ou non au Maroc, l'ex-secrétaire d'Etat américain James Baker reste « *préoccupé* » par l'évolution de la situation sur le terrain et il « *n'exclut pas la tenue de nouvelles discussions en avril à Houston* » pour tenter d'aplanir les obstacles, a révélé, mardi 10 mars à Paris, un dirigeant du Front Polisario, M'hamed Khaddad. De retour de New York, M. Khaddad, qui est chargé de la coordination des relations avec la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso), a reproché aux Marocains de « *ne pas respecter les engagements souscrits en décembre* » à Houston. Fin 1997, M. Baker, nommé médiateur de l'ONU, avait, au terme de plusieurs navettes diplomatiques, débloqué le dossier d'un conflit vieux de plus de vingt ans en obtenant du Polisario et du Maroc un accord sur le principal point litigieux : les critères d'identification des Sahraouis susceptibles de voter au référendum de décembre.

Mais l'un des points du compromis négocié sous l'égide de M. Baker, par son côté imprécis, laisse la porte ouverte à l'inscription de plusieurs milliers de Sahraouis appartenant à des tribus contestées par le Front Polisario. « *Un millier d'individus ont été convoqués* [par la Minurso]. *12 000 se sont présentés – pas d'eux-mêmes, mais encouragés par le Maroc au vu et au su de la Minurso* », a accusé le dirigeant du Polisario. En tentant d'augmenter la taille du corps électoral au profit de Sahraouis acquis à sa cause, le Maroc, selon le Polisario, cherche à peser sur l'issue du scrutin. « *Le Maroc veut imposer coûte que coûte le nombre d'électeurs qu'il lui faut pour gagner le référendum* », a déclaré M. Khaddad.

Interrogé sur la campagne de presse lancée ces dernières semaines par Rabat contre le Polisario et la Minurso, le responsable sahraoui l'a mise sur le compte de la « *nervosité* » des autorités marocaines, non sans écarter l'hypothèse qu'il pourrait s'agir de leur part d'un « *chantage* » exercé sur la Minurso.

Suspendu pendant quelques jours, le recensement des populations par les Nations unies devait reprendre, mercredi 11 mars. Selon M. Khaddad, « *au rythme actuel, il ne sera pas terminé le 31 mai* », date-butoir fixée par l'ONU. Pour autant, le responsable du Polisario assure que la tenue du référendum, le 7 décembre, n'est pas compromise.

Jean-Pierre Tuquoi

Remise à l'ordre du jour du projet de TGV français en Corée du Sud

TOKYO. Le projet du train à grande vitesse acheté par la Corée du Sud à la France, pratiquement gelé en raison de la crise financière, devrait finalement voir le jour. Telle est l'impression que Christian Sautter, secrétaire d'Etat au budget, a retiré de ses entretiens avec les collaborateurs du président Kim Dae-jung, à Séoul, où il s'est rendu durant un voyage en Corée du Sud et au Japon cette semaine. Selon Séoul, « *ce projet est exemplaire de la coopération entre les deux pays* ». Les premières rames seront livrées en avril. Le programme de transfert de technologie est « *mûr pour reprendre* », estime-t-on côté français. – *(Corresp.)*

La France est l'un des premiers bailleurs de fonds au Rwanda

KIGALI. La France est « *l'un des tout premiers bailleurs de fonds au Rwanda* », avec une aide bilatérale et multilatérale de 1,28 milliard de francs depuis fin 1994, ont indiqué mardi 10 mars les services de la coopération française à Kigali. « *Le budget de la coopération bilatérale française correspond globalement à ce qu'il était avant les événements de 1994, avec seulement moins d'assistants techniques, puisqu'il y en avait une soixantaine et que nous en avons environ douze aujourd'hui* », a déclaré Alain Le Ravallec, chef du service français de coopération et d'action humanitaire au Rwanda. Le premier bailleur de fonds au Rwanda est l'Union européenne (UE). – *(AFP.)*

L'Irak demande des sanctions contre certains inspecteurs de l'ONU

NEW YORK. Le ministre irakien des affaires étrangères, Mohamad Saïd El Sahaf, dans une lettre adressée mardi 10 mars au secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, a demandé que des sanctions soient prises à l'encontre des inspecteurs en désarmement de l'ONU qui contreviennent au devoir de réserve. Ils auraient rendu publiques de manière sélective des informations obtenues dans l'exercice de leurs fonctions « *de façon à promouvoir leurs opinions personnelles* ». En outre, Scott Ritter, l'inspecteur américain de l'ONU, qui s'était vu interdire de poursuivre sa tâche par le gouvernement irakien il y a deux mois, a quitté Bagdad mardi après « *avoir informé la partie irakienne qu'il avait achevé sa mission sans problème, et l'avoir remercié pour la coopération apportée à son équipe* », a rapporté l'agence irakienne INA. – *(Reuters.)*

Convergence de vues entre Riyad et Paris

RIYAD. Le ministre français des affaires étrangères, Hubert Védrine, en visite à Riyad, a constaté une « *très grande convergence de vues* » avec ses interlocuteurs saoudiens sur l'Irak, le processus de paix au Proche-Orient et le Kosovo, a annoncé, mardi 10 mars, le porte-parole adjoint du ministère des affaires étrangères, Yves Doutriaux. Riyad et Paris « *sont d'accord* » sur la nécessité pour Bagdad de respecter la résolution 1154 du Conseil de sécurité, endossant le dernier accord Irak-ONU. M. Doutriaux a indiqué que le prince héritier saoudien, Abdallah, et les ministres des affaires étrangères et de la défense, les princes Saoud et Sultan, ont « *beaucoup apprécié le rôle joué par la France* » pour résoudre la crise irakienne et l'approche française du processus de paix israélo-arabe. Les Saoudiens « *ont été très satisfaits de voir que le groupe de contact a pu réagir vite* » à la crise au Kosovo, a dit le porte-parole français. – *(AFP.)*

DÉPÊCHES

■ **ARABIE SAOUDITE : au surlendemain de l'annonce de l'hospitalisation** du roi Fahd pour une inflammation de la vésicule biliaire, la cour royale a démenti, mardi 10 mars, les informations selon lesquelles le monarque aurait subi une intervention chirurgicale. Quelques heures plus tôt, le département d'Etat américain avait annoncé que le roi « *[avait] subi une opération* ». – *(Reuters.)*

■ **ALGÉRIE : le président algérien Liamine Zeroual** a été admis, mardi 10 mars, dans une clinique suisse spécialisée dans le traitement des troubles cardio-vasculaires pour y passer des examens médicaux. L'agence de presse APS avait annoncé auparavant que M. Zeroual devait subir à Genève « *des examens vasculaires périphériques à la demande de ses médecins traitants* ». Ancien général âgé de cinquante-six ans, Liamine Zeroual a d'abord été nommé par ses pairs à la présidence en janvier 1994. L'année suivante, il a été élu chef de l'Etat lors du premier scrutin présidentiel pluraliste du pays. – *(Reuters.)*

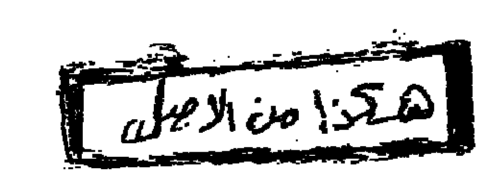
■ **Des islamistes présumés ont tué dix-neuf civils**, tandis que six rebelles ont été tués dans une offensive militaire engagée dans l'ouest de l'Algérie, a rapporté la presse mardi 10 mars. Selon *L'Authentique*, au moins cent cinquante rebelles ont été tués depuis le début de février dans l'ouest du pays. – *(Reuters.)*

■ **MAROC : le premier ministre Abderrahmane Youssoufi** a présenté, mardi 10 mars, au roi Hassan II la liste définitive des vingt-quatre ministres et huit secrétaires d'Etat devant former son futur cabinet, a-t-on annoncé de source officielle. Cette rencontre, la quatrième entre le souverain marocain et le nouveau premier ministre, devrait être la dernière avant l'annonce prochaine du gouvernement marocain. – *(AFP.)*

■ **LAOS : un prisonnier de conscience est mort en prison** en raison de manque de soins médicaux, a annoncé, mardi 10 mars, l'ambassade des Etats-Unis à Vientiane. Thongsouk Saysangkhi, cinquante-neuf ans, qui souffrait de diabète, avait été condamné en 1992 à une peine de quatorze ans de prison pour avoir lancé des appels au multipartisme dans ce pays communiste. Il avait été vice-ministre des communications, des transports et des postes puis vice-ministre de la science et de la technologie, peu avant son arrestation en 1990. – *(AFP.)*

M. Suharto appelle les Indonésiens à « se serrer la ceinture »

DJAKARTA. Le président Suharto, inaugurant son nouveau mandat de cinq ans à la présidence de l'Indonésie qu'il dirige depuis trente-deux ans, a confirmé que les beaux jours de la croissance étaient passés. « *Nous ne bénéficierons plus jamais d'une croissance économique comparable à celle que nous avons connue durant le dernier quart de siècle* », a déclaré le doyen des chefs d'Etat asiatiques. « *Portons le fardeau ensemble* », a-t-il ajouté, lors de la cérémonie de prestation de serment, marquant son entrée en fonctions pour un nouveau mandat de cinq ans. « *En tant que nation, nous devons nous serrer la ceinture.* » L'Indonésie croule sous une dette de plus de 140 milliards de dollars, dont 74 contractés par le secteur privé pour des investissements spéculatifs et non productifs. – *(AFP.)*



ÉLECTIONS La campagne des élections régionales en Ile-de-France, dirigée pour la droite par Edouard Balladur, tête de liste à Paris, est dominée par la perspective d'une victoire de la gauche qui, obtenant la majorité – relative, sinon absolue – des sièges au conseil régional, enlèverait au RPR une région que les gaullistes dirigent depuis sa création, en 1972. ● LES CHEFS de la droite se sont réunis, mardi 10 mars, pour un meeting organisé au Zénith, dont la salle a été remplie comme elle l'avait été par la gauche le 5 mars. Ils ont appelé les électeurs à ne pas donner tous les pouvoirs à la gauche. ● PARMI LES DÉPARTEMENTS où la gauche pourrait obtenir un score inattendu, les Yvelines, ancrées à droite depuis toujours, donnent l'exemple des difficultés rencontrées par l'opposition pour renouveler ses candidatures, ce qui fait naître des dissidences.

La gauche semble en mesure de l'emporter en Ile-de-France

En dépit des efforts d'Edouard Balladur pour incarner un renouveau et de la difficulté avec laquelle le PS a désigné son candidat à la présidence, Jean-Paul Huchon, le courant en faveur du changement domine la campagne électorale dans les huit départements franciliens

LA GAUCHE fait campagne sur le thème du changement, et la droite, en disant qu'il faut tourner la page, verse de l'eau au moulin de son adversaire. Quelques heures avant le *meeting* de la droite au Zénith, mardi 10 mars, des colistiers parisiens d'Edouard Balladur complétaient ce constat en observant que l'ancien premier ministre a du mal à imposer l'idée que sa victoire serait celle du renouveau dans la gestion de la région Ile-de-France par le RPR. Pourtant, même ceux qui, à quelques jours du scrutin, commencent à dresser un bilan assez sévère de la campagne de M. Balladur à Paris, admettent que le parti gaulliste n'avait personne de plus crédible à proposer aux électeurs de la région.

Commencée dès la mi-novembre 1997, la campagne de M. Balladur a marqué un tournant, fin février, avec la publication d'une série de sondages donnant la gauche gagnante dans l'ensemble de l'Ile-de-France et au coude à coude avec la droite à Paris. Or, le pari de M. Balladur, après des élections législatives qui, dans les huit départements, avaient fait perdre à la droite vingt-cinq de ses quatre-vingts sièges de député, était de démontrer au RPR qu'il était capable de faire une campagne gagnante et de retrouver son rang d'« incontournable » du parti gaulliste.

De fait, tant que la gauche est restée paralysée par ses hésitations autour de la candidature de Dominique Strauss-Kahn à la présidence de la région, le chef de file de la droite a engrangé les points. Une campagne méthodique, sérieuse, couvrant tout le territoire régional lui a même permis d'apparaître comme le conquérant d'un nouveau fief... géré en fait par le RPR depuis toujours, sous la présidence, qui plus est, de son ancien ministre du travail, Michel Giraud.

STRATÉGIE PERSONNALISÉE

Pour se démarquer des « affaires » qui gangrènent, à la fois, le conseil régional et la mairie de Paris, M. Balladur a basé sa campagne sur son image personnelle, évitant soigneusement de prononcer le nom de M. Giraud, comme celui du maire de Paris, Jean Tiberi. Cette stratégie l'a empêché de faire état d'un quelconque bilan, alors qu'en vingt ans l'institution régionale, à la tête d'un budget de près de 15 milliards de francs, n'est pas restée inactive. M. Giraud, qui s'est effacé, non sans amertume, de la campagne – il n'a même pas été convié au Zénith, mardi –, souligne que, « *dans les sondages, le bilan régional est perçu comme plutôt positif* ».

Côté parisien, M. Balladur a rencontré des associations de chaque arrondissement, guidé par les élus locaux, en évitant ostensiblement le 5e arrondissement, celui de M. Tiberi. Certains de ses colistiers parisiens n'hésitent pas à qualifier aujourd'hui d'erreur stratégique le fait que le député du 15e arrondissement n'ait pas fait appel à la force militante de la fédération RPR de Paris, précisément dirigée par M. Tiberi. Un adjoint de ce dernier estime même que l'entourage de M. Balladur est une mauvaise équipe de campagne, dont le seul moteur serait la revanche de 1995.

Confiée sous le couvert de l'anonymat, cette analyse témoigne des inquiétudes de la droite parisienne, qui se prépare à imputer à l'ancien rival de Jacques Chirac à l'élection présidentielle l'hypothétique percée de la gauche à Paris. Celle-ci s'applique à calmer l'euphorie de ses militants consécutive aux sondages : « *Rien n'est gagné, on ne sait pas ce qui se passe dans la tête des électeurs* », martèle M. Strauss-Kahn, porte-parole d'une campagne qu'il a voulue rapide. Alors qu'à droite on reconnaît que le déficit de notoriété de Marie-Pierre de la Gontrie, tête de liste socialiste à Paris, se transforme en atout dans un contexte où les électeurs, toutes tendances confondues, aspirent à un « changement de têtes », Jean-Paul Huchon, tête de liste dans les Yvelines, désigné tardivement comme candidat à la présidence, affirme que « *les gens commencent à nous connaître* », même dans la rue Mouffetard, berceau de l'ascension politique de M. Tiberi, « *où ils se retournent sur nous avec une certaine sympathie* ».

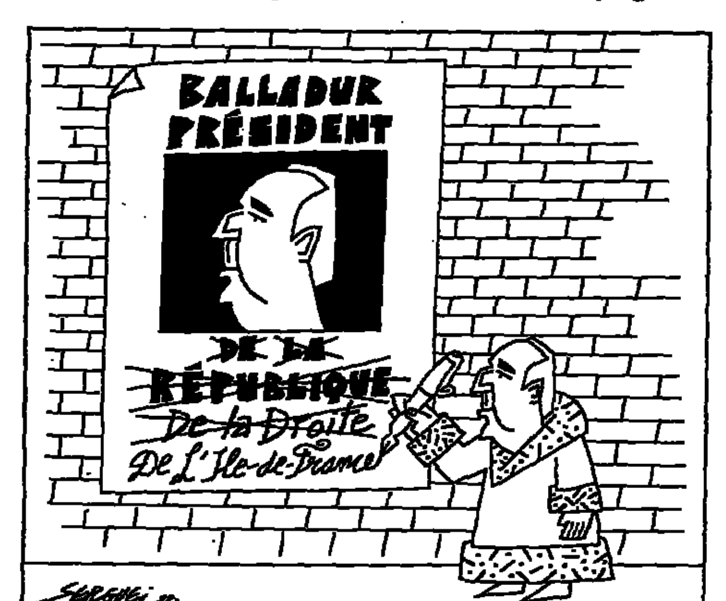
UNE ÉQUIPE SOUDÉE

A la différence de M. Balladur, qui, en endossant la totale responsabilité de la campagne, n'a pas valorisé ses colistiers (Dominique Versini, présidente du SAMU social de Paris, ou Martine Clément, vice-présidente du CNPF, censées incarner la société civile, n'ont guère accédé au devant de la scène), la jeune candidate socialiste s'est montrée partout avec ses colistiers, offrant l'image d'une équipe diversifiée mais soudée, visible de loin dans les rues ou sur les marchés, tandis que M. Balladur affectionnait la déférence des milieux économiques de la capitale (associations pour le développement économique de Paris, Chambre des notaires, etc.).

« *Surtout, Dominique Strauss-Kahn et moi avons fini par trouver notre rythme de croisière, dans une entente convenable, en nous répartissant les interventions au lieu de sortir ensemble* », estime M. Huchon, dont la principale inquiétude réside dans la capacité de la gauche à mobiliser ses électeurs sur un vote « utile » : « *Il nous reste quatre jours pour gagner du terrain sur les petites listes de gauche*, déclare-t-il, *parce qu'il nous faut une majorité relative la plus forte possible dans la région.* »

Pendant que M. Huchon envisage son avenir de président de région, la droite, tout en affirmant que les sondages ne sont que des sondages, s'emploie aujourd'hui à limiter les risques d'être devancée à Paris, ce qui, comme l'a souligné Charles Pasqua, apparemment à l'abri d'un tel déboire dans les Hauts-de-Seine, serait « *un tremblement de terre* » pour le RPR.

Pascale Sauvage



L'opposition remplit le Zénith pour engager sa « longue marche de reconquête »

UN « *GRAND MEETING* » pour la route, qui sera longue. La veille encore, les responsables de la campagne francilienne d'Edouard Balladur avaient des sueurs froides à l'idée de devoir remplir le Zénith de Paris, mardi 10 mars, « *dans la configuration* » retenue, cinq jours auparavant, par la gauche. Finalement, la « machine RPR » a, encore une fois, fonctionné. Une centaine de cars stationnaient aux alentours, la salle était pleine et la claque des jeunes chiraquiens a fait un triomphe, une fois n'est pas coutume, à M. Balladur.

Les dernières pancartes sorties des presses annoncent « *T. A. B., tous avec Balladur* » et, encore, « *Allez Balla, vas-y Balla !* » Comme à l'accoutumée, le maire de Paris, Jean Tiberi, est installé au premier rang, certes, mais le plus loin possible de la tribune, à dix rangs de Mme Balladur, qui côtoie Maurice Druon, de l'Académie française. La dernière fois que la droite avait occupé ce Zénith, c'était le 29 mai 1997, pour une réunion publique transformée, sur l'intervention du président de la République, en *meeting* de la dernière chance de la majorité de l'époque. Le souvenir est pesant. A l'exception d'Alain Juppé, les orateurs sont les mêmes ; Philippe Séguin, qui était intervenu en duplex d'Epinal, est cette fois physiquement présent.

Dans la répartition des tâches, le président du RPR se charge de brocarder le chef de file régional des socialistes, Jean-Paul Huchon, « *candidat par élimination* » et « *vassal d'un ministre en exercice* ». « *Comment les intérêts de la région pourraient-ils être sérieusement incarnés par un président supplétif, désigné par défaut, à l'issue d'un long conciliabule entre les chefs de courant du Parti socialiste ?* », s'interroge M. Séguin. M. Balladur, en revanche, a toutes les qualités requises, éloigné qu'il est « *des logiques claniques ou des tentations prébendières* » et bénéficiant « *d'une autorité incontestable, d'une expérience internationale étendue* ».

L'Ile-de-France ne doit pas devenir « *une vague succursale de l'Etat* », ni le « *laboratoire de haute technologie des expériences gouvernementales* ». « *Laisser nos régions aux socialistes, ce serait livrer presque toutes les institutions de la République à une seule et même faction (...). Ne leur donnez pas toutes les clés !* », supplie le président du RPR.

« BRONX » ET « LUTTES TRIBALES »

Déjà, l'opposition paraît intégrer l'idée de sa défaite annoncée. Le chemin sera « *long* », « *le combat difficile* », et les élections régionales ne sont qu'« *une première étape* » dans la « *reconquête des Français* ». Quel est donc ce « *parti qui prétend avoir tout le pouvoir* », comme dit Charles Pasqua ? Parole d'expert. La droite, qui contrôlait, jusqu'à la dissolution de l'Assemblée nationale, tous les rouages de l'Etat, vingt régions sur vingt-deux et les trois quarts des départements, sait combien ont pesé la mairie de Paris et la « *région-capitale* » dans le retour à l'Elysée d'un gaulliste.

« *Allons-nous laisser l'Ile-de-France devenir une sorte de Bronx ?* », s'interroge M. Pasqua, après avoir dénoncé « *ceux qui sont chez nous et qui se croient chez eux, et peuvent y continuer leurs luttes tribales* ». Chargé du discours sécuritaire, le sénateur des Hauts-de-Seine est là pour prévenir toute nouvelle évasion de voix vers le Front national. Dans un autre registre, François Léotard s'indigne que, « *matin, midi et soir* », la gauche puisse évoquer de possibles alliances de la droite avec le FN. « *Le Parti socialiste n'a aucune des qualités morales qui lui permettraient de nous dicter notre conduite (...). Nous disons aux professeurs douteux de cette morale aléatoire : ça suffit !* », a affirmé le président de l'UDF.

Souvent interrompu aux cris de « *On va gagner !* », M. Balladur n'a pas caché davantage que la « *longue marche de reconquête* » appelle « *courage et détermination* », car « *le nouveau pouvoir n'a pas encore eu le temps de faire la preuve de sa nocivité* ». Il ne restait que quatre jours pour convaincre les électeurs – et d'abord les Parisiens – de ne pas « *mettre tous leurs œufs dans le même panier* ».

Jean-Louis Saux

Une liste dissidente tourmente la droite dans les Yvelines

VERSAILLES
de notre correspondant

En présentant, début février, leur liste pour les élections régionales dans les Yvelines, Pierre Bédier (RPR) et Anne-Marie Idrac (UDF-FD) avaient affirmé que ce département était, avec les Hauts-de-Seine et la Seine-et-Marne, l'un de ceux qui contribueraient à la victoire d'Edouard Balladur au conseil régional d'Ile-de-France. Quelques heures plus tard, le président départemental de l'UDF, Nicolas About, venait troubler le jeu en annonçant qu'il allait conduire une liste dissidente au motif que, sur la liste officielle, « *le RPR récuse les candidats désignés démocratiquement par les militants UDF* ».

Au fil des jours, cette dissidence est devenue une véritable obsession pour les dirigeants de la droite en général, et pour ceux du RPR en particulier. Bien que M. Bédier affirme baser sa campagne « *sur la déclinaison départementale du programme d'Edouard Balladur* » et non « *autour de la liste About* », les mises en garde adressées aux électeurs sont constantes. « *Notre campagne a tendance à agacer* », reconnaît M. About, qui explique sa démarche par le fait que « *l'UDF n'avait aucune chance d'obtenir plus de trois élus sur la liste Bédier* », alors qu'il estime, en la conduisant lui-même, pouvoir décrocher « *trois ou quatre sièges* ». Le chiffre de deux est plus fréquemment avancé, alors que la liste RPR-UDF et celle de la gauche « plurielle », conduite par Jean-Paul Huchon (PS), sont au coude à coude.

M. About est parvenu à constituer une liste plutôt représentative, avec vingt-trois élus locaux sur vingt-six candidats. S'y côtoient le président du Parti radical des Yvelines, celui du CNIP, le vice-président des adhérents directs, un candidat du Mouvement pour la France et, même, une gaulliste, en la personne de la petite-fille du général de Gaulle, Anne de Laroullière.

M. Bédier et Mme Idrac ont demandé au tribunal de Versailles d'interdire à M. About d'utiliser sur ses documents électoraux le terme d'« *ancien président de l'UDF des Yvelines* » – il a été démis de cette responsabilité – et la devise « *pour renouveler et renforcer au conseil régional la majorité UDF-CNIP-MPF-NI-RPR* ». Tout en se déclarant incompétent, le président du tribunal a relevé que ce second point « *ne peut s'analyser que comme une déclaration d'intention de soutien, le moment venu, aux futurs élus au conseil régional sous ces étiquettes politiques* », ce qui, de fait, autorise M. About à invoquer cet argument.

Jean-Claude Pierrette

Marseille, Lille, Toulouse : oliviers, guitares et chronomètre

RÉCIT

La gauche multiplie ses efforts dans la dernière ligne droite

● **La gauche « plurielle » enterre l'UDF.** A Marseille, mardi 10 mars au soir, la gauche a fait le plein dans la salle du Dôme et à la tribune, lourde de sept orateurs « pluriels ». Un message de Lionel Jospin promet à des militants heureux mais épuisés la victoire en PACA. François Hollande ne s'est pas étendu sur la dissidence de Lucien Weygand, condamné, sur l'autel de l'union, pour avoir mené quelque « *aventure singulière pour ne pas dire personnelle* ». Mais il a bien fallu prendre le temps d'applaudir l'unitaire maire communiste de Gardanne, Roger Meï ; de saluer André Aschieri, seul Vert de la région à avoir accepté l'union ; de prendre note, une nouvelle fois, des souhaits de Robert Hue en matière de licenciements ; de siffler comme il convient les « *Soisson, Blanc, Vasseur, Mancel* », qui pourraient donner le mauvais exemple à la droite régionale vis-à-vis du Front national. « *L'UDF va mourir le 16 mars* », lance le premier secrétaire du PS : le président de Démocratie libérale, Alain Madelin, « *a déjà rédigé le bulletin nécrologique* ».

● **Jean-Pierre Chevènement et les sauvageons provençaux.** Elisabeth Guigou, « *notre ministre préférée* », est bien accueillie. Jean-Pierre Chevènement, lui, a de petits ennuis.

A peine arrivé au pupitre installé devant quelques oliviers, symboles de la campagne, des sifflets à roulette retentissent. Banderoles, slogans, cris : une quarantaine de défenseurs des sans-papiers interpellent bruyamment le ministre de l'intérieur sur l'« *expulsion vers la mort* » de ressortissants algériens. Le ministre improvise un petit cours de géopolique. On n'est pas à l'Assemblée nationale, et les listes sont unitaires : bon camarade, Robert Hue prend sa défense.

● **Les yeux des Verts de France sur Marie-Christine Blandin.** Le même soir, à Lille, les Verts tiennent leur grand meeting national. Ici, on traite facilement les socialistes de menteurs pour avoir, la veille, qualifié le Limousin de « *berceau de la gauche plurielle* ». Toute la soirée, on célèbre le « *laboratoire nordiste* ». La salle du Splendid, évidemment, est petite. Certes, on est loin des trois mille personnes réunies la semaine précédente par Michel Delebarre, François Hollande et Robert Hue. Mais la présidente de la région sait soulever l'enthousiasme de ses sept cents supporters. Ovation debout : « *Marie, présidente !* ». Confettis verts. A l'entracte, Les deux chanteurs du Duo de Monterril, un groupe aussi ch'ti qu'authentique, attrappent les guitares et chantent *Le blues du chômeur*. Les « espions » socialistes doivent rêver.

● « ***Je voudrais sans la nommer vous parler d'elle...*** » Soirée diapos : les éoliennes du conseil régional sur l'ethno-dance de Deep Forest. Soirée topos : Jacqueline Deltombe, première hébergeuse de sans-papiers, une responsable d'association qui vient de quitter le PS pour les Verts... Face aux « *vieux partis, nous sommes les vrais modernes de cette majorité plurielle* », lance Dominique Voynet. Et, ravie : « *Il me souvient, en 1995, d'un candidat socialiste à l'élection présidentielle défendant les 37 heures...* ». « *Une seule femme présidente de région et on voudrait la renvoyer à la maison ? Ce n'est pas sérieux.* » Mais, prévient-elle, « *la victoire sera d'autant plus belle que le score des Verts dans le Pas-de-Calais sera béton, si je puis me permettre cette image peu écologique* ». Comme Georges Moustaki est dans le comité de soutien de « *Marie* », les deux guitares entonnent « *Je voudrais sans la nommer vous parler d'elle. On l'appelle révolution permanente, on l'appelle... Madame la présidente* ». Le teasing est parfait. La salle trépigne.

● **Le bilan au conseil des ministres.** Sagement applaudie, pendant une heure, Madame la présidente défend son bilan, « *bon, reconnu, ce n'est pas nous qui le disons* », sa « *radicalité institutionnelle* ». A minuit, avant de quitter la salle, Dominique Voynet embarque vingt-six exemplaires du *Livre vert du Nord-pas-de-Calais* (112 pages, 40 francs) sur lequel la présidente écologiste fait campagne : « *Allez, ça fait longtemps que je voulais le faire. Demain, je le distribue au conseil des ministres.* »

● **Course contre la montre à Toulouse.** Dans la ville rose, on attend de pied ferme la venue de Lionel Jospin. Pour ce dernier grand meeting unitaire, mercredi soir, la gauche persuadée d'avoir déjà gagné, se cherche de nouveaux défis. Se faufilant entre la pluie annoncée et la grève des pompiers des aéroports parisiens, les organisateurs ont décidé de mener une course contre la montre. Objectif : un passage du premier ministre aux « *JT* » du soir. Pour éviter les bavardages à la marseillaise, on a donc demandé aux autres de faire court : dix minutes chacun pour Robert Hue et Jean-Michel Baylet ; cinq minutes pour Marie-Françoise Mendez, porte-parole toulousaine des Verts : « *C'est la consigne qu'on m'a laissée sur mon répondeur.* » Le chronomètre ne saurait toutefois anéantir le pluralisme. Le fabiusien Martin Malvy, candidat à la présidence s'exprimera aussi rapidement, Avant lui, le jospinien Alain Bénéteau, secrétaire fédéral de la Haute-Garonne battu dans la primaire interne, aura le droit de prononcer quelques mots d'accueil. Faire court, mais n'oublier personne.

Récit service France avec nos correspondants

Les Français issus de l'immigration maghrébine n'ont trouvé leur place ni à droite ni à gauche

Des listes autonomes sont apparues pour témoigner de l'importance de l'intégration

Les enfants de l'immigration sont déçus par la gauche. Le PS ne leur a guère laissé de place sur ses listes aux élections régionales et, en tout cas, pas en position éligible. Les Verts, qui avaient fait appel à eux en 1992, se sont, cette fois, montrés beaucoup moins accueillants. Des listes autonomes de candidats d'origine maghrébine se présentent dans plusieurs départements *(lire aussi notre éditorial page 15).*

DANS L'HISTOIRE d'amour agitée entre la politique et les jeunes issus de l'immigration, les élections régionales de 1998 resteront un épisode douloureux. Personnalités écartées, candidatures reléguées à des rangs non éligibles, floraison de listes autonomes, sinon communautaires : tout se passe comme si la présence d'un nom arabe sur un bulletin de vote effrayait les états-majors de droite comme de gauche dans laquelle, pourtant, la majorité des enfants d'immigrés a toujours mis l'essentiel de ses espoirs. La victoire de la gauche « plurielle » en 1997 avait ragaillardi plus d'un de ces Français d'origine maghrébine. L'ostracisme de 1998 prend des allures de douche écossaise.

L'affaire la plus symbolique concerne Ahmed Ghayet, responsable socialiste de longue date, que Lionel Jospin avait nommé délégué chargé de l'intégration au PS. Candidat pour la première fois à Paris après treize ans de militantisme, soutenu par François Hollande et par Martine Aubry, au cabinet de laquelle il appartient, il a été rétrogradé à un rang non éligible pour laisser une place supplémentaire au Mouvement des citoyens.

« Il serait plus que temps que le PS comprenne qu'on ne peut pas prôner la citoyenneté des jeunes issus de l'immigration sans aider certains à émerger », fulmine-t-il, en s'étonnant que son parti ne présente pas un seul jeune maghrébin dans les départements de la banlieue parisienne.

QUATRIÈME SUR LA LISTE DU FN

M. Ghayet a décidé de retirer sa candidature pour ne pas faire de la figuration face au Front national qui, lui, a choisi de placer, dès le quatrième rang de sa liste à Paris, Farid Smahi, ancien responsable parisien de l'association France Plus et auteur, en 1995, d'un pamphlet – *Faut-il brûler les Arabes de France ?* (Godefroy de Bouillon, décembre 1995) – où il magnifie l'identité arabe et musulmane, qu'il oppose à l'américanisation et au « *lobby* » juif. Aujourd'hui, il ajoute : « *Ma présence dans ses rangs* [du FN], *ainsi que celle d'un nombre non négligeable* (...) *de candidats issus de l'immigration ou de religion juive, démontre suffisamment que le Front national n'est ni raciste ni antisémite.* »

La mésaventure de M. Gayet n'est pas isolée. Chez les Verts aussi, des « beurs » de premier plan ont été contraints de passer la main. Elue dans la Loire au conseil régional Rhône-Alpes en 1992, Sakina Bakha a été écartée de la liste des candidats des Verts dans le Rhône, où elle habite désormais. *« On était venu me chercher en 1992 précisément parce que j'étais issue des cités populaires*, se rappelle-t-elle, *mais depuis que les Verts sont associés au pouvoir, ils ont la même arrogance que le PS. »*

Les partis de droite se sont contentés, eux aussi, de quelques places symboliques, comme celle de Fatima Zellagui, 27e sur la liste d'Edouard Balladur à Paris, et de Soraya Guezlane, avocate, en 37e position sur celle de Charles Millon dans le Rhône.

Mal aimés des « grands » partis, quelques « beurs » ont constitué, à contrecœur, des listes autonomes. A Paris, Zaïr Kédadouche, élu (Génération Ecologie) en 1992 au conseil régional d'Ile-de-France, ancien membre du cabinet d'Eric Raoult, poursuit son itinéraire politique atypique en se présentant à la tête d'une liste Citoyens pour Paris, où il côtoie le professeur Alexandre Minkowski. La démarche est similaire chez Ouarda Hadid, agent de promotion, et Olivier Abdou Taoumi, magistrat administratif, têtes de listes multicolores baptisées « France-Alternative républicaine », respectivement dans le Rhône et les Bouches-du-Rhône.

« Nous ne sommes pas candidats à cause de nos origines, explique la jeune femme, *mais pour faire entendre des voix que l'on n'entend jamais. »* Dans le Nord, c'est sous la bannière de Génération Ecologie qu'ont trouvé refuge plusieurs responsables associatifs d'influence.

Dans les Bouches-du-Rhône, Salem Ould-Ahmed se présente, comme *« officier supérieur de gendarmerie en retraite et ex-directeur de la police municipale d'Antibes »*, à la tête d'une liste Ensemble aujourd'hui pour demain, qui veut *« offrir aux populations en situation de vulnérabilité des modèles d'identification »* et *« mobiliser nos potentialités contre l'interdit politique »* pour *« renforcer la République de l'intérieur »*.

Le paradoxe est là : alors qu'ils récusent tout discours communautaire et rejettent l'identité incertaine de « beur », des candidats issus de l'immigration sont amenés à se réunir sur des listes spécifiques pour se convaincre qu'ils ont leur place dans la vie publique.

Philippe Bernard

L'Elysée et Matignon s'opposent sur le nom du nouveau médiateur

La nomination était initialement prévue le 11 mars

ALORS qu'il avait été envisagé de procéder à sa nomination au conseil des ministres, mercredi 11 mars, le nouveau médiateur de la République n'a finalement pas été désigné. Depuis plusieurs semaines, Jacques Chirac et Lionel Jospin ne parviennent à s'accorder sur le nom du successeur de Jacques Pelletier.

Nommé le 4 mars 1992, à l'occasion d'un conseil des ministres présidé par François Mitterrand – le premier ministre était Edith Cresson –, M. Pelletier a vu expirer au début du mois son mandat non renouvelable de six ans. Dès avant cette échéance, une petite guerre de noms a commencé à opposer le Palais de l'Elysée et l'Hôtel Matignon, sans que cela compromette le climat de la cohabitation compte tenu de l'enjeu. On ne désespère pas de trouver l'oiseau rare.

La dernière proposition connue du premier ministre a été « retoquée » par le président de la République : il s'agissait de Roger Fauroux. M. Chirac souhaitant que le médiateur soit un ancien ministre, Matignon a suggéré M. Fauroux, qui, aux yeux du cabinet de M. Jospin, représente le triple avantage d'avoir été membre du gouvernement (1988 à 1991 sous Michel Rocard), d'avoir été directeur de l'ENA (1986 à 1988), dont il est ancien élève, et d'avoir été patron dans le secteur privé (Saint-Gobain, Bull) après avoir quitté la haute administration.

Ces atouts n'ont pas emporté l'approbation de l'Elysée, en raison de l'âge de l'intéressé (71 ans). Pour la même raison, ce paramètre, notamment, a joué, dans l'autre sens, contre une candidate suggérée par l'Elysée : Monique Pelletier, avocate et ancienne ministre sous le septennat, de Valéry Giscard d'Estaing.

M. Jospin a récusé également Bernard Stasi, ancien ministre de la fin du mandat de Georges Pompidou, qui nourrit une très ancienne amitié tant avec M. Chirac qu'avec M. Rocard. Même s'il détient les qualités centristes qui conviennent à un médiateur de la République, M. Stasi semble, avant tout, être considéré comme un homme politique en activité par le cabinet de M. Jospin. Il est, en effet, député européen et maire d'Epernay, dans la Marne.

TROIS NOMS ÉVOQUÉS

La valeur de cet argument est assez modeste, M. Pelletier ayant lui-même donné sa démission de son mandat de sénateur de l'Aisne lors de sa nomination à la médiation. Parmi les autres noms qui circulent pour ce poste, on a cité également celui de Catherine Lalumière, ancienne ministre (1981 à 1986), ancienne secrétaire générale du Conseil de l'Europe et tête de liste aux élections régionales pour la gauche (PRG) dans les Hauts-de-Seine, et celui de René Teulade, ancien ministre (1992-1993) et ancien président de la Fédération nationale de la Mutualité française (FNMF). Enfin, le nom de René Lenoir, ancien secrétaire d'Etat dans les cabinets de Raymond Barre et de M. Chirac (1974 à 1978), ancien directeur de l'ENA et actuellemement chargé de mission auprès du chef de l'Etat, a aussi été évoqué.

Olivier Biffaud

En Isère, la droite espère ne pas faire les frais de « l'après-Carignon »

GRENOBLE
de notre correspondant régional

Les 39 élus RPR, UDF et divers droite qui gouvernent l'Isère depuis douze ans vont pouvoir mesurer auprès de leurs électeurs les effets de la condamnation, pour corruption passive, à cinq années de prison (dont quatre ferme), de leur ancien président, Alain Carignon (RPR). De son côté, l'opposition socialiste et communiste, qui a réclamé pendant deux ans, en vain, la dissolution de l'assemblée départementale, entend tirer profit d'une situation qui, électoralement, devrait lui être très favorable.

REPORTAGE

M. Hannoun est la « bête noire » du Front national depuis son rapport sur le racisme et les discriminations en France

Avec 19 élus seulement – 11 socialistes, 8 communistes – sur 58, la gauche a, néanmoins, un très lourd handicap à remonter. Tout au long de son règne, qui s'est achevé le 9 juillet 1996 après son incarcération, M. Carignon n'avait eu qu'un objectif : élargir sa majorité en débauchant des conseillers généraux socialistes. Cette stratégie avait comme point culminant le début des années 90, lorsque s'était constitué, autour d'Haroun Tazieff, le groupe dit de la Nouvelle Gauche, qui apportait son soutien au président de l'assemblée.

Le « séisme » provoqué par les affaires grenobloises, puis les mises en examen et les condamnations contre 7 élus départementaux RPR et UDF, n'ont pas ébranlé, finalement, la majorité sortante. Après quelques atermoiements, aiguisés par des rivalités internes au RPR et à l'UDF, la droite s'est accommodée de cette situation. Ses responsables ont convaincu, toutefois, plusieurs de leurs collègues RPR, notamment Jean-Guy Cupillard (Bourg-d'Oisans), Bernard Quercy (Vinay) et Jean-Yves Poirier (Saint-Egrève), de ne pas solliciter un nouveau mandat, alors qu'Yves Machefaux (UDF-rad.), dans le canton de Grenoble-I, et, dans celui de Voiron, Michel Hannoun (RPR), président du conseil général, lui aussi mis en examen dans une affaire instruite à Nanterre, retournent devant leurs électeurs.

LA GAUCHE VEUT « TOURNER LA PAGE »

Battu aux élections législatives par le socialiste André Vallini, M. Hannoun s'est installé officiellement dans le fauteuil de président de l'assemblée départementale, le 9 décembre 1997, malgré l'hostilité d'une partie de la majorité. Plusieurs conseillers généraux non inscrits et UDF ne souhaitaient pas que l'Isère fût dirigée par un élu aux prises avec la justice ; mais le groupe RPR, qui dispose du plus grand nombre de conseillers (17 élus RPR et apparentés, contre 13 UDF) et qui bénéficie de l'appui des 3 membres du groupe Solidarité (ex-Nouvelle Gauche), en a décidé autrement.

Comme à chacune des élections auxquelles il se présente, M. Hannoun est confronté à l'hostilité du Front national, qui en fait sa « bête noire » depuis la publication, en 1987, du rapport sur « le racisme et les discriminations en France ». L'ancien député espère néanmoins sauver son canton et probablement, aussi, sa présidence. Il prévoit, en effet, la perte d'une demi-douzaine de cantons, mais l'avance dont elle dispose sur la gauche permettrait à la droite de conserver la majorité.

« L'alternance est inscrite à terme. La plus grande chance de basculement est pour 2001 », analyse prudemment le député socialiste Didier Migaud, rapporteur général du budget à l'Assemblée nationale, conseiller général et maire de Seyssins. M. Vallini n'est pas du même avis : il spécule sur une recomposition politique, certains des six non-inscrits souhaitant, selon lui, *« tourner définitivement la page Carignon »*.

M. Carignon ne semble plus exercer d'influence sur l'institution départementale. L'ex-maire de Grenoble et ancien président du conseil général de l'Isère restera quelques semaines encore derrière les barreaux de la prison de Villefranche-sur-Saône, dans le Rhône, la commission d'application des peines ayant rejeté, le 5 mars, sa demande de libération anticipée.

Claude Francillon

Didier Migaud (PS) s'inquiète du prix des carburants

RAPPORTEUR GÉNÉRAL du budget à l'Assemblée nationale, Didier Migaud (PS) a fait parvenir, mercredi 11 mars, une lettre aux grandes compagnies pétrolières en s'étonnant que ces dernières n'aient pas encore répercuté pour les consommateurs la baisse du prix du pétrole brut. *« Le baril, qui s'échangeait à plus de 23 dollars en janvier 1997*, écrit M. Migaud, *est aujourd'hui à moins de 15 dollars, soit une diminution de 35 % environ »*, soit une baisse de 27 % compte tenu des variations de changes entre le dollar et le franc. Le député de l'Isère relève que le prix de vente des supercarburants sans plomb sont pourtant restés inchangés, alors même que lorsque, par le passé, le prix du pétrole avait augmenté, les compagnies n'avaient jamais manqué de répercuter la hausse.

DÉPÊCHES

■ **35 HEURES : Louis Schweitzer, PDG de Renault,** déclare que *« les 35 heures ne sont pas un atout pour la compétitivité »*, dans un entretien publié par *L'Humanité* mercredi 11 mars. *« Il faut que nous arrivions à appliquer cette loi grâce à des accords avec les partenaires sociaux »*, a toutefois indiqué M. Schweitzer, ajoutant qu'un groupe de travail paritaire, au sein de Renault, allait *« examiner notamment »* les questions de *« compétitivité »* et d'*« organisation du temps de travail »*.

■ **SOCIAL : Robert Hue a réitéré sa demande d'un moratoire sur les plans sociaux** prévoyant des *« milliers de licenciements »* annoncés *« chez Renault, chez Peugeot »*, mardi 10 mars, sur France 2. Même si Martine Aubry a déclaré le week-end dernier qu'un tel moratoire n'était pas envisageable, le secrétaire national du Parti communiste a laissé entendre que le débat n'était pas tranché, ajoutant qu'il souhaite rencontrer la ministre de l'emploi et de la solidarité à ce sujet.

■ **TRANSPORTS : une quarantaine d'opposants au péage du périphérique nord de Lyon,** anciennement baptisé « TEO », ont symboliquement levé les barrières de l'ouvrage, mercredi matin, laissant passer quelques véhicules gratuitement. Réunis peu après 7 heures au péage Saint-Claire, les manifestants ont déployé, entre deux pylônes, une banderole proclamant : *« Oui à la gratuité, non au racket ! »*

■ **RÉGIONALES : les candidats de droite à une présidence de région qui souhaiteront le soutien du FN** devront *« acter de façon publique et préalable »* cette demande, a déclaré le délégué général du Front national, Bruno Mégret, mercredi 11 mars, sur RMC. A propos des députés UDF Philippe Vasseur (Pas-de-Calais) et Jacques Blanc (Lozère), qui pourraient se trouver dans cette situation, il a déclaré : *« Encore faut-il qu'ils sollicitent un soutien et qu'ils prennent en compte une partie de notre programme. »*

■ **GAUCHE « PLURIELLE » : des membres de la liste PS-PCF-MDC de Moselle ont vivement critiqué,** mardi 10 mars à Metz, une liste « divers gauche » du département, soutenu par le Parti radical de gauche, qui utilise le label *« gauche plurielle »* pour les élections régionales, alors que celui-ci désigne, *« depuis juin 1997 (...) la majorité qui soutient Lionel Jospin à savoir le PS, le PC, le MDC, mais aussi les Verts et le PRG »*.

■ **COMPTES DE CAMPAGNE : les candidats du Front national aux élections législatives de 1997** dans les Alpes-Maritimes voient leurs comptes de campagne examinés après le dépôt auprès du procureur de la République de Nice d'une plainte contre X pour manipulation. Cette plainte émane de Robert Gazut, candidat du FN dans la 5e circonscription, qui est aujourd'hui en conflit avec le mouvement de Jean-Marie Le Pen.

■ **FRONT NATIONAL : le colonel Jean-Jacques Gérardin, conseiller régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur, « démissionnaire »** du Front national, a lancé un appel, mardi 10 mars, *« à tous ceux qui en ont assez »* des *« outrances »* verbales de Jean-Marie Le Pen. Le président du Cercle des gens d'armes, âgé de 68 ans, souligne qu'il est *« très étonné de voir le nombre de personnes mises à la porte parce qu'elles émettent des opinions différentes »* de celles du président du Front national.

Sécurité sociale : M. Seillière refuse une réforme des cotisations patronales

LE GOUVERNEMENT a décidé de relancer la réforme des cotisations patronales de Sécurité sociale. Cette initiative a aussitôt suscité les critiques du président du CNPF, Ernest-Antoine Seillière.

Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, va confier à quelques experts une mission chargée d'examiner dans quelle mesure une modification de l'assiette de ces prélèvements leur permettrait de moins pénaliser l'emploi. Ce groupe de travail pourrait être animé par Edmond Malinvaud, ancien directeur général de l'Insee et membre du conseil d'analyse économique créé par Lionel Jospin.

Inscrite dans le programme électoral du PS, relancée par le premier ministre lors de la conférence sur l'emploi et la réduction du temps de travail du 10 octobre, cette réforme aurait des retombées économiques importantes. *« Ce n'est pas tout ou rien. Nous souhaitons avoir une approche graduée du problème, qui ne se concentre pas uniquement sur la valeur ajoutée »*, explique l'entourage de Mme Aubry.

La ministre de l'emploi s'est d'ailleurs mise elle-même dans l'obligation de rouvrir ce dossier : la loi de financement de la Sécurité sociale pour 1998 prévoit, en effet, que le gouvernement déposera au Parlement, *« avant le 1er août* [1998], *une analyse des conséquences sur le financement de la Sécurité sociale et sur la situation des entreprises d'une modification de l'assiette des cotisations patronales notamment appuyée sur la valeur ajoutée »*.

Longtemps envisagée et toujours différée, cette réforme a deux objectifs : assurer un financement pérenne de la « Sécu » et alléger les coûts salariaux qui pèsent davantage sur les entreprises de main-d'œuvre que sur les sociétés à haute valeur ajoutée. Alain Juppé était favorable à une telle réforme, et il en avait posé le principe dans son plan de sauvetage de la Sécurité sociale. Mais il avait attendu un an avant de confier à Jean-François Chadelat, alors directeur du Fonds de solidarité vieillesse, le soin d'étudier différentes pistes possibles. C'est finalement à M. Jospin que M. Chadelat avait remis ses conclusions, le 16 juin.

Outre les vingt documents et études établis sur le sujet depuis les années 70, le gouvernement dispose donc d'une première expertise. M. Chadelat exclut plusieurs solutions (cotisation assise sur le chiffre d'affaires, élargissement des prélèvements aux immobilisations brutes, nouveau prélèvement sur le facteur capital). Il préconise soit le transfert progressif des 12,8 points de cotisation maladie acquittée par l'entreprise sur une cotisation assise sur la valeur ajoutée, soit une modulation du taux de cotisation selon un critère tenant compte partiellement de la valeur ajoutée.

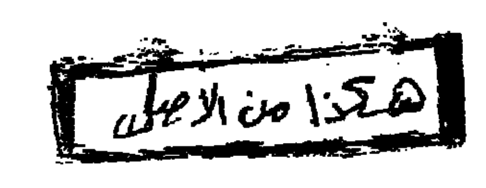
LE FISC MIEUX ARMÉ

M. Chadelat prévient qu'une réforme de cette ampleur *« ne peut être que progressive »*. Le recouvrement de ce prélèvement devrait alors être confié aux services fiscaux, mieux armés que les Urssaf pour contrôler la valeur ajoutée des entreprises. Mais cela remettrait partiellement en cause la gestion par les partenaires sociaux de la Sécurité sociale. En outre, la réforme avantagerait les secteurs des services, du BTP et des biens de consommation, tandis que d'autres contribueraient plus au financement de la protection sociale (énergie, agroalimentaire, institutions financières...). Le CNPF a d'ores et déjà signifié son opposition à une telle réforme. *« Ce serait une profonde erreur »*, a indiqué, mardi 10 mars, son président, M. Seillière, dont le holding CGIP tout comme certaines de ses participations importantes (Cap Gemini, par exemple) seraient appelés à contribuer davantage. *« Dans une organisation comme la nôtre, qui associe tous les entrepreneurs, ceux qui gagneraient et ceux qui perdraient, la définition d'une position commune est extraordinairement difficile »*, a toutefois reconnu le patron des patrons, qui s'exprimait devant le Forum du futur, présidé par le député RPR Jacques Baumel.

M. Seillière voit dans les modifications envisagées *« un élément de déstabilisation profonde »*, alors que les *« entreprises sont déjà traumatisées »* par *« trois grands changements » :* l'euro, *« le passage à l'an 2000 »* et les 35 heures. Sur ce dernier point il a toutefois assuré que le débat allait entrer, après les élections régionales, dans une *« seconde phase »*. Il a demandé un entretien avec le premier ministre avant l'examen en seconde lecture du projet de loi. Un rendez-vous est également fixé avec Martine Aubry, au début du mois d'avril.

Jean-Michel Bezat et Caroline Monnot





ÉDUCATION *Ségolène Royal,* ministre déléguée à l'enseignement scolaire, a présenté, lors du conseil des ministres du mercredi 11 mars, un *« plan de relance de la santé scolaire »* en vingt mesures. Depuis plusieurs années, *la médecine scolaire* est un secteur sinistré ; par exemple un médecin peut avoir sous sa responsabilité plus de sept mille élèves. ● OUTRE de nouveaux enseignements *à la santé,* qui seront délivrés *dans les établissements,* le gouvernement envisage de renforcer les moyens dévolus à ces médecins. De son côté, le syndicat de généralistes MG-France propose d'associer plus la *médecine de ville à la vie des établissements,* en organisant, par des conventions, une prise en charge des adolescents. ● LA MINISTRE se dit prête à expérimenter ce système et déclare, dans l'entretien accordé au *Monde,* se fixer comme objectif *« un médecin pour cinq mille élèves ».*

Secteur sinistré, la médecine scolaire bénéficiera de nouveaux moyens

Ségolène Royal a présenté en conseil des ministres, mercredi 11 mars, vingt mesures pour améliorer l'éducation à la santé et renforcer les campagnes de prévention. Pour sa part, le syndicat de généralistes MG-France propose d'associer plus étroitement la médecine de ville à la vie des établissements

MESDAMES les médecins de l'éducation nationale – une profession qui compte 90 % de femmes – ont l'humeur chagrine. Peu habituées à *manifester, elles* ont tout de même défilé en bon ordre dans Paris, à près de quatre cents, entre la faculté de médecine et le ministère de l'éducation nationale, mardi 10 mars, à la veille d'un conseil des ministres où leur autorité de tutelle, Ségolène Royal, *devait* présenter un *« plan de relance de la santé scolaire »* en vingt mesures.

Après la lutte contre la pédophilie et la désaffection des cantines, la ministre déléguée à l'enseignement scolaire s'attaque donc à ce secteur sinistré de la vie scolaire, où l'on *compte actuellement* un médecin pour sept mille à huit mille élèves (*Le Monde* du 2 décembre 1997). Mardi, une des manifestantes s'inquiète de savoir si l'on a prévu des slogans. Il y en a : *« Des créations, pas des vacations ! »*, ou *« Des postes, pas des miettes ! »*. Beaucoup d'entre elles ne sont jamais descendues dans la rue, mais, cette fois, le « ras-le-bol » est général. *« Vous avez là plus du tiers du corps des médecins scolaires, qui en compte 1 100, plus 700 équivalents-emplois de vacataires »*, fait observer Monique Jolliot, médecin dans l'académie d'Amiens. Elle-même a sous sa responsabilité 7 200 élèves pour un temps partiel à 70 %.

Au bout de vingt-trois ans de métier, un médecin scolaire gagne entre 13 000 et 14 000 francs par mois. Pour faire les bilans de santé, courir d'une commission d'orientation à une autre, peaufiner les études épidémiologiques pour la commune, être à l'écoute. *« Tout cela sans ordinateur, sans secrétaire, avec des déplacements incessants remboursés au lance-pierres »*, observe amèrement une praticienne des Pyrénées-Orientales.

CAHIER DE DOLÉANCES

« Depuis 1946, on n'a pas arrêté de changer de statut, ballottés que nous sommes entre l'éducation nationale et la santé. Et à chaque fois on y a laissé des plumes », commente Nathalie Victor, représentante du Syndicat national autonome des personnels de santé de l'éducation nationale. Cette organisation, et celle de la Fédération de l'éducation nationale, se partagent pour moitié 88 % des voix des personnels. *Le 8 juillet 1997, le* syndicat de la FEN adressait à la toute nouvelle ministre Ségolène Royal un cahier de doléances précis concernant les médecins de l'éducation nationale. Mme Royal y répond en partie dans son plan, en proposant la généralisation de l'éducation à la santé à l'école, comme le préconisait le Haut-Comité de la santé publique en juin 1997. Reste à savoir qui assurera un nouveau module de vingt heures d'enseignement par an, portant sur l'hygiène, la nutrition, l'éducation sexuelle, la formation au secourisme... La ministre donne aussi satisfaction à ce syndicat en insistant sur le renforcement de la prévention, notamment par le biais d'une meilleure liaison avec les PMI (protection maternelle et infantile). Le troisième volet du plan s'attache à définir un accès aux soins plus efficace et à améliorer le suivi médical, lorsque des problèmes visuels, auditifs, du langage ou de l'hygiène bucco-dentaire sont dépistés.

DANS LES ANNÉES 50

La proposition la plus originale est peut-être venue de MG-France, une des principales organisations représentant les médecins généralistes. Richard Bouton, son président, explique que la médecine scolaire a été conçue dans les années 50, essentiellement pour dépister des affections carentielles comme le rachitisme, ou infectieuses, telle la tuberculose, qui ont pratiquement disparu. Or ce système ne peut répondre aux maux les plus répandus chez les jeunes actuellement, qui sont d'ordre psycho-affectif ou psychosocial.

MG-France propose donc que la médecine scolaire ou un enseignant-référent se charge du signalement de ces adolescents à risques afin que ceux-ci, en accord avec leur famille, soient pris en charge par un médecin de ville, en liaison avec une équipe hospitalière spécialisée. L'objectif est de repérer précocement les jeunes les plus menacés et de leur offrir l'accès gratuit à un dispositif en réseau, par l'intermédiaire d'un « bon » ou d'un « ticket d'entrée ». Enfin, il s'agirait d'assurer à chacun de ces adolescents un suivi régulier et fiable.

Pour M. Bouton, c'est l'une des solutions possibles pour prévenir le développement de conduites à risques, comme les rapports sexuels non protégés, la toxicomanie ou les violences. C'est aussi une voie souple, la famille choisissant elle-même le médecin référent. *« Nous ne nous substituons ainsi en aucun cas aux médecins scolaires*, souligne M. Bouton, *nous complétons au contraire leur travail. »* C'est aussi ce que souligne Mme Royal, affirmant que ce type d'action valoriserait la médecine scolaire. Cette expérience devrait donc s'engager prochainement à Evry (Essonne).

Hormis ces initiatives, il ne faut attendre de ce « plan pour la relance de la santé scolaire » aucune mesure quantitative. *« L'effort réalisé au budget 1998* (600 infirmières et assistantes sociales et 150 équivalents temps plein de médecins scolaires) *sera poursuivi lors du budget 1999 »*, s'est contentée de promettre Mme Royal. Les médecins ont noté, eux, que l'on avait simplement augmenté le nombre de vacataires.

B. G.

TOUT VA BIEN, TU AS PRIS 100 CM DEPUIS TA DERNIÈRE VISITE.

Nouvelles instructions et formation renforcée

Parmi les vingt mesures proposées, mercredi 11 mars, en conseil des ministres, Ségolène Royal a inscrit la transformation *des comités d'environnement* social en comités d'éducation à la santé et à la citoyenneté, avec des compétences élargies. Les *instructions* et les *outils* pédagogiques concernant la toxicomanie et la prévention des conduites à risques seront réactualisées.

Une autre mesure risque de davantage bouleverser la donne de la santé scolaire : il s'agit de la possibilité pour les étudiants de troisième cycle de médecine générale de faire leur stage en milieu scolaire. Les syndicats ont exigé qu'ils soient placés sous la responsabilité directe des médecins de l'éducation nationale. Enfin, Mme Royal a promis davantage d'informatisation des dossiers, un nouveau texte sur les missions des infirmières scolaires et une meilleure formation pour tous les personnels.

TROIS QUESTIONS À
SÉGOLÈNE ROYAL

1 Ministre déléguée à l'enseignement scolaire, quel accueil réservez-vous au projet de MG-France, syndicat de médecins généralistes, proposant de prendre le relais de la médecine scolaire ?

Ce projet concerne plus particulièrement les troubles du comportement, les difficultés psycho-sociales des adolescents, un des problèmes les plus délicats de la santé scolaire. On constate une montée de la souffrance des jeunes, que l'école n'est pas à même de traiter, mais dont elle subit les conséquences. Le projet de MG-France présente l'avantage de s'appuyer sur un service de pointe de l'hôpital d'Evry, spécialisé dans ces questions, et de mieux articuler médecine scolaire, médecine de quartier et hospitalière. C'est une des solutions d'avenir.

2 Comment envisagez-vous le financement d'un tel système ?

La sécurité sociale des parents couvre dans la majorité des cas les frais médicaux. J'ai rencontré le président la Caisse nationale d'assurance maladie, Jean-Marie Spaeth, pour voir comment nous pourrions utiliser, pour ce projet, la nouvelle loi sur la sécurité sociale. Je vais aussi inciter les fonds sociaux collégiens et lycéens à intervenir davantage. Les adolescents, dès treize ou quatorze ans, peuvent devenir acteurs de leur santé.

3 Le projet évoqué de faire entrer des médecins libéraux dans la médecine scolaire est-il toujours d'actualité ?

Des médecins généralistes interviennent déjà à l'école grâce aux vacations. Les médecins scolaires constituent une meilleure solution dans la mesure où ils reçoivent une formation adaptée. L'idée d'un statut mixte n'a pas été retenue, car sa mise en place est très complexe. Le gouvernement poursuivra dans le budget 1999 l'effort de rattrapage déjà accompli cette année, notamment pour les infirmières. Je maintiens l'objectif, que s'était fixé Lionel Jospin, d'un médecin scolaire pour cinq mille élèves.

Propos recueillis par Béatrice Gurrey

Les psychiatres publics s'inquiètent des demandes liées à la crise sociale

LA PSYCHIATRIE publique traverse une grave crise d'identité. *Les 3es Rencontres de la psychiatrie*, organisées du 9 au 11 mars au Palais des congrès à Paris, donnent l'occasion de mesurer les craintes d'une profession qui semble avoir perdu ses repères. Le docteur Jean-Claude Pénochet, président du comité d'organisation des Rencontres, *constate « un malaise profond parmi les professionnels »*, tandis que le docteur Bernard Jolivet, membre du même comité, évoque *« un désordre organisationnel et une bureaucratie phénoménale ».*

La crise est d'abord institutionnelle. Les interrogations sur l'avenir des secteurs, *ces* 1 100 zones géographiques qui fondent depuis 1960 la prise en charge de la santé mentale en France, se doublent des craintes liées à la réforme hospitalière et aux restructurations en cours. *Il est à cet égard révélateur* que le dernier mouvement de grogne dans les hôpitaux publics, en février 1997, soit parti des centres *hospitaliers spécialisés* (CHS, ou hôpitaux psychiatriques).

STRUCTURES « HORS LES MURS »

Le problème de la maîtrise des dépenses de santé se pose en effet avec une acuité particulière en psychiatrie, où le soin est d'abord subjectif et qualitatif. *« Le champ de la santé mentale et la psychiatrie sont plus vulnérables que la médecine somatique parce que beaucoup plus difficiles à définir selon les critères objectifs et quantitatifs actuellement admis »*, nous a expliqué le professeur Edouard Zarifian, fondateur de ces Rencontres. Le critère du nombre de lits *« n'a ici aucun sens »*, souligne-t-il.

Depuis la fin des années 70, le secteur s'est progressivement ouvert, en développant les petites *structures* « *hors les murs* », l'intersectorialité, les activités en réseau avec d'autres disciplines médicales et avec le monde associatif. Mais les revendications pour obtenir plus de moyens demeurent insatisfaites. La France compte près de 12 000 psychiatres, dont 6 300 libéraux et 5 300 salariés exclusifs des hôpitaux. Une étude de la coordination médicale hospitalière *a évalué* le nombre de postes vacants dans la spécialité à 611 en 1996. Un rapport de Guy Nicolas sur la réforme de l'internat a montré *que, dans certains* départements, 8 % des postes de psychiatres hospitaliers ne sont pas *pourvus, tandis que deux tiers des* nouveaux diplômés s'installent en libéral (*Le Monde* du 16 janvier). *« Actuellement, les zones qui ont du mal à trouver des psychiatres publics sont celles des villes non universitaires, et cette situation s'aggrave au fur et à mesure qu'on va vers les zones rurales »*, explique Gérard Massé, coordinateur de la Mission nationale d'appui en santé mentale.

MÉDICAMENTS DE L'ESPRIT

Mais, au-delà des réformes *structurelles*, les soignants du psychisme font face à de nouveaux défis. La « spécificité » de la santé mentale se heurte aux évolutions de la société avec, d'une part, une diffusion spectaculaire des médicaments de l'esprit – tranquillisants, somnifères et antidépresseurs –, et, d'autre part, un afflux de nouvelles populations en souffrance du fait de leur condition sociale.

Il existe *« une énorme pression de la société pour faire entrer dans le champ de la psychiatrie tout ce qui est gênant pour elle »*, affirme le professeur Zarifian, citant *« l'hypermédicalisation de la toxicomanie, la prise en charge obligatoire des délinquants sexuels, la marginalité et l'exclusion ». « On ne peut pas tout accepter et entériner ainsi une psychiatrisation des dysfonctionnements sociaux »*, ajoute-t-il.

Pour le docteur Massé, *« il y a une mauvaise rencontre du dispositif sectoriel, qui est basé sur l'adresse du patient, alors que les sans-abri par définition n'en ont pas et relèvent de structures concentrant les problèmes sociaux »*. Une solution pourrait être que *« les équipes fonctionnent en liaison avec les centre d'hébergement et de réhabilitation sociale (CHRS), dans une sorte de sur-mesure adapté ».*

PERSISTANCE DES IDÉOLOGIES

Ce malaise dont souffre la psychiatrie publique vient aussi de l'intérieur et de la persistance des idéologies. *L'existence de cinq syn*dicats de psychiatres atteste la pérennité des guerres de chapelle. *« Ce morcellement est ridicule*, estime le professeur Zarifian. *Ils devraient au moins se réunir pour essayer de reformuler l'identité de la discipline. »*

« C'est un milieu très dévalorisé, renchérit le docteur Massé. *Le problème du diplôme infirmier* [NDLR : qui n'est plus reconnu comme diplôme d'Etat] *est typique. »* L'activité de la psychiatrie libérale augmente environ de 10 % par an, *« mais l'image demeure tout de même celle d'une médecine pour fous, d'une médecine barbare, qui ne soigne pas, qui enferme ». « La mutation qu'on n'arrive pas à faire*, dit-il, *c'est que l'usager de la psychiatrie ne soit pas un citoyen différent des autres. »*

L'absence de repères dans cette période de transition est également due au manque de volonté politique. Déjà en juillet 1997, le Conseil économique et social avait souligné *« l'impérieuse nécessité de définir aujourd'hui, parce qu'il s'agit d'une vraie priorité de santé publique, une politique de santé mentale en France. »*

Laurence Folléa

La faible prise en charge de jeunes, délinquants et déscolarisés

COMMENT faire front à la « délinquance de groupe » ? La question figure en tête des *préoccupations d'Hervé Hamon. Le président* du tribunal pour enfants de Créteil (Val-de-Marne) a avoué son désarroi face aux nouvelles formes de délinquance, et notamment *les violences collectives*, à l'occasion d'une table ronde sur le thème de « La violence à l'adolescence », organisée, mardi 10 mars, dans le cadre des IIIes Rencontres de la psychiatrie.

Le sentiment de non-responsabilité est une des caractéristiques des mineurs délinquants qui opèrent en groupe. Dans le cas d'affaires de viols collectifs, par exemple, *« les conséquences pour la victime ne sont même pas évoquées »*, raconte le magistrat, selon lequel *« personne ne se sent responsable »*, les parents des mineurs délinquants se vivant eux-mêmes *« comme victimes »*. La question de la responsabilité ne concerne pas que les jeunes : les intervenants se sont accordés à dire que les acteurs institutionnels ont eux aussi tendance à se décharger de leur responsabilité. *« Il y a des trous dans les différents dispositifs de prévention »*, a constaté Hervé Hamon. Les mineurs délinquants sont de plus en plus précoces. *Ce constat n'est pas nouveau.* Ce qui l'est, c'est le parallèle établi entre ce « rajeunissement » de la délinquance et l'absentéisme scolaire. *« Le taux de déscolarisation des dix-douze ans est extrêmement important à l'heure actuelle »*, estime le juge, qui préside l'Association des magistrats de la jeunesse et de la famille.

PRENDRE UN PEU DE DISTANCE

Le tribunal pour enfants de Créteil pratique la politique du « temps réel », afin de ne pas laisser les actes des mineurs impunis. Si la méthode est présentée comme la meilleure dans *certains tribunaux*, Hervé Hamon lui trouve des effets pervers : les juges des enfants passent plus de temps à traiter d'affaires pénales, au détriment de l'assistance éducative. *« Toutes les équipes sont saturées*, estime le magistrat, *la Protection judiciaire de la jeunesse* [PJJ] *s'occupe de plus en plus des mineurs délinquants et de moins en moins des mineurs en danger. »* A une psychiatre qui reprochait aux intervenants d'éluder la souffrance des jeunes délinquants, Patrick Alecian, lui aussi psychiatre, chargé *de mission à la direction de la* PJJ, a répondu en suggérant de prendre un peu de distance avec l'hypothèse selon laquelle les jeunes délinquants sont des victimes. *« Dans la genèse du comportement agressif, il y a d'autres éléments »*, a estimé le psychiatre.

Selon lui, plusieurs symptômes se recoupent : *les jeunes délinquants perçoivent les adultes comme des persécuteurs*, ils ont perdu confiance en ce qu'ils disent et écrivent ; ils ont commencé tôt à vivre des conduites à risques, sans que celles-ci aient été traitées ; il existe un grand contraste entre leur potentiel intellectuel et leur psychisme, qui a été détérioré peu à peu. *« Un grand nombre de délinquants (de l'ordre d'un tiers) ont un parent suivi pour maladie mentale »*, a précisé Patrick Alecian. Les différents intervenants ont d'ailleurs réfuté l'idée selon laquelle il y a « démission des parents », la plupart des familles concernées se trouvant dans le plus grand désarroi.

Marie-Pierre Subtil

Un projet de loi vise à faire disparaître les chiens d'attaque du territoire

Pitbulls et autres molosses seront interdits de vente, d'importation, et devront être stérilisés

Un projet de loi du ministère de l'agriculture, adopté mercredi 11 mars en conseil des ministres, apporte des solutions radicales aux problèmes posés par les chiens d'attaque, notamment les pitbulls. Il interdit l'achat, la cession et l'importation de ces animaux, qui devront être stérilisés. Les pouvoirs de police des maires seront renforcés. Le projet vise à terme la disparition des 20 000 à 40 000 molosses présents en France.

FAIRE DISPARAÎTRE les pitbulls, rottweillers, american staffordshires, bull-terriers, dogues argentins et autres « molossoïdes » du territoire français : l'objectif du projet de loi du ministère de l'agriculture sur les animaux dangereux et errants, qui a été adopté en conseil des ministres mercredi 11 mars et devrait être débattu au Parlement au printemps, est radical. L'acquisition, la cession à titre gratuit ou onéreux et l'importation de ces *« chiens d'attaque »*, qu'un arrêté des ministères de l'intérieur et de l'agriculture se chargera d'énumérer, sont désormais strictement interdites, et passibles de peines de six mois d'emprisonnement et de 50 000 francs d'amende.

PROPRIÉTAIRES SURVEILLÉS

Dans l'attente d'une extinction du contingent actuellement présent en France – qui risque de durer une dizaine d'années –, les propriétaires de molosses seront surveillés de très près. Ils seront légalement contraints de faire stériliser leur animal. Les mineurs ne pourront plus en détenir, ni, par exemple, les personnes condamnées pour crime ou délit inscrit au bulletin numéro 2 du casier judiciaire, sous peine de se voir punir de trois mois d'emprisonnement et de 25 000 francs d'amende. Pour les détenteurs actuels de chiens d'attaque, obligation est faite de les déclarer à la mairie de leur lieu de résidence. A cette occasion, ils devront apporter la preuve de la vaccination antirabique de l'animal, ainsi que celle d'une assurance en responsabilité civile pour les dommages causés aux tiers par les chiens, auxquels les transports en commun et lieux publics sont par ailleurs interdits. Sur la voie publique, ils devront être muselés et tenus en laisse par une personne majeure.

Cette déclaration est également imposée aux propriétaires de chiens *« de garde et de défense »*, eux aussi *« susceptibles d'être dangereux »*, de même que le port de la laisse et de la muselière dans les lieux publics et les transports en commun. Le dressage des chiens à l'attaque de l'homme n'est plus autorisé que dans le cadre d'associations agréées par l'administration ou de sociétés de gardiennage. Seuls les dresseurs titulaires d'un certificat de capacité pourront acquérir des matériels de dressage « au mordant ».

Il s'agit, explique-t-on au ministère, de faire évoluer le code rural en offrant *« une assise juridique simple, véritable et cohérente aux maires »*. Entre le nouveau code pénal, renforcé en juillet 1996, qui assimile le chien à une arme, le code rural et les règlements sanitaires départementaux, il devenait difficile de s'y retrouver (*Le Monde* du 30 novembre 1996). Un certain nombre de maires en ont fait les frais : depuis 1994 et l'exemple de Genevilliers (Hauts-de-Seine), des dizaines d'arrêtés municipaux ont été été pris, et parfois cassés par le Conseil d'Etat.

Des mesures pour les animaux domestiques

Le projet de loi de Louis Le Pensec concerne aussi la protection des animaux domestiques. Chiens et chats sont présents dans un foyer sur deux en France. Les abandons, par *« dizaines de milliers »* chaque année, posent la question de *« la nécessaire organisation des fourrières et refuges »* : les maires devront s'assurer d'un service adapté à leur échelon. Une adoption plus rapide des animaux non réclamés en refuge sera rendue possible par la suppression du délai de cinquante jours.

Puisque *« vendre un animal vivant suppose des précautions particulières »* afin que l'acquéreur soit informé des contraintes qu'il aura à assumer, seules les personnes qualifiées et déclarées en préfecture pourront exercer cette activité. La vente dans les foires, marchés et Salons non exclusivement consacrés aux animaux sera interdite. Les vendeurs par petites annonces devront être identifiables. Enfin, le code civil n'assimilera plus les animaux aux biens matériels.

L'arsenal juridique est encore complété par un renforcement des pouvoirs de police des maires en la matière. Ils pourront désormais imposer au propriétaire d'un animal présentant *« un danger pour les personnes ou les animaux domestiques »* de le tenir muselé, attaché ou enfermé. En cas de refus, ils pourront placer le chien dans un *« lieu de dépôt adapté »*. Si, à l'issue d'un délai de garde de huit jours ouvrés, le propriétaire n'apporte pas l'assurance que les mesures prescrites seront respectées, le maire pourra autoriser *« le gestionnaire du lieu de dépôt à faire procéder à l'euthanasie de l'animal »*.

A la SPA (Société protectrice des animaux), on se réjouit *« que le législateur se soit enfin penché sur le problème »*, tout en regrettant qu'il ait fallu huit années de combat, la présence de 20 000 à 40 000 molosses sur le territoire, et une accentuation dramatique des problèmes de sécurité publique, pour en arriver là. *« Il paraît bizarre d'interdire une race de chien*, relève Jacqueline Faucher, présidente de la SPA. *C'est d'ailleurs une première en France. Mais on ne pouvait plus agir différemment, tant on a laissé pourrir la situation. »*

« Certes, poursuit-elle, *je connais des propriétaires très bien, et ces animaux sont eux-mêmes des victimes : on les maltraite parfois pour les rendre agressifs. Mais il faut bien se protéger de l'usage qui en est fait par certains ! »* Dernier exemple en date, une jeune femme a été condamnée à deux mois de prison ferme, mardi 10 mars à Amiens (Somme), pour avoir lâché un rottweiller contre un policier. En août 1997, deux pitbulls étaient abattus sur décision préfectorale, dans la Seine-Saint-Denis, après avoir grièvement mordu un octogénaire.

Dans l'exposé de ses motifs, le projet de loi laisse entrevoir l'ampleur du problème posé par ces chiens apparus en France voilà une quinzaine d'années, en provenance des Etats-Unis et du Mexique, et qui font aujourd'hui l'objet d'un véritable phénomène de mode, débordant largement l'univers des banlieues.

ÉLEVAGE CLANDESTIN

La loi doit permettre de mettre fin à *« l'utilisation de l'agressivité de certains chiens aux fins d'impressionner le public et d'imposer une image de force de son propriétaire, à des fins délinquantes ou non »*. *« Phénomène touchant plus particulièrement les zones urbaines ou périurbaines*, est-il encore écrit, *l'utilisation de chiens potentiellement agressifs de type pitbull aux fins d'intimidation ou de combat entre animaux, et le manque de maîtrise de ceux-ci, accompagnée de la prolifération d'élevages clandestins, nécessitait un dispositif législatif renforcé, tant à titre préventif que répressif. »*

Les forces de l'ordre pourront-elles assurer le nouveau travail de surveillance à accomplir ? Les équipes cynophiles sont encore bien rares. Une réflexion est déjà en cours au ministère de l'intérieur sur la mise en place d'une brigade spécialisée par département. L'élevage déjà essentiellement clandestin de ces molosses, qui se revendent parfois 4 000 francs dans les cités, sera difficile à juguler. La définition du *« chien d'attaque »* se montre d'autre part délicate. Les organisateurs de combats, trafiquants, racketteurs et dealers qui utilisent ces animaux comme armes multiplient les croisements entre races pour rendre les chiens agressifs et tarés. Le ministère de l'agriculture se dit toutefois prêt à publier autant de décrets que nécessaire pour prendre en compte cette évolution constante du phénomène.

Pascale Krémer

Marchés publics d'Ile-de-France : nouvelles mises en examen

DIX MOIS APRÈS l'ouverture, le 3 juin 1997 à Paris, de l'information judiciaire sur les conditions dans lesquelles la région Ile-de-France, présidée par l'ancien ministre (RPR) Michel Giraud, a géré les marchés de rénovation des lycées de 1991 à 1995 – pour un montant de 23 milliards de francs –, les juges Armand Riberolles et Marc Brisset-Foucault s'attaquent, pour la première fois, aux entreprises. Michel Chaudru, le président de la Sicra, filiale de la Compagnie générale des eaux (CGE), ainsi que son directeur général, Jean-Pierre Boide, ont été placés en détention provisoire, vendredi 6 mars, et mis en examen pour *« abus de confiance, corruption active et trafic d'influence »*. Le secrétaire général de l'entreprise a été laissé en liberté sous contrôle judiciaire après avoir été mis en examen pour *« complicité »*.

Les deux magistrats semblent avoir découvert un système de malversations dans le cadre d'une dizaine de marchés de construction ou de rénovation de lycées. Pour les seuls marchés METP (marchés d'entreprises de travaux publics), la Sicra, souvent associée à deux autres filiales de la CGE, Sobea IDF et la Sogea, a remporté près de 1,8 milliard de contrat entre 1991 et la fin 1995. Elle a été retenue pour trois lycées parisiens ainsi pour que sept établissements de la région parisienne.

La Sicra avait déjà été citée, en 1995, par la présidente de la commission des marchés du conseil régional de l'époque, Claude-Annick Tissot, afin d'illustrer les difficultés qu'elle connaissait pour faire respecter le code des marchés publics en matière de concurrence. Dans une note adressée le 11 mars 1996 à Michel Giraud, Mme Tissot dénonçait les interventions des collaborateurs du président de la région en faveur de la société Sicra.

Une lettre manuscrite datée du 10 juillet 1995, envoyée au parquet de Paris par des élus Verts de la région à l'origine de la procédure judiciaire en cours, précisait la nature de ces interventions.

« RÉINTRODUIRE SICRA »

Son auteur, Christine Lor, membre du cabinet de M. Giraud, écrivait à Xavier de La Gorce, directeur de ce même cabinet, à propos de la candidature de la Sicra-Sogea qui devait être examinée dix jours plus tard : *« Dans la perspective de la présélection des 10 METP, il faudrait réintroduire la candidature de Sicra avant. »* *« Je pense qu'il faudrait que tu en parles à AT* [Claude Annick-Tissot] *et peut-être avant au président pour accord de principe. »* La candidature de Sicra ayant été rejetée en présélection, cette démarche s'inscrivait dans l'illégalité.

Michel Giraud avait alors soutenu que l'intervention de sa collaboratrice répondait à *« un souci parfaitement régulier d'information de sa hiérarchie et de la commission des marchés »*. Mme Tissot avait dû finalement faire appel à la commission centrale des marchés, chargée, au ministère des finances, de veiller à l'application du code des marchés publics, pour écarter définitivement la Sicra de l'appel d'offre.

Jacques Follorou

Le corps d'Yves Montand exhumé pour recherche génétique en paternité

L'expertise a été ordonnée par la cour d'appel de Paris

LE CORPS d'Yves Montand devait être exhumé, aux fins de recherche génétique en paternité, mercredi 11 mars dans la soirée, au cimetière du *Père-Lachaise* à *Paris*. L'expertise, dont la date est révélée par *Le Parisien* du 11 mars, avait été ordonnée par la cour d'appel de Paris, le 6 novembre 1997, afin de déterminer si l'ancien comédien est bien le père d'Aurore Drossard, une jeune femme qui assure être sa fille depuis des années (*Le Monde* du 8 novembre 1997).

L'exhumation du corps d'Yves Montand, décédé le 9 novembre 1991, devait se réaliser sous la direction du docteur Dominique Lecomte, de l'Institut médico-légal de Paris, qui a convoqué les deux parties. Selon *Le Parisien*, l'ouverture de la tombe où reposent Yves Montand et Simone Signoret est prévue après la fermeture du cimetière au public. La dépouille mortelle du comédien devait être ensuite transférée à l'Institut médico-légal, afin d'en prélever un échantillon ADN. Un collège de trois experts devra comparer l'empreinte génétique recueillie avec celles prélevées sur Aurore Drossard et sa mère, Anne-Gilberte. Les résultats de l'expertise devront être communiqués à la cour d'appel avant le 30 juin.

La décision des experts devrait clore l'action en recherche de paternité naturelle engagée par Aurore Drossart et sa mère, à la fin des années 80. En avril 1990, la justice avait ordonné une analyse sanguine d'Yves Montand, à laquelle l'acteur avait refusé de se soumettre. Quatre ans plus tard, le tribunal de Paris concluait, sur la foi de la ressemblance physique, qu'Aurore était bien la fille de l'ancien chanteur. Catherine Allégret, la fille adoptive de Montand, et Carole Amiel, sa dernière compagne, avait alors saisi la cour d'appel de Paris. Une nouvelle expertise, confiée au professeur Rouger, avait conclu que *« la preuve formelle de paternité ou non-paternité ne pourra être apportée que par l'étude de cellules ou de tissus prélevés chez M. Livi dit Yves Montand »*.

La cour d'appel, pour qui *« la paternité d'Yves Livi à l'égard d'Aurore Drossard ne peut pas être formellement exclue »* a donc ordonné, le 6 novembre 1997, l'exhumation du corps d'Yves Montand afin de *« procéder, si cela est encore possible (...), à* [son] *identification génétique »*. Restait le consentement propre d'Yves Montand, obligatoire dans ce genre de procédure : la cour a estimé qu'il ne pouvait *« bien évidemment plus être recherché »* et que, *« ses ayant-droits ont fait connaître qu'ils ne s'opposaient pas à une analyse génétique après exhumation (...) si elle était estimée nécessaire »*.

Cécile Prieur

Roland Dumas a subi une opération à Bordeaux

LE PRÉSIDENT du Conseil constitutionnel, Roland Dumas, a subi une intervention chirurgicale, mardi 10 mars, dans une clinique privée de Bordeaux. Cette intervention était prévue depuis le mois de décembre 1997 et n'a rien à voir avec sa mise en cause dans l'un des volets de l'affaire Elf. Selon l'Agence France-Presse, l'ancien ministre des affaires étrangères n'a pas été opéré d'une hanche, comme des informations précédentes l'avaient laissé entendre, mais la nature exacte de l'intervention n'a pas été précisée. M. Dumas est convoqué le 18 mars dans le bureau des juges parisiens Eva Joly et Laurence Vichnievsky, chargés de l'instruction sur l'affaire Elf (*Le Monde* daté 8-9 mars).

Réactions mitigées au projet de réforme de la justice

LES SYNDICATS de magistrats ont réagi en ordre dispersé à la réforme de la justice présentée à Jacques Chirac, mercredi 11 mars. Elle confère au parquet une autonomie strictement encadrée et prévoit d'appliquer une sanction disciplinaire aux magistrats qui ne respecteraient pas les directives générales de politique pénale.

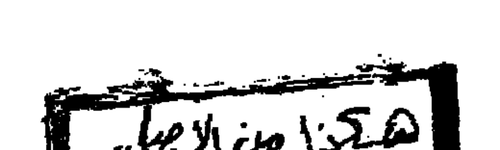
Le Syndicat de la magistrature (SM, gauche) s'est insurgé contre *« la logique de tutelle »* du projet. L'Union syndicale des magistrats (USM, modérée) estime, au contraire, qu'il a *« toujours été clair que la suppression des instructions individuelles aux procureurs aurait pour contrepartie un plus grand respect des circulaires du garde des sceaux »*. L'Association professionnelle des magistrats (APM, droite) dénonce, pour sa part, *« un projet qui prévoit la mainmise des procureurs généraux sur le parquet, avec un système de sanction disciplinaire humiliant »*.

DÉPÊCHES

■ **ASILE : la situation d'une famille algérienne réfugiée en France** depuis 1992 fait l'objet d'une forte mobilisation. Selon le Collectif de soutien aux réfugiés politiques algériens de l'Isère, la famille Benammar serait menacée de mort en Algérie et pourrait faire très rapidement l'objet d'un arrêté préfectoral de reconduite à la frontière. La préfecture dément et avance que la demande de régularisation est encore en cours d'examen.

■ **POLICE : la réforme de la préfecture de police** pourrait connaître un début de mise en œuvre au début du mois d'avril suite au rapport remis fin février à Jean-Pierre Chevènement par le préfet de police Philippe Massoni. Ce dernier propose une réorganisation des principales directions de police ainsi que des services au niveau des arrondissements.

■ **TERRORISME : 138 personnes, suspectées d'avoir appartenu à un réseau islamiste** démantelé entre 1994 et 1995 en France, ont été renvoyées devant le tribunal correctionnel de Paris par les juges d'instruction parisiens Gilbert Thiel et Jean-Louis Bruguière. 33 autres personnes, mises en examen dans le cadre de cette procédure, ont bénéficié de non-lieux. La date du procès n'a pas encore été fixée.



Me Arno Klarsfeld s'oppose à la réclusion à perpétuité

L'avocat estime « indispensable » une condamnation de l'accusé, qui a « accepté de devenir un instrument efficace » de la « haine génocidaire ». Mais la peine maximale ne lui semble pas « équitable », car elle ne « tiendrait pas compte des responsabilités historiques »

BORDEAUX
de notre envoyé spécial

Le plus jeune a succédé au doyen. Après Me Joë Nordmann, qui livra sa dernière plaidoirie d'avocat, avant Me Michel Touzet, qui pointera *« un crime d'indifférence »*, avant Me Caroline Daigueperse, qui, avec chaleur et foi, demandera aux jurés d'allier *« la morale et la justice »*, Me Arno Klarsfeld parle. Peut-on dire de ce jeune avocat qu'il plaide ? Il a devant lui un texte. Deux heures durant, il le débite au pas de charge, le lit mal, tête baissée, mèches noires dans les yeux, le ton monocorde et ennuyeux à en faire tomber les stylos des mains des jurés. Et pourtant. Il faut écouter les lignes. L'émotion de l'écorché vif est plaquée sur le papier, malgré la diction bâclée. *« Je représente Ita Junger et Jacky Junger. Elle avait sept ans, il en avait trois. »* Il faut entendre les enfants dans sa bouche, dans ses mots. Surtout les enfants. *« Des frères qui cherchent leurs sœurs, des centaines de douleurs alignées, des visages sur les photos, des noms sur les listes à la queue-leu-leu, accrochés à un père, à une mère, des noms qui sont restés assoupis dans un sommeil d'un demi-siècle. »*

Il faut écouter son texte, bien écrit. Pour dire, d'abord, la *« cruauté raciale nazie, mélange de mystique barbare et de perfection administrative »*, et son regard sur l'accusé. *« En 1981, Maurice Papon aurait pu choisir de condamner l'homme qu'il avait été. Il aurait pu faire œuvre de pédagogie pour les générations futures de fonctionnaires. Mais l'homme n'a pas changé. Il n'a pas accepté ce que les philosophes qu'il aimait citer lui murmuraient dans le creux de sa conscience. »*

« VÉLOCITÉ ADMINISTRATIVE »

Iconoclaste parmi ses confrères, Me Klarsfeld les rejoint tout d'abord pour reconnaître qu'*« il n'y a pas de volonté haineuse »* chez Maurice Papon. *« Il a eu le souci de servir ses intérêts immédiats. Il s'est toujours efforcé d'être du côté du pouvoir et des honneurs (...). Il n'est ni un antisémite farouche ni hitlérien. Il a accepté* [la délégation d'autorité] *sur le service des questions juives parce qu'il pense que l'Allemagne va gagner la guerre, qu'il a une place dans cette nouvelle Europe dirigée par les nazis, parce que c'est un poste à responsabilité. »*

Puis, sans lever le nez, sans un regard pour la cour et les jurés, l'avocat avale sa vision du dossier, *« la vélocité administrative »*, le *« duo anti-juif Papon-Garat »*, *« la chasse aux juifs pour gonfler les effectifs »*, et sa conviction : *« Tout laisse croire que Maurice Papon a délibérément fait arrêter les enfants »* dont les parents avaient été déportés en juillet 1942, pour que l'administration française n'en ait plus la charge.

Et le débit s'accélère. L'avocat pointe la jeunesse des jurés – les deux tiers n'ont pas quarante ans – par rapport aux faits qu'ils ont à juger. *« Cela peut vous donner le vertige, mais cela ne doit pas vous effrayer. Le procès Papon aurait pu et aurait dû se tenir il y a dix ans, aussitôt après le procès Barbie »*, dit-il. Mais il y eut les embûches judiciaires, les entraves politiques. *« Si cela avait été le cas, Maurice Papon, n'aurait pas été tout seul dans le box des accusés. Bousquet* [NDLR : secrétaire général à la police à Vichy], *Leguay* [son délégué en zone occupé] *et Sabatier* [préfet régional] *auraient été à ses côtés. »* Il constate : *« Maurice Papon est alors devenu le symbole de la consciente collaboration criminelle d'un Etat, engageant la France, dans une impitoyable traque aux familles juives. »*

« BRINDILLE APRÈS BRINDILLE »

Cependant, *« on ne peut s'empêcher de ressentir un certain malaise »*, avoue le fils de Beate et Serge Klarsfeld, dont il ne manque pas de louer le travail au passage. Il capte cette fois l'attention et explique : *« Maurice Papon est un homme qui ne voulait pas la mort de ces victimes, à la différence de Barbie ou Touvier. Un homme qui n'irait pas brutaliser un enfant en raison de sa religion. Un homme éduqué, policé, qui n'est pas sanguinaire. Maurice Papon, élevé dans la direction du bien et de l'intérêt général, a trahi. »* Sur cette trahison, l'avocat précise : *« On ne lui demandait pas de s'opposer, mais de ne pas participer. »*

Alors, il interroge : *« Comment se rend-on complice de crime contre l'humanité ? »* Et il donne cette réponse, au plus juste : *« En croyant que céder sur les petites choses ne prête pas à conséquence. Tout finit par s'amasser, brindille après brindille, compromis après compromis. On se retrouve à la croisée du chemin entre le bien et le mal. On accepte, on accepte. On cède à soi-même. On s'abrite derrière son absence de haine, peut-être derrière un sentiment anti-Boche. On fuit tout contact avec la réalité. On oublie l'homme qu'on a été, l'homme qu'on devrait être. On se dit spectateur alors qu'on est déjà un protagoniste. Et c'est tout naturellement qu'on accepte l'irréparable. »*

L'avocat peaufine en conséquence sa vision du crime : *« Même s'il n'est pas associé à une idéologie, même s'il n'a pas de volonté meurtrière, Maurice Papon a, en pleine connaissance de cause, accepté de devenir un instrument efficace de cette haine génocidaire. »* Il concrétise alors sa différence sur la peine qu'il souhaiterait voir prononcer, et dont on sait depuis longtemps qu'elle est cause d'une fracture au sein des parties civiles. *« Condamner Maurice Papon à perpétuité, comme le furent, il y a trois jours à Rome, deux criminels SS* [NDLR : Erich Priebke et Karl Hass], *ne tiendrait pas compte des responsabilités historiques. »*

LES PARTIES CIVILES PROTESTENT

Me Klarsfeld rappelle que l'association qu'il représente avait, pour Barbie et Touvier, réclamé la peine la plus forte. Il assure qu'elle l'aurait encore demandée, s'ils n'étaient tous deux décédés, pour Leguay et Bousquet. Mais, prévient-il maintenant : *« Demander la peine la plus forte contre Maurice Papon ne serait pas équitable. » « Maurice Papon n'a pas eu le rôle politique d'un Bousquet,* explique-t-il. *Il n'a pas eu non plus l'ampleur de la nocivité d'un Leguay, qui a porté son activité criminelle sur toute la zone occupée. Maurice Papon n'était pas Barbie, il n'était pas non plus Touvier. Maurice Papon a été Maurice Papon, un homme qui avait tout et qui a choisi d'accomplir le pire. »*

Me Klarsfeld s'adresse enfin aux jurés, à qui, selon lui, *« incombe la tâche de fixer les repères pour les générations à venir (...) afin que soit définitivement condamnée une administration toujours prête à apporter son concours aux pires ignominies, du moment qu'elles se trouvent couvertes par des instructions de leur hiérarchie »*. La condamnation est *« indispensable »*, dit-il. Mais il indique aussi aux juges sa confiance pour qu'ils condamnent Maurice Papon *« à la peine qui* [leur] *semblera équitable et qui deviendra de ce fait une peine exemplaire »*.

Deux parties civiles, Maurice-David Matisson et Eliane Dommange, quittent la salle en signe de protestation. *« Ce n'est pas à un avocat des parties civiles de demander la clémence »*, proteste cette dernière hors du prétoire. Pour Maurice-David Matisson, *« il n'y pas de crime contre l'humanité différentiel »*.

Jean-Michel Dumay
Dessin : Noëlle Herrenschmidt



INSTANTANÉ

LA DERNIÈRE PLAIDOIRIE DE ME NORDMANN

« Ma carrière d'avocat, je vous l'ai dit, s'achève. » Invité en 1945 à la table de l'accusation au procès de Nuremberg face à Goering, partie civile au procès de Klaus Barbie en 1987, puis à celui de Paul Touvier en 1994 et maintenant à Bordeaux, Me Joë Nordmann plaide pour la dernière fois.

Cet homme à la fine couronne de cheveux blancs et aux yeux clairs, souvent présenté comme le *« défenseur des grandes causes communistes »*, célèbre pour son intransigeance de fer, après-guerre, dans le procès en diffamation du dissident soviétique Victor Kravtchenko – dont une partie de l'intelligentsia française, proche du PCF, cherchait à invalider le récit paru sous le titre *J'ai choisi la liberté* –, a l'âge de l'accusé : quatre-vingt-sept ans. Dans le prétoire, il est donc le seul à avoir respiré les mêmes années que l'ancien secrétaire général de la Gironde : ce temps de l'exclusion et des lois antijuives qui le dépossédèrent de sa robe...

« Maurice Papon, par choix et par fonctions, a suivi la voie du déshonneur, dit-il. *C'est dans un système criminel qu'*[il] *s'est comporté en criminel (...). Ceux qui, comme Maurice Papon, acceptèrent de servir ce système étaient conduits à faire preuve du même mépris de l'homme et à s'abandonner au crime collectif dans une totale inhumanité personnelle. »*

L'avocat, qui en 1973 engagea la première plainte contre Paul Touvier, est d'accord avec ses confrères : Maurice Papon, *« bureaucrate du crime »*, se mit au service de Vichy *« pour des motifs de carrière et non pas idéologiques »*. *« Il savait ce dont il était chargé. »* Il précise : *« Ce n'est pas une pression irrésistible des Allemands, mais la soumission de Vichy à l'Allemagne national-socialiste et la soumission de Papon à Vichy qui fondent son comportement et celui de l'équipe préfectorale de Bordeaux. »* Autrement dit, pour le doyen des parties civiles : *« Les crimes commis par Papon contre les juifs de Bordeaux s'insèrent dans le crime global de trahison de l'intérêt national imputable au régime de Vichy. »*

Puis, en fin de plaidoirie, le conseil de la Fédération nationale des internés et résistants patriotes (Fndirp) fait cette observation : *« En écoutant certains témoins de moralité, je me suis demandé si des résistants contre la collaboration avec l'ennemi n'avaient pas gardé quelque nostalgie d'un aspect du régime de Vichy (...). L'aversion pour la démocratie – le gouvernement du peuple par le peuple et pour le peuple. On constate une tendance à la résurgence de l'esprit de Vichy (...). »*

J.-M. Dy

L'AVENIR DES RÉGIONS

CORSE

Une « économie identitaire » à la base d'un nouveau contrat social

Histoire mouvementée, isolement insulaire, brouillage identitaire, carences de l'Etat, choc de la modernité... tout s'est conjugué pour que l'île s'enfonce dans ses dérives. L'issue réside dans une logique de développement qui soit d'abord le fruit d'une volonté collective

AJACCIO
de notre envoyé spécial

Comment en sortir ? L'assassinat du préfet Erignac a rouvert en Corse une plaie qui, de toute façon, saignait toujours. Comment, en effet, sortir du faisceau de contradictions, aujourd'hui exacerbées, qui enserre l'île et ses habitants ? *Fiers et quémandeurs*, accueillants et souvent hostiles à l'étranger, solidaires dans le malheur et prompts à se diviser dans l'action, baignés de références religieuses et ancrés dans la violence et le goût des armes : les Corses se savent pétris de ces contradictions, produit de leur histoire mouvementée et de la dualité fondamentale d'une île où *« coexistent (...) les attitudes profondes de notre corsitude (qui nous viennent de la Méditerranée) avec les valeurs qui nous viennent d'une francité, vieille de plus de deux cents ans »*, (François Mercury, vice-président du Conseil économique et social de Corse (CESC), *in Économie identitaire*, par Dominique Taddei et Florence Antomarchi, éditions Albiana 1997).

Cette communauté, au surplus, a pris de plein fouet le choc de la modernité : *« En deux générations*, rappelle Dominique Taddei, ancien député PS du Vaucluse qui a renoué avec ses racines corses, *un peuple de montagnards est devenu un peuple de banlieusards (...) Et ce (...) déséquilibre (...) entraîne de terribles carences relationnelles au sein d'un peuple dont l'esprit communautaire était aux antipodes de ces isolements » (Economie identitaire, op. cit.).*

Tout, y compris les décennies de carences de l'Etat, semble ainsi s'être conjugué pour que l'île s'enfonce dans ses dérives. Depuis plusieurs années, celles-ci sont identifiées, dénoncées, même si le *qualificatif de « mafieux » a été* utilisé sans discernement. Mais l'assassinat du 6 février a peut-être été l'acte de trop. Ce drame apportera-t-il à la Corse l'impulsion qui manquait, pour que, enfin, une issue se dégage ?

Un mouvement, en tout cas, semble aujourd'hui s'amorcer, *dans les profondeurs de la société* comme parmi ses élus. Si Jean Baggioni (RPR), président sortant du conseil exécutif et donc premier gestionnaire de l'île, veut toujours mettre en tête de ses priorités le développement économique, la plupart des acteurs jugent désormais que l'urgence absolue est à un sursaut moral, sociétal, politique.

Ainsi José Rossi, député (UDF-DL) et président du conseil général de Corse-du-Sud, admet-il que le devoir des responsables est de *« mettre l'opinion en tension, pour retrouver le sens moral »* ; pour aboutir à *« la paix de la justice, qui est une dynamique »*, complète Toni Casalonga, qui vient de se démettre de la présidence du Conseil économique et social pour être candidat sur la liste de l'Union pour le peuple corse (UPC, autonomiste).

La *« paix de la justice »* : la plus nécessaire et la plus difficile. Si la *Corse n'est pas une sorte de trou* noir, où des milliards s'évaporeraient sans laisser de traces, elle est le théâtre de multiples irrégularités, complaisances, contournements de la loi au quotidien, souvent « minables », qui permettent ici à un agriculteur de payer son 4 × 4 et là à un entrepreneur endetté de ne pas rembourser.

Ajoutées aux meurtres impunis, aux détournements de fonds à plus grande échelle, ces pratiques créent un climat délétère dans cette île, *« minée par la violence »*, selon l'expression de Simon Renucci, quatrième de liste de la gauche unie pour les élections territoriales : les manifestants d'Ajaccio ou de Bastia, après la mort du préfet, criaient aussi *« assez »* à ces combines. Dominique Bianchi, président pendant six ans du groupe MPA à l'Assemblée de Corse, aujourd'hui *« en retrait total du militantisme, mais toujours très fier d'être un nationaliste corse »*, admet que le nationalisme *« a ajouté sa mauvaise pierre à cette espèce de déliquescence morale »*.

Dans un tel contexte, le défi du développement, qui semblait, il y a encore quelques années, relever de la quadrature du cercle, paraît devenu presque secondaire. À *force de se plaindre, de tempêter* contre son abandon par les pouvoirs publics, la Corse a obtenu de Paris et de Bruxelles les moyens financiers qui lui manquaient. Son économie souffre moins aujourd'hui d'un retard de développement que de sa fragilité et de ses déséquilibres : tourisme trop concentré dans le temps et dans l'espace, dépendance à l'égard des transports, industrie inexistante, tertiaire public hypertrophié, marché intérieur trop étroit, chômage en hausse, notamment chez les jeunes...

Une partie de ces handicaps ne sont d'ailleurs pas propres à la Corse, mais spécifiques de l'insularité, dont l'Europe reconnaît, depuis le traité d'Amsterdam d'octobre 1997, qu'elle justifie un traitement particulier.

De même, les grands débats des années 70 sur le tourisme n'ont plus vraiment lieu d'être : tout le monde ou presque lie maintenant le décollage économique à l'essor d'un tourisme respectueux de l'île et de ses habitants. *« Le tourisme est actuellement le meilleur levier pour soulever la société corse,* résume Toni Casalonga, *mais il faut savoir quel est le meilleur point d'appui : aujourd'hui, c'est la nature et la culture. »* L'agriculture de qualité (charcuterie, vins...) trouve donc sa place dans ce schéma. Quant à l'implantation d'activités de hautes technologies, qui échappent en partie au handicap de l'insularité, elle donnerait une tout autre image de la Corse. Jean Baggioni, enfin, inscrit ce développement dans le cadre de la *« méditerranéité »* de la Corse, *« passerelle »* entre plusieurs pays et deux continents.

Toutes ces idées forment le concept d'une *« économie identitaire »*, évoqué aujourd'hui un peu *partout et qui, là encore, se re*trouve dans les réflexions européennes sur les régions insulaires. Le terme figure même dans le programme de la liste conduite par Emile Zuccarelli (PRG), longtemps allergique à toute référence de ce type. Dans sa version la plus élaborée, celle qui ressort des travaux du Conseil économique et social, l'économie identitaire ne se veut pas synonyme de fermeture et de repliement sur soi, mais d'ouverture et de dynamisme : *« Les 100 000 actifs de Corse, c'est une entreprise à l'échelle mondiale. Alors, raisonnons entreprise ! »*, soutient Toni Casalonga.

Certes, la mentalité pré-industrielle de la Corse ancienne n'a pas disparu et il faudrait, selon la formule cruelle d'un économiste, que bien des opérateurs dépassent le stade d'une *« stratégie de cueillette »* – qu'il s'agisse des produits ou... des subventions. Certains pensent même qu'un effort financier ponctuel de l'Etat est nécessaire pour assurer le socle du développement.

Mais la denrée la plus rare reste encore la volonté collective, dans une île qui est depuis toujours le théâtre d'une sorte de jeu de massacre permanent : toute tête qui dépasse, menaçant le pouvoir des autres, doit être renfoncée dans le rang. *« La Corse,* rappelle un dirigeant nationaliste, *n'a jamais connu, depuis vingt ans, de développement économique volontaire : elle a toujours subi des logiques de développement importé. »* D'où l'impératif d'un nouveau contrat, social et éthique, qui réconcilierait la Corse avec elle-même, lui permettrait de prendre en main son destin.

Car toute perspective de sortir de l'ornière semble illusoire, tant qu'un consensus n'est pas retrouvé, dans un pays où ceux qui se sentent exclus recourent plus facilement qu'ailleurs à la violence. *C'est ainsi que le développement* maîtrisé du tourisme ne peut être que la conséquence d'un choix stratégique d'aménagement, rappelle José Rossi, en ajoutant : *« À condition que ce choix soit accepté... »*

C'est pourquoi, en schématisant à peine, la seule réponse à la fascination du repli sur la face noire de l'identité corse est sans doute la refondation d'une société enfin tournée vers le grand large. Il faudrait, pour reconstruire cette espérance, que l'Etat montre ouverture, obstination et volonté ; que le continent fasse preuve d'un peu plus de tolérance ; que, dans l'île, certains renoncent à leurs privilèges et à leur omnipotence ; et que d'autres en finissent avec leurs rêves en lambeaux.

Jean-Louis Andreani

> La denrée la plus rare reste encore la volonté collective, dans une île qui est depuis toujours le théâtre d'une sorte de jeu de massacre permanent : toute tête qui dépasse, menaçant le pouvoir des autres, doit être renfoncée dans le rang

Prochaine étape
CHAMPAGNE-ARDENNE

TROIS QUESTIONS À

Michel Vergé-Franceschi

1 Combien d'invasions la Corse a-t-elle subies ?

En 2 500 ans, vingt peuples y ont débarqué : Phocéens (– 565), Etrusques (– 540), Carthaginois (– 270), Romains (– 259), Vandales (455), Byzantins (534), Goths (549), Sarrasins (704), Lombards (725), Pisans (1015), Génois (1195), Aragonais (1297), Génois (1358) et Aragonais (1420) à nouveau, Milanais (1468), Franco-Ottomans (1553), Français (1768), Anglais (1794), Allemands et Italiens enfin. Envahir ne signifie pas s'installer. Seuls les Romains sont restés sept siècles, et les Génois, quatre. S'installer ne signifie pas occuper, seul le littoral l'a été. L'intérieur montagneux a toujours *« résisté »*, d'où cette phrase de désespoir de Sir Elliot, vice-roi de Corse (1794) : *« Ungouvernable rock »*.

2 Quelles ont été les périodes d'indépendance de la Corse ?

Juridiquement, aucune. Le 14 juillet 1755, Pascal Paoli a proclamé la Constitution de la Corse ; mais Gênes n'a pas reconnu cette indépendance de fait, et la France, pas davantage (1768). Cela dit, la Corse est le premier pays au monde à avoir posé, dès 1729, le principe du *« droit des peuples à disposer d'eux-mêmes »*, d'où l'admiration des « Lumières », de Voltaire et de Rousseau. Là réside tout le malentendu : lorsque la France envahit la Corse (1768), Paoli s'oppose à Louis XV et Choiseul ; lorsque la France parle de « liberté » (1789), Paoli dîne avec Robespierre et La Fayette. Mais les Corses ne comprennent pas : les *Insurgents* américains (1778-1783), aidés par La Fayette, sont les *« héros »* de la guerre d'Amérique, et eux sont perçus comme des *« rebelles »*, alors qu'ils se considèrent comme des *« nationaux »*.

3 L'économie corse a-t-elle connu un âge d'or ?

Oui. Nos ancêtres ont vécu dans l'île pendant plus de sept cents ans en ignorant l'assistanat comme le rackett. Ils consommaient leurs produits : blé, huile d'olive, lait de brebis, fromages, vins muscats, charcuterie, noix, figues, cédrats. Leurs contemporains attribuaient leur longévité au miel, aux châtaignes qui les préservaient des famines, à la mer qui les isolait des pestes continentales. Longtemps, les Corses eurent tout pour être heureux : soleil, culture, pêche, gibier, mines de cuivre et d'antimoine. Cet âge d'or a disparu avec la saignée de 1914-1918. Depuis, la Corse partage les difficultés de toutes les zones de montagnes, accrues par l'insularité.

★ **MICHEL VERGÉ-FRANCESCHI** *est historien, auteur d'*Histoire de Corse *(éditions du Félin, 1996).*

Les Bouches de Bonifacio devraient sourire à l'île

AJACCIO
de notre correspondant

La création du parc marin international « Bouches de Bonifacio - Archipel de La Maddalena », décidée en 1993 dans le cadre de la réunion dite de voisinage entre la France et l'Italie, en 1992 au Val d'Aoste, est entrée dans *une phase active. Le financement est prévu* dans le cadre du budget du programme européen Intereg relatif à la coopération frontalière entre la Corse-du-Sud et la province sarde de Sassari. Les études de faisabilité sont achevées et, pour la France, la maîtrise d'ouvrage est confiée à l'Office de l'environnement de la Corse, qui a désigné Denis Bredin, docteur ès sciences (écologie), comme chef de projet.

Le décret devrait être signé d'ici à la fin de 1998, mais le texte sera préalablement soumis aux collectivités territoriales, notamment aux communes concernées : Porto-Vecchio, Bonifacio, Figari, Pianotoli, Monacia. Un comité de gestion mixte franco-italien sera ensuite installé, chacune des régions étant appelée à assurer la gestion dans le cadre de la législation propre à la France et à l'Italie. Il s'agit là d'une première internationale qui implique la mise en commun des moyens juridiques de chacun des deux pays.

Limité, côté français, par les îlots des Moines à l'ouest et les îles Cerbicales à l'est, soit 175 kilomètres de rivage, et, côté italien, *par le littoral nord de la Sardaigne, du Capo* Teste à la Costa Smeralda, le parc marin intéressera environ 140 000 hectares, dont 10 000 classés en zone de protection. Trois mille hectares de cette zone, moitié en Corse, moitié en Sardaigne, feront l'objet d'une sauvegarde renforcée, puisqu'il s'agira d'une *« zone marine sans prélèvements »* dans laquelle seront interdites pêche et chasse sous-marine.

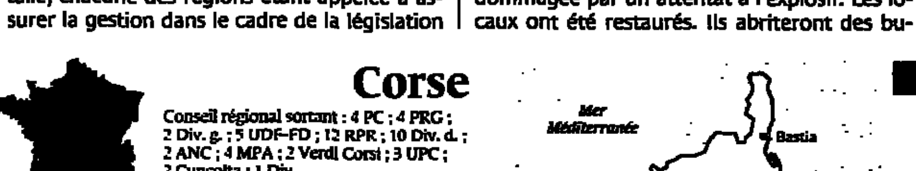
RÉSEAU DE SENTIERS

Le programme opérationnel est arrêté dans ses grandes lignes ; il comporte, entre autres, un réseau de sentiers et une base de bord de mer installée sur le rivage de la magnifique baie de Rondinara, dans une villa naguère endommagée par un attentat à l'explosif. Les locaux ont été restaurés. Ils abriteront des bureaux, des ateliers pour la plongée et des laboratoires.

L'Office de l'environnement de la Corse, présidé par Paul Giacobbi depuis sa création en 1992, nourrit l'ambition de faire d'une partie de la caserne Montlaur, à Bonifacio – dont on a beaucoup parlé à propos de l'assassinat *du préfet Claude Erignac –, le grand centre* d'accueil des visiteurs du parc international. Encore faut-il que l'Etat la cède pour le franc symbolique, le comité de gestion étant alors susceptible d'assurer le financement de sa remise en état.

La création du parc marin – qui fait l'objet dans les communes concernées d'une consultation populaire informelle dont les résultats sont largement favorables – n'est pas isolée. La réserve naturelle de Scandola, de Calvi au golfe de Porto, soit 100 000 hectares dans la limite de 12 milles marins, va en effet être transformée en Parc national marin sur les cent kilomètres de sa côte. Le décret de création est lui aussi en cours d'élaboration.

Paul Silvani



Corse

Conseil régional sortant : 4 PC ; 4 PRG ; 2 Div. g. ; 5 UDF-FD ; 12 RPR ; 10 Div. d. ; 2 ANC ; 4 MPA ; 2 Verdi Corsi ; 3 UPC ; 2 Cuncolta ; 1 Div.
Président : Jean-Paul de Rocca-Serra, RPR.

La population

1995 (en millions d'habitants)	0,260	
PART DANS LA POPULATION MÉTROPOLITAINE	0,4 %	
TAUX D'ÉVOL. ANNUEL MOYEN (1990-1994)	+ 0,83 %	
DENSITÉ 1995	30 hab./km²	*(106,2 hab./km²)**
PART DES - 25 ANS	29,8 %	*(33,3 %)**
PART DES + 60 ANS	23,0 %	*(21,3 %)**
PROJECTIONS DE POPULATION EN 2010 (en millions d'habitants)	0,286	

URBANISATION (évol. 1982-1990) : superficie urbaine +16,5 %, population +12,5 %

La richesse régionale

AGRICULTURE, PÊCHE	2,0
BÂTIMENT, GÉNIE CIVIL ET AGRICOLE	11,4
SERVICES : NON MARCHANDS	21,7
INDUSTRIE	11,0
SERVICES MARCHANDS ET COMMERCE	53,8

VALEUR AJOUTÉE BRUTE : 20,5 milliards de francs, 0,3 % du total national

Les indicateurs économiques et fiscaux

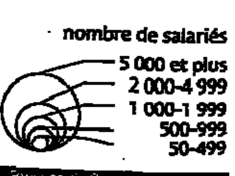
BUDGET RÉGIONAL 1997	2 179 millions de francs (13e rang)
BUDGET RÉGIONAL/HAB.	8 397 francs (1er rang)
REVENU DISPONIBLE BRUT/HAB 1992	78 400 francs *(81 118)**
PIB 1992	21,2 milliards de francs
Part dans le PIB national	0,3 %
Part d'IMPÔT DE SOLIDARITÉ SUR LA FORTUNE prélevé par rapport au total France 1995	0,1 %

Les 20 premières entreprises

Au 31 déc. 1996

1 - Cie Corse Méditerranée
2 - PACAM 2 Géant
3 - Hypermarché Continent
4 - SNC Hyper Rocade 2 Géant Casino
5 - SNC Vendasi
6 - Air Frce Europe
7 - Corse Composites Aéronaut.
8 - Lion de Toga 2
9 - Air Frce Europe
10 - Sté Nat. de programmes France 3
11 - Bastia Discount-Hyper U
12 - Poretta 2- Géant
13 - SARL Santa Devota - Hyper Champion
14 - La Méditerranéenne des Eaux
15 - Centre de Vacances Loisirs Repos
16 - Monoprix SA
17 - Centre Réadaptation Fonctionnelle
18 - Forconi Jean-Hyper U
19 - SARL Acofra-Super U
20 - Cie des Eaux et Ozone

INDUSTRIE
TRANSPORTS
SERVICES



L'environnement

INSTALLATIONS INDUSTRIELLES À RISQUES 1994 (soumises à autorisation)	112
Total France	64 604
DÉCHETS INDUSTRIELS 1990 (en % du total France)	N.C.
DÉCHETS MÉNAGERS 1993 (en % du total France)	0,2 %
NOMBRE DE SITES POLLUÉS 1994	1

L'occupation des sols

SUPERFICIE DE LA RÉGION 8 716,4 km²

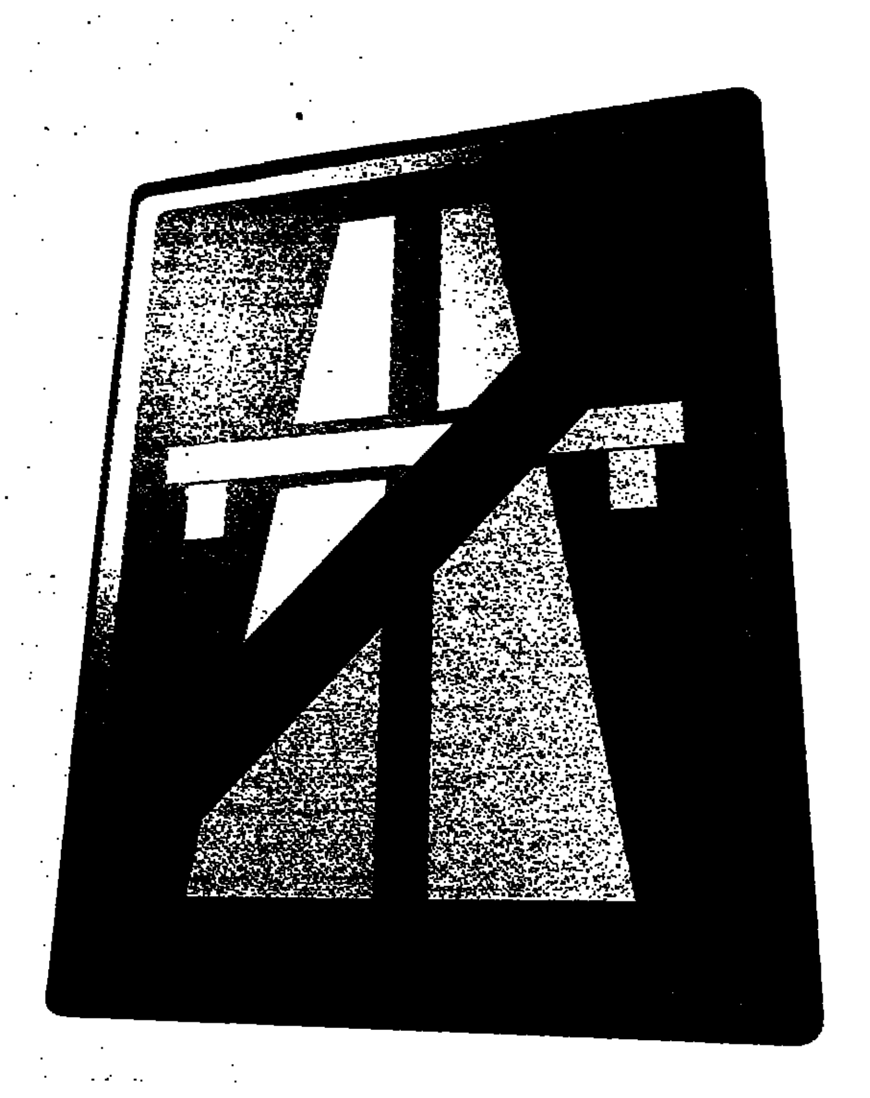
Le chômage

CHÔMAGE en % de la pop. active sept. 1997 (BIT)

BÉNÉFICIAIRES DU RMI en janv. 1996 : 7 500

* Les chiffres en italique correspondent à la moyenne de la France

(Publicité)



ATTENTION, FIN D'AUTOROUTES

9 projets arrêtés en 12 mois	
A103	Noisy-le-Grand - Rosny-sous-Bois - 20 km
A28	Rouen - Alençon - 125 km
A400	Annemasse - Thonon-les-Bains - 40 km
A45	Lyon - Saint-Etienne - 50 km
A51	Grenoble - Sisteron - 90 km
A58	Grasse - Mandelieu - La Turbie - 100 km
A63	Bordeaux - Bayonne - 90 km
A65	Langon - Pau - 140 km
A86	Rueil-Malmaison - Versailles - 10 km

S'agit-il d'une décision politique ?

Depuis un an, des projets de construction d'autoroutes sont stoppés les uns après les autres. Nous en sommes à neuf arrêts. Pourtant, ces projets avaient fait l'objet de décisions officielles puisqu'inscrits au schéma directeur autoroutier.
Pourtant, le gouvernement n'a pas annoncé son choix de remettre en cause la politique autoroutière française.
Simplement, ici on s'arrête pour des impératifs juridiques, là on décide de prolonger (indéfiniment ?) les procédures. Partout se trouvent des raisons de priver la France et l'Europe des infrastructures indispensables à la circulation des hommes, aux échanges des marchandises et à la croissance.

Qu'est-ce qui justifie ce gaspillage ?

Mis bout à bout, ces refus de construire représentent 665 kilomètres d'autoroutes, la poursuite et l'accentuation de millions d'heures d'embouteillages, 2 milliards de francs d'études et de travaux engloutis. Lorsque l'on traduit ce gaspillage en chômeurs supplémentaires, l'addition devient rapidement cruelle : ce sont 29 000 emplois chaque année pendant 6 ans qui vont disparaître.

Allons-nous vers la fin du programme autoroutier ?

Les entreprises de Travaux Publics et leurs 230 000 collaborateurs s'alarment de ce coup de frein à la construction. Elles ne peuvent pas croire qu'un gouvernement qui donne la priorité à l'emploi, encourage des décisions aussi stériles. Elles demandent la poursuite immédiate du programme autoroutier au rythme antérieurement décidé.

Les 6 000 entreprises de Travaux Publics demandent la poursuite du programme autoroutier au rythme prévu

DISPARITIONS

Leonie Rysanek

La splendeur d'une voix admirablement timbrée

LA SOPRANO autrichienne Leonie Rysanek est morte samedi 7 mars, à Vienne. Elle était âgée de soixante et onze ans.

Née le 14 novembre 1926 à Vienne, d'ascendance tchèque, Leonie Rysanek était la cinquième d'une famille de six enfants. Son *père était marbrier funéraire* ; sa sœur et elle vendaient des fleurs pour gagner un peu d'argent. C'est en assistant à une représentation de *Fidelio*, de Beethoven, alors qu'elle n'était âgée que de huit ans, qu'elle eut la vocation. Mais elle voulait être actrice plus que chanteuse d'opéra. En attendant, Rysanek passa les années de guerre dans une usine d'armement, où elle fabriqua des munitions.

La fin de la guerre venue, elle étudia sérieusement le chant et, l'année de son entrée à l'Académie de musique de Vienne, elle fit ses débuts à l'Opéra dans le rôle d'Agathe du *Freischutz*, de Weber. Rysanek chanta vite sur les scènes des Opéras de Sarrebruck et de Stuttgart. En 1951, elle faisait une entrée royale au Festival de Bayreuth, qui rouvrait ses portes : elle chantait Sieglinde dans la *Tétralogie* de Wagner. La carrière de Leonie Rysanek ne devait être ensuite qu'une série de triomphes qu'elle obtint dans quelques-uns des plus beaux rôles du répertoire lyrique. Elle leur apportait la splendeur d'une voix admirablement timbrée, puissante mais capable des plus subtiles inflexions, de la passion le plus violente comme de la grâce le plus ineffable. Leonie Rysanek, qui chanta à la perfection pendant près de cinquante ans – *preuve qu'elle était en possession* d'une technique superlative –, était une actrice tout aussi remarquable, qui savait rendre crédible chacune de ses incarnations scéniques.

Admirée pour ses rôles wagnériens et straussiens – Sieglinde, Ortrud, Kundry, Senta, Elsa, Elisabeth ; Elektra, Clytemnestre, Hérodiade, la Maréchale, Ariane, Salomé, l'Impératrice de *La Femme sans ombre* –, alternant les emplois de soprano et de mezzo, Rysanek fut aussi une Desdémone inapprochable dans *Otello*, de Verdi, une Tosca fascinante, une Comtesse de *La Dame de pique* de Tchaïkovski plus russe que russe, une Aïda, une Lady Macbeth vénérées. Les Opéras et les Festivals de Munich, Vienne, Londres, San Francisco, New York, Salzbourg, Aix-en-Provence, Marseille jalonnèrent de triomphes la carrière de cette artiste qui faisait l'unanimité du public, de ses collègues, des chefs et de la critique : en 1957, elle devait recevoir la plus longue ovation qu'un chanteur ait jamais reçue à San Francisco, et, pour ses adieux à la scène, le public de Salzbourg l'ovationna debout pendant une demi-heure, en août 1996 – huit mois plus tôt, New York lui avait rendu le même hommage. Parmi les chefs qui devaient se l'attacher, citons Herbert von Karajan et Karl Böhm.

Habituée des grandes scènes internationales, Leonie Rysanek avait le plus grand respect pour le public marseillais. *« Je chante à Marseille, car son public est le meilleur connaisseur de la voix. Le jour où je serai sifflée là-bas, je n'aurai plus qu'à me retirer »*, devait-elle un jour déclarer. Marseille ne la siffla jamais. Leonie Rysanek ne fut jamais une star et son nom n'est jamais sorti du cercle des amateurs de musique ; elle n'avait rien d'une diva et sa vie rien d'un feuilleton. Elle était une artiste, parfaitement consciente de son talent et de ses possibilités, une femme simple et sans histoires, une musicienne exceptionnelle qui aura laissé moins de disques qu'on aurait pu le souhaiter, mais tous exemplaires.

Alain Lompech

Le Père André Sibomana

Un « juste » dans le génocide rwandais

ANDRÉ SIBOMANA, prêtre rwandais et militant des droits de l'homme, lauréat du prix Reporters sans frontières-Fondation de France (1994), est mort, lundi 9 mars, à Kigali (Rwanda), des suites d'une hyperallergie, à l'âge de quarante-trois ans.

S'il avait survécu aux massacres du printemps 1994 dans son pays, André Sibomana ne s'était jamais rétabli de la tragédie du Rwanda. Ancien directeur de *Kinyamateka*, le plus influent journal catholique, cofondateur, en 1991, de la principale association de défense des droits de l'homme (ADL), la mort lui était familière. Son proche collaborateur, un prêtre croate, a été assassiné le 31 janvier. Il n'en appréciait que plus le prix de la vie. Depuis quatre ans, il était obsédé par la recherche de la vérité, par la question de la participation de chrétiens au génocide, par un triple devoir de mémoire, de justice et de réconciliation.

C'est à Jérusalem, après une visite au mémorial de Yad Vashem, qu'André Sibomana entamait un livre d'entretiens qui vient de sortir en France sous le titre *Gardons espoir pour le Rwanda* (entretiens avec Laure Guilbert et Hervé Deguine, préface de Noël Copin, chez Desclée de Brouwer). Hanté par le rapport entre la Shoah et la tragédie de son pays, il écrit : *« L'incroyable horreur du crime de génocide, c'est qu'on ne vous reproche rien d'autre que d'être né. »* Il exprime son horreur pour les hommes qui tuent *« avec jubilation »* et témoigne : *« Ils n'écrasaient plus des crânes avec la crosse de leur fusil : ils piétinaient la vermine. Tuer un homme est un crime ; éliminer la vermine, une vertu ménagère. »*

CAMPAGNE DE DÉNIGREMENT

André Sibomana était né en 1954 à Gitarama, dans le sud du pays. C'est à l'Institut de la communication de la faculté catholique de Lyon qu'il apprend son métier de journaliste. A son retour, en 1988, il est nommé par l'épiscopat à la tête de *Kinyamateka*, fondé en 1933 par les Pères blancs. Il deviendra le « père » d'une génération de journalistes, dont beaucoup périront lors du génocide. Hutu, il dénonce les excès du régime Habyarimana, dont l'assassinat, le 6 avril 1994, devait déclencher les massacres.

Réfugié dans la région de Gitarama, il veut dépasser la haine interethnique et, dira-t-il, *« traiter chaque homme pour un homme »*. Il sauve des Tutsis et s'attire la violence des Hutus extrémistes. Certains de ses proches, trois évêques, des dizaines de prêtres et de religieux sont tués. André Sibomana refusera toujours de quitter son pays et, en juin 1994, il est nommé par le Vatican administrateur apostolique de l'évêché de Kabgayi.

Grâce à Caritas et Reporters sans frontières, son journal renaît en décembre 1994. André Sibomana y dénonce les abus du nouveau pouvoir du FPR (Front patriotique rwandais), les lenteurs de la justice, les violences des forces de l'ordre. Si sa notoriété internationale le protège d'une arrestation, une campagne de dénigrement se développe contre lui. L'ironie du sort veut qu'elle soit animée par des catholiques, ceux du groupe français contestataire Golias, abusés dans leur dessein d'accabler l'Eglise par African Rights, dissidence de l'organisation humanitaire Human Rights Watch. Jamais Golias ne sera en mesure de prouver ses odieuses accusations de participation au génocide portées contre le Père Sibomana. Son enquête se révèle un tissu de mensonges.

Malgré le climat de règlements de comptes à Kigali, André Sibomana ne fera jamais l'objet d'une seule inculpation et sera lavé de tout soupçon après une enquête et un rapport de Reporters sans frontières, intitulé « La Désinformation au Rwanda. Enquête sur le cas Sibomana ». Le harcèlement n'en continue pas moins. En 1996, comme nouvel évêque de Kabgayi, le Vatican lui préfère un Tutsi sans envergure. *Puis il est éloigné de la direction de son journal.*

Henri Tincq

■ *HÉLÈNE ADHÉMAR*, ancien conservateur en chef au Musée du Louvre, est morte samedi 7 mars à l'âge de quatre-vingt-sept ans. Née le 29 novembre 1910 à Aseramme (Belgique), devenue française à sa majorité, Hélène Devallée avait épousé, en 1939, Jean Adhémar, conservateur en chef du cabinet des estampes de la Bibliothèque nationale. Licenciée en droit et diplômée de l'Ecole du Louvre, elle était entrée au département des peintures du Musée du Louvre en 1936 et avait participé, en 1939, à l'évacuation vers la province des collections du musée. Après la guerre, elle devait être chargée de leur réinstallation. Nommée conservateur en chef des galeries du Jeu de paume et de l'Orangerie en 1960, elle allait y organiser de nombreuses expositions-phares autour de l'impressionnisme et du post-impressionnisme : Vuillard en 1968, Van Gogh en 1971, Centenaire de l'impressionnisme en 1974, Cézanne en 1977. Elle avait aussi proposé, en 1966, « Dans la lumière de Vermeer ». Hélène Adhémar avait établi, avec Charles Sterling, le catalogue des peintures de l'école française des XIVe, XVe et XVIe siècles. On lui doit aussi un ouvrage reconnu sur Watteau.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Ayse et Michel
CELASUN-RIVIÈRE
et leur fille
Selen
sont heureux d'annoncer la naissance de

Eren,

le 16 février 1998, à Clamart.

12, avenue Benoit-Levy,
94160 Saint-Mandé.

Fabienne PAULY
et
Jérôme BUREAU
partagent avec
Alice et Lea
le bonheur d'annoncer la naissance, le 7 mars, de

Jeanne.

102, avenue Denfert-Rochereau,
75014 Paris.

Hélène et Christophe LABORDE
sont heureux d'annoncer la naissance de la petite sœur de
Madeleine,

Louise,

le 7 mars 1998, à Rabat (Maroc).

Christiane et Michel CARTRY
sont heureux d'annoncer la naissance de leur petite-fille,

Juliette LAGNIER,

le 19 février 1998,
chez
Mathilde et Christian.

Salomé

est née le 5 mars,
par une journée de grand soleil.
Comme un immense bonheur.

Marie-Laure
PHÉLIPPEAU-GUERRINI,
Nicolas GUERRINI,

3, rue du Bois-des-Roches,
78117 Châteaufort.

Alexis, Arnaud, Charlotte,
et leurs parents respectifs,
Laurence et Erick LAJARGE,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Thomas,

le 8 mars 1998.

Fondation d'Aligre,
19 *bis*, rue de Josaphat,
28300 Lèves.

Anniversaires de naissance

– Marseille.

Bon anniversaire,

Héloïse.

Nous t'aimons.

Mariages

Mme Michèle MEDURIO
est heureuse de faire part du mariage de sa fille,

Fabienne
avec
Bernard FARYS,

le 28 février 1998, à Montélimar.

Décès

– Le directeur des Musées de France, président de la Réunion des Musées nationaux,
Le président-directeur du Musée du Louvre,
Le directeur du Musée national de l'Orangerie des Tuileries,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Hélène ADHÉMAR,
née DEVALLÉE,
conservateur en chef honoraire
des Musées nationaux,

survenu le samedi 7 mars 1998, dans sa quatre-vingt-huitième année,

et s'associent à la douleur de sa famille.

(Lire ci-dessus.)

– Pour tous ceux qui l'ont connue, qui se souviennent et qui l'ont aimée.
Nous annonçons le départ, dans sa quatre-vingt-troisième année, de

Mme Edith ARDAGH,

survenu le 9 mars 1998.

Une bénédiction aura lieu le vendredi 13 mars, à 10 heures, à Saint-Romain-en-Viennois, suivi de l'inhumation au cimetière.

– François et Sylvaine Bertonazzi,
Giordano et Odette Bertonazzi,
Annie Fuster,
Christiane Demenay,
Les familles Bertonazzi, Jouan,
ont la douleur de faire part du décès de

Fernand BERTONAZZI,
ESSEC 55,
ancien directeur adjoint
de la Société d'agences et diffusion (SAD),

survenu à Paris, le 3 mars 1998, dans sa soixante-cinquième année.

Les obsèques auront lieu le jeudi 12 mars, à 10 h 30, en l'église Saint-Médard d'Epinay-sur-Seine.

5, avenue Léon-Heuzey,
75016 Paris.

– M. Marcel Vidal, sénateur et maire de Clermont-L'Hérault,
MMmes et MM. les administrateurs de l'Office culturel clermontais,
ont la tristesse d'annoncer la disparition de

M. Robin BAILEY,
directeur de l'Office culturel clermontais.

Les obsèques auront lieu dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Ses enfants, petits-enfants
et arrière-petits-enfants
ont la douleur de faire part du décès de

Norbert CHAUVET,
ancien instituteur public,

survenu le 9 mars 1998.

Les obsèques civiles auront lieu le 12 mars, à 15 heures, au cimetière de Gien (Loiret).

10, rue Poinsot,
75014 Paris.

– Marie-Noëlle Druon-Declerck,
Daniel et Catherine Druon,
Jean-Pierre et Catherine Bourdeau,
Jean-Marc et Elyane Druon,
Sylvie Druon,
Michel et Marie-Christine Dubois Destrizais,
ses enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Michel DRUON,
née Françoise RIGAUD,

survenu le dimanche 8 mars 1998, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 13 mars, à 14 h 30, en l'église *Saint-Lambert de Vaugirard, Paris-15e.*

– L'Association des anciens du mouvement de Résistance « Défense de la France »
a la douleur de faire part du décès de sa secrétaire générale,

Génia GEMAHLING,
officier de la Légion d'honneur,

survenu le 6 mars 1998.

Un office religieux sera célébré en sa mémoire le lundi 16 mars, à 16 heures, en l'église cathédrale Saint-Alexandre-Nevski, 12, rue Daru, Paris-8e.

L'Association perd en Génia une figure symbolique de notre mouvement.

– M. Jean Graber,
Ses enfants et petits-enfants,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Monique GRABER,
née LANGER,

survenu à l'âge de soixante-huit ans.

Les obsèques auront lieu le samedi 14 mars 1998, à 11 heures, en l'église du Lautaret, Saint-Vincent-les-Forts (Alpes-de-Haute-Provence).

Cet avis tient lieu de faire-part.

Les Chabrands,
04340 Saint-Vincent-les-Forts.

– Jacqueline Léon,
Pierre Léon
et Isabelle Colvez,
Sébastien, Lucas, Juliette, Manuel,
ses enfants et petits-enfants,
Mario Léon, Louis Léon
et Françoise Millet-Tran Minh,
ses frères,
Josette Gentile,
sa nièce,
Janine Floch-Bamière,
sa compagne,
Les familles Pape, Ascione, Palomba, Larquier, Erin,
ont la tristesse de faire part du décès à soixante-seize ans, le 7 mars 1998, de

Antoine LÉON,
professeur honoraire
à l'université Paris-V.

Les obsèques auront lieu au crématorium de Montfermeil, le vendredi 13 mars, à 10 h 30, 55, rue du Général-Leclerc, Montfermeil (Seine-Saint-Denis).

– Irène, Emile, Louise,
ses enfants,
Et tous ceux qui l'aiment
ont la tristesse d'annoncer le décès de

Charles MAMFREDOS,
architecte DPLG,

survenu le 7 mars 1998, à Paris.

Florence Mamfredos,
16, rue Archereau,
75019 Paris.

– Jean-Claude Mittelman,
son fils,
Samuel Mittelman,
son petit-fils,
Sa famille,
Ses amis,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Mme Batia MARGOULIS,
ancienne FTP-MOI
35e brigade Marcel-Langer,
croix du combattant volontaire
de la Résistance,
ancienne déportée,

survenu le 9 mars 1998, à l'âge de quatre-vingt-sept ans, à la Redorte.

Les obsèques civiles auront lieu le vendredi 13 mars, à 15 h 30, au cimetière de Saint-Hilaire (Aude).

Ni fleurs ni couronnes.

– Le directeur,
Et les membres du Centre d'océanologie de Marseille,
Ses amis et confrères,
Ses anciens élèves et collaborateurs,
ont la profonde tristesse de faire part du décès du

professeur Jean-Marie PÉRÈS,
membre de l'Académie des sciences,
professeur émérite
de l'université de la Méditerranée,
directeur de la Station marine
d'Endoume de 1948 à 1983,
(laboratoire de l'université
d'Aix-Marseille associé au CNRS),
commandeur de la Légion d'honneur,
commandeur des Palmes académiques,
officier de l'ordre national du Mérite,
officier du Mérite maritime,

survenu le 9 mars 1998, à Marseille.

L'inhumation a lieu au cimetière de Bandol (Var), ce mercredi 11 mars, à 17 heures.

– Yves et Arlette Ripoll,
ses parents,
Sa famille,
Ses amis,
ont la douleur d'annoncer la disparition de

Martine RIPOLL,

décédée à Paris, le 9 mars 1998, dans sa quarante-sixième année.

Ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Jeanne Ternier, née Rodde,
son épouse,
M. et Mme Denis Slama,
Mme Jacqueline Ternier-David,
ses enfants,
Mlle Mireille Ternier,
sa sœur,
Marie-Gabrielle Slama,
Charlotte et Julien David,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part de la mort du

docteur Alexandre TERNIER,

survenue, à Paris, le 3 mars 1998, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

Les obsèques ont eu lieu le vendredi 6 mars, dans la plus stricte intimité, au cimetière de Lugarde (Cantal).

Remerciements

– Claire Canaple,
Et sa famille
remercient tous ceux qui ont partagé leur peine par leur présence, leurs messages et pensées lors du décès de

Jacques CANAPLE.

Anniversaires de décès

Catherine BRISAC,
née DUMAS,

12 mars 1991,

c'était il y a sept ans.
Tu es toujours avec nous.

Messes anniversaires

– Il y a dix ans,

Henri DAUBERVILLE,
membre correspondant
de l'Académie des beaux-arts,

disparaissait brutalement.

Que ceux qui l'ont apprécié aient une pensée pour lui, ils sont invités à une messe en l'église Saint-Philippe du Roule, Paris-8e, le mercredi 18 mars, à 12 h 30.

CARNET DU MONDE
Fax : 01-42-17-21-36
Téléphone :
01-42-17-39-80
01-42-17-38-42
01-42-17-29-96

Hélène WILNER,
née COLLET,

nous quittait le 12 mars 1995.

Pour sa famille et ses amis, elle est toujours là dans leurs pensées et leurs cœurs.

Distinctions

M. Pierre ANGOULVENT,
président du conseil de surveillance
des Presses universitaires de France,

a été, au nom du président de la République, élevé à la dignité de grand officier de l'ordre national du Mérite, par

M. Etienne Burin des Roziers,
ambassadeur de France,
conseiller d'Etat honoraire,

lors d'une réception privée, le 28 février 1998.

Conférences

« La guerre et la ville en Europe
aux temps modernes
du XVIe au XVIIIe siècle »
par Jean-Pierre Bois,
professeur d'histoire moderne
à l'université de Nantes,
le lundi 16 mars 1998, à 18 heures.
Palais abbatial
de *Saint-Germain-des-Prés*,
5, rue de l'Abbaye, Paris-6e.
Conférence publique organisée par
le Centre d'études
d'histoire de la défense.

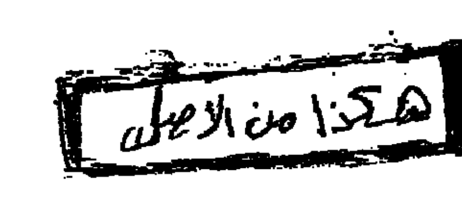
Communications diverses

– Jeudi 12 mars, à 20 h 30. *Hommage à* Shlomo Pinès. Table ronde : « Les études juives ne sont-elles que des ossements desséchés ? », avec Gérard Haddad, Jean Christophe Attias, Rémi Brague, Alain Didier-Weill.
PAF. Au Centre communautaire de Paris, 5, rue de Rochechouart, Paris-9e, métro Cadet.
Renseignements au 01-49-95-95-92.

– Symposium du Collège des études juives (AIU), « Psychanalyse et judaïsme », avec Janine Chasseguet-Smirgel, Emeric Deutsch, Alain Didier-Weill, Georges Gachnochi, Gérard Haddad, Jacques Hassoun, Charles Melman, Tobie Nathan, le dimanche 15 mars 1998.
Renseignements et inscriptions à l'Alliance israélite universelle, 45, rue La Bruyère, Paris-9e, tél. : 01-53-32-88-55.

– Etre heureux, c'est dissiper les doutes (Talmud). Consultations en psychothérapie du professeur Jacques Benaudis : 01-47-97-30-22.

Vous pouvez nous transmettre vos annonces la veille pour le lendemain jusqu'à 16 h 30



HORIZONS

PORTRAIT

Charles Rojzman, thérapeute des banlieues



GUILLAUME HERBAUT/L'ŒIL PUBLIC

Ses expériences lui ont appris que le remède à la déliquescence des quartiers difficiles ne peut se résumer à l'économie ou à la psychologie, mais doit venir des citoyens eux-mêmes.

A la fin des vacances de Noël, les jeunes du quartier avaient organisé une fête au centre socioculturel. Claude Fixot était le seul adulte présent quand une vingtaine de 18-25 ans, « shootés » et visiblement malintentionnés, sont arrivés. L'animateur est resté *« hypercalme »*, sûr de lui malgré le climat extrêmement tendu. *« Là, j'ai pensé très fort à Charles Rojzman*, se souvient-il. *J'avais décidé qu'ils n'entreraient pas dans la salle, j'ai négocié avec eux, je leur ai donné un délai pour partir et j'ai commencé à lire un journal devant eux. »* Un à un, les perturbateurs sont sortis. Les trois derniers lui ont craché à la figure. Il a laissé faire, il a fermé la grille, il est allé se laver et a rejoint ceux qui faisaient la fête.

« Avant », Claude, la cinquantaine solide et gouailleuse, serait immédiatement *« allé au carton »*. *« Avant »*, il n'aurait pas reçu des crachats *« sans leur casser la gueule »*. Pour Claude, comme pour plusieurs de ses collègues nantais, il y a un *« avant »* et un *« après »* le stage. *« Avant, j'éprouvais parfois de la haine quand les jeunes se foutaient de moi*, raconte Thérèse Guézengar. *Après, j'étais plus tolérante. »*

L'étonnante formation dispensée par Charles Rojzman a été relativement brève : deux jours par trimestre, *« quatre ou cinq »* fois de suite. Réunis entre animateurs socioculturels, ils ont parlé, vidé leur sac, pleuré pour certains, rencontré leur directeur, un avocat... Rien que de très banal *a priori*. Sauf que l'expérience a marqué la plupart d'entre eux, jusqu'à changer la vie de quelques-uns. Un an plus tard, *Saïd Karoui, directeur de la maison* des jeunes de La Géraudière et ex-stagiaire, réfléchit et mène son *« enquête personnelle »*. Il a envie de s'engager, et pourquoi pas de devenir un formateur à l'image de celui qui a bouleversé sa façon de voir la société, la violence, le racisme.

Des stages comme celui-ci, ce *« petit bonhomme qui paie pas de mine, avec son sac déglingué »* (un stagiaire) en anime aux quatre coins de la France des cités. Du Franc-Moisin (Saint-Denis) au Clos-Saint-Lazare (Stains), en passant par des dizaines d'autres lieux de relégation, il met en pratique une méthode que dix ans d'exercice classent au-delà de l'expérimentation. Ses commanditaires ? Des municipalités ou des organismes publics impuissants face au phénomène de la violence. Ses stagiaires ? C'est selon. Des enseignants, des agents municipaux, des îlotiers, des jeunes, des mères de famille, des parents d'élèves, des agents des caisses d'allocations familiales ou de l'EDF, des travailleurs sociaux. Tous ceux qui habitent les quartiers difficiles et tous ceux qui ont une mission à y remplir, amenés, ensemble, à améliorer la vie de la cité.

Sur le fil du miroir, Charles Rojzman révèle chacun aux autres et à lui-même. A partir d'un postulat : chacun s'estime victime, et jamais responsable. Les policiers se disent victimes des jeunes, les jeunes des policiers, les enseignants des parents d'élèves, les parents des enseignants. Et si chacun portait une part de responsabilité ? Et si les institutions étaient elles-mêmes pourvoyeuses de violence ? Et si les peurs étaient le fait d'une absence de communication ? Ces questions, les stagiaires sont amenés à se les poser par un jeu de miroirs qui renvoie chacun à ses propres responsabilités.

Charles Rojzman se définit comme *« thérapeute social »* – un *« nouveau métier »* qui a de beaux jours devant lui car *« le chantier est immense »*. Il y a dix ans, il a créé Transformations thérapies sociales, un organisme destiné à former les personnels des services publics. Aux participants, il n'a rien à apprendre, dit-il, si ce n'est à s'écouter, se parler, se connaître, coopérer.

Yazid Kherfi, un stagiaire des débuts, aujourd'hui travailleur social à Chanteloup-les-Vignes (Yvelines), intervient régulièrement au cours des stages. Il y raconte, face à des fonctionnaires, des agents municipaux, ses dix années de délinquance. Ses regrets, parfois, de cette vie pendant laquelle *« il a beaucoup voyagé, eu beaucoup de copines, de belles voitures »* ; combien *« tu es valorisé quand tu es voyou »* ; qu'*« il y a un plaisir dans la violence »* ; qu'*« il faut parler aux jeunes, leur dire bonjour »* ; que *« les banlieues n'ont pas besoin de milliards, mais d'un autre regard »*. Parfois, l'auditoire l'applaudit. Souvent, on lui dit : *« Oui, mais les jeunes ne nous aiment pas. »* Alors, il interroge, à la cantonade : *« Et vous, vous les aimez ? »*

CETTE passion de la mise en relation entre mondes qui se haïssent parce qu'ils s'ignorent, Charles Rojzman la tient d'une obsession : la haine et la peur le hantent. Ses parents, juifs, étaient des immigrés polonais. Né à Villeurbanne, le 23 août 1942 – *« le jour de la plus grande rafle de juifs à Lyon »*, selon la légende familiale –, il a entendu pendant toute son enfance les récits des massacres.

« De cette enfance, il m'est resté de la peur certainement, fichée en moi comme une écharde, mais aussi une sorte de curiosité, un intérêt pour le monstre, la bête humaine capable des pires délires. J'ai voulu comprendre et je crois avoir compris quelque chose. Pas tout, mais quelque chose », raconte-t-il dans son dernier livre *Savoir vivre ensemble, agir autrement contre le racisme et la violence* (éd. Syros, 1998), écrit en collaboration avec Sophie Pillods, journaliste à France-Culture.

Le personnage, pour le moins atypique, revendique un parcours d'autodidacte. S'il enseigne aujourd'hui à Nancy en DESS de psychologie des actions interculturelles, il a emprunté mille chemins. Avant même que Mai 68 envoie certains intellectuels à l'établi, il avait passé un an en usine en Allemagne. Il a vécu le retour à la terre, les séjours en kibboutz et en communautés. Il a été professeur, éducateur, animateur, conteur, comédien, viticulteur, maraîcher, psychothérapeute. Cette vie décousue l'a retenu loin de l'expertise. Elle en a fait un praticien de la complexité, que les intellectuels français ont bien comprise, mais que personne ne traduit sur le terrain.

Aucune approche monodisciplinaire, selon lui, ne stoppera l'inexorable déliquescence des quartiers difficiles. Ni l'économie, ni la psychologie, ni la psychiatrie ne pourront rien à elles seules. Parce qu'*« on n'est plus dans un monde simple, où les responsables savent »*, les solutions ne peuvent venir que des citoyens eux-mêmes. D'où l'idée de créer de l'intelligence collective dans l'ensemble du corps social. Le thérapeute des banlieues répète inlassablement combien il est frappé par *« l'intelligence des mères de famille, des policiers, des jeunes éjectés du système scolaire »*. Une intelligence qui *« n'est pas utilisée, par mépris ou par aveuglement »*, qu'il faut « extirper » parce qu'elle est bloquée *« par les peurs et les préjugés »*.

La méthode, elle, relève de la psychothérapie. La sociologue Maria do Ceu Cunha en témoigne. Chargée d'évaluer le travail de Charles Rojzman par la direction interministérielle à la ville (DIV), elle a participé à un stage organisé avec des jeunes du Franc-Moisin, à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), en 1994. *« Je m'en méfiais plutôt, j'avais peur d'avoir affaire à un gourou*, se souvient-elle, *mais j'étais intéressée par la démarche psy. »* Dès le premier jour, un constat s'impose : *« Toute sa personne est dans ce qu'il fait. »* *« Pour dire la vérité, j'ai été assez soufflée*, poursuit la sociologue. *Il a du génie, ce n'est pas qu'un animateur de groupe. Il y a vraiment un travail thérapeutique. Il a la conviction profonde que ce n'est pas lui qui sait. Il laisse le groupe errer, aller jusqu'au bout de son cheminement. »*

Convaincue du bien-fondé de la méthode, Maria do Ceu Cunha continue de travailler avec le « médecin social ». Son expérience l'amène toutefois à regretter *« une vraie limite »*, qui se situe dans l'après-stage. *« On fait naître dans ces groupes des espoirs très forts, la plupart des membres n'ont jamais vécu ce genre d'expérience, c'est la première fois qu'ils croient qu'ils vont pouvoir changer la vie de leur quartier »*, explique la sociologue. Et après ? *« Les deux groupes que j'ai suivis sont tombés à l'eau, leur énergie est allée s'enterrer quelque part : certains, individuellement, ont été repêchés, d'autres auront l'impression d'avoir été trompés. »*

Cette limite, Charles Rojzman en est conscient. Elle ne fait que le renforcer dans une de ses nombreuses convictions : pour qu'il y ait un suivi, il faut que les responsables, les élus, bref, l'ensemble du corps social, participent à ce travail, s'impliquent dans des projets au même titre que les habitants des cités et les agents des services publics. Les populations les plus défavorisées sont les plus aptes à accepter le changement. Mais elles ne sont pas les seules à avoir besoin d'une transformation sociale. Et si la violence s'exprime plus dans les cités qu'ailleurs, elle n'est que le symptôme d'une maladie générale de la société.

Parce qu'il considère ses travaux validés, Charles Rojzman a décidé de passer la vitesse supérieure. Il s'oriente vers la formation de formateurs afin de démultiplier l'action. Il mène des projets en Allemagne, en Autriche, en Belgique, en prépare un en Turquie, envisage d'en suivre un autre au Togo. Le député Michel Vauzelle (PS) l'a chargé de la mise en œuvre, à Arles, ville dont il est le maire, d'un institut méditerranéen de formation à la démocratie. Ouverte aux élus, aux agents des services publics, aux cadres associatifs, tournée vers les pays méditerranéens et européens, la structure devrait voir le jour avant la fin de l'année.

Le projet s'inscrit dans le combat contre le Front national. Un combat que Charles Rojzman mène à sa façon, qui n'est pas celle des autres. Dans ses premiers livres, parus en 1992 (*La Peur, la Haine et la Démocratie*, éd. Desclée de Brouwer, et *La Violence urbaine. A contre-courant des idées reçues*, éd. Robert Laffont), il expliquait déjà que le monde n'est pas divisé entre les bons – les antiracistes – et les méchants – les racistes. Il fustigeait, à une époque où ça ne se faisait pas encore, les organisations antiracistes qui *« font fausse route en prenant systématiquement la défense des immigrés »*. Dans *Savoir vivre ensemble*, il insiste encore sur le fait que *« les violents et les racistes ont des choses à nous dire, que nous devons entendre »*.

> « Les violents et les racistes ont des choses à nous dire que nous devons entendre »

SON propos n'est pas toujours politiquement correct. *« A partir du terrain, il arrive, comme moi, à la nécessité d'avoir un discours de vérité*, explique le politologue Pierre-André Taguieff, spécialiste du racisme. *Notre amitié est née de là. Nous sommes externes aux réseaux, voire aux cliques, qui constituent une partie de la classe intellectuelle... nous sommes un peu à part. »* Si certains hommes politiques l'appellent de temps à autre pour lui demander conseil, Charles Rojzman garde ses distances. *« J'ai une tendresse pour la gauche à cause de gens comme Jean Jaurès* [sur lequel il est en train d'écrire un livre], dit-il. *Malheureusement, la gauche n'est pas une gauche, elle a besoin d'écouter, de retrouver le sens d'une vision. »*

Sa vision à lui est à la fois pessimiste et optimiste. La société risque de se diviser, de nombreux Français étant en train de basculer du côté du Front national ; la situation se dégrade ; des formes de violence inédites et très dangereuses apparaissent. *« Comment ne pas trouver dans cette situation de non-retour les matériaux d'une démarche constructive ? »* s'interroge cet iconoclaste. Et de considérer la violence dans les banlieues comme *« une opportunité »* puisque, *« de même que la grande souffrance des quartiers amène les institutions concernées à se remettre en question, le pays entier, malade de ses banlieues, va devoir réinventer d'autres façons de vivre la démocratie »*.

« Quelqu'un qui n'aurait pas eu cette souffrance dans sa petite enfance ne pourrait pas penser le monde de cette façon », estime Sandra Rossi. Responsable du centre social municipal du Clos-Saint-Lazare, à Stains (Seine-Saint-Denis), Sandra fait intervenir le « médecin social » dans la cité depuis quatre ans. Elle est arrivée en France il y a quinze ans, après avoir combattu la dictature argentine. *« Charles est un frère*, dit-elle. *Ce qui nous unit, c'est notre passé commun, la lutte contre le fascisme, un engagement sérieux, permanent. »* Et de raconter qu'un jour il lui parlait des gens de la cité, de *« ces gens-là »*, en disant qu'ils ont honte d'être ce qu'ils sont. *« Je l'ai arrêté et je lui ai dit : tu parles de "ces gens-là" comme des gens qui revenaient des camps. »*

Marie-Pierre Subtil

Au-dessus de la justice ?...

par Jean-Denis Bredin

LE procès de Maurice Papon s'achève. Sans doute aura-t-il bien servi l'Histoire. Les très nombreux témoins entendus, les recherches et les travaux dont ce procès a été l'occasion nous auront aidés à mieux connaître et comprendre ces quatre années sinistres de notre histoire.

Nous voyons mieux, sans doute, cet « Etat français » – enfant illégitime de la République parlementaire – de sa naissance à sa décomposition. Nous aurons appris *à mieux regarder* et combattre ce vieil antisémitisme français, si vigoureux et violent dans les dernières années du XIXe siècle, apparemment vaincu par la République laïque au début du XXe, un temps dissous dans le culte de « l'Union sacrée », renaissant tandis que s'éloignait l'exaltation de la guerre et de la victoire, revigoré quand vint en 1936 le grand traumatisme du Front populaire qui portait les menaces du projet marxiste et qui, surtout, était conduit par ce « *talmudiste subtil* », ancien combattant dreyfusard, que Xavier Vallat dénonça violemment à la tribune de l'Assemblée.

Pour la première fois cette « *vieille nation paysanne* », ce beau vieux « *pays gallo-romain* » était donc gouverné par un juif ! 1940 : ne fût-ce pas l'occasion rêvée de la revanche sur cette République parlementaire qui avait défiguré la France et *assuré sa défaite* ?

Cet antisémistisme français, fait de l'enseignement antijudaïque de tradition chrétienne, de la détestation de l'étranger, de la peur du capitalisme et de la « *dure loi des banques* » qu'il portait avec lui, et encore de la quête éternelle d'un « *bouc émissaire* » auquel nous pouvons imputer toutes nos souffrances, nous en avons sans doute mieux compris la continuité et la *spécificité* ; nous avons mieux observé ses différences, mais aussi ses connivences avec l'antisémitisme nazi. Ainsi avons-nous utilement entassé, tout au long de ce procès, les instruments de la mémoire, de la mémoire qui bien sûr n'est pas l'Histoire et qui peut s'en séparer.

Car la France de ces quatre années, nous avons du mal à la regarder telle qu'elle fut, non telle que nous l'imaginons ou telle que nous la voulons. Nous sommes tentés de négliger – tant le monde a changé – ce que fut cette brûlante passion de la Patrie, capable de dominer toutes les autres, qui longtemps a fait vivre et mourir les Français, cette passion dont nous ne voyons plus guère aujourd'hui que des traces, dans les compétitions sportives ou la célébration des grands souvenirs.

Nous apercevons mal, maintenant, ce que furent, pour la plupart des Français, en ce temps si proche et déjà *si lointain*, la *foi* dans le miracle, le culte quasi sacré des glorieux vainqueurs de la Grande Guerre, le mythe d'un « Etat français » survivant à la défaite, apparemment libre, et, pourquoi pas, capable de toutes les résurrections.

Et de même, regardant la France de ces quatre années, sommes-nous tentés de ne pas observer les lieux, les différences qui séparèrent, jusqu'en 1942, la zone dite libre et la zone occupée, qui distinguèrent le destin des villes et des campagnes, de ne pas considérer les générations, les classes sociales, les métiers et encore de ne *réfléchir que sur un temps unique*, alors que ces quatre années, constamment secouées, furent déchirées en des temps très différents.

De même partageons-nous trop vite les Français d'alors entre vichystes et résistants, sans considérer la masse de ceux qui n'eurent guère d'autres préoccupations que de continuer à travailler, à manger, à se chauffer, à vivre, ne regardant autour d'eux que s'ils y étaient contraints.

Maurice Papon ? Un coupable obligé ou un innocent nécessaire. Ces deux verdicts de l'opinion publique se rejoignent. Ils disent un large accord sur l'indifférence à la vraie justice

*Capables de connaître et de re*garder les faits, nous risquons fort de ne pas comprendre des mentalités devenues si étranges ou de leur substituer les nôtres. Cette déformation de notre *histoire*, volontiers soumise à ce que nous voulons qu'elle soit, elle n'est certes pas nouvelle. Nous nous souvenons de ce que fut la mémoire de notre grande Révolution, tant exaltée ou maudite jusqu'à ce que l'historien l'eût rendue à sa *vérité*. *Cette maladie n'est pas que* française, mais il est vrai que nous mettons beaucoup de zèle et de talent à utiliser notre histoire pour servir nos sentiments et nos ressentiments. *Un grand champ libre* reste donc ouvert au travail des historiens pour qu'ils nous fassent mieux comprendre ces années tragiques *où la France*, *soumise* à l'Allemagne, fit semblant d'exister : il reste que le procès de M. Papon aura été fort utile pour éclairer ce temps.

Mais peut-on regarder *vers* la justice, tout autre que l'Histoire, si même elle a besoin d'elle ? Des juges devront dire si M. Papon s'est ou non rendu complice du *crime contre l'humanité*, *s'il est* juste ou non de le condamner. Mais il n'y a pas apparemment grand monde, chez nous, pour attendre de ce long, de ce difficile *procès*, *qu'il conduise la cour* d'assises à rendre un arrêt aussi juste qu'il se peut. Tels nous sommes, héritiers d'une histoire judiciaire trop tumultueuse, encombrée de *juridictions d'exception et de juge*ments d'opportunité : nous avons peine à admettre que la mission du juge soit d'appliquer la loi et de tenter d'être juste.

Beaucoup d'entre nous *exigent* que M. Papon, quels que furent les apports de si longs débats, soit forcément condamné. Il doit l'être pour que soient condamnés à travers *lui le gouvernement* de Vichy, la politique antisémite de l'Etat français, sa politique de collaboration, afin aussi que soient condamnés tous ceux qui servirent, avec *ou sans zèle, ce régime* coupable.

Pour beaucoup d'autres, au contraire, M. Papon doit nécessairement être acquitté. Il doit l'être parce *que les* fonctionnaires du gouvernement de Vichy ont fait, assure-t-on, ce qu'ils pouvaient *pour éviter* le pire. Il doit l'être parce que la majorité des Français *ignoraient* la réalité des camps de déportation. Il doit l'être parce que M. Papon ressembla, en son temps, à de très nombreux Français et que, par surcroît, il devint probablement un résistant. Quelques-uns, qui ne le disent guère, *attendent* sans doute de l'acquittement de l'accusé une justification rétroactive de leurs engagements et de leurs comportements.

Aussi M. Papon est-il un coupable *obligé* ou un innocent nécessaire. Ces deux verdicts de l'opinion publique se rejoignent. Ils disent ensemble notre commune mentalité qui dépasse *les apparentes frontières tracées* par la vie ou par les convictions. Ils disent un *large* accord *sur l'indif*férence à la vraie justice.

Elevé, puisqu'il a survécu, à la *dimension* d'un symbole, M. Papon doit être condamné ou acquitté pour des raisons plus fortes que la justice. La plupart d'entre nous ont rendu leur verdict le premier jour de ce procès, et les débats, bien sûr, ne pouvaient que le renforcer. M. Papon est coupable pour ceux qui le veulent coupable, innocent pour ceux qui le veulent innocent. Qu'attendons-nous de la justice ? Qu'elle fasse ce que nous attendons d'elle.

Des juges s'appliquent à connaître et apprécier le droit, à *rechercher si sont réunis* ou non les éléments du crime contre l'humanité, minutieusement réglementé par notre code pénal ; ils travaillent, sans doute avec conscience *et compétence*, *afin de* dire, en notre nom, ce qui leur semble juste. Mais nous savons comment leur verdict sera reçu. Il sera admirable s'il rejoint le nôtre, *détestable s'il le contrarie*.

Rendre la justice ? Tenter d'être juste ? Que cette mission est ingrate et difficile, dans un pays *si* bien peuplé de justiciers !

***Jean-Denis Bredin** est avocat, écrivain et membre de l'Académie française.*

Kosovo : un Dayton, tout de suite

par Paul Garde

PEUPLÉ à près de 90 % *d'Albanais*, *le Kosovo* a été en 1989 illégalement privé de l'autonomie dont il *jouissait précédem*ment et soumis à l'arbitraire et à la discrimination par le pouvoir serbe de Slobodan Milosevic. Pendant neuf ans, la population *albanaise*, *sous la conduite de son* leader Ibrahim Rugova, a pratiqué une résistance non violente exemplaire, mais celle-ci n'a conduit à aucune *atténuation* de l'oppression. *Le seul accord*, *signé* en 1996, qui devait permettre le retour des élèves et étudiants albanais dans les écoles et l'université d'où ils ont été chassés n'a jamais été appliqué.

Devant cette stagnation, le mouvement non violent a tout naturellement fini par être concurrencé chez les Albanais par des forces plus extrêmes qui ont pris les armes dans certains points du territoire. Le pouvoir serbe en a *pris prétexte pour* déclencher, depuis quelques jours, une opération militaire de grande envergure qui a déjà causé des dizaines de morts, des centaines de blessés, et un *exode de population dans une* vaste zone.

La communauté internationale – la France en particulier – doit-elle, avant d'intervenir, attendre des années, *comme en Bosnie* ? Attendre que l'épuration ethnique ait développé ses effets, que les victimes se soient multipliées ? Attendre aussi que le conflit s'étende aux pays voisins, Macédoine, Albanie, Grèce, Turquie ? C'est immédiatement *qu'elle doit agir*, *en exerçant* les pressions les plus fermes, par tous les moyens possibles, sur le gouvernement serbe, afin de le contraindre :

– A arrêter immédiatement l'opération militaire en cours et à retirer ses troupes dans leurs casernes. Sur ce point, il y a urgence absolue.

– A engager, sous médiation internationale, un dialogue sans préalable et d'égal à égal avec *Ibrahim Rugova*, *représentant* légitime de la population du Kosovo, pour aboutir à une nouvelle définition du statut de cette province.

Le pays pourrait devenir un sous-ensemble distinct de la Serbie proprement dite et égal à elle

Il serait prématuré, pour des *étrangers*, de *dicter* dès maintenant ce que devrait être l'aboutissement d'une telle négociation. On peut *pourtant poser quelques* jalons. La communauté internationale réaffirme avec juste raison le principe du maintien des frontières existantes, sans lequel le *chaos se répandrait* dans toute l'Europe. Mais le précédent de la Bosnie de Dayton a montré que ce principe peut s'accommoder de l'octroi, au sein d'un même Etat, de compétences très étendues à des entités distinctes. De la même façon, au sein de l'Etat serbe ou yougoslave, le Kosovo pourrait devenir un sous-ensemble distinct de la Serbie proprement dite et égal à elle, doté de pouvoirs au moins équivalents à ceux qu'il *possédait* avant 1989, et plus ou moins comparables à ceux des deux entités bosniennes.

Il appartiendrait à la communauté internationale de maintenir une pression continue pour qu'une telle négociation aboutisse. Il n'y a aucune raison que soit refusé *aujourd'hui* à un peuple dirigé par des leaders non violents ce que l'on a accordé il y a deux ans à une formation, la Republika Srpska, alors gouvernée par un criminel de guerre.

***Paul Garde** est professeur émérite à l'université de Provence.*

AU COURRIER DU « MONDE »

CORSE : UNE VOLONTÉ DE RUPTURE

Le véritable problème de la Corse tient à l'enracinement progressif d'un système mafieux, dont les enjeux et l'impact dépassent largement le strict territoire de l'île : le Sud-Est de la France est depuis longtemps le théâtre d'une dérive comparable (*l'assassinat d'un député dans le* Var en est une manifestation aussi symbolique que la mort d'un *préfet en Corse*) et celle-ci, par le jeu d'implications indirectes, menace gravement la vie démocratique française.

D'où l'inanité des discours du type « *les Corses n'ont qu'*à se prendre en main », qui ignorent fondamentalement les risques auxquels la nation tout entière est exposée à travers ce problème local. Les Corses, *comme tous* ceux qui souhaitent connaître en toute honnêteté la situation de l'île, n'ont pas besoin d'une invitation au « réveil » pour constater l'ampleur du problème, ainsi que les raisons profondes pour lesquelles il se perpétue : nul be*soin* d'un travail d'investigation approfondi pour se rendre compte de la mystérieuse paralysie des institutions judiciaires en Corse, de l'impunité dans la*quelle les plus choquantes irrégu*larités perdurent, au vu et au su de la police et des élus, dans un climat d'indifférence bienveillante.

Le préfet a payé de sa vie une volonté de rupture avec ce système, dont l'Etat français se fait, aux diverses échelles de ses représentants, l'un des complices, *en refusant d'intervenir*. Ce n'est pas d'une leçon de morale civique assénée à ses habitants, ni d'une spectaculaire vague d'arrestations dans les milieux nationa*listes dont la Corse* a besoin, mais d'une sorte d'opération *mani pulite*, avant que la France ne par*vienne au degré de* compromission de la démocratie italienne.

Or l'initiative d'une telle démarche ne peut venir que de l'Etat français, qui pourra alors seulement juger du degré de coopération que lui offre le peuple corse.

Laure Bereni,
Paris

Ne manquons pas le rendez-vous de l'Europe des régions

par Pierre Richard

DANS *son ensemble*, la campagne autour des élections du 15 mars s'est centrée sur des questions politiques, voire « politiciennes ». *Il ne faudrait pas* cependant que l'enjeu fondamental des régionales soit occulté au *moment précis où s'effectue* une transition cruciale pour la France comme pour l'Europe. Comme en toute période de transition, l'avenir appartient à ceux qui auront à *cœur d'anticiper sur les évolu*tions administratives et économiques que ne manqueront pas de susciter la mise en place de l'euro et le renforcement de l'intégration européenne : or *le développement* économique créateur d'emplois, tout l'indique, se joue désormais à l'échelle du territoire régional. Faut-il rappeler l'organisation fortement régionalisée de la plupart de nos partenaires-compétiteurs européens ? Déjà des ensembles *puissants*, *cohérents et dyna*miques se sont constitués, avec lesquels la France devra compter : la Bavière, la Lombardie, la Flandre, la Catalogne...

Le diagnostic n'est pas *nouveau*. C'est presque jour pour jour, il y a trente ans, le 24 mars 1968, que le général de Gaulle soulignait le rôle, pour notre pays, des activités régionales, « *ressorts de la puissance économique de demain* ». L'Europe alors naissante a pris un tour concret, et les mesures décidées, de concert avec l'évolution générale de l'activité économique, vont toutes dans le sens d'une compétition accrue des territoires. L'instauration *imminente* de l'euro ou la plus grande mobilité requise par les nouvelles formes de travail dessinent un nouvel espace européen marqué par une circula*tion sans entraves des capitaux*, des biens et des hommes. Cette évolution va accroître la concurrence, d'abord entre les entreprises qui chercheront à fournir les meilleurs produits au meilleur prix, puis entre les régions qui chercheront à accueillir les entre*prises et la population.*

Il est urgent que nos concitoyens prennent conscience du *rôle économique et politique que* les régions seront amenées à jouer. Il est urgent de permettre l'émergence de régions françaises puissantes s'appuyant sur un réseau de villes dynamiques et constituant ainsi les vrais pôles de développement de notre pays. *Mais* la France *en ce domaine* connaît un certain retard par rapport à ses partenaires européens. Soyons clairs : les régions ne peuvent plus aujourd'hui être *simplement considérées comme* un échelon administratif, mais comme des agents économiques à part entière, actifs et compétitifs.

Les régions ne peuvent plus être simplement considérées comme un échelon administratif, mais comme des agents économiques à part entière, actifs et compétitifs

Trente ans après l'intuition exprimée par le général de Gaulle, aucun homme politique n'a eu l'audace de proposer un tel projet à la nation française. Certes tous s'accordent à reconnaître que l'Europe est source de progrès so*cial et de développement écono*mique, mais aucun ne nous a encore proposé un schéma qui en tirerait les conséquences sur le plan institutionnel, et qui permettrait à notre pays de demeurer un pôle de référence au sein de l'Union européenne.

*Les électeurs du 15 mars souhai*teront-ils donner aux responsables de ce pays le signe qui les *convaincra enfin que nos conci*toyens sont plus demandeurs que jamais d'une évolution responsable et éclairée du fonctionnement de notre pays ?

Ce d'autant plus que l'évolution nécessaire, si elle tranche sur le discours ambiant, n'est pas irréaliste. En *quinze* ans d'activité depuis leur création, les régions françaises ont su montrer qu'elles n'étaient pas des freins mais des moteurs du développement de *notre pays, et cela tout en conser*vant une situation financière saine. Les exemples d'initiatives régionales déterminantes pour l'aménagement du territoire ou pour l'éducation et la formation professionnelle sont nombreux, même malgré un cadre institutionnel favorable !

Que manque-t-il donc à nos régions, acteurs déjà stratégiques du développement économique de notre pays, pour affronter la *concurrence européenne ? Est-ce* une audace inconsidérée que de chercher à les conforter dans un rôle que chacun leur reconnaît ? Est-il impossible de traduire en actes quelques réponses de bon sens à des questions simples et clairement posées ?

En voici quelques-unes. Tout d'abord, le découpage régional de la France est-il optimal ? *Assuré*ment non, puisqu'il est le fruit de divisions historiques qui n'ont plus aujourd'hui nécessairement cours. La séparation de la Normandie en deux s'impose-t-elle ? La recomposition en huit ou neuf espaces plus pertinents non seulement pourrait être étudiée avec l'accord des intéressés, mais pourrait aussi, par-delà le simple redécoupage territorial, intégrer une forme de remembrement institu*tionnel : imaginons pour l'Alsace* une région d'un nouveau type, née de la fusion de la région actuelle et de ses deux départements, qui disposerait dès lors d'un cadre élargi de compétences et d'une « puissance de feu » quadruplée, à charge fiscale inchangée.

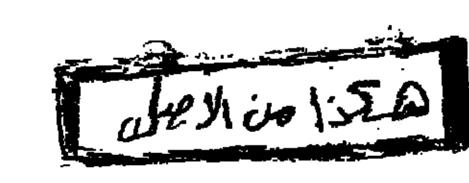
De plus, les compétences des régions actuelles sont-elles cor*rectement définies ? Quinze ans* d'activité des régions montrent que la capacité d'intervention des conseils régionaux peut facilement être améliorée, dans le do*maine universitaire et des trans*ports régionaux notamment. Cette question va de pair avec celle des moyens, à l'évidence inadéquats.

On touche ici du doigt quelques-uns des défauts actuels du « régime général » de la décentra*lisation : citons principalement* l'absence d'un « contrat » clair avec l'Etat sur la pérennité des mécanismes nationaux de la péréquation, ou encore l'existence d'une *fiscalité* partagée avec les communes et les départements, qui dilue donc les responsabilités *entre ceux qui la votent*. On voit bien que toute réforme fiscale ne peut faire l'économie d'une spécialisation de chaque impôt local, les régions se voyant dès lors affecter tel ou tel impôt qu'elles seraient ainsi seules à prélever.

Enfin, la légitimité régionale est-elle manifeste au sein de l'organisation de la République ? Non, à l'évidence, et le mode de scrutin qui sera encore une fois en usage le 15 mars a été suffisamment *vilipendé pour qu'il ne soit* pas nécessaire d'épiloguer. Là encore cependant, il ne suffit pas de s'accorder sur le diagnostic : il faut passer à l'acte.

On peut regretter que le débat électoral qui se déroule aujourd'hui ait pour l'essentiel occulté ces questions fondamentales. Appelons donc nos *concitoyens*, *par leur vote* du 15 mars, à interpeller les nouveaux élus régionaux pour qu'ils revendiquent en leur nom les évolutions institutionnelles nécessaires. *Les Français* aspirent au progrès économique et social dont ces réformes sont la condition ; ils savent *que les régions* pourront en être des chefs d'orchestre inspirés.

***Pierre Richard** est président de Dexia et du Crédit local de France.*



L'éternel Pinochet et le désenchantement chilien

LORSQUE, mercredi 11 mars, les parlementaires élus en décembre 1997 auront ouvert la troisième législature depuis le retour à la démocratie, en mars 1990, les Chiliens auront vécu un curieux spectacle. Indignés ou résignés, *« sereins »* s'ils obéissent à l'appel de leur président, Eduardo Frei, qui leur demande d'éviter que le pays *« ne sombre dans un climat d'exaspération »*, ils auront pu assister à l'intronisation d'un nouveau sénateur un peu particulier, Augusto Pinochet.

Cette fois, en effet, un débutant inattendu aura pris part à la cérémonie rituelle au cours de laquelle les nouveaux parlementaires prêtent serment de fidélité à la Constitution : M. Pinochet qui, outre qu'il n'est pas un élu du peuple – qualité qu'il partage avec les neuf autres sénateurs « désignés » –, a la particularité d'être le seul à prendre possession de son poste... à vie.

ULTIME PROVOCATION

Après dix-sept années de dictature et plus d'un quart de siècle passé à la tête de l'armée de terre qu'il n'aura quittée que la veille de son entrée au Sénat, c'est tout simplement pour toujours qu'à la faveur d'une disposition constitutionnelle imposée sous son règne Augusto Pinochet, une nouvelle fois, réussit à faire mine de partir à la retraite sans quitter la scène politique chilienne.

Mieux, en une ultime provocation, les quarante-cinq généraux de l'armée chilienne viennent de lui décerner le titre de *comandante en jefe benemérito* (commandant en chef émérite), distinction sans aucune valeur légale mais qui, selon un haut responsable de l'armée, *« aura tout de même pour effet que nous continuerons à lui rendre les honneurs dus à un commandant en chef comme s'il était encore en activité »*.

« Que ne feraient-ils pas pour le mettre à l'abri de la justice comme des critiques politiques que tout parlementaire peut et doit recevoir ? », s'interroge cependant un membre du Mouvement pour la dignité nationale (MDN), rassemblement qui, créé récemment sous l'impulsion de partis de gauche, d'organisations sociales et de mouvements de défense des droits de l'homme, s'est montré particulièrement actif au cours de la mobilisation anti-Pinochet de ces dernières semaines. Propos qui attestent que le message envoyé par les militaires a été entendu : toute attaque contre Pinochet, même s'il n'est plus à la tête de l'armée, sera considérée par elle comme une attaque contre l'armée tout entière.

Avec un humour empreint d'amertume, un intellectuel chilien explique que le Chili d'aujourd'hui, en dépit de la vanité de ses dirigeants, qui aiment à décrire leur pays comme un *« jaguar »*, n'est qu'*« un jaguar de pacotille »*, un pays *« très moderne et très arriéré à la fois »*. *« C'est fantastique à quel point de schizophrénie nous en sommes arrivés »*, lance, en écho, un psychiatre qui trouve *« proprement hallucinant ce pays qui, côté économie, fait figure d'exemple de modernité et de sens commun mais qui, côté politique, offre un spectacle digne de la pire des républiques bananières »*.

Apparemment, il n'y a pas que les intellectuels à être victimes de ce que la journaliste Faride Zeran a baptisé *« le désenchantement »*, puisque, de l'avis de nombreux observateurs, c'est lui qui explique les 18 % d'abstentions et de votes nuls (taux considérable pour le Chili où le vote est obligatoire) observés lors des dernières élections. Au cours du même scrutin, le Parti communiste avait sensiblement augmenté le vote de ses suffrages tandis que la Concertation démocratique, coalition au pouvoir à laquelle appartient la Démocratie chrétienne, enregistrait un léger recul.

« Je suis conscient que la présence au Sénat de celui qui, pendant dix-sept ans, a conduit un gouvernement autoritaire heurte les sentiments de beaucoup de Chiliens et tout particulièrement de ceux qui m'ont élu et soutiennent mon action de président de la République », déclarait, mercredi 4 mars, le chef de l'Etat chilien. Tout en invitant ses compatriotes à mettre l'accent sur *« la démocratie que nous avons construite plutôt que sur les limitations et les imperfections que nous devons encore corriger »*, Eduardo Frei a voulu éviter qu'ils ne restent *« prisonniers de l'Histoire »*. Est-ce seulement possible ?

Durant les beaux jours de sa dictature, pendant les années 70 et 80, le général Pinochet se plaisait à rappeler que, pour lui, toute démocratie qui ne prenait pas de sérieuses précautions était vouée à devenir la proie facile des communistes.

D'AUTRES VOIES

Convaincu que *« ces messieurs les hommes politiques »* – groupe dont il fait désormais partie – étaient non seulement *« coupables du désastre qui avait obligé les forces armées à prendre le pouvoir »* mais, aussi, *« incapables d'empêcher le cancer marxiste de ronger à nouveau notre patrie »*, Pinochet et les siens avaient mis en place un modèle de *« démocratie protégée »*, base de ce qui devint un *« itinéraire politique et institutionnel »* marqué par le souci d'éviter tout dérapage qu'un gouvernement issu du suffrage universel aurait été susceptible de provoquer.

D'abord tentée par la recherche d'autres voies pour précipiter la chute de la dictature, l'opposition dut se résigner à emprunter le chemin tracé par le pouvoir militaire. Commençait alors pour les forces démocratiques une longue histoire de victoires politiques suivies bientôt par la déception de voir que, bien que vaincu, l'ancien dictateur avait toujours son mot à dire.

SÉNATEUR À VIE

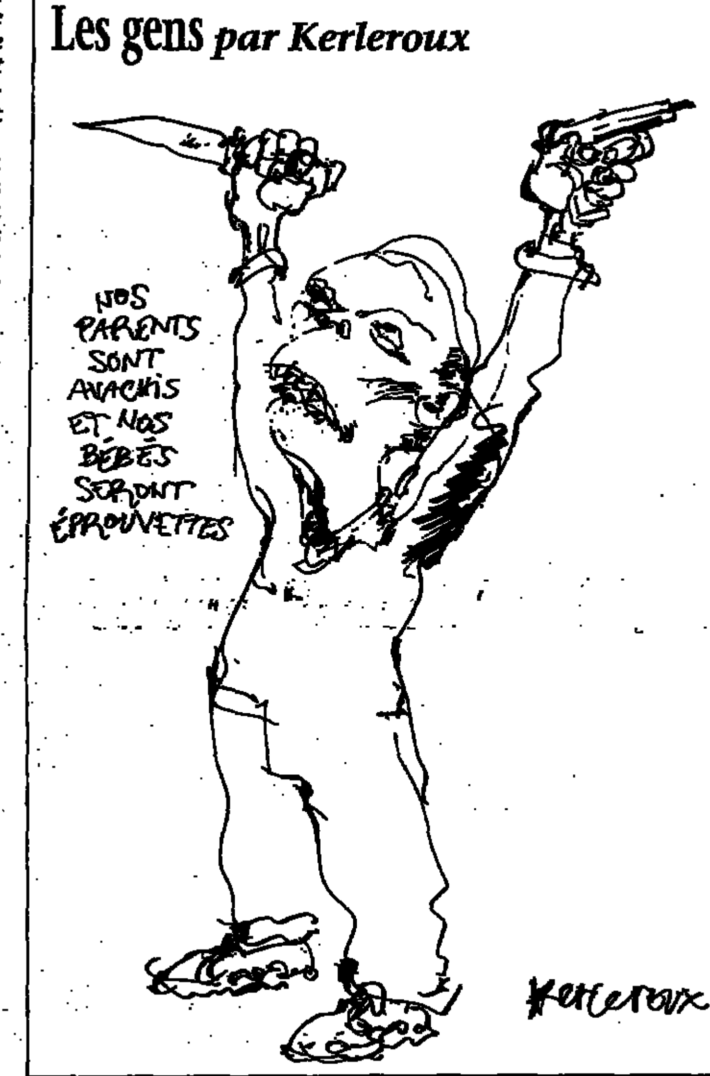
Il en fut ainsi en octobre 1988, lorsque les Chiliens s'opposèrent à la prétention du général de rester à la tête de l'Etat au-delà de 1990, ce qui suscita immédiatement de la part de ses partisans la consolidation des garde-fous destinés à éviter que de futures élections ne donnent aux forces démocratiques les moyens de toucher à son pouvoir, de lui demander des comptes en matière d'atteintes aux droits de l'homme et, surtout, de modifier sa Constitution, clé de voûte de la permanence de son œuvre.

Avec l'installation, par voie de désignation, de neuf sénateurs dits « institutionnels », Pinochet et ses partisans ont réussi à empêcher toute réforme de cette démocratie à la chilienne, si particulière qu'elle lui a permis, non seulement de rester un commandant en chef quasi inamovible, mais, aussi, de devenir le premier sénateur à vie de l'histoire contemporaine du Chili.

« Il serait très important que l'on puisse inscrire noir sur blanc, dans le compte rendu officiel de la séance inaugurale, que celui qui, en 1973, a fermé le Congrès chilien, entre aujourd'hui au Parlement en vertu d'une disposition constitutionnelle rejetée par l'immense majorité des citoyens qui se sont exprimés au cours des élections de ces dix dernières années », déclarait récemment, au quotidien *La Epoca*, Ricardo Lagos, dirigeant socialiste et actuel ministre des travaux publics. Présenté par les sondages comme successeur potentiel du président Frei, Ricardo Lagos n'a pas manqué, lui non plus, de souligner que *« ce mercredi 11 mars fera date en matière de désenchantement des Chiliens »*.

Eduardo Olivares

Les gens *par Kerleroux*



Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http ://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Les « beurs » au ban des régionales

PEUT-on faire de la politique en France lorsqu'on on est issu d'un quartier populaire et que l'on porte, de surcroît, un nom arabe ? Le scrutin des élections régionales du 15 mars conduit à s'interroger sur ces questions que l'on croyait pourtant tranchées. Français, les enfants de l'immigration maghrébine avaient peu à peu conquis le droit d'être considérés comme des citoyens ordinaires, de militer, de solliciter les suffrages et d'être intégrés dans des équipes municipales ou régionales, en fonction de leurs compétences propres, indépendamment de la couleur de leur peau.

La « Marche pour l'égalité » de 1983 avait donné naissance à une génération de militants décidés à revendiquer leur place sur une base républicaine. Quelque cent cinquante conseillers municipaux d'origine maghrébine avaient été élus aux municipales de 1989. Le mouvement s'était confirmé aux régionales de 1992, aux législatives de 1993 et aux municipales de 1995. Largement ralliés à la gauche, ceux qui refusent désormais l'étiquette ambiguë de « beurs » avaient diversifié leur présence, attirés par les sirènes de la droite et des écologistes qui leur ouvraient leurs listes et récupéraient les déçus du mitterrandisme.

La campagne pour le scrutin du 15 mars révèle une rupture avec cette progressive banalisation des militants issus de l'immigration et marque une inquiétante régression dans le processus d'intégration. Il ne s'est trouvé aucun grand parti pour oser promouvoir sérieusement des candidats d'origine maghrébine. Pas un seul n'est présent sur les listes de la « gauche plurielle » en banlieue parisienne, où sont concentrés les immigrés ; pas un sur la liste de Michel Delebarre dans le Nord, terre d'immigration. Les sortants ont été écartés ou rejetés à des rangs inéligibles, certains bannis trouvant refuge sur une liste autonome d'où ils réclament précisément le droit de figurer sur des listes « normales ».

L'ironie veut que le Front national, lui, ose à présent mettre en avant un Français issu de l'immigration, un alibi. Cette situation absurde ne saurait perdurer sans mettre en danger les équilibres sociaux, sans mettre à mal les fils ténus qui, dans les banlieues, rattachent encore les jeunes issus de l'immigration à la société.

Comment peut-on les enjoindre quotidiennement à « l'intégration », à quoi bon magnifier sans cesse la « citoyenneté » si les responsables politiques continuent de manifester indifférence, voire mépris, à leur égard ? L'incapacité à utiliser l'énergie foisonnante des quartiers populaires et le rejet d'une composante essentielle de la jeunesse ne peut que l'inciter à se réfugier dans une affirmation communautaire, à l'inverse de tous les objectifs républicains.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* », Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

Les mécomptes du chômage et l'éclatement du travail

Suite de la première page

Après une chute brutale au début, la référence officielle de base a longtemps évolué à la hausse jusqu'à ces tout derniers mois. Avec le temps aussi, l'écart s'est progressivement creusé avec la courbe calée sur les critères antérieurs, qui atteignait, elle, des sommets : plus de 3,5 millions en octobre, avant de redescendre récemment.

Pourquoi de telles évolutions, d'abord divergentes et maintenant apparemment convergentes, ont-elles pu se produire ? En fait, le mouvement tient à deux phénomènes. Dans la durée, le traitement statistique séparé des chômeurs occupant un « bout » d'emploi a coïncidé avec la montée en puissance de la précarité et avec le gonflement des publics situées à la marge du marché du travail. Ils étaient un peu plus de 220 000 dans ce cas en janvier 1995, ils étaient 476 000 fin 1997. Mais si ces formes d'emploi en mode dégradé se développent, elles connaissent également une saisonnalité qui correspond à un usage flexible des employeurs. Entre décembre 1997 et janvier 1998, près de 60 000 de ces chômeurs-travailleurs à temps très partiel ont perdu ce qu'on hésite à appeler un poste et, simultanément, en données brutes, le nombre de demandeurs d'emploi s'est grossi d'autant. Par un jeu de vases communicants, autrement dit, la baisse d'une catégorie a entraîné l'augmentation de l'autre sans que la situation de chômage ait vraiment changé.

Bien sûr, il convient de nuancer de pareilles constatations, mais il est en même temps évident que celles-ci participent aussi d'une déréglementation plus large. Tout se passe comme si la fameuse croissance plus riche en emplois se nourrissait des statuts les plus hybrides ou vulnérables, aux frontières du sous-emploi, et qu'elle réagissait à des soubresauts erratiques.

A l'été comme au moment des fêtes, les plus de soixante-dix-huit heures connaissent un regain d'activité, un peu à la manière, entre autres, des travailleurs temporaires, au recours aussi souple. Dans chacun des cas, la chute de tension se traduit par un retour à la case départ – le chômage –, selon une règle confirmée par l'arrivée à l'ANPE, en un mois, de 3 % d'intérimaires supplémentaires au cours de janvier. Dans un domaine voisin, le nombre de salariés dans les emplois familiaux gérés par des associations agréées a plus que doublé d'une année sur l'autre, soit plus d'un million en cumul. Si reprise de l'emploi il y a, celle-ci est constrastée et cahotante.

TAUX D'ACTIVITÉ

En revanche, un fait majeur pèse certainement de façon durable sur l'évolution du chômage. Quoique son influence sur les comportements soit passée à peu près inaperçue, l'attribution de l'allocation parentale d'éducation à partir du deuxième enfant de moins de trois ans commence à produire ses effets (*Le Monde* du 28 février).

La mesure, votée en juillet 1994, aurait incité 200 000 à 250 000 mères de famille à se retirer du marché du travail, estime une étude publiée par l'Insee (*Insee Première*, n° 569, février 1998). Leur taux d'activité est passé de 69 % à 53 %, alors qu'il avait tendance à augmenter ces dernières années.

Plus précisément, il semble que ces femmes sont souvent d'anciennes chômeuses, un tiers d'entre elles ayant perçu une allocation l'année précédant leur interruption d'activité professionnelle, ou qu'elles occupaient des emplois à temps partiel peu rémunérateurs. Alors qu'elles se trouvaient aux franges du marché du travail, le versement de l'APE les a dissuadées soit de continuer à occuper un emploi précaire, soit d'en chercher un. Ces derniers mois, ce désengagement se serait même amplifié. Dans les motifs d'entrée à l'ANPE, en effet, les reprises d'activité non satisfaites, qui émanent la plupart du temps des femmes, sont en chute libre. Elles avaient baissé de 37,7 % en un an en octobre ; elles ont diminué de 53,8 % en janvier.

Pour partie, la confusion des chiffres du chômage, en ce début d'année, pourrait s'expliquer par tous ces mouvements contradictoires. Sur le fond, ils ne permettent pas de dégager une tendance, ou plutôt signifient des bouleversements internes qui participent de l'éclatement de l'emploi, de plus en plus volatil. Plus grave et plus inquiétant, ils reposent également sur des frustrations. Qui pourrait se satisfaire d'une situation où six femmes sur dix se trouvant au foyer aimeraient en réalité travailler et une sur dix chercher vraiment un emploi ? C'est pourtant ce que révèle une étude de la direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares), qui dépend du ministère de l'emploi, publiée juste avant la Journée mondiale des femmes.

Alain Lebaube

RECTIFICATIF

RMC

La tentative de privatisation de la station de radio RMC n'a pas *« encore échoué »*, contrairement à ce qui était indiqué dans un sous-titre dans *Le Monde* du 6 mars. Comme l'indiquait le titre : « Le gouvernement veut encore réfléchir sur la privatisation de RMC ». L'article précisait qu'*« aucune décision n'a été prise sur ce dossier »*.

IL Y A 50 ANS, DANS **Le Monde**

Le « Manifeste communiste » a cent ans

IL Y A cent ans, Karl Marx envoyait à ses amis de Londres, pour qu'il fût imprimé, le texte allemand du *Manifeste communiste*. Ce texte représentait la première prise de conscience officielle de quelques révolutionnaires, émigrés ou suspects, groupés depuis quelques mois dans une « ligue communiste ».

Aujourd'hui nous relisons le *Manifeste communiste* avec un esprit non prévenu, et nous sommes bien obligés de reconnaître qu'il a, malgré son âge, gardé une étonnante fraîcheur. Certes il a des rides. Certes, si nous le comparons à d'autres textes-clés, aux écrits des grands fondateurs de religion par exemple, nous savons bien qu'il leur est inférieur et qu'il vieillira un jour, parce qu'il traite des formes changeantes de la société, alors que l'homme ne s'intéresse durablement et spontanément qu'à ce qui lui est éternel, c'est-à-dire à ses passions, à ses amours, à son destin individuel. Malgré tout, le *Manifeste communiste* reste actuel, et je défie un homme intelligent, quel que soit le milieu auquel il appartient, de le lire sans profit et sans réaction.

Karl Marx, encouragé et conseillé par Engels, a donc voulu en 1848 résumer ses travaux philosophiques et économiques pour les mettre au service du jeune mouvement communiste. Il a écrit alors ce manifeste pour démasquer l'hypocrisie bourgeoise, pour proposer publiquement sa philosophie de l'Histoire et pour montrer le caractère nécessaire (je ne dis pas inévitable) de l'accession du prolétariat au pouvoir comme classe dirigeante.

Georges Hourdin
(12 mars 1948.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE

Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : renseignements par téléphone, 01-44-08-78-30

Index et microfilms du *Monde* : renseignements par téléphone, 01-42-17-29-33

Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : http ://www.lemonde.fr

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

UNION MONÉTAIRE Le lancement de la monnaie unique va bouleverser la vie quotidienne des entreprises. Si les grands groupes devraient passer aisément cette échéance, les PME y apparaissent très mal préparées. ● UNE PETITE MINORITÉ d'entre elles ont commencé à adapter leur outil informatique à l'introduction de l'euro et à réfléchir aux conséquences de celle-ci sur leur activité. ● CE DEGRÉ d'impréparation inquiète les pouvoirs publics. Pour y faire face, *« une charte de préparation des PME à l'euro »* entre l'ensemble des organisations représentatives des PME et leurs partenaires quotidiens (banques, experts comptables, chambres de commerce, de métiers et d'agriculture) a été récemment signée. ● LA RÈGLE du *« ni-ni »*, ni-obligation, ni-interdiction d'utiliser l'euro s'imposera pendant la période transitoire allant du 1er janvier 1999 au début de l'année 2002.

Les PME sont mal préparées à l'arrivée de la monnaie unique

Une minorité d'entre elles ont commencé à s'adapter concrètement à l'introduction de l'euro. Pour améliorer cette situation, leurs partenaires quotidiens (banques, experts comptables...) et les pouvoirs publics se mobilisent

ALORS QUE les dirigeants politiques et monétaires européens peaufinent les derniers détails institutionnels au lancement de l'euro – ce qu'ils ont encore fait, mardi 10 mars, à Tours, lors du conseil franco-allemand (*lire p. 31*) – *tous les acteurs de la vie économique se mobilisent pour être prêts le jour du mariage des monnaies du Vieux Continent. La fébrilité et l'inquiétude gagnent au fur et à mesure que le compte à rebours* s'égrène et que la date du 1er janvier 1999 approche : et si, par manque de préparation, la création de l'euro, censée améliorer la vie quotidienne des entreprises en *faisant disparaître les distorsions de changes* et les frais de conversion, se transformait pour elles en cauchemar ?

Pas trop d'inquiétude du côté des grands groupes qui – comme le note Philippe Jurgensen, membre du Conseil économique et social et auteur de *L'Euro pour tous*, qui vient de paraître aux éditions Odile Jacob – *« disposent de services financiers et juridiques étoffés, opèrent largement à l'international »*. Elles ont entamé depuis longtemps les préparatifs, en nommant notamment un « Monsieur euro » chargé de coordonner à l'intérieur de la société les adaptations au lancement de la monnaie unique.

Il n'en va pas de même pour les quelque 1,6 million PME françaises. A la peur de l'inconnu s'ajoute, pour elles, la difficulté de faire face à ce bouleversement monétaire et au choc informatique qui en découlera. *« Les PME n'ont pas les moyens d'entretenir à leur siège des services techniques très diversifiés et se reposent lourdement sur le savoir et les appréciations du seul chef d'entreprise, qui devra notamment décider s'il prend ou non la décision fatidique d'anticiper le passage à l'euro »*, note M. Jurgensen.

Cette personnalisation poussée à l'intérieur des PME explique le degré d'impréparation des PME françaises à l'Union monétaire. Une enquête réalisée par la Sofres à la fin de l'année 1997 indiquait que 20 % seulement d'entre elles avaient entamé des travaux pratiques et 10 % songé à leur adaptation commerciale. Une étude publiée il y a quelques semaines par le cabinet d'audit et de conseil Exco & Grant Thornton International, et effectuée auprès de 6 000 dirigeants de PME européennes, donnait des résultats plus préoccupants encore. Si les PME *françaises sont optimistes* et *considèrent à hauteur de 36 %* que l'introduction de la monnaie unique européenne aura un impact positif sur leur activité, elles sont, en revanche, 14 % seulement à avoir engagé concrètement une action sur les conséquences informatiques du passage à l'euro.

EN AVANCE

Petite consolation, malgré ce chiffre peu élevé, les PME françaises sont en avance par rapport à leurs homologues des autres grands pays européens. En Allemagne, par exemple, 11 % seulement des PME ont commencé à préparer leur système informatique au choc de la monnaie unique.

Ce degré d'impréparation dans la plupart des *PME* inquiète les pouvoirs publics. Pour sensibiliser les chefs d'entreprise à cette échéance majeure, le ministre de l'économie et des finances, Dominique Strauss-Kahn, et la secrétaire d'Etat aux PME, Marylise Lebranchu, viennent de parrainer la signature d'*« une charte de préparation des PME à l'euro »* entre l'ensemble des organisations représentatives des PME et leurs partenaires quotidiens (banques, experts-comptables, chambres de commerce, de métiers et d'agriculture). A travers cette charte, ces derniers s'engagent à informer à chaque occasion (arrêté des comptes, demandes de prêts bancaires), les responsables de PME sur les modalités pratiques du passage à l'euro.

Pour éviter une approche trop théorique, des documents, comprenant notamment un questionnaire détaillé, seront remis aux dirigeants d'entreprises par les correspondants locaux, eux-mêmes désignés avant le 15 mars et dont la liste sera accessible par numéro vert téléphonique (08-00-01-20-02) et sur Internet (http : // www. finances. gouv. fr). Une notice de référence d'une quinzaine de pages, élaborée en liaison avec la Commission européenne, présente aux patrons de PME l'essentiel des dispositions prises sur l'euro et leur résume les enjeux que l'euro représente pour elles : relations commerciales, information des clients, adaptation des outils informatiques et électroniques, révision des prix et actualisation de la gamme des produits, incidences fiscales et juridiques...

Elle rappelle, notamment, que pendant la période transitoire allant de janvier 1999 jusqu'à la mise en circulation des pièces et billets, début 2002, la règle du *« ni-ni »*, ni-obligation ni-interdiction d'utiliser l'euro, s'imposera. Les entreprises pourront décider de basculer totalement en euro dès le 1er janvier 1999, de tenir en monnaie européenne leur comptabilité, de se servir de l'euro pour acquitter leurs impôts et leurs taxes ou pour remplir leurs déclarations fiscales. En sens inverse, une PME pourra choisir de maintenir toutes ces opérations en francs jusqu'en 2002 et ne pourra être contrainte, par exemple, par un de ses clients, à passer à l'euro. *« Plus tôt les PME prendront ces problèmes à bras le corps, plus elles pourront tirer bénéfice de l'euro »*, souligne Mme Lebranchu. Pour l'agence de voyages parisienne, le garagiste marseillais et l'entreprise de mécanique de précision du Jura, le temps presse.

Pierre-Antoine Delhommais

Les surcoûts seront déductibles

Changement des systèmes informatiques, modification des équipements, formation du personnel, nouvelle organisation... Le passage à l'euro va entraîner des charges supplémentaires, qui pourraient atteindre, selon certaines études, entre 0,3 % et 0,5 % du chiffre d'affaires des PME. Pour les commerçants, les coûts devraient être encore plus importants : pendant toute la période de transition, ils supporteront les frais de double affichage et de double paiement en franc et en euro.

Selon une décision administrative d'août 1997, *« ces frais constitueront des charges d'exploitation, courantes ou exceptionnelles, normalement déductibles du résultat »*, rappelle Philippe Jurgensen dans son livre *« L'Euro pour tous »*. Les achats de matériels et d'équipements nécessités par le changement de monnaie seront traités comme des investissements amortissables dans les délais habituels, mais les dépenses liées spécifiquement à la période de transition devront être amorties de manière accélérée au cours de ce laps de temps.

Une expérience originale est menée pour aider les entreprises de l'Isère

GRENOBLE
de notre correspondante

« Pour l'instant, tout le monde s'observe, mais au dernier moment cela risque d'être la panique », constate un responsable du GREX, le centre de commerce international de la chambre de commerce et d'industrie de Grenoble. C'est pourquoi cet organisme a mis en place un dispositif original d'aide personnalisée aux PME pour leur passage à l'euro. Sous le nom d'« euro-facilitateurs », ce projet, soutenu financièrement par l'Etat, *via* la direction départementale du travail et de l'emploi, et par les Assedic, concilie cette offre de service avec une aide à l'insertion professionnelle par le recrutement de vingt demandeurs d'emploi spécifiquement formés.

À compter de la mi-mars, 20 chômeurs de longue ou courte durée, recrutés sous le statut de stagiaires de la formation professionnelle auprès de l'ANPE ou par petites annonces vont, après avoir reçu deux cents heures de formation, proposer leurs services aux PME-PMI de l'Isère. *« Il s'agit de recueillir l'ensemble des données concernant les entreprises, puis, après analyse, de les restituer à leurs dirigeants, sous forme d'un outil d'aide à la décision »*, explique Odile Arnould, directrice du GREX. Moyennant une contribution de 1 800 francs, les chefs d'entreprise se verront proposer un « diagnostic » censé leur permettre de mesurer le degré d'exposition de leur société à l'euro, d'évaluer l'impact du changement sur les différentes fonctions et d'envisager une date de basculement.

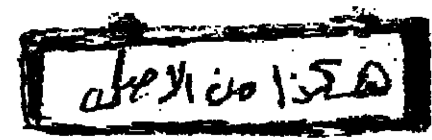
« Indépendamment du discours généraliste sur le passage à la monnaie unique, les PME-PMI ont besoin d'avoir des réponses adaptées à leurs caractéristiques propres », souligne Gérard Mancret, président du comité de gestion du GREX et PDG d'une brosserie qui porte son nom et emploie 90 personnes à Grenoble. Responsable de l'Euro-infocentre de Grenoble, Michel Beyet insiste sur *« le manque de vision globale »* des problèmes. *« Même parmi les entreprises qui ont anticipé, rares sont celles*, dit-il, *qui ont réfléchi en termes de stratégie. La plupart se sont arrêtées à l'aspect comptable et informatique, sans se rendre compte que si l'euro peut leur ouvrir des nouveaux marchés, il peut aussi, en renforçant la concurrence, représenter une menace »*.

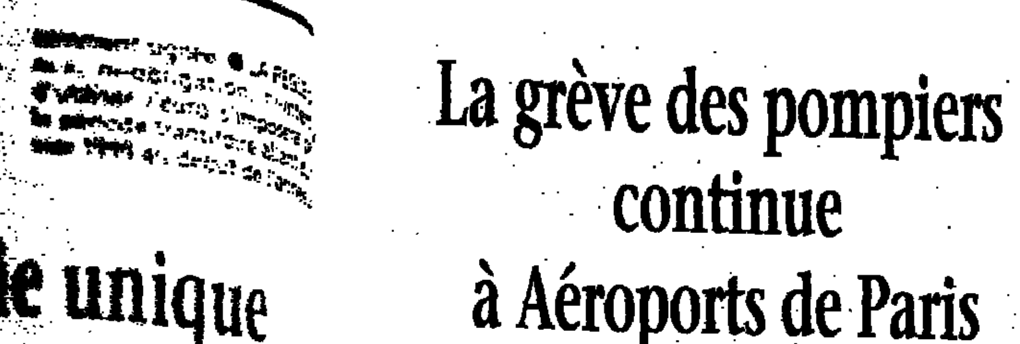
EMBAUCHE NON GARANTIE

Six cents PME-PMI sont potentiellement concernées par le projet, à l'exclusion du commerce de détail pour lequel un outil spécifique pourrait être élaboré au deuxième semestre 1998. *« Sa réussite dépendra de la qualité du diagnostic »*, prédit Renaud Lanoy, directeur export de la société Parolai, un fabricant d'équipements de sécurité pour les machines-outils, première entreprise à avoir répondu favorablement à l'offre du GREX.

A l'issue de leur mission qui doit durer un an, l'embauche des euro-facilitateurs dans l'une des entreprises qu'ils auront diagnostiquées n'est pas garantie. *« L'expérience qu'ils auront acquise devrait néanmoins constituer un atout »*, estime Odile Arnould. Un euro-facilitateur, depuis deux ans au chômage, précise : *« Au lieu d'être en position de demandeurs, nous sommes aujourd'hui dans la situation de gens qui détiennent une compétence. Cela change tout. »*

Nicole Cabret





La grève des pompiers continue à Aéroports de Paris

230 vols sur 1 800 ont été annulés

LA GRÈVE des pompiers des Aéroports de Paris (ADP), entamée mardi 10 mars, s'est poursuivie mercredi et pourrait ne prendre fin que samedi puisque les syndicats CGT, Sictam-CGT (techniciens et agents de maîtrise), CFDT, CFTC et CGC, ont déposé quatre préavis de vingt-quatre heures.

En conséquence, tant à Roissy qu'à Orly, une seule piste est ouverte, contraignant les compagnies à restreindre leur programme de vols. Mardi, sur 1 800 vols programmés dans les aéroports parisiens, 230 ont dû être annulés et de nombreux retards ont été constatés. Mercredi dans la matinée, la direction d'ADP prévoyait la poursuite des perturbations et conseillait aux voyageurs de se renseigner auprès de leur compagnie.

Les négociations se sont poursuivies tard dans la soirée mardi, mais n'ont pas abouti. Les raisons du conflit portent sur la qualification des 209 pompiers. Depuis un arrêté du ministère de l'intérieur de 1995, il est prévu qu'en cas de dysfonctionnement d'installations électriques (escalator, climatisation...), il revient aux pompiers de service d'encadrer les interventions.

Des embauches ont été effectuées et une prime de 500 francs par mois a été accordée aux pompiers – payés de 13 000 à 25 000 francs net par mois, selon la direction, pour 24 heures de travail suivies de 72 heures de repos. Mais ADP refuse de céder sur la principale revendication des syndicats : faire passer les pompiers de la grille de classification des ouvriers à celles des agents de maîtrise, car cela risquerait d'entraîner des revendications des autres catégories de salariés.

Frédéric Lemaître

★ Les passagers peuvent téléphoner au 01-48-62-22-80 (Roissy) ou au 01-49-75-15-15 (Orly), composer sur le Minitel 3615 code HORAV ou utiliser le serveur vocal au 08-36-68-15-15 pour se renseigner sur une arrivée, un départ, un retard ou une annulation de vol.

Virgin propose au gouvernement britannique de reprendre seul l'exploitation d'Eurostar UK

Richard Branson se retire du consortium chargé de construire la ligne du TGV en Angleterre

Richard Branson, PDG de Virgin, estime pouvoir redresser Eurostar, UK en assumant seul son exploitation. La société aurait dégagé une perte de 1,2 milliard de francs en 1997. Virgin propose de garantir un péage minimum au futur propriétaire de la ligne nouvelle entre Londres et le tunnel, mais refuse désormais d'investir directement dans la construction de cette voie pour laquelle la société Railtrack est candidate.

RICHARD BRANSON, PDG du groupe Virgin, est candidat à la reprise d'Eurostar qui exploite, côté anglais, le TGV entre Londres, Paris et Bruxelles. *« Nous venons de faire au gouvernement britannique une proposition pour exploiter l'Eurostar à la place de London & Continental Railway (LCR) »*, a indiqué au *Monde* Richard Branson. En revanche, Virgin va sortir du consortium LCR, qui s'était engagé à construire la ligne à grande vitesse entre Londres et le tunnel sous la Manche en échange d'une concession de 999 ans. *« Nous n'investirons pas dans la construction de la ligne nouvelle à très grande vitesse »*, affirme M. Branson.

« Nous n'avons pas eu la possibilité, dans l'ancien montage financier, de participer directement à la gestion et au marketing d'Eurostar. Nous étions cantonné au rôle d'actionnaire. Nous voulons aujourd'hui gérer directement Eurostar », précise M. Branson, qui reconnaît être en concurrence avec un autre repreneur, probablement la société de bus National Express. En cas de succès de son offre, M. Branson sait qu'il devra s'entendre avec la SNCF, qui exploite l'Eurostar côté français, pour élaborer un marketing commun. Virgin exploite déjà deux réseaux de chemin de fer en Grande-Bretagne : la West Coast Main Line (Londres-Glasgow) et le vaste réseau régional Cross-Country de Virgin, qui s'étend d'Aberdeen, dans le nord de l'Ecosse, à Penzance et Brighton, dans le sud de l'Angleterre.

SOLUTION ALTERNATIVE

Pour le train transmanche, les actionnaires de LCR (Virgin, National Express, Bechtel, SBC Warburg Dillon Read et London Electricity) avaient indiqué, le 28 janvier, au gouvernement britannique qu'ils n'étaient pas en mesure de boucler leur tour de table de 5 milliards de livres (50 milliards de francs) pour construire les 68 miles (109 kilomètres) de ligne à grande vitesse qui permettraient de ramener le temps de parcours entre la capitale britannique et Paris à deux heures et trente minutes. John Prescott, le vice-premier ministre britannique, a donné aux actionnaires jusqu'au 31 mars pour proposer une solution alternative avant de perdre la concession.

Alors que, jusqu'à présent, l'exploitation de l'Eurostar entre Londres, Paris et Bruxelles était confiée pour 999 ans à LCR, en échange de la construction d'une ligne nouvelle, il semblerait qu'on s'achemine vers la séparation des deux activités. D'un côté, des investisseurs financeraient la ligne nouvelle. Pour se rétribuer, ils recevraient une subvention du gouvernement britannique et les péages acquittés par les trains qui circulent. Railtrack, la société privée cotée en Bourse, propriétaire du réseau ferré britannique, se serait associée au groupe d'ingénierie américain Bechtel pour proposer de prendre en charge ce volet.

D'un autre côté, Eurostar UK serait confiée à une société qui se chargerait de l'exploitation et de la commercialisation du train transmanche. Dans le schéma proposé au gouvernement britannique, Railtrack resterait propriétaire d'Eurostar mais en déléguerait la gestion à un tiers. Le PDG de Virgin proposerait de garantir un niveau de péage minimum au propriétaire de l'infrastructure, acceptant ainsi d'assumer le risque commercial de l'exploitation. Selon nos informations, côté britannique, Eurostar UK aurait perdu 1,2 milliard de francs en 1997. Côté français, Eurostar France, rattachée à la SNCF, aurait perdu 600 millions de francs. La SNCF vise l'équilibre pour l'an 2000.

M. Branson semble bien décidé à prendre ce nouveau pari au moment où de nombreux observateurs s'interrogent sur la solidité financière de son groupe, diversifié dans l'édition musicale (V2 Group), les magasins de biens culturels (Megastore), la boisson (Virgin Cola) et le transport aérien (Virgin Atlantic). Dans le secteur ferroviaire, Virgin Rail vient d'annoncer l'achat de trains pendulaires pour 18 milliards de francs pour augmenter la vitesse des trains sur ses lignes (*Le Monde* du 4 mars).

Christophe Jakubyszyn



Bruxelles part en guerre contre les accords de « ciel ouvert »

LA COMMISSION européenne a décidé de passer à la vitesse supérieure dans son combat contre les accords aériens dits de *« ciel ouvert »* signés individuellement par plus de la moitié des Etats membres. Le collège des commissaires a décidé de mettre en oeuvre, mercredi 11 mars, la procédure de l'article 169 du traité de l'Union qui pourrait déboucher, dans un délai de deux mois, sur la saisine de la Cour de justice.

L'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, le Danemark, la Finlande, le Luxembourg et la Suède vont immédiatement recevoir un *« avis motivé »* de la Commission européenne expliquant pourquoi les accords signés avec les Américains violent plusieurs articles du traité de l'Union. La Grande-Bretagne, qui négocie un accord de ce type, recevra le même avis. La Commission a fixé un délai de deux mois à ces Etats membres pour *« se mettre en conformité avec la législation de l'Union »*, c'est-à-dire dénoncer ces accords. La Commission a ensuite l'intention de faire valoir son interprétation juridique en saisissant la Cour européenne de justice (articles 169 à 171 du traité).

La Commission avait déjà mis en demeure, il y a deux ans, les États membres récalcitrants d'abandonner les négociations bilatérales avec les Etats-Unis. Elle avait finalement obtenu, en juillet 1996, un mandat de négociation portant sur les aspects techniques des accords aériens, mais elle s'est toujours vu refuser le droit de négocier sur les droits de trafic. La Commission estime pourtant que le marché aérien européen sera mieux défendu s'il y a discussion en un seul bloc avec les Américains. La France négocie un accord sur les droits aériens dans le cadre des accords transatlantiques d'Air France.

C. J.

Les placements pas très catholiques de Hans Tietmeyer

BONN
de notre correspondant

Peut-on avoir un gestionnaire de patrimoine qui spécule sur les taux d'intérêt quand on est banquier central ? C'est la polémique suscitée par les révélations du livre Der Machtkampf du journaliste Thomas Knipp, reprises par l'hebdomadaire *Der Spiegel*, à propos des placements du président de la Bundesbank Hans Tietmeyer et de son économiste en chef, Otmar Issing.

Tous deux avaient ouvert, au début des années 90, un compte à la Metallbank, à Francfort, chargeant un gestionnaire de gérer leur petites économies. En octobre 1992, en pleine crise monétaire après le référendum de Maastricht, ce gestionnaire a l'idée de spéculer sur la baisse des taux d'intérêt en Allemagne. Il achète à crédit, pour le compte de Hans Tietmeyer, 1 million de deutschemarks (3,4 millions de francs) d'obligations d'Etat à cinq ans et 500 000 deutschemarks pour Otmar Issing.

L'opération est sans risque : la Bundesbank a, dans la matinée, décidé de baisser ses taux d'intérêt et le cours des obligations va nécessairement monter. Curieusement, au début des années 90, il était possible d'acheter des obligations fédérales lors de leur émission aux anciennes conditions jusqu'à la fin de la journée, la baisse des taux décidée par la Bundesbank n'entrant en vigueur que le lendemain.

Quelques jours après, les obligations sont effectivement revendues, dégageant pour M. Tietmeyer un profit de 3 500 deutschemarks (environ 12 000 francs) et la moitié pour M. Issing. Il n'y a aucune accusation de délit d'initié à l'encontre de MM. Issing et Tietmeyer, l'auteur du livre, M. Knipp, l'a répété en début de semaine, alors que le *Spiegel* laissait planer le doute : les deux banquiers n'étaient pas au courant des agissements de leur gestionnaire et la baisse des taux étant connue de tous, tout le monde pouvait jouer à ce petit jeu. Enfin, il n'y avait pas de loi en Allemagne sur les délits d'intiés à l'époque.

DONATIONS

Il n'empêche, le théologien Tietmeyer, membre de l'académie papale des sciences sociales et spécialiste de l'éthique, a trouvé que cette opération n'était pas très catholique, tout comme Otmar Issing. Après cet aller et retour financier digne d'un spéculateur anglo-saxon, tous deux ont fermé leur compte en 1993 lorsqu'ils ont appris ce qui s'était passé. Otmar Issing a versé le profit à une fondation – demandant que son nom n'apparaisse pas dans la liste des donateurs, selon le *Spiegel* –, Hans Tietmeyer ayant fait une opération analogue.

Depuis une loi de 1996, les dirigeants de la Bundesbank doivent déclarer leurs opérations au responsable de la déontologie de l'institut et avoir leurs comptes bancaires à la Bundesbank.

Arnaud Leparmentier

Voxan tente de faire revivre la moto française en profitant de la vogue des « gros cubes »

Stratégie commerciale. Le retour en force de Moto Guzzi et de Triumph a donné l'idée à Jacques Gardette de lancer une gamme de deux-roues français. Sa cible : les 30-60 ans aisés, sportifs et nostalgiques

TEL UN FANTÔME venant hanter un vieux manoir, le souvenir de l'industrie motocycliste française revient régulièrement. Les images, hélas, commencent à dater. De l'héritage des Motobécane, disparues il y a vingt-cinq ans, il ne reste plus grand-chose. Sans parler des Monet-Goyon, des Ratier ou des Terrot. Jusqu'à présent, les tentatives de relance ont été autant d'échecs. Cette fois, pourtant, un projet – celui de Voxan – n'inspire pas d'emblée le scepticisme.

Pour la moto française, les cinquante dernières années sont celles d'une inexorable décadence. L'entre-deux-guerres avait été une sorte d'âge d'or. Forte d'une quarantaine de marques, l'industrie nationale était florissante (à Dijon, Terrot était le premier employeur), mais après la Libération la France se spécialise dans le cyclomoteur, autrement dit les cylindrées inférieures à 50 cc.

Pendant plusieurs années, la France devient le premier producteur mondial de deux-roues à moteur, grâce à Mobylette et à Peugeot. Mais, à partir des années 70, la déferlante japonaise emporte tout sur son passage. Les velléités de renaissance manquent de rigueur, voire versent dans le folklorique : les motards de la police et de la gendarmerie se souviennent avec effroi des BFG, sur lesquelles était monté le quatre-cylindres à plat de la Citroën GS. Mais il faut aussi citer la « Moto française », animée par un moteur de 2 CV, et le projet de moto diesel… Les plus sérieuses avortent faute d'originalité et de machines adaptées au marché, telle l'expérience de Barigo en 1994, à partir d'un moteur monocylindre Rotax.

Pourtant, les conditions semblent réunies pour tenter une nouvelle expérience avec quelque chance d'aboutir. Hier encore dominé sans partage par les japonais et l'allemand BMW, le marché des « gros cubes » (plus de 750 cc de cylindrée) s'élargit aux marques italiennes (Ducati, Aprilia, Moto Guzzi), furieusement revenues à la mode, et anglaise grâce à l'étonnante renaissance de Triumph. La France, deuxième marché européen pour les véhicules de cette catégorie (29 398 immatriculations en 1997, en hausse de 13%), ne produit plus la moindre moto.

Pour combler ce vide, Jacques Gardette, PDG de Biodome (produits de conditionnement pharmaceutique à usage unique), a créé Voxan en décembre 1995. Installée à Issoire (Puy-de-Dôme), cette société, dont le nom a été choisi pour sa consonance internationale, est une création *ex nihilo*. Voxan se propose d'assembler une moto dont les composants proviendront de sous-traitants, un peu à l'image d'Aprilia. Présentés en 1997, lors du Mondial du deux-roues, le roadster (75 000 francs environ) sera livré aux premiers clients en juin : le Café Racer (80 000 francs), très inspiré des machines des années 70, suivra en juillet.

> L'équilibre ne sera atteint que si la production approche les 4 000 unités en l'an 2000, dont 40 % à l'exportation

L'objectif est de se faire une place avec une gamme de cinq modèles originaux, réalisés sur la même partie-cycle et un moteur bicylindre en V complètement inédit, décliné en 1 000 cc et 1 240 cc. L'équilibre ne sera atteint que si la production approche les 4 000 unités en l'an 2000 (1 800 unités sont escomptées en 1999), dont 40% à l'exportation.

Pour que tout soit clair, les dirigeants de Voxan ont fait savoir qu'ils ne sollicitaient pas de commandes de l'administration (police et gendarmerie). A l'heure actuelle, plus de six cents précommandes ont été enregistrées et la production débutera en mai, ce qui fera passer l'effectif de 31 salariés aujourd'hui à une soixantaine.

Soutenue par Michelin et l'Anvar, la société Voxan, dont le capital est de 40 millions de francs, est détenue en majorité par Jacques Gardette. Parmi les actionnaires figure la Caisse des dépôts.

« Nous cherchons à nous installer sur des niches que les japonais, en raison des faibles quantités à pourvoir, n'ont aucun intérêt à occuper », résume Marc Fontan, directeur commercial de Voxan et ancien pilote. Sont visés les 30-60 ans aux revenus confortables en quête d'une moto d'allure sportive, un peu rétro mais essentiellement tournée vers l'agrément de conduite (le bicylindre en V à 65 degrés donne toute sa mesure bien en deçà de la zone rouge du compte-tours). Le souci du détail et le design très harmonieux qui habille les deux Voxan ont déjà permis à la jeune marque de franchir une première étape dans la nécessaire quête de la notoriété. Quant au réseau (62 points de vente), sa constitution ne s'est pas faite sans mal, face aux grands du marché. C'est plutôt bon signe.

Jean-Michel Normand

Harley et ses clones

Phénix de la moto américaine dans les années 80, Harley-Davidson a entraîné dans son sillage une génération spontanée de clones. Big Dog Motorcycles propose son Aerosport Cruiser, une copie conforme des légendaires bicylindres « V-Twin » des années 60, immortalisées par le film *Easy Rider*. Polaris Industries, numéro deux mondial du scooter des neiges, a reconverti une de ses lignes d'assemblage, dans l'Iowa, dans la production de deux mille « gros cubes » par an, baptisés Victory. La vieille marque américaine Excelsior, disparue en 1931, se relance après avoir levé 30 millions de dollars en Bourse : elle construit une usine dans le Minnesota, qui commencera à produire des « cruisers » à la fin de 1998.

Objectif : combler la frustration des « bikers » qui n'ont pas réussi à trouver la Harley de leurs rêves, ou qui cherchent une machine plus exclusive encore. La célèbre firme de Milwaukee a beau accroître sa production (131 000 unités), elle n'occupe « que » 47 % du marché des grosses motos outre-Atlantique, qui a plus que doublé depuis 1991.

Les entreprises convoitent les dividendes de la politique française au Moyen-Orient

Les marchés locaux sont prometteurs

LES EXPORTATEURS français seront-ils les premiers à bénéficier de la position qu'a adoptée la diplomatie française tout au long de la crise qui a opposé les Nations unies à l'Irak ? En tout cas, ils l'espèrent.

PERSPECTIVE

Sous influence américaine depuis cinquante ans, l'Arabie saoudite ne cache pas sa volonté de se dégager un peu de cette tutelle encombrante et de diversifier ses fournisseurs. L'Egypte est également dans ce cas, bien qu'elle soit le deuxième pays du monde le plus aidé par Washington (2 milliards de dollars par an, dont la plus grande part en aide militaire). Si l'Irak respecte durablement les résolutions de l'ONU, le Conseil de sécurité finira par envisager la levée de l'embargo, et on estime à 10 milliards de dollars sur quinze ans les montants nécessaires à sa reconstruction. Enfin, la normalisation des relations avec l'Iran devrait favoriser les échanges.

Dans ce contexte, la France a bien l'intention de jouer sa carte. Le président de la République n'hésite pas à « mouiller sa chemise », à l'instar de Bill Clinton, pour emporter des contrats, comme il l'a fait dans les Emirats arabes unis. Les visites ministérielles qui se succèdent à Riyad (Alain Richard en août 1997, Jacques Dondoux en février, Hubert Védrine en mars) prolongent le voyage d'Etat qu'avait effectué Jacques Chirac en 1996.

Le royaume wahhabite est le premier client et le premier fournisseur de la France parmi les seize pays du Proche et du Moyen-Orient. Hors commandes militaires, il a importé de France, l'an dernier, 8,6 milliards de francs essentiellement en produits agroalimentaires, 20 % de plus qu'en 1996. Premier fournisseur de pétrole (25 % des approvisionnements français), il y a, dans le même temps, exporté 15,4 milliards de francs. Ce qui représente le 6e poste déficitaire commercial français après ceux des Etats-Unis, du Japon, de la Chine et de l'Irlande, juste devant la Russie.

Premier client de la France en matière d'armement (5 milliards de francs en moyenne au cours des dix dernières années, dont cinq gros contrats au cours des trois dernières années pour 38 milliards de francs), c'est pourtant sur les commandes civiles que les entreprises françaises espèrent gagner des points. Quatre gros projets sont actuellement à l'étude par les Saoudiens dans les domaines du traitement du gaz (projet Hawilah, suivi par Technip), des télécoms, des transports (simulateurs de vols) et de l'eau. Le plus avancé est certainement celui de la centrale thermique de Shoaiba, d'un montant compris entre 1 et 2 milliards de dollars (GEC-Alsthom). Les investissements nécessaires dans le domaine de l'électricité sont évalués à 115 milliards de dollars d'ici à 2020.

OUTIL VIEILLISSANT

Les projets ne manquent pas non plus en Egypte. Si la visite de M. Moubarak en mai prochain est essentiellement politique, elle sera l'occasion d'évoquer les grands projets. Mais ce sont l'Iran et l'Irak qui ont le plus fort potentiel commercial, aux yeux des industriels. Ont-ils vraiment raison ? Il est encore trop tôt pour évaluer le rythme auquel sera réalisée la normalisation avec l'Iran. Depuis deux ans déjà, la Coface garantit les exportations en direction de Téhéran. En 1997, la France a exporté 4,3 milliards de francs contre 5,4 milliards d'importation, essentiellement pétrolière. Le pays a besoin de relancer son économie, et son outil de production pétrolière vieillit. Mais la baisse du prix du pétrole pourrait lui faire réviser en baisse ses projets d'investissements : l'Iran a exporté pour 19 milliards de dollars de pétrole en 1997. En 1998, il ne devrait compter que sur 15 à 16 milliards de recettes.

Quant à l'Irak, est-il la prochaine terre bénie des exportateurs français ? Tout ou presque y est à reconstruire. Mais la manne industrielle que déclenchera la fin de l'embargo, lorsqu'elle aura lieu, n'est peut-être pas aussi juteuse que cela. La fin du blocus pourrait entraîner des demandes d'indemnités de guerre supplémentaires. Actuellement, 30 % des recettes pétrolières irakiennes sont versées à un fonds de compensation pour le Koweït et 4 % au financement de l'UNSCOM, la commission spéciale de l'ONU sur le désarmement de l'Irak.

La fin des sanctions débloquera, en outre, les remboursements de l'énorme dette extérieure du pays (estimée, selon les experts, entre 40 et 100 milliards de dollars). Il restera alors peu de ressources à l'Irak pour financer ses énormes besoins de reconstruction. Sans accord avec le Club de Paris et le FMI, il ne parviendra pas à trouver de nouveaux crédits. Selon les spécialistes, seules les entreprises opérant dans le secteur du pétrole pourraient bénéficier à court terme de l'assouplissement du régime que fait subir l'ONU à l'Irak.

Babette Stern

Peter Hartz, le démineur social de Volkswagen

« JE SUIS CONVAINCU que l'on peut réduire de moitié le chômage en Allemagne, lance avec assurance Peter Hartz, le directeur du personnel de Volkswagen, *il suffit de suivre notre exemple. »* Avis à Gerhard Schröder, le candidat du SPD aux prochaines élections allemandes. Les deux hommes se connaissent de longue date : ils entrent la même année, en 1963, au Parti social-démocrate. Et M. Schröder, en tant que ministre président de Basse-Saxe, siège au conseil de surveillance de Volkswagen, dont le Land est le premier actionnaire avec près de 20 % du capital.

M. Hartz, qui a étudié l'économie à Sarrebruck, n'a rien d'un militant dans la tradition des années 60. *« En 1968, je travaillais à Paris pour une société française de robinetterie. J'ai assisté, sans y participer, aux événements de mai. J'ai toujours pensé que ce qui s'était passé ne constituait en rien une solution »*, se rappelle-t-il. Ce fils d'ouvrier sidérurgiste sarrois prône la réconciliation entre le profit et l'emploi : *« L'intérêt de l'actionnaire et le bien-être des travailleurs ne sont pas incompatibles. »*

Moyennant quoi, M. Hartz a fait l'essentiel de sa carrière… dans des entreprises semi-publiques. Avant de rejoindre Volkswagen en 1993, il passe près de quinze ans dans le groupe sidérurgique DHS (Dillinger Hütte Saarstahl AG), contrôlé par Usinor-Sacilor et le Land de Sarre, comme responsable de ressources humaines. Il y côtoie l'actuel président du SPD, Oskar Lafontaine, ministre-président de la Sarre, dont les ambitions politiques s'accommodent mal de la crise sidérurgique qui ravage alors la région. *« Nous avons ramené les effectifs de 38 000 à 11 000 personnes sans un seul licenciement, grâce aux outils de préretraite, de formation et de mobilité qui étaient à l'époque très novateurs »*, se souvient M. Hartz.

UNE SITUATION CATASTROPHIQUE

Ne pas licencier, telle est la règle d'or que s'est fixée M. Hartz : *« Les grandes entreprises qui ont recours aux licenciements sont celles qui ne connaissent pas les outils de gestion des ressources humaines. Il doit y avoir une éthique pour les dirigeants comme pour les syndicats. Usinor ou Saint-Gobain-Pont-à-Mousson* [pour qui il a travaillé plus de dix ans au début de sa carrière] *partagent avec Volkswagen cette philosophie. C'est ce qui me donne beaucoup d'espoir dans l'Europe. »*

En 1993, le président du comité d'entreprise de Volkswagen souffle le nom de M. Hartz à Ferdinand Piëch, président du directoire du groupe, à la recherche d'un nouveau directeur du personnel. A l'époque, la situation est catastrophique : le groupe perd beaucoup d'argent et avoue des sureffectifs de 30 000 personnes sur les 100 000 qui travaillent à Wolfsburg, le berceau du groupe. A un an des élections régionales ! *« Quand j'ai rencontré M. Piëch la première fois, je lui ai dit que s'il cherchait quelqu'un pour licencier, il ne fallait pas compter sur moi. Il m'a répondu que si j'avais une autre idée, j'avais carte blanche »*, raconte M. Hartz.

Ainsi naît la *« semaine Volkswagen »* : quatre jours de travail. *« Environ 10 000 personnes sont parties en préretraite. Il en restait 20 000 de trop. Il fallait réduire le temps de travail d'un cinquième, et le faire vite compte tenu de la gravité de la situation. Et pour couper l'herbe sous le pied aux résistants »*, explique M. Hartz. En six semaines, tout est bouclé : le nouveau responsable du personnel prend ses fonctions le 1er octobre 1993 ; en décembre, l'accord est signé ; le 1er janvier, sa mise en œuvre commence.

Le syndicat IG Metall apporte son puissant soutien à M. Hartz. Lors d'une réunion d'information des salariés à Wolfsburg, à laquelle assistent 15 000 personnes, il fait accrocher cet avis sur une chaise sur trois : *« Si l'on n'accepte pas ces nouvelles règles, vous serez licencié. »* M. Hartz jubile : *« Aussi incroyable que cela puisse paraître, 100 000 personnes ont accepté de réduire leur salaire de 12 % à 15 % d'un jour à l'autre pour éviter 20 000 licenciements. »* A la clef, 1,6 milliard de marks d'économies par an pour Volkswagen… et la courte victoire de M. Schröder aux élections de 1994.

Depuis, l'accord a été reconduit, et M. Hartz y a introduit la flexibilité en échange de la garantie de l'emploi : aujourd'hui, les salariés allemands de Volkswagen travaillent 28,8 heures par semaine en moyenne, et *jusqu'à 38,8 heures* en période de pointe. Les salaires augmentent à nouveau. Et surtout le groupe, de nouveau bénéficiaire, a embauché l'an dernier 19 000 personnes, dont 8 600 en Allemagne. *« Il s'agit essentiellement de CDD d'un an, renouvelables deux fois six mois »*, reconnaît M. Hartz.

A bientôt cinquante-sept ans, le directeur des ressources humaines de Volkswagen, également responsable de la région Amérique-Afrique, travaille toujours quatre-vingts heures par semaine. Pour le plaisir : *« A mon âge, ce qui est bien, c'est que l'on peut vraiment faire ce que l'on aime et ne plus se préoccuper de sa carrière. Les dés sont jetés. »*

Virginie Malingre

Des centaines de chaînes vont éclore dans le paysage audiovisuel japonais

Le récent succès des télévisions par câble et par satellite, ainsi que le passage prochain au tout-numérique hertzien souhaité par le gouvernement nippon, ouvrent des perspectives nouvelles aux investisseurs étrangers

TOKYO
de notre envoyée spéciale

« Dallas » était si peu regardé par les téléspectateurs japonais qu'il a été retiré purement et simplement des chaînes nippones. Autre phénomène assez exceptionnel, les films français diffusés à la télévision sont souvent plus regardés que les longs métrages américains. *« Pour nous, l'uniformisation du monde par une superpuissance américaine, ce n'est pas une bonne chose*, a déclaré Atuyochi Numata, vice-président du futur troisième bouquet numérique par satellite, JSkyB. *Les aventures d'O.J. Simpson et de harcèlement sexuel qui font la « une » de CNN ne sont que des faits divers locaux. Je ne pense pas que ça intéresse la population mondiale. »* Au cours du Tokyo Showcase organisé du 3 au 5 mars par TV France International (TVFI) et l'ambassade de France au Japon, pour mieux faire connaître les programmes télévisuels français et les vendre aux chaînes japonaises, cet anti-américanisme télévisuel a sonné comme un réel espoir de plus grande coopération franco-nippone. D'autant que M. Numata a souhaité une plus grande présence des programmes français sur les télévisions japonaises *« pour mieux équilibrer la vision du monde »* de ses compatriotes.

Pour l'heure, le bilan de la présence française reste modeste. Si la chaîne payante Wowow (2,3 millions d'abonnés) diffuse de nombreux films français, la télévision publique NHK ne programme que 5 % d'émissions étrangères.

Sur 187 programmes coproduits en 1997 par la NHK, la France n'en a réalisé que 10 %, surtout des documentaires culturels et scientifiques. Pourquoi un si faible score ? Le cours des affaires est parfois d'une simplicité enfantine. *« Sur les trois cents propositions que j'ai reçues pour engager des coproductions internationales, seules deux étaient rédigées en japonais »*, déplore M. Tajima, producteur à la NHK.

Les exportateurs français doivent aussi profiter d'événements conjoncturels. Au moment où le dessin animé *Pocket Monster* a provoqué des crises d'épilepsie chez des centaines de jeunes téléspectateurs (*Le Monde* du 19 décembre 1997), les chaînes nippones montrent un réel intérêt pour les programmes français à caractère éducatif. Même si Shimichi Shimizu, secrétaire général de la Fondation Hoso Bunka (NHK), considère que nos contes pour enfants, *Le Petit Chaperon rouge* et *Blanche-Neige en tête, sont trop* violents pour la jeunesse japonaise.

Mais c'est surtout l'explosion du nombre de chaînes dans le paysage audiovisuel nippon qui sera fondamentale. *« De trois clients difficiles, nous allons bientôt passer à cinquante qui sont demandeurs*, explique Olivier-René Veillon, délégué général de TVFI. *Alors que nous vendions environ cinquante heures de programmes par an à la NHK, nous tablons sur 800 heures. »* Des accords ont ainsi été signés avec les chaînes thématiques La La (programmes sur l'Europe), Classical Japon (musique), Theater TV (théâtre) ou Pet Channel (animaux domestiques), ainsi qu'avec les ensembliers des bouquets numériques, et notamment Dentsu, le géant de la publicité diversifié dans la télévision.

25 À 30 % EN TROIS ANS

Aux chaînes hertziennes classiques (la NHK et sa chaîne éducative, les cinq télévisions privées) ainsi qu'aux programmes diffusés par satellite (deux chaînes de la NHK, *Wowow et Hi-Vision) se* sont ajoutés deux bouquets numériques. PerfecTv (106 programmes), lancé en octobre 1996, est codétenu par des maisons de commerce comme C. Ito, Mitsui, Nissoh Iwai, Sumitomo et la chaîne TBS ; tandis que DirecTv (90 programmes) lancé en décembre 1997, appartient à l'américain Hugues Communication, Matsushita et Mitsubishi. Le troisième acteur, JSkyB, qui doit fusionner avec PerfecTv le 1er mai, sera commercialisé sur la même plate-forme. L'arrivée de ce nouveau bouquet permettra à Rupert Murdoch de revenir au Japon, aux côtés de Sony, Softbank et Fuji Television, après avoir été forcé de céder ses parts dans la chaîne hertzienne TV Asahi.

De plus, le câble, bien qu'émietté entre plus de 300 opérateurs, compte 4,6 millions d'abonnés. Un résultat qui devrait encore augmenter avec la numérisation des réseaux, prévue cette année. Le phénomène de « digitalisation » n'épargne pas non plus la télévision par satellite de forte puissance (l'équivalent de TDF1-TDF2 en France), ce qui permettra de dégager dix fréquences nouvelles. Enfin, le ministère des postes et télécommunications veut imposer aux chaînes hertziennes un passage au tout numérique en 2000.

Pour Darryl Dorreton, directeur de Jupiter Programming, *« le marché japonais est en croissance ; les abonnés au câble ont augmenté de 25 à 30 % en trois ans et avec les offres numériques par satellite, le phénomène de l'offre multichaînes arrive au Japon »*. L'engouement est tempéré par le prix trop élevé des abonnements aux bouquets numériques (toutes les options dans PerfecTv coûtent plus de 3 500 francs par mois). Autres freins à cette croissance : les bouquets sont tous sur des positions orbitales différentes, ils ne diffusent pas les chaînes hertziennes et les différents décodeurs ne sont pas compatibles. Ce qui devrait inciter les consommateurs à l'attentisme.

Si les professionnels japonais estiment que la télévision numérique par satellite aura besoin de dix ans avant de réaliser des profits, le gouvernement a tenu à organiser cette nouvelle donne audiovisuelle en évitant tout risque de monopole. Un opérateur ne peut pas détenir des participations dans plus de douze chaînes et la présence des investisseurs étrangers est très réglementée. *« L'idée est d'éviter que ne se produise le schéma de BSkyB en Grande-Bretagne, où Rupert Murdoch verrouille le marché »*, affirme M. Dorreton. Une mise en garde on ne peut plus claire avant l'arrivée du magnat australo-américain.

Nicole Vulser

La télévision au Japon

● **Les chaînes hertziennes :** NHK, le service éducation de la NHK, 12 stations indépendantes, et cinq chaînes privées chacune liée à un groupe de presse : NTV (Yomiuri Shinbun), TBS (Mainichi Shinbun), Fuji TV (Sankei Shinbun), TV Asahi (Asahai Shinbun) et TV Tokyo TXN (Nikkei Shinbun)

● ***Le satellite :*** *DBS 1 et DBS 2* (NHK), le service haute définition de la NHK (Hi-Vision) et la chaîne à péage Wowow (2,3 millions d'abonnés) sont diffusés sur un satellite de forte puissance. Sur des satellites de plus faible puissance, on trouve deux offres analogiques payantes Skyport et CS Baan (150 000 abonnés) et deux bouquets numériques, PerfecTv (500 000 abonnés) et DirecTv, qui a démarré en décembre 1997.

● **Le câble** est commercialisé par plus de 310 opérateurs et compte plus de 4,6 millions d'abonnés.

NHK, une chaîne publique financée par le bon vouloir des téléspectateurs

TOKYO
de notre envoyée spéciale

La radio-télévision publique japonaise, la NHK, fonctionne depuis sa création, en 1925, sur un modèle très atypique : elle est financée uniquement grâce au civisme des Japonais. La redevance télévisée s'élève à 70 francs par mois pour l'accès aux chaînes hertziennes et à 125 francs pour les chaînes par satellite. Mais légalement, aucune contrainte n'est prévue si les Japonais ne souhaitent pas payer. En fait, sur les 44 millions de foyers que compte l'archipel, 36,2 millions acquittent une redevance. Comme la BBC en Grande-Bretagne, la NHK ne bénéficie d'aucun soutien publicitaire, mais elle ne reçoit pas non plus de subsides du gouvernement.

« Cela nous permet de ne pas être soumis aux desideratas du gouvernement », explique M. Tajima, producteur à la NHK. Toutefois, le lien avec le pouvoir politique n'est pas vraiment coupé puisque le premier ministre nomme les douze membres du conseil d'administration, chargé de désigner le président. Sur un budget total de 3,05 milliards de francs, près de 13 % ont été dépensés en 1997 pour collecter la redevance, notamment en faisant du porte-à-porte. *« Si un tel système existait en France, il y aurait au maximum 10 % de foyers qui paieraient »*, estime Nosomo Yoshida, de Dentsu Soken. Très tôt, la NHK s'est diversifiée dans la diffusion par satellite. Hormis ses deux chaînes hertziennes, l'une généraliste, l'autre dédiée aux programmes éducatifs – et utilisée dans 95 % des écoles primaires au Japon – et ses cinquante-quatre stations régionales, elle a lancé, dès 1989, deux chaînes accessibles par satellite. DBS1 est axée sur l'information et le sport, tandis que DBS2 diffuse des films, des grands documentaires et des concerts en stéréo. Au total, plus de 11,2 millions de foyers y ont accès, même si seulement 8,3 millions s'acquittent de la redevance. En fait, la télévision publique japonaise s'apparente à une chaîne payante. L'abonnement à la chaîne privée de cinéma Wowow est d'ailleurs moins élevé que le prix de DBS1 et DBS2 (100 francs au lieu de 125 francs).

COÛTEUX INVESTISSEMENTS

Seul à avoir opté pour la norme MUSE au démarrage de la télévision haute définition, le groupe, présidé par Katsuji Ebisawa, diffuse depuis 1994 un programme de télévision en haute définition, baptisé Hi-Vision. Même les Jeux olympiques de Nagano n'ont pas vraiment permis le développement de ce service qualifié d'expérimental. On compte actuellement quelque 550 000 récepteurs haute définition au Japon. *« La haute définition reste l'un des investissements les plus coûteux qu'ait réalisés la NHK »*, concède Taddaki Yokoo, porte-parole de la NHK. Au total, près de 1,5 milliard de francs y a été consacré depuis 1965.

La télévision publique japonaise croit désormais davantage à l'avenir des écrans plats dont la commercialisation a démarré récemment. A plus long terme, la NHK élabore aussi un nouveau programme de recherches pour diffuser des programmes en haute définition, en trois dimensions, des services interactifs, de la réception mobile, des journaux électroniques sur écrans portables, un accès à Internet. En revanche, le développement des bouquets numériques la laisse de marbre. *« Nous n'avons pas l'intention de nous lancer dans une stratégie d'opérateur de bouquet*, affirme nettement la direction de la NHK. *D'ailleurs, Perfec Tv et JSkyB, qui espéraient un très grand marché, ont dû fusionner. »* Pourtant, la NHK risque d'être obligée de financer un onéreux passage au tout numérique hertzien, même si elle arrive à convaincre le gouvernement de retarder son calendrier initial qui prévoit ce grand saut pour l'an 2000.

N. V.

Les professionnels de l'audiovisuel préfèrent la concertation à la régulation

ON NE POUVAIT rêver moment plus propice pour analyser les relations entre le cinéma et la télévision. Le démarrage fulgurant des bouquets numériques CanalSatellite et TPS (700 000 nouveaux abonnés), réalisé en partie grâce à la diffusion de films, n'a pas entravé la santé du cinéma, puisque la fréquentation en salles a augmenté significativement en 1997, tout comme le nombre de films « d'initiative française ». Dans le cadre de la préparation du projet de loi sur l'audiovisuel de Catherine Trautmann, ministre de la culture et de la communication, une table ronde « cinéma et télévision » a permis, mardi 10 mars, à tous les professionnels de formuler leurs critiques et leurs propositions.

S'exprimant pour une fois d'une même voix, Jean Drucker, PDG de M 6, Pierre Lescure, PDG de Canal Plus, et Etienne Mougeotte, vice-PDG de TF 1, se sont montrés favorables à une concertation avec les professionnels du cinéma en souhaitant *« le plus de contractuel »* et *« le moins de réglementaire »*. Le patron de Canal Plus a critiqué le fait que le CSA puisse, dans le projet de loi, être saisi pour trancher les différends entre chaînes et producteurs. Une tâche qui revient selon lui au Conseil de la concurrence ou au tribunal de commerce. Jean Drucker n'a pas caché que le projet Trautmann était *« à la fois fade et flou »*. Une opinion partagée par Pierre Lescure.

Alain Terzian, président de l'Union des producteurs de films (UPF), s'est demandé *« pourquoi le gouvernement s'arrogeait la compétence de vouloir faire grandir des groupes de communication, de les administrer par un conseil de surveillance et un directoire »*. Selon lui, les enjeux ne sont pas *« dans les jeux de Monopoly »*, mais dans un combat quotidien pour relancer *« la production audiovisuelle »*, aujourd'hui en baisse, et augmenter la production des films français, sans quoi, à court terme, *« les télévisions ne pourront plus respecter leurs quotas »*. Le réalisateur Cédric Klapisch a aussi évoqué l'un des problèmes phares du secteur : *« J'essaie de faire un film, mais il ne correspond pas à une case de diffusion aux heures de grande écoute. »* C'est le revers du financement du cinéma par la télévision.

N. V.

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **RENAULT : Louis Schweitzer, PDG du groupe automobile**, déclare dans une *entretien publié mercredi par l'Humanité*, que *« les 35 heures ne sont pas un atout pour la compétitivité »*. Il annonce qu'un groupe de travail paritaire sera formé afin de traiter *« ces sujets dans un esprit positif »*.

● **TOSHIBA : Le groupe électronique japonais** a décidé mercredi de cesser sa *production de téléviseurs* standard au Japon. Sa production de téléviseurs de plus de 52,5 centimètres de *diagonale sera désormais* assurée par sa filiale chinoise. Les modèles plus petits seront montés en Indonésie.

SERVICES

● **AIR FRANCE : Jean-Cyril Spinetta, président d'Air France**, a déclaré dans un entretien aux *Echos* du mercredi 11 mars que la compagnie *aérienne* ouvrira son capital en 1998, quelle que soit l'issue de la négociation avec les pilotes.

FINANCE

● **PARFINANCE : la société contrôlée par les groupes canadien Power et belge Albert Frère**, a indiqué mardi avoir cédé le solde de sa participation dans Paribas, soit *3 millions d'actions. « Le produit des cessions ressort à environ 1,7 milliard de francs »*.

● **ANGLO AMERICAN/RMB : la fusion** de l'activité de services financiers du conglomérat sud-africain Anglo American et du groupe de services financiers RMB Holdings va donner naissance à la plus importante capitalisation boursière de la bourse de Johannesburg, d'environ 72,6 milliards de francs.

RÉSULTATS

■ **REXEL : la filiale du groupe Pinault-Printemps-Redoute (PPR)**, spécialisée dans la distri*bution de matériel électrique*, a annoncé mardi un bénéfice net part du groupe pour 1997 de 721 millions de francs (+ 18 %). *Son chiffre d'affaires atteint* 28,7 milliards de francs en hausse de 1,3 % à structure constante.

■ **CHARGEURS : le numéro 1 mondial de la laine peignée et des tissus à base de laine** a annoncé mercredi avoir doublé son bénéfice *net* en 1997 à 302 millions de francs, contre 136 millions en 1996. Le chiffre d'affaires a progressé de 4,3 % à 9,045 milliards de francs.

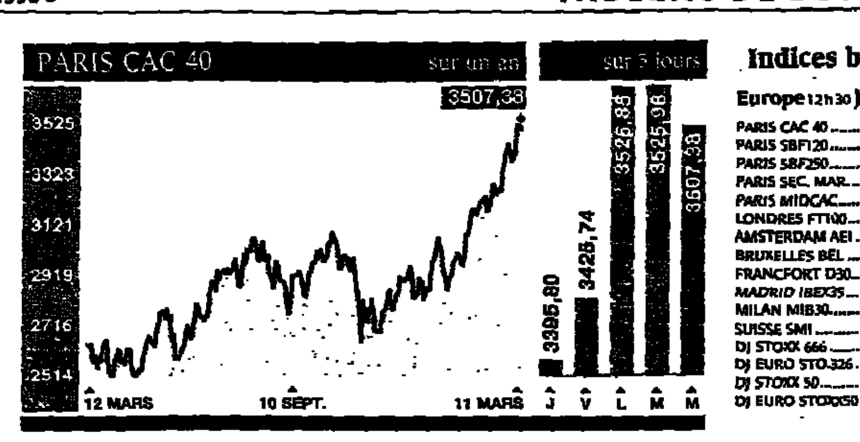
■ **BAYER : le chimiste allemand a annoncé mardi une *hausse de 7,9 % de son béné*fice net** à 2,941 milliards de marks en 1997 (9,86 milliards de francs). Le bénéfice opération*nel a augmenté de 20,4 %* à 5,428 milliards de marks. Son chiffre d'affaires progresse de 13,2 % à 55,005 milliards de marks.

■ **COMPTOIRS MODERNES a annoncé mercredi un bénéfice net** (part du groupe) de 632 millions de francs avant amortissement des survaleurs en 1997, soit une hausse de 10,1 % sur le chiffre de 1996 (574 millions).

■ **CERUS : la holding financière de l'homme d'affaires italien Carlo De Benedetti** a annoncé mercredi un bénéfice consolidé de 170 millions de francs en 1997, contre 1,206 milliard en 1996.

■ **UBS/SBS : L'Union de banques suisses** a annoncé mercredi une perte de 129 millions de francs suisses (530,2 *millions de francs français*) et la **Société de banque suisse** un bénéfice net en hausse de 59 % à 2,112 milliards de francs suisses. La prise en compte de frais de restructuration dans le cadre du rapprochement des deux banques a pesé sur leurs résultats.

★ Toutes les valeurs du CAC 40 sur le site Web « Le Monde ». *www.lemonde.fr*



Indices boursiers

Europe 12h30 ▶	Cours 11/03	Var.% 10/03	Var.% 31/12
PARIS CAC 40	3507,38	−0,40	16,96
PARIS SBF120	2393,53	−0,29	16,66
PARIS SBF250	2280,62	0,20	17,26
PARIS SEC. MAR.	2121,56	0,28	17,21
PARIS MIDCAC	1810,46	0,58	12,98
LONDRES FT100	5813,10	−0,26	13,19
AMSTERDAM AEI	1044,87	0,11	19,83
BRUXELLES BEL	2815,00	0,66	16,54
FRANCFORT D30	4856,27	0,46	14,27
MADRID IBEX35	9207	−0,58	26,90
MILAN MIB30	33821	0,08	23,67
SUISSE SMI	7267,10	0,28	15,99
DJ STOXX 666	272,40	0,04	—
DJ EURO STO.326	270,33	−0,04	—
DJ STOXX 50	3064,19	0,02	—
DJ EURO STOXX50	2960,80	0,08	—

Monde ▶	Cours 10/03	Var.% veille	Var.% 31/12
NEW YORK DJ	8643,76	0,45	8,82
- SP 500	1057,53	0,54	9,02
- NASDAQ	1734,14	0,52	19,43
BUENOS-AIRES M.	665,37	0,80	−3,57
JOHANNESBURG	5345,65	1,02	12,39
MEXICO BOLSA	302,74	−1,27	−0,51
SANTIAGO IPSA	100,13	0,40	−0,62
SAO PAULO BOU.	11132	−0,32	9,17
TORONTO FSE I.	7244,80	0,51	8,44
ASIE 10h15	11/03	10/03	31/12
BANGKOK SET	97,04	−0,11	46,04
HONGKONG H.	10698,67	−0,87	1,84
SÉOUL	81,55	4,09	45,32
SINGAPOUR ST.	1546,05	0,49	1,06
SYDNEY ALL O.	2692,93	0,48	2,92
TOKYO NIKKEI	16942,82	0,08	11,30

Principaux écarts au règlement mensuel

Hausses ▶	Cours 10/03	Var.% 09/03	Var.% 31/12
FIVES-LILLE	409	+6,70	+10,92
CERUS EUROP.R	35,45	+5,50	+5,50
SELECTIBANQUE	74,10	+5,48	+18,94
DE DIETRICH	325	+5,10	+16,90
SEITA	268	+5,06	+24,07
REXEL	2229	+4,54	+18,88
SCOR	339	+4,45	+15,70
CLUB MEDITERR.	511	+4,28	+22,28
NORDON (NY)	492,00	+4,20	+33,32
GEOPHYSIQUE	377	+3,81	−6,88

Baisses ▶	Cours 10/03	Var.% 09/03	Var.% 31/12
BOUYGUES	635	−8,84	+22,43
BOUYGUES OFFS.	260,20	−5,58	−0,75
TOTAL	608	−3,04	+1,98
MARINE WENDEL	996	−3,02	+45,46
LAFARGE	473	−2,88	+19,52
BERTRAND FAUR.	440	−2,88	+2,82
GROUPE ANDRE	663	−2,84	+13,07
COMPTOIRS MOD	2400	−2,82	+10,38
INFOGRAMES EN.	243	−2,80	+28,23
CGIP	2203	−2,80	+10,78

PARIS SBF 250 — 3 mois: 2280,62 (2280, 2192, 2104, 2016, 1928, 1840; 11 DÉC. 27 JANV. 11 MARS)

NEW YORK Dow Jones 3 mois: 8605,75 (9702, 9154, 8696, 8178, 7669, 7161, 6653, 6145; 11 DÉC. 27 JANV. 10 MARS)

LONDRES FT100 3 mois: 5813,10 (6199, 5901, 5603, 5305, 5008, 4711, 4413, 4116; 11 DÉC. 27 JANV. 11 MARS)

FRANCFORT DAX 30 3 mois: 4856,27 (5279, 4955, 4631, 4307, 3983, 3659, 3335; 11 DÉC. 27 JANV. 11 MARS)

TOKYO Nikkei 3 mois: 16982,82 (18468, 16946, 15425, 13142, 11620; 11 DÉC. 28 JANV. 11 MARS)

LES PLACES BOURSIÈRES

PARIS

Se démarquant des autres places européennes, toutes orientées à la hausse, la Bourse de Paris a viré au rouge mercredi 11 mars dans la matinée après avoir inscrit un nouveau record à l'ouverture. En *hausse de 0,14 % à l'ouverture, l'in*dice CAC 40 affichait une heure plus tard une perte de 0,74 %. Vers 12 h 30, les valeurs françaises *abandonnaient en moyenne* 0,37 %, à 3 508,56 points. Le marché se montre une nouvelle fois actif, avec un chiffre d'affaires de *plus de 3 milliards de francs*. Mardi, en cours de séance, le CAC 40 avait atteint 3 546,87 points, enfonçant ainsi sans peine le record de *clôture inscrit lundi* à 3 525,85 points.
La hausse des places européennes s'effectuait dans le sillage de la Bourse de New York, qui s'est confortablement installée mardi au-dessus du niveau des 8 600 points.

TOKYO

VICTIME d'un sentiment d'aggravation possible de la situa*tion économique du Japon ren*forcé par la baisse des taux d'intérêt à long terme, la Bourse de Tokyo a terminé en *net recul, mercredi 11 mars*. L'indice Nikkei a perdu 226,68 points, à 16 756,14 points, soit un recul de 1,33 %. En re*vanche, le marché n'a guère* réagi à la perquisition effectuée au siège de la Banque du Japon.

LONDRES

À L'IMAGE des autres places occidentales, la Bourse de Londres a terminé en hausse mardi, ce qui lui a permis de battre son record en clôture. L'indice Footsie a gagné 9,6 points (+ 0,16 %), à 5 828,5 points, nouveau *record* de clôture. Le précédent datait du 2 mars, avec 5 820,6 points.

NEW YORK

POUR LA PREMIÈRE FOIS de son histoire, Wall Street a terminé au-dessus des *8 600 points, mardi* 10 mars, avec un gain de 0,89 %, grâce à une reprise des valeurs de la haute technologie, et en dépit *des avertissements récents lancés* par des groupes du secteur sur leurs résultats trimestriels. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a *gagné 75,98 points, pour atteindre* 8 643,12 points.

FRANCFORT

LE MARCHÉ FRANCFORTOIS a décroché, mardi, un nouveau record historique, terminant la séance officielle pour la première fois de son histoire au-dessus des 4 800 points, à 4 834,43 points, soit une gain de 1,12 % sur son niveau de la veille. L'indice avait déjà *franchi le seuil des 4 800 points*, lundi, lors des transactions électroniques Xetra.

Valeur du jour : la Foncière lyonnaise surprend

ALORS QUE débute le Mipim, le marché des professionnels de l'immobilier, qui se réunit chaque année à *Cannes*, le secteur a meilleure mine qu'un an plus tôt. La performance boursière de la Société foncière lyonnaise (SFL) en témoigne. Depuis le début de l'année, l'action a *gagné* 20,5 %, pour s'échanger à 852 francs le 10 mars. La SFL avait donné en septembre le signal de la reprise du marché de l'immobilier de bonne qualité en achetant à la Société générale l'ensemble Edouard VII (55 000 mètres carrés de bureaux, commerce et logements autour de *l'Olympia, boulevard des Capucines* à Paris) pour 2,7 milliards de francs.

« Depuis, il y a eu des transactions à des prix plus élevés », se félicite Yves Defline, président de la Foncière. Sur la base des loyers de 1997, la SFL a acheté l'ensemble Edouard VII à une valeur de rendement de 6,15 %, alors qu'un fonds allemand vient de reprendre l'ancien siège de Pechiney rue Balzac, l'immeuble Balzac Saint-Honoré, à un rendement inférieur à 6 %.



En 1997, la Foncière lyonnaise a aussi acquis des portefeuilles du Crédit foncier et du GAN et lancé une émission d'actions et d'obligations convertibles. Ces opérations, comme l'achat d'Edouard VII, ont généré des frais (107 millions de francs) provisionnés en totalité en 1997. Une charge exceptionnelle plus que compensée par des cessions d'actifs. Mais les acquisitions ont également augmenté la charge financière de la Foncière, dont le bénéfice net, publié le 5 mars, a baissé de 18,7 %, à 85,3 millions de francs. Il est néanmoins resté supérieur aux prévisions des analystes. Philippe Le Trung, chez Ferri, se dit donc *« agréablement surpris »*.

Au cours actuel, l'analyste estime que *« le potentiel boursier immédiat du titre est limité »*, mais qu'il reste un bon véhicule pour investir dans l'immobilier à plus long terme. Pour deux raisons. SFL veut poursuivre ses investissements et porter d'environ 8 à 10 milliards le montant de son portefeuille immobilier, estimant avoir la marge de manoeuvre financière nécessaire malgré la hausse de son endettement. La deuxième raison est l'attachement des dirigeants de SFL au gouvernement d'entreprise. A la demande de son principal actionnaire, l'assureur Commercial Union, SFL a supprimé son mécanisme de droit de vote double lors de la dernière assemblée générale, et l'action passera au règlement mensuel le 25 mars : *« Cela nous permettra d'attirer davantage d'investisseurs étrangers, car certains fonds n'ont pas le droit statutairement d'intervenir sur des titres non cotés au RM »*, souligne Alec Emmott, directeur général de la Foncière.

Sophie Fay

Matières premières

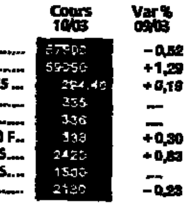
En dollars ▶	Cours 10/03	Var.% veille
MÉTAUX (LONDRES)		$/TONNE
CUIVRE 3 MOIS	1768,5	−0,48
ALUMINIUM 3 MOIS	1451	0,21
PLOMB 3 MOIS	545,5	−0,09
ETAIN 3 MOIS	5315	−0,27
ZINC 3 MOIS	1048,5	0,05
NICKEL 3 MOIS	5455	−0,37
MÉTAUX (NEW YORK)		$/ONCE
ARGENT A TERME	6,02	—
PLATINE A TERME	70500	−17,25
GRAINES DENRÉES		$/BOISSEAU
BLÉ (CHICAGO)	331,5	0,78
MAÏS (CHICAGO)	270,5	0,19
SOJA GRAINE	567,5	−0,19
SOJA TOURT	178,5	−0,73
SOFTS		$/TONNE
CACAO (NEW YORK)	1630	0,57
CAFÉ (LONDRES)	1650	−0,19
SUCRE BLANC (PARIS)	255	−0,73

Pétrole

En dollars ▶	Cours 10/03	Var.% veille
BRENT (LONDRES)	13,54	0,46
WTI (NEW YORK)	14,61	−0,14
LIGHT SWEET CRUDE	14,45	−0,41

Or

En francs ▶	Cours 10/03	Var % 09/03
OR FIN KILO BARRE	57900	−0,52
OR FIN LINGOT	59250	+1,29
ONCE D'OR LONDRES	294,40	+0,19
PIÈCE FRANCE 20 F	335	—
PIÈCE SUISSE 20 F	336	—
PIÈCE UNION LAT. 20 F	338	+0,30
PIÈCE 20 DOLLARS US	2420	+0,83
PIÈCE 10 DOLLARS US	1500	—
PIÈCE 50 PESOS MEX	2130	−0,23



MONNAIES

● **Dollar :** le billet vert était orienté à la hausse, mercredi 11 mars. Dès les premières *transactions interbancaires, il* s'échangeait à 6,1470 francs et 1,8330 deutschmark contre respectivement 6,1402 francs et *1,8313 deutschemark mardi dans* les derniers échanges entre banques. Face au yen, le billet vert s'appréciait également à 128,29 yens pour 1 dollar, contre 127,69 *yens* la veille. A New York, la devise américaine valait mardi soir 6,1315 francs.
● **Franc :** la devise française cédait un peu de terrain face au deutschemark à 3,3534 francs pour 1 mark contre 3,3520 francs mardi en fin d'après-midi et 3,3530 francs selon le cours de la Banque de France.
● **Roupie :** *la devise indoné*sienne s'est appréciée, mercredi 11 mars, s'échangeant à 9 600 roupies pour 1 dollar contre 10 600 mardi. Le baht thaïlandais s'est également hissé à 42,90 bahts pour 1 dollar.

Cours de change

11/03 12h30 ▶	Cours DOLLAR	Cours ECU	Cours LIVRE	Cours FR.S.	Cours FLORIN	Cours YEN	Cours LIRE	Cours DM	Cours FRANC
FRANC	6,14	6,64	10,04	4,12	2,97	4,81	0,34	3,35	....
DM	1,83	1,98	3,01	1,23	0,89	0,14	0,99	....	0,30
LIRE	1803,50	1949,86	2959,73	1208,78	873,18	1399,48	....	984,26	293,48
YEN	128,88	139,34	211,46	86,38	62,38	....	7,15	70,34	20,98
FLORIN	2,07	2,23	3,39	1,38	....	1,60	0,11	1,13	0,34
FR. S.	1,49	1,61	2,45	....	0,72	1,16	0,08	0,81	0,24
LIVRE	0,61	0,66	....	0,41	0,30	0,47	0,03	0,33	0,10
ECU	0,92	....	1,52	0,62	0,45	0,72	0,51	0,50	0,15
DOLLAR	....	1,08	1,64	0,67	0,48	0,78	0,08	0,55	0,16

Taux d'intérêt (%)

Taux 10/03 ▶	Taux J.J.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	3,50	3,42	4,97	5,53
ALLEMAGNE	3,37	3,45	4,82	5,51
GDE-BRETAG.	7,12	7,38	5,98	5,82
ITALIE	6,44	5,46	5,23	5,80
JAPON	0,57	0,44	1,80	—
ÉTATS-UNIS	5,50	5,17	5,67	5,98
SUISSE	0,50	0,87	2,88	—
PAYS-BAS	3,31	3,33	4,92	5,45

Matif

Cours 12h30 ▶	Volume 11/03	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5 MARS 98	66507	104,46	104,24
Pibor 3 mois MARS 98	2965	96,45	96,44

Marché des changes

Devises 17h35 ▶	Cours BDF 10/03	Achat 10/03	Vente 10/03
ALLEMAGNE (100)	335,34	322	348
AUTRICHE (100)	47,66	46,16	49,25
BELGIQUE (100)	16,25	15,68	16,78
CANADA	4,24	4	4,80
DANEMARK (100)	87,77	82	92
ESPAGNE (100)	3,95	3,84	4,24
ÉTATS-UNIS	6,16	5,83	6,43
FINLANDE (100)	110,47	104	115
GDE-BRETAGNE	10,04	9,58	10,43
GRECE (100)	2,12	1,90	2,40
IRLANDE	8,35	7,88	8,72
ITALIE (1000)	3,40	3,12	3,62
JAPON (100)	4,60	4,63	4,98
NORVÈGE (100)	80,06	74,50	83,50
PAYS-BAS (100)	297,49	—	—
PORTUGAL (100)	3,28	2,90	3,60
SUEDE (100)	76,81	69,50	79,50
SUISSE (100)	412,09	399	423

TAUX

● **France :** *le marché obligataire* français a ouvert en nette hausse, mercredi 11 mars. Dès les premières transactions, le contrat no*tionnel du Matif* qui mesure la performance des emprunts d'Etat gagnait 31 centièmes à 104,57. La veille, ce même contrat avait ter*miné la séance* sur un gain de 29 centièmes. Selon les analystes, le marché français reste bien orienté, profitant en particulier de l'aggravation de la crise financière en Indonésie.
● **Etats-Unis :** le rendement de l'emprunt du Trésor à trente ans, passé lundi sous le seuil de 6 %, est resté stable mardi à 5,96 %. Les opérateurs *attendent désormais* la publication des chiffres de ventes de détail aux Etats-Unis jeudi et des indices de prix à la production vendredi.
● **Japon :** les *taux longs japonais* sont tombés, mercredi 11 mars, à un niveau sans précédent. Le rendement de l'emprunt d'Etat à dix ans est tombé à 1,76 %.

ÉCONOMIE

Nouvelle hausse de l'excédent commercial japonais

L'EXCÉDENT dégagé par le Japon *dans ses transactions courantes* avec l'étranger a triplé en janvier, pour atteindre 476,2 milliards de yens (23 milliards de francs), contre 152,2 milliards de yens lors du même mois de 1997, a annoncé mercredi 11 mars le ministère japonais des finances.

■ **FRANCE : les offres d'emplois** de cadres ont progressé de 37 % en 1997, et cette amélioration devrait se poursuivre en 1998, selon l'Association pour l'emploi des cadres (APEC). L'amélioration a concerné toutes les fonctions, à de rares exceptions près.

■ **ALLEMAGNE : les grands instituts** allemands de conjoncture envisagent pour 1998 entre 50 000 et 300 000 créations d'emplois, rapporte le quotidien économique *Handelsblatt* mercredi. La fédération patronale avait *évoqué* une fourchette de 500 000 à 600 000 emplois.
■ **Croissance : le ministre allemand** des finances, Theo Waigel, a maintenu mardi à Tours, à l'issue du conseil économique et financier franco-allemand, sa prévision d'une croissance comprise entre 2,5 % et 3 % pour 1998 en Allemagne.

■ **ESPAGNE : le chef du gouvernement** espagnol, José Maria Aznar, a estimé mardi qu'il *« est nécessaire de renforcer la discipline budgétaire et d'être plus ambitieux dans la réduction du déficit* (2,6 % du PIB en 1997) *car c'est la seule façon d'entrer de bon pied dans l'euro »*.

■ **ITALIE : la balance commer**ciale italienne a enregistré un excédent global de 51 306 milliards de lires (165 milliards de francs) en 1997, a annoncé mardi l'Institut national des statistiques (Istat). Il s'agit du cinquième solde positif consécutif depuis 1993.

■ **ÉTATS-UNIS : le département américain** du travail a révisé à la baisse la productivité aux Etats-*Unis* au 4e trimestre, constatant une progression de 1,6 % en rythme annuel au lieu des 2,0 % initialement annoncés.
■ **Essence : le prix de l'essence à la pompe** est au plus bas depuis quatre ans, selon le département de l'énergie. Le prix d'un gallon d'essence ordinaire au détail (3,8 litres) est de 1,018 dollar en moyenne (6,18 francs).

■ **RUSSIE : l'agence de notation** IBCA a décidé d'ôter l'avertissement qu'elle avait attribué aux dettes du pays et a confirmé sa note BB+. IBCA estime que la Russie atteindra ses objectifs budgétaires grâce aux efforts entrepris.

■ **INDONÉSIE : le président Suharto**, inaugurant son nouveau mandat de cinq ans à la présidence, a déclaré que les beaux jours de la croissance étaient passés. *« Nous ne bénéficierons plus jamais d'une croissance économique comparable à celle que nous avons connue durant le dernier quart de siècle »*, qui a été de 7 % en moyenne.
■ **Fonds monétaire international : le directeur général adjoint** du FMI, Stanley Fischer, a déclaré mardi qu'il y avait *« une marge de flexibilité dans les négociations »* avec Jakarta sur l'aide du Fonds à l'Indonésie. La Banque mondiale et la Banque asiatique de développement (BAD), dans le sillage du FMI, ont annoncé la suspension jusqu'à nouvel ordre de leurs prêts.

■ **ISRAËL : en 1997, malgré une croissance ralentie** (2 % contre 4,5 % en 1996) et une augmentation du chômage (7,7 % au lieu de 6,7 %), l'économie israélienne a atteint ses objectifs de réduction du déficit (ramené à 2,8 % du PIB) et de l'inflation (7 %).

NOMINATIONS

■ **REVLON : Philippe Perrin** a été nommé directeur général France de l'Européenne de produits de beauté, filiale du groupe.

■ ***SALOMON SMITH BARNEY* : Mark Howdle** est nommé directeur et stratégiste *au sein du dé*partement d'études financières actions européennes.

هكذا من الأصل

RÈGLEMENT MENSUEL

MERCREDI 11 MARS
Liquidation : 24 mars
Taux de report : 3,88
Cours relevés à 12h30

CAC 40 ↘ PARIS
−0,21 %
CAC 40 : 3514,04

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Paiement dernier coup. (1)
B.N.P. (T.P)	1036	[illegible]	—	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	930	[illegible]	+1,07	[illegible]
Renault (T.P.)	2012	[illegible]	—	[illegible]
Rhone Poulenc(T.P)	2530	[illegible]	+0,39	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1274	[illegible]	+0,86	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	985	[illegible]	−2,03	[illegible]
Accor	1389	[illegible]	+1,65	[illegible]
AGF-Ass.Gen.France	332,90	[illegible]	−0,38	[illegible]
Air Liquide	1032	[illegible]	−0,38	[illegible]
Alcatel Alsthom	847	[illegible]	—	[illegible]
Atos CA	978	[illegible]	−0,30	[illegible]
Axa	604	[illegible]	−0,49	[illegible]
Bail Investis.	893	[illegible]	−0,22	[illegible]
Bazar Hot. Ville	641	[illegible]	+0,15	[illegible]
Bertrand Faure	440	[illegible]	−2,50	[illegible]
BIC	504	[illegible]	−1,38	[illegible]
BIS	586	[illegible]	+0,17	[illegible]
B.N.P.	411	[illegible]	−1,16	[illegible]
Bollore Techno.	880	[illegible]	−0,34	[illegible]
Bongrain	2808	[illegible]	−0,24	[illegible]
Bouygues	835	[illegible]	+6,70	[illegible]
Bouygues Offs.	250,20	[illegible]	+3,51	[illegible]
Bull#	61,80	[illegible]	−0,48	[illegible]
Canal +	1283	[illegible]	−2,80	[illegible]
Cap Gemini	618	[illegible]	+0,16	[illegible]
Carbone Lorraine	2116	[illegible]	+0,18	[illegible]
Carrefour	3684	[illegible]	−0,81	[illegible]
Casino Guichard	391,90	[illegible]	−0,48	[illegible]
Casino Guich.ADP	284	[illegible]	+0,07	[illegible]
Castorama Dub.(Li)	989	[illegible]	+1,21	[illegible]
C.C.F.	470,90	[illegible]	−1,67	[illegible]
Cegid (Ly)	866	[illegible]	+0,46	[illegible]
Cerus Europ.Reun.	36,40	[illegible]	+1,64	[illegible]
CGIP	2393	[illegible]	+0,08	[illegible]
Chargeurs	385	[illegible]	+3,37	[illegible]
Christian Dalloz	770	[illegible]	—	[illegible]
Christian Dior	735	[illegible]	−1,36	[illegible]
Ciments Francais	301	[illegible]	+0,49	[illegible]
Cipe France (Ly) #	210	[illegible]	+1,76	[illegible]
Clarins	581	[illegible]	−0,51	[illegible]
Club Mediterranee	511	[illegible]	+1,36	[illegible]
Coflexip	671	[illegible]	+0,29	[illegible]
Colas	1016	[illegible]	+3,14	[illegible]
Comptoir Entrep.	15,85	[illegible]	−1,89	[illegible]

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Paiement dernier coup. (1)
Comptoirs Mod.	3400	[illegible]	−3,02	[illegible]
CPR	482,90	[illegible]	−0,80	[illegible]
Cred.Fon.France	118,50	[illegible]	−2,70	[illegible]
Credit Lyonnais CI	476,50	[illegible]	+5,14	[illegible]
CS Signaux(CSEE)	278,90	[illegible]	+1,93	[illegible]
Damart	3992	[illegible]	+0,05	[illegible]
Danone	1300	[illegible]	−1,30	[illegible]
Dassault-Aviation	1555	[illegible]	−1,09	[illegible]
Dassault Electro	654	[illegible]	−1,22	[illegible]
Dassault Systemes	240	[illegible]	—	[illegible]
De Dietrich	325	[illegible]	−1,16	[illegible]
Devеaux(Ly)#	903	[illegible]	+0,66	[illegible]
Dev.R.N-P.Cal Li #	56,25	[illegible]	−0,26	[illegible]
Dexia France	781	[illegible]	+0,51	[illegible]
DMC (Dollfus Mi)	139	[illegible]	+1,20	[illegible]
Dynaction	170	[illegible]	+2,35	[illegible]
Eaux (Cie des)	1000	[illegible]	−2,10	[illegible]
Ecia	1639	[illegible]	−0,79	[illegible]
Eiffage	365	[illegible]	−3,28	[illegible]
Elf Aquitaine	696	[illegible]	−1,58	[illegible]
Eramet	256	[illegible]	−0,50	[illegible]
Eridania Beghin	1120	[illegible]	−1,16	[illegible]
Essilor Intl	1940	[illegible]	−0,72	[illegible]
Essilor Intl.ADP	1759	[illegible]	—	[illegible]
Esso	549	[illegible]	−1,45	[illegible]
Eurafrance	2920	[illegible]	−1,88	[illegible]
Euro Disney	9,70	[illegible]	−0,51	[illegible]
Europe 1	1348	[illegible]	+1,63	[illegible]
Eurotunnel	5,65	[illegible]	−2,65	[illegible]
Fimalac SA	603	[illegible]	−0,49	[illegible]
Finextel	112,50	[illegible]	−0,35	[illegible]
Fives-Lille	406	[illegible]	−0,46	[illegible]
France Telecom	312,10	[illegible]	+2,85	[illegible]
Fromageries Bel	4655	[illegible]	−0,96	[illegible]
Galeries Lafayette	3864	[illegible]	−0,49	[illegible]
GAN ex.dt sous	154,50	[illegible]	+8,73	[illegible]
Gascogne (B)	536	[illegible]	−0,74	[illegible]
Gaumont #	427	[illegible]	+0,23	[illegible]
Gaz et Eaux	2801	[illegible]	−1,64	[illegible]
Geophysique	717	[illegible]	+1,53	[illegible]
G.F.C.	569	[illegible]	−1,05	[illegible]
GrandVision	227,50	[illegible]	+4,39	[illegible]
Groupe Andre S.A.	683	[illegible]	+1,61	[illegible]
Groupe GTM	420	[illegible]	+0,95	[illegible]
Gr.Zannier (Ly) #	158	[illegible]	+1,26	[illegible]
Guilbert	983	[illegible]	−0,10	[illegible]
Guyenne Gascogne	2100	[illegible]	+1,90	[illegible]
Hachette Fili.Med.	1428	[illegible]	−0,42	[illegible]
Havas	510	[illegible]	−1,17	[illegible]
Havas Advertising	970	[illegible]	−1,34	[illegible]
Imetal	819	[illegible]	−2,80	[illegible]
Immeubl.France	422,40	[illegible]	+1,08	[illegible]
Infogrames Enter.	243	[illegible]	−0,41	[illegible]
Ingenico	149	[illegible]	−1	[illegible]
Interbail	177	[illegible]	—	[illegible]
Intertechnique	1511	[illegible]	+0,59	[illegible]
ISIS	640	[illegible]	+0,62	[illegible]
Jean Lefebvre	372,10	[illegible]	+0,29	[illegible]
Klepierre	994	[illegible]	−0,40	[illegible]
Labinal	1820	[illegible]	−0,21	[illegible]
Lafarge	472	[illegible]	−0,42	[illegible]

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Paiement dernier coup. (1)
Lagardere	232,40	[illegible]	−1,07	[illegible]
Lapeyre	400	[illegible]	+0,52	[illegible]
Lebon	290	[illegible]	+1,72	[illegible]
Legrand	1530	[illegible]	+1,04	[illegible]
Legrand ADP	971	[illegible]	+1,95	[illegible]
Legris Indust.	255,10	[illegible]	—	[illegible]
Locindus	837	[illegible]	—	[illegible]
L'Oreal	2788	[illegible]	−0,64	[illegible]
LVMH Moet Hen.	1234	[illegible]	−1,13	[illegible]
Marine Wendel	995	[illegible]	−0,90	[illegible]
Metaleurop	64,80	[illegible]	−1,08	[illegible]
Metrologie Inter.	13,90	[illegible]		[illegible]
Michelin	384,20	[illegible]	−0,83	[illegible]
Moulinex #	162	[illegible]	−1,11	[illegible]
Natexis	384,90	[illegible]	+5,06	[illegible]
Nord-Est	133,10	[illegible]	+0,73	[illegible]
Nordon (Ny)	492,90	[illegible]	−0,58	[illegible]
NRJ #	1130	[illegible]	−1,32	[illegible]
Olipar	68	[illegible]	−2,94	[illegible]
Paribas	576	[illegible]	−1,21	[illegible]
Pathe	1294	[illegible]	−1,23	[illegible]
Pechiney	277	[illegible]	+0,18	[illegible]
Pernod-Ricard	408,90	[illegible]	−0,09	[illegible]
Peugeot	840	[illegible]	+0,71	[illegible]
Pinault-Print.Red.	4160	[illegible]	+1,77	[illegible]
Plastic Omn.(Ly)	819	[illegible]	−0,61	[illegible]
Primagaz	536	[illegible]	−1,30	[illegible]
Promodes	2845	[illegible]	−1,33	[illegible]
Publicis #	667	[illegible]	−2,09	[illegible]
Remy Cointreau	110	[illegible]	+1,09	[illegible]
Renault	217,90	[illegible]	−0,91	[illegible]
Rexel	2229	[illegible]	+1,39	[illegible]
Rhone Poulenc A	289	[illegible]	+1,17	[illegible]
Rochette (La)	27,80	[illegible]	+0,53	[illegible]
Rue Imperiale(Ly)	6230	[illegible]	−2,08	[illegible]
Sade (Ny)	235	[illegible]	—	[illegible]
Sagem SA	3581	[illegible]	+1,92	[illegible]
Saint-Gobain	882	[illegible]	−0,90	[illegible]
Salvepar (Ny)	510	[illegible]	+0,39	[illegible]
Sanofi	712	[illegible]	+0,14	[illegible]
Sat	2085	[illegible]	+1,43	[illegible]
Saupiquet (Ns)	540	[illegible]	+0,55	[illegible]
Schneider SA	380	[illegible]	+1,31	[illegible]
SCOR	333	[illegible]	+3	[illegible]
S.E.B.	975	[illegible]	−2,05	[illegible]
Sefimeg CA	374,10	[illegible]	−0,02	[illegible]
SEITA	268	[illegible]	—	[illegible]
Selectibanque	79,10	[illegible]	−1,26	[illegible]
SFIM	1174	[illegible]	−0,76	[illegible]
SGE	202	[illegible]	−0,69	[illegible]
Sidel	442	[illegible]	−1,35	[illegible]
Silic CA	960	[illegible]	—	[illegible]
Simco	481,40	[illegible]	−0,49	[illegible]
S.I.T.A.	1291	[illegible]	+0,69	[illegible]
Skis Rossignol	117,70	[illegible]	−0,76	[illegible]
Societe Generale	1018	[illegible]	+2,06	[illegible]
Sodexho Alliance	3899	[illegible]	−0,02	[illegible]
Sogeparc (Fin)	417	[illegible]	—	[illegible]
Sommer-Allibert	247	[illegible]	−2,83	[illegible]
Sophia	254,70	[illegible]	+0,11	[illegible]
Spir Communic. #	514	[illegible]	−0,97	[illegible]

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Paiement dernier coup. (1)
Strafor Facom	473	[illegible]	−0,21	[illegible]
Suez Lyon.des Eaux	839	[illegible]	+0,35	[illegible]
Synthelabo	846	[illegible]	−0,11	[illegible]
Technip	734	[illegible]	−0,41	[illegible]
Thomson-CSF	230,60	[illegible]	−0,99	[illegible]
Total	668	[illegible]	−2,09	[illegible]
UIF	448	[illegible]	−0,65	[illegible]
UIS	219	[illegible]	—	[illegible]
Unibail	675	[illegible]	—	[illegible]
Union Assur.Fdal	829	[illegible]	−1,56	[illegible]
Usinor	96,20	[illegible]	−0,41	[illegible]
Valeo	511	[illegible]	+1,36	[illegible]
Vallourec	444	[illegible]	+0,81	[illegible]
Via Banque	197,90	[illegible]	−0,90	[illegible]
Worms & Cie	375,10	[illegible]	+0,63	[illegible]
Zodiac ex.dt divid	1410	[illegible]	−0,70	[illegible]
Elf Gabon	1025	[illegible]	+0,97	[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Paiement dernier coup. (1)
ABN Amro Hol.#	137,60	[illegible]	−1,01	[illegible]
Adecco S.A.	2149	[illegible]	−1,53	[illegible]
Adidas AG #	990	[illegible]	−0,40	[illegible]
American Express	568	[illegible]	—	[illegible]
Anglo American #	262	[illegible]	+4,58	[illegible]
Amgold #	236,50	[illegible]	−1,90	[illegible]
Arjo Wiggins App.	19,50	[illegible]	+0,25	[illegible]
A.T.T. #	382,40	[illegible]	+1,20	[illegible]
Banco Santander #	282,90	[illegible]	−1,41	[illegible]
Barrick Gold #	123,70	[illegible]	+2,10	[illegible]
B.A.S.F. #	239	[illegible]	−0,62	[illegible]
Bayer #	274	[illegible]	−0,72	[illegible]
Crown Cork ord.#	329,30	[illegible]	+1,73	[illegible]
Crown Cork PF CV#	304	[illegible]	—	[illegible]
Daimler Benz #	549	[illegible]	+0,54	[illegible]
De Beers #	126	[illegible]	+2,77	[illegible]
Deutsche Bank #	418	[illegible]	+2,51	[illegible]
Diageo PLC reg.	67	[illegible]	+1,49	[illegible]
Dresdner Bank	291	[illegible]	+1,13	[illegible]
Driefontein #	37,85	[illegible]	−1,84	[illegible]
Du Pont Nemours #	386,90	[illegible]	+1,26	[illegible]
Eastman Kodak #	390	[illegible]	−0,97	[illegible]
East Rand #	1,30	[illegible]	−1,53	[illegible]
Echo Bay Mines #	12,20	[illegible]	+0,40	[illegible]
Electrolux #	487,30	[illegible]	+0,55	[illegible]
Ericsson #	279,60	[illegible]	−0,21	[illegible]
Ford Motor #	368	[illegible]	+0,95	[illegible]
Freegold #	28,05	[illegible]	+0,35	[illegible]
Gencor act.regr.	10,25	[illegible]	−2,43	[illegible]
General Elect. #	488	[illegible]	−0,81	[illegible]
General Motors #	448	[illegible]	−0,42	[illegible]
Gle Belgique #	721	[illegible]	+0,41	[illegible]
Hanson PLC reg.	33,85	[illegible]	+2,21	[illegible]
Harmony Gold #	19,50	[illegible]	−1,28	[illegible]
Hitachi #	46,60	[illegible]	−1,71	[illegible]
Hoechst #	249,50	[illegible]	−1	[illegible]
I.B.M #	595	[illegible]	+1,34	[illegible]
I.C.I #	115	[illegible]	−0,86	[illegible]
Ito Yokado #	323,50	[illegible]	+0,61	[illegible]
Kingfisher plc #	106	[illegible]	+1,69	[illegible]
Matsushita #	89,85	[illegible]	+1,50	[illegible]
Mc Donald's #	336	[illegible]	+0,44	[illegible]
Merck and Co #	803	[illegible]	+0,49	[illegible]
Mitsubishi Corp.#	48,10	[illegible]	−0,20	[illegible]
Mobil Corporat.#	437,50	[illegible]	+1,41	[illegible]
Morgan J.P. #	757	[illegible]	−1,18	[illegible]
Nestle SA Nom. #	10680	[illegible]	−0,65	[illegible]
Nipp. MeatPacker #	77,40	[illegible]	—	[illegible]
Nokia A	601	[illegible]	−0,33	[illegible]
Norsk Hydro #	284,10	[illegible]	+1,02	[illegible]
Petrofina #	2040	[illegible]	+2,20	[illegible]
Philip Morris #	270	[illegible]	−0,44	[illegible]
Philips N.V #	462,50	[illegible]	−0,54	[illegible]
Placer Dome Inc #	79,55	[illegible]	+2,45	[illegible]
Procter Gamble #	525	[illegible]	+0,38	[illegible]
Quilvest	326	[illegible]	—	[illegible]
Randfontein #	11,50	[illegible]	—	[illegible]
Rio Tinto PLC #	85	[illegible]	−1,94	[illegible]
Royal Dutch #	326,60	[illegible]	+1,01	[illegible]
Sega Enterprises	124,50	[illegible]	−3,69	[illegible]
Schlumberger #	437	[illegible]	+2,51	[illegible]
SGS Thomson Micro.	418	[illegible]	−0,98	[illegible]
Shell Transport #	43,50	[illegible]	−1,14	[illegible]
Siemens #	380	[illegible]	+1,05	[illegible]
Sony Corp. #	543	[illegible]	−2,94	[illegible]
Sumitomo Bank #	70,10	[illegible]	−0,71	[illegible]
T.D.K #	462,40	[illegible]	−0,30	[illegible]
Telefonica #	227,80	[illegible]	+0,83	[illegible]
Toshiba #	26,60	[illegible]	−1,50	[illegible]
Unilever act.Div.#	422	[illegible]	−0,71	[illegible]
United Technol. #	552	[illegible]	+0,54	[illegible]
Vaal Reefs #	246	[illegible]	+0,81	[illegible]
Volkswagen A.G #	4541	[illegible]	−0,81	[illegible]
Volvo (act.B) #	173,60	[illegible]	−0,57	[illegible]
Western Deep #	117,90	[illegible]	+0,59	[illegible]
Yamanouchi #	149,60	[illegible]	−3,40	[illegible]
Zambia Copper	14,50	[illegible]	—	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection. Cours relevés à 12h30
MERCREDI 11 MARS

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
Nat.Bq. 9% 91-02	—	[illegible]
CEPME 9% 89-99 CA#	106,79	[illegible]
CEPME 9% 92-06 TSR	125,51	[illegible]
CFD 9,7% 90-03 CB	121,89	[illegible]
CFD 8,6% 92-05 CB	—	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	103,46	[illegible]
CFF 10,25%90-01 CB#	115,35	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA#	109,48	[illegible]
CNA 9% 4/92-07	126,97	[illegible]
CRH 8,6% 92/94-03	—	[illegible]
CRH 8,5% 10/87-88#	104,20	[illegible]
EDF 8,6% 88-89 CA#	—	[illegible]
EDF 8,6% 92-04 #	119,75	[illegible]
Finansder 9%91-06#	127,27	[illegible]
Finansd.8,6%92-02#	114,10	[illegible]
Floral9,75% 90-99#	—	[illegible]
OAT 9/85-98 TRA	100	[illegible]
OAT 9,50%88-98 CA#	101,59	[illegible]
OAT TMB 87/99 CA#	99,97	[illegible]
OAT 8,125% 89-99 #	104,95	[illegible]
OAT 8,50%90/00 CA#	108,65	[illegible]
OAT 85/00 TRA CA#	—	[illegible]
OAT 10%5/85-00 CA#	112,34	[illegible]
OAT 89-01 TME CA#	100,70	[illegible]
OAT 10% 90-01 ecu	—	[illegible]
OAT 7,5%7/86-01 CA#	110	[illegible]
OAT 8,5% 91-02 ecu	—	[illegible]
OAT 8,5% 87-02 CA#	117,12	[illegible]
OAT 8,50% 89-19 #	139,62	[illegible]
OAT 8,50%92-23 CA#	142,03	[illegible]
SNCF 8,8% 87-94CA	106,30	[illegible]
Suez Lyon.Eaux 90	976	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel	54,70	[illegible]
Baccarat (Ny) ◆	599	[illegible]
Bains C.Monaco	670	[illegible]
Bque Transatlant. ◆	234,90	[illegible]
B.N.P.Intercont.	1181	[illegible]
Bidermann Intl. ◆	110	[illegible]
B T P (la cie) 7,60	—	[illegible]
Centenaire Blanzy	525	[illegible]
Champex (Ny) ◆	19,20	[illegible]
CIC Un.Euro.CIP	315	[illegible]
C.I.T.R.A.M. (B) ◆	2750	[illegible]
Generali Fce Assur	1450	[illegible]
Continental Ass.Ly.	557	[illegible]
Darblay ◆	500	[illegible]
Didot Bottin	835	[illegible]
Eaux Bassin Vichy	2980	[illegible]
Ent.Mag. Paris ◆	1400	[illegible]
Fichet Bauche	42	[illegible]
Fidei	34	[illegible]
Finalens ◆	281	[illegible]
F.I.P.P. ◆	265,50	[illegible]
Fonciere (Cie)	795	[illegible]
Fonc. Lyonnaise #	852	[illegible]
Foncina #	551	[illegible]
Francarep	336	[illegible]
France S.A. ◆	1440	[illegible]
From. Paul-Renard ◆	1050	[illegible]
Gevelot ◆	1250	[illegible]
G.T.I (Transport)	350	[illegible]
Immobail	199,90	[illegible]
Immobanque	760	[illegible]
Lucia ◆	59	[illegible]
Monoprix	350	[illegible]
Metal Deploye ◆	415	[illegible]
Mors	6,90	[illegible]
Navigation (Nle) ◆	125	[illegible]
Optorg ◆	365	[illegible]
Paluel-Marmont ◆	425	[illegible]
Exa.Clairefont(Ny)	945	[illegible]
Parfinance	282	[illegible]
Paris Orleans	302,10	[illegible]
Promodes (Ci)	2099	[illegible]
PSB Industries Ly	600	[illegible]
Rougier #	328	[illegible]
Saga	140	[illegible]
S.I.P.H. ◆	300	[illegible]
Sofragi	5000	[illegible]
Taittinger	3627	[illegible]
Tour Eiffel ◆	286	[illegible]
Vicat	560	[illegible]
Caves Roquefort	1850	[illegible]
Elyo	319	[illegible]
Finaxa	470	[illegible]
Gaillard (M) ◆	1550	[illegible]
Givaudan-Lavirotte ◆	1290	[illegible]
Grd Bazar Lyon(Ly) ◆	210	[illegible]
Gd Moul.Strasbourg ◆	2001	[illegible]
Hotel Lutetia ◆	375	[illegible]
Hotels Deauville ◆	740	[illegible]
Immeubl.Lyon (Ly) ◆	547	[illegible]
L.Bouillet (Ly) ◆	290	[illegible]
Lloyd Continental ◆	9060	[illegible]
Matussiere Forest	56,80	[illegible]

SECOND MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12h30
MERCREDI 11 MARS

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	50	[illegible]
AFE #	701	[illegible]
Aigle #	443	[illegible]
Albert S.A (Ns)	153	[illegible]
Altran Techno. #	2811	[illegible]
Arkopharma#	407,90	[illegible]
Montaignes P.Gest. ◆	1996	[illegible]
Assystem #	270	[illegible]
Bque Picardie (Li)	775	[illegible]
Bque Tarneaud(B)#	404,90	[illegible]
Bque Vernes ◆	160	[illegible]
Beneteau CB#	1830	[illegible]
B I M P	114	[illegible]
Boiron#(Ly)	407,10	[illegible]
Boisset (Ly) #	346,50	[illegible]
But S.A.	300	[illegible]
C.E.E #	95,30	[illegible]
Change Bourse (M)	232	[illegible]
CNIM CA#	235	[illegible]
Codetour #	402	[illegible]
Comp.Euro.Tele-CET	313	[illegible]
Conflandey #	290	[illegible]
C.A. Hte Normandie	335	[illegible]
C.A. Paris IDF	868	[illegible]
C.A.Ille & Vilaine	297	[illegible]
C.A.Loire Atl.Ns #	292,50	[illegible]
C.A.Pas de Calais	537	[illegible]
C.A.du Nord#(Li)	515	[illegible]
C.A. Oise CCI	318,90	[illegible]
C.A. Somme CCI	345	[illegible]
C.A.Toulouse (B)	420,20	[illegible]
Devanlay	650	[illegible]
Devernois (Ly)	600	[illegible]
Ducros Serv.Rapide	23,80	[illegible]
Emin-Leydier (Ly)#	398	[illegible]
Europ.Extinc.(Ly)	463	[illegible]
Expand s.a.	919	[illegible]
Factorem	660	[illegible]
Faiveley #	235,10	[illegible]
Finacor ◆	65	[illegible]
Fininfo	748	[illegible]
Assur.Bq.Populaire	659	[illegible]
Gautier France	290	[illegible]
Gel 2000	40	[illegible]
GEODIS #	384	[illegible]
GFI Industries #	1400	[illegible]
Girodet (Ly) # ◆	26	[illegible]
GLM S.A.	250	[illegible]
Gpe Guillin # Ly	247,10	[illegible]
Kindy #	174	[illegible]
Guerbet	208	[illegible]
Hermes Internat.1#	462	[illegible]
Hurel Dubois	831	[illegible]
ICBT Groupe #	190	[illegible]
I.C.C.#	165	[illegible]
ICOM Informatique	526	[illegible]
Idianova ◆	73	[illegible]
Int. Computer #	71	[illegible]
IPBM	71	[illegible]
M6-Metropole TV	719	[illegible]
Manitou #	868	[illegible]
Manutan	535	[illegible]
Marie Brizard #	560	[illegible]
Maxi-Livres/Profr.#	35	[illegible]
Mecelec (Ly)	85,95	[illegible]
MGI Coutier #	339	[illegible]
Monneret Jouet Ly#	150	[illegible]
Naf-Naf #	92	[illegible]
Norbert Dentres.#	795	[illegible]
NSC Groupe Ny	810	[illegible]
Onet #	965	[illegible]
Paul Predault	133	[illegible]
P.C.W. 19	—	[illegible]
Petit Boy #	94	[illegible]
Phyto-Lierac #	230	[illegible]
Pochet	795	[illegible]
Poujoulat Ets (Ns)	225	[illegible]
Radiall #	695	[illegible]
Robertet #	1172	[illegible]
Rouleau-Guichard ◆	250,10	[illegible]
Securidev #	96	[illegible]
Smoby (Ly)#	560	[illegible]
Sofco (Ly)	10,50	[illegible]
Sofibus ◆	366	[illegible]
Sopra #	1060	[illegible]
Steph.Kelian # ◆	84,30	[illegible]
Sylea	687	[illegible]
Teisseire-France	197	[illegible]
TFI	720	[illegible]
Thermador Hol. #	374,90	[illegible]
Trouvay Cauvin #	118	[illegible]
Unilog	1300	[illegible]
Union Fin.France	800	[illegible]
Viel et Cie #	177	[illegible]
Vilmorin et Cie #	498,50	[illegible]
Virbac	528	[illegible]

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12h30
MERCREDI 11 MARS

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor	36,50	[illegible]
Belvedere	950	[illegible]
BVRP	273	[illegible]
Coil	171.10	[illegible]
Electronique D2	559	[illegible]
FDM Pharma n.	158	[illegible]
Genset	508	[illegible]
Guyanor action B	9,75	[illegible]
High Co.	239,40	[illegible]
Infonie	98	[illegible]
Joliez-Regol	88	[illegible]
Mille Amis	43	[illegible]
Naturex	95	[illegible]
Olitec	1099	[illegible]
Picogiga	262	[illegible]
Proxidis	22	[illegible]
R21 Santé	425	[illegible]
Stelax	6,35	[illegible]

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12h30
MERCREDI 11 MARS

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI. ◆	885	[illegible]
Générale Occidentale ◆	160	[illegible]
Sté lecteurs du Monde ◆	188	[illegible]
Via Crédit (Banque) ◆	25,30	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 10 mars

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI		
Agipi Ambition (Axa)	157,91	[illegible]
Agipi Actions (Axa)	141,96	[illegible]
BNP — 3615 BNP		
Natio Court Terme	14487	[illegible]
Natio Epargne	2277,28	[illegible]
Natio Oblig. M.T. C/D	189,39	[illegible]
Natio Ep. Croissance	3863,97	[illegible]
Natio Ep. Patrimoine	162,78	[illegible]
Natio Epargne Retraite	187,91	[illegible]
Natio Epargne Trésor	11572,69	[illegible]
Natio Euro Valeurs	1285,87	[illegible]
Natio Euro Oblig.	1065,70	[illegible]
Natio Euro Opport.	1308,84	[illegible]
Natio Inter	1154,86	[illegible]
Natio Opportunités	226,82	[illegible]
Natio Revenus	1129,57	[illegible]
Natio Sécurité	11370,78	[illegible]
Natio Valeurs	1652,87	[illegible]
BRED BANQUE POPULAIRE		
Monedén	94351,42	[illegible]
Oblig. tres caté.	288,58	[illegible]
CDC-GESTION — GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS		
Livret Bourse Inv. D PEA ◆	1811,47	[illegible]
Nord Sud Dévelop. C ◆	2705,30	[illegible]
Nord Sud Dévelop. D ◆	2556,21	[illegible]
MULTI-PROMOTEURS CCBP-CDC		
Patrimoine Retraite C	320,86	[illegible]
Patrimoine Retraite D	311,15	[illegible]
Sicav Associations C ◆	2461,06	[illegible]
CDC TRESOR — Minitel : 3616 CDC TRESOR (1,29 F/mn)		
Fonsicav C	20067,13	[illegible]
Mutual. dépôts Sicav C	19716,02	[illegible]
CAISSE D'EPARGNE — Sicav en ligne : 08 36 68 09 00 (2,23 F/mn)		
Écur. Act. Futur D PEA	346,43	[illegible]
Écur. Capitalisation C	265,69	[illegible]
Écur. Expansion C	84828	[illegible]
Écur. Géovaleurs C	4131,91	[illegible]
Écur. Investis. D PEA	275,05	[illegible]
Écur. Monépremière	11563,51	[illegible]
Écur. Monétaire C	13254,74	[illegible]
Écur. Monétaire D	12285,73	[illegible]
Écur. Trésorerie C	325,27	[illegible]
Écur. Trésorerie D	304,98	[illegible]
Écur. Trimestriel D	2076,93	[illegible]
Éparcourt-Sicav D	198,02	[illegible]
Géoptim C	13549,07	[illegible]
Géoptim D	12445,37	[illegible]
Horizon C	2673,36	[illegible]
Prévoyance Écur. D	109,27	[illegible]
Sensipremière C	14107,33	[illegible]
Fonds communs de placements		
Écur. Capipremière C	12430,93	[illegible]
Écur. Sécuripremière C	12272,01	[illegible]
CRÉDIT AGRICOLE — INDOCAM Asset Management		
Amplia o	122030,63	[illegible]
Atout Amérique	214,90	[illegible]
Atout Asie	91,73	[illegible]
Atout France Europe	1048,25	[illegible]
Atout France Monde	258,66	[illegible]
Atout Futur C	1004,73	[illegible]
Atout Futur D	935,93	[illegible]
Coexis	2028,67	[illegible]
Diéze	2486,87	[illegible]
Elicash o	969711,76	[illegible]
Eurodyn	3224,95	[illegible]
Indicia ◆	2174,77	[illegible]
Indocam Convert. C ◆	14901,59	[illegible]
Indocam Convert. D ◆	14019,15	[illegible]
Indocam Europe Nouv. ◆	15641,73	[illegible]
Indocam Hor. Eur. C ◆	1220,63	[illegible]
Indocam Hor. Eur. D ◆	1220,63	[illegible]
Indocam Multi Oblig. ◆	997,53	[illegible]
Indocam Orient C ◆	217,82	[illegible]
Indocam Orient D ◆	199,68	[illegible]
Indocam Unijapon ◆	965,15	[illegible]
Moné.J C o	12159,64	[illegible]
Moné.J D o	11519,10	[illegible]
Oblifutur C	578,26	[illegible]
Oblifutur D	554,09	[illegible]
Oraction	1554,60	[illegible]
Revenu-Vert	1206,27	[illegible]
Sévéa ◆	119,19	[illegible]
Synthésis	19521,66	[illegible]
Uni Associations o	120,05	[illegible]
Uni-Foncier	1685,23	[illegible]
Uni-Garantie C	1985,45	[illegible]
Uni-Garantie D	1420,37	[illegible]
Uni-Régions	1894,31	[illegible]
Univar C o	315,14	[illegible]
Univar D o	302,02	[illegible]
Univers Actions	287,26	[illegible]
Univers-Obligations	263,60	[illegible]
Fonds communs de placements		
Indocam Dollar 3 m. ◆	—	[illegible]
Indocam Val. Restr. ◆	—	[illegible]
Optalis Dynamiq. C ◆	116,40	[illegible]
Optalis Dynamiq. D ◆	116,40	[illegible]
Optalis Équilib. C ◆	113,29	[illegible]
Optalis Équilib. D ◆	113,29	[illegible]
Optalis Expansion C ◆	106,50	[illegible]
Optalis Expansion D ◆	106,50	[illegible]
Optalis Sérénité C ◆	107,38	[illegible]
Optalis Sérénité D ◆	107,38	[illegible]
Pacte Sol. Logem.	512,50	[illegible]
Pacte Vert T. Monde	542,01	[illegible]
CIC BANQUES		
Francic	183,94	[illegible]
Francic Pierre	162,72	[illegible]
Europe Régions	281,46	[illegible]
CIC PARIS		
Associc	1097,68	[illegible]
Cicamonde	1795,86	[illegible]
Converticic	451,05	[illegible]
Ecocic	1943,52	[illegible]
Mensuelcic	10121,90	[illegible]
Oblicic Mondial	4165,03	[illegible]
Oblicic Régions	1237,19	[illegible]
Rentacic	166,24	[illegible]
CREDIT LYONNAIS		
Euro Solidarité	1404,35	[illegible]
Lion 20000 C	17449,38	[illegible]
Lion 20000 D	16325,45	[illegible]
Lion-Associations C	11323,38	[illegible]
Lion-Associations D	10731,21	[illegible]
Lion Court Terme C	26953,56	[illegible]
Lion Court Terme D	23746,37	[illegible]
LionPlus C	1648,53	[illegible]
LionPlus D	1572,53	[illegible]
Lion Trésor	2592,49	[illegible]
Oblilion	2323,48	[illegible]
Sicav 5000 ◆	883,45	[illegible]
Slivafrance ◆	1495,40	[illegible]
Slivam ◆	654,88	[illegible]
Slivarente	262,21	[illegible]
Slivinter ◆	932,05	[illegible]
Trilion	5217,07	[illegible]
Crédit Mutuel FINANCE		
Avenir Alizes	2605,55	[illegible]
CM Option Dynamique ◆	155,61	[illegible]
CM Option Equilibre	292,62	[illegible]
Créd.Mut.Mid.Act.Fr.	184,21	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Cour.T.	946,22	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Ind. C	178,38	[illegible]
Créd.Mut.Ep.J	23353,16	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Monde	1957,03	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Oblig.	1954,80	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Quatre	1104,80	[illegible]
Fonds communs de placements		
CM Option Modération	109,07	[illegible]
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE		
Asie 2000	569,04	[illegible]
Saint-Honoré Capital	20978,22	[illegible]
St-Honoré March. Emer.	725,69	[illegible]
St-Honoré Pacifique	670,21	[illegible]
LEGAL & GENERAL BANK		
Sécuritaux	1861,77	[illegible]
Stratégie Actions	1254,83	[illegible]
Stratégie Rendement	2100,35	[illegible]
LA POSTE — Sicav Info Poste : 08 36 68 50 10 (2,23 F/mn)		
Amplitude Amérique C	133,91	[illegible]
Amplitude Europe C	204,93	[illegible]
Amplitude Europe D	201,50	[illegible]
Amplitude Monde C	1181,14	[illegible]
Amplitude Monde D	1126,81	[illegible]
Amplitude Pacifique C	94,75	[illegible]
Elanciel D PEA	228,73	[illegible]
Émergence Poste D PEA	176,66	[illegible]
Géobilys C	698,71	[illegible]
Géobilys D	661,06	[illegible]
Kaleïs Dynamisme C	1246,19	[illegible]
Kaleïs Équilibre C	1158,92	[illegible]
Kaleïs Sérénité C	1093,68	[illegible]
Latitude C	151,15	[illegible]
Latitude D	137,70	[illegible]
Oblitys D	657,89	[illegible]
Plénitude D PEA	246,64	[illegible]
Poste Gestion C	15168,29	[illegible]
Revenus Trimestr. D	5283,26	[illegible]
Solstice D	2387,83	[illegible]
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT		
Actimonétaire C	38696,73	[illegible]
Actimonétaire D	30657,91	[illegible]
Cadence 1 D	1074,91	[illegible]
Cadence 2 D	1063,23	[illegible]
Cadence 3 D	1052,53	[illegible]
Capimonétaire C	417,75	[illegible]
Capimonétaire D	376,93	[illegible]
Sogeoblig C/D	9652,71	[illegible]
Interoblig C	7904,11	[illegible]
Intersélection France D	861,83	[illegible]
S.G. France opport. C	2498,28	[illegible]
S.G. France opport. D	2364,89	[illegible]
Sogenfrance C	2433,68	[illegible]
Sogenfrance D	2209,48	[illegible]
Sogépargne D	305,96	[illegible]
Soginter C	2685,36	[illegible]
Sogellance D	1762,74	[illegible]
Sogenfrance Tempo D	297,16	[illegible]

SYMBOLES
o cours du jour; ◆ cours précédent.

SCIENCES Malgré une campagne de fouilles menée dans le port d'Alexandrie, au pied du fort de Qaitbay, l'équipe dirigée par l'égyptologue Jean-Yves Empereur n'a pu repérer les jambes d'un colosse représentant Ptolémée. ● LES RESTES *de cette statue du IVe ou du* IIIe siècle, qui devait mesurer environ 13 m de haut, devraient être dressés à l'entrée du Petit Palais, à Paris, pour signaler l'exposition « La gloire d'Alexandrie, l'Egypte d'Alexandre à Cléopâtre », à partir du 6 mai. ● QUATRE PIÈCES, arrachées à la mer depuis 1995, composent cet ensemble : la tête, la double couronne pharaonique, le torse avec son bassin, et un bras. ● LES PLONGEURS ont jusqu'à la fin de l'année pour retrouver les pièces manquantes de ce colosse, qui, estime Jean-Yves Empereur, jouxtait peut-être le phare d'Alexandrie détruit au XIVe siècle par des séismes.

Le colosse égyptien, bientôt présenté à Paris, n'a pas retrouvé ses jambes

Neuf cents tonnes de béton et de pierres ont été déplacées pour découvrir les restes de la statue. Sur des centaines de mètres carrés, sous plusieurs mètres d'eau, des vestiges d'une grande richesse s'amoncellent, qu'il va falloir examiner un par un

ALEXANDRIE
de notre envoyé spécial

Il est 4 heures de l'après-midi, ce mardi 10 mars. La grue flottante vient de déposer quatre blocs de béton de 20 tonnes chacun au pied de Qaitbay, le fort mamelouk qui ferme le port est d'Alexandrie. Depuis le début de la matinée, la machine a déplacé 900 tonnes fragmentées en 45 cubes. Les plongeurs du Centre d'études Alexandrie (CEA) s'affairent à la recherche des membres inférieurs d'une statue colossale dont quatre éléments, la tête et sa couronne, un torse et un bras, voguent déjà vers la France. L'ensemble doit être remonté à Paris devant le Petit Palais pour signaler l'exposition « La gloire d'Alexandrie, l'Egypte d'Alexandre à Cléopâtre », qui ouvrira ses portes le 6 mai (*Le Monde* du 24 janvier).

Sans ses jambes, le colosse mesure près de 10 mètres. Taillée dans du granit rose d'Assouan au début du IIIe siècle avant J.-C., la statue représente un membre de la dynastie lagide, qui a succédé en Egypte au conquérant macédonien Alexandre le Grand (mort en 323 avant notre ère). Le souverain grec Ptolémée Ier Sôter, ou son fils Ptolémée II Philadelphe, est représenté en pharaon coiffé de la double couronne d'Egypte, le torse nu, vêtu du pagne royal.

Reste le dernier élément de ce puzzle. Les pieds, ou plutôt les jambes, manquent à l'appel. La tête et le torse ont été repêchés au pied du fort Qaitbay en 1995 avec 34 autres pièces. Un mince butin par rapport aux 2 500 pièces répertoriées sur les 2 hectares de ce champ de fouilles, qui, sans l'alerte donnée en 1993 par la cinéaste égyptienne Afma El Bakri, auraient disparu sous les blocs de béton immergés pour protéger la base du fort mamelouk.


EDF/MÉCÉNAT TECHNOLOGIQUE ET SCIENTIFIQUE

Pour réaliser cette photographie virtuelle de la statue de Ptolémée, des relevés en trois dimensions des quatre morceaux déjà repêchés – le tronc doté du bras droit, la tête, la coiffe et le bras gauche – ont tout d'abord été réalisés grâce à un appareil équipé d'un capteur laser. Un ingénieur d'EDF a ensuite réuni les éléments sur ordinateur. Enfin, une société spécialisée dans les images de synthèse a ajouté les détails réalistes : couleur et grain de la pierre, ombres.

Dès 1994, une équipe franco-égyptienne, emmenée par Jean-Yves Empereur, responsable du CEA, commençait l'exploration de ces fonds. Une opération financée par l'Institut français d'archéologie orientale (IFAO), relayé par trois mécènes : Elf-Aquitaine, EDF et Gédéon programmes.

En octobre 1995, la visite officielle de Jacques Chirac à Alexandrie avait permis le déplacement de cinq de ces gros cubes. Et, sous les yeux du président de la République, la tête d'une reine ou d'une divinité avait pu être remontée.

AU MILIEU DU CHAOS

Les 45 blocs, qui viennent de libérer près de 200 mètres carrés, ont dévoilé un amoncellement de vestiges antiques. C'est au milieu de ce chaos que doivent se trouver les jambes de Ptolémée. « *Les matériaux anciens sont plus abondants que je ne l'imaginais*, indique Jean-Yves Empereur. *Il nous faudra deux bons mois pour examiner et retourner chaque élément.* » Dans ces conditions, c'est un pharaon géant, mais juché sur des prothèses, qui risque de monter la garde devant le Petit Palais.

Pourquoi ces pièces se sont-elles retrouvées au fond de la mer ? Pour Jean-Yves Empereur, la présence de blocs architecturés de très grandes dimensions – certains mesurent plus de 12 mètres de long – indique l'existence d'un monument effondré. On pense au légendaire phare d'Alexandrie décrit par des voyageurs à l'extrémité de l'île de Pharos.

Le phare, une des Sept Merveilles du monde, s'est écroulé à la suite de tremblements de terre. Mais il était encore debout au début du XIVe siècle. Les statues colossales, toutes retrouvées au même endroit, se dressaient-elles à proximité de l'édifice ? C'est vraisemblable, estime le directeur du CEA.

On sait également qu'à la suite de séismes, au IVe siècle de notre ère, le sol s'est enfoncé de plusieurs mètres. Ce qui pourrait expliquer la présence d'éléments architecturaux par huit mètres de fond. D'autres voient dans ces vestiges des fragments de monuments précipités à la mer par les Arabes à l'époque médiévale pour protéger le port d'Alexandrie de raids des croisés.

Jean-Yves Empereur exclut pourtant que les blocs les plus grands aient cette origine. Une preuve irréfutable de l'appartenance de ces vestiges au phare serait de retrouver la dédicace qui ornait l'édifice : « *Sostrate de Cnide a dédié ce monument aux dieux sauveurs pour le salut des navigateurs* ». Un fragment de marbre où se trouvent incrustées quelques lettres grecques a été repêché sur le site. Un épigraphiste américain, Peter Bing, de l'université d'Atlanta, y voit un morceau de l'inscription antique. Trop fragmentaire pour être convaincante. Les plongeurs du CEA ont jusqu'à la fin de l'année pour achever de résoudre cette énigme. La dernière campagne se terminera en effet en décembre.

Emmanuel de Roux

Pyramides de femmes

Le service égyptien des Antiquités a ouvert au public, mardi 3 mars, une série de monuments du plateau de Guizeh remontant à près de 4 500 ans. C'est la première fois que des pyramides de femmes sont accessibles au public. Il s'agit notamment de trois petites pyramides contemporaines de celle de Chéops (2700 à 2650 av. J.-C.), la dernière merveille du monde antique encore existante. Deux d'entre elles sont dédiées à des épouses de Chéops, la favorite Mérititis et sa sœur, tandis que la troisième est consacrée à leur mère.

Dix tombes de nobles, situées elles aussi sur le plateau, ont été ouvertes. Elles comprennent des bas-reliefs représentant la vie quotidienne, la pêche ou la présentation des offrandes. Il y a quelque temps, le service des Antiquités avait ouvert le site des pyramides de Dahchour, jusqu'alors inaccessibles car situées près d'un camp militaire.

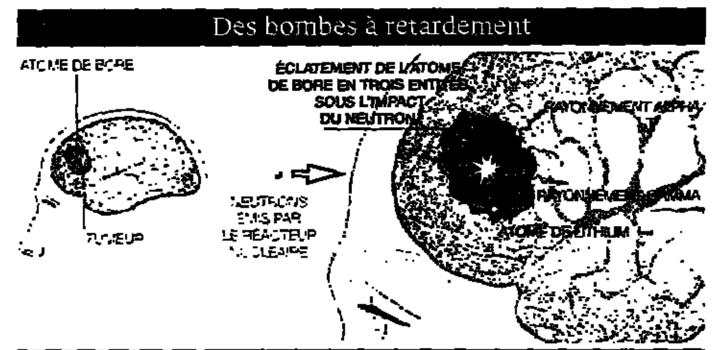
Coalition européenne autour d'une nouvelle méthode de traitement du cancer

PETTEN (PAYS-BAS)
de notre envoyé spécial

Lancée il y a dix ans, après avoir rencontré de nombreux obstacles d'ordre administratif et méthodologique, une initiative visant à la création à Petten (Pays-Bas) d'un centre européen de traitement de certains cancers vient d'aboutir avec l'inauguration de cette structure par Edith Cresson, commissaire européen chargé de la recherche, de l'innovation, de l'éducation et de la formation de la jeunesse (*Le Monde* du 31 janvier).

Quatorze pays européens sont aujourd'hui mobilisés autour de ce projet, baptisé BNCT (*Boron Neutron Capture Therapy*, ou thérapie par capture de neutrons par le bore). Créé au sein de l'Institut des matériaux avancés du centre commun de recherche de la Commission européenne, cette installation réalise une nouvelle méthode de traitement de certaines tumeurs cancéreuses humaines. Elle permet notamment la mise en œuvre d'une étude expérimentale originale à laquelle sont d'ores et déjà associés différents centres médicaux de plusieurs pays européens, visant à traiter les malades souffrant de glioblastomes, une lésion cancéreuse cérébrale fréquente dont le pronostic est, dans les formes les plus évoluées, toujours très sombre.

Cette thérapeutique expérimentale consiste, schématiquement, à administrer une injection d'un composé de bore (le BSH), incapable de produire des effets anticancéreux directs, mais qui a pour caractéristique d'être absorbé de manière sélective, en quelques heures, par les cellules cancéreuses de l'organisme. Le patient est ensuite irradié non pas par une radiothérapie conventionnelle, mais au moyen d'un « *flux de neutrons épithermiques* », mis au point à Petten, qui amène les atomes de bore présents au sein du tissu à se désintégrer en émettant un rayonnement détruisant de manière élective les cellules cancéreuses. « *Le premier patient a été traité sur le site de Petten en octobre 1997 dans le cadre d'une phase I d'essais cliniques. Dans cette phase, quatre groupes de dix patients seront traités sur une période de trois ans. Si tout se passe bien, une phase II, incluant près de deux cents malades, pourra ensuite être lancée* », a expliqué au *Monde* le docteur Katalin Hideghéty, d'origine hongroise, spécialiste d'oncologie et de radiothérapie à l'université d'Essen (Allemagne), dont le service du professeur W. Saverwein a la responsabilité médicale de cette expérience.



On reconnaît, à Petten, que les premiers essais conduits par le passé sur ce thème aux Etats-Unis avaient été décevants. Pour autant, la reprise de ce type de travaux au Japon, où des résultats encourageants ont semble-t-il été obtenus, ainsi que la reprise de nouvelles expériences aux Etats-Unis ont ravivé l'intérêt pour l'usage anticancéreux du bore. Par ailleurs, une équipe américaine dirigée par Ernest Brahn (université de Californie) vient d'annoncer (*Proceedings of National Academy of Science* du 3 mars) avoir développé chez l'animal une approche expérimentale du traitement de la polyarthrite rhumatoïde à partir de la même technique.

FORTES ATTENTES

C'est dans ce contexte que la collaboration à l'échelle supranationale de l'Union européenne a pu être organisée, visant à la création d'une installation médicale unique dans laquelle œuvre une équipe internationale d'experts, sous la direction d'un médecin allemand, traitant des patients venus des différents pays de l'Union européenne.

Rappelant que le glioblastome touche chaque année plus de 15 000 personnes en Europe, Mme Cresson a souligné le caractère novateur de cette démarche. Il s'agit « *du premier cas où une application médicale clinique est traitée à un niveau supranational, en utilisant une installation unique autour de laquelle s'est constituée une équipe internationale d'experts* », a expliqué le commissaire européen lors de l'inauguration. « *Le rassemblement sur le même lieu de scientifiques de premier plan de l'Union européenne a permis d'atteindre la masse critique nécessaire à cette réalisation remarquable qui remet l'Europe dans le peloton de tête de la lutte contre le cancer.* »

« *D'une recherche jusqu'ici largement axée sur la performance technique, et le plus souvent illisible pour quiconque n'est pas initié, il nous faut évoluer vers une approche mieux centrée sur les aspirations et les besoins de nos citoyens. Et, dans le domaine de la santé, ces attentes sont particulièrement fortes* », a-t-elle conclu.

Jean-Yves Nau

Au deuxième jour des défilés, le corps fait son caméléon

Un cirque Gruss-Galliano chez Dior, des escargots minimalistes chez Junya Watanabe, des sirènes en peau de vache chez Jérôme Dreyfuss, et des geishas rock and roll chez Christophe Lemaire





Photographies d'Isabel Muñoz/VU

EST-CE un pied de nez aux directeurs commerciaux de Dior, et leur envie de « *booster* » les ventes ? Est-ce une parodie d'un défilé Escada, un hommage à la défunte Margaretha Ley ? Tandis que John Galliano envoie pour son défilé « Vienne années 20 », prévu le 12 mars, un sac du soir rempli d'une pilule (cyanure ?), d'un rouge à lèvres usagé, c'est dans une cacophonie de roses, d'oranges et de bleus canard emperlousés façon femmes fortes d'un grand magasin de Düsseldorf qu'il fête l'hiver chez Dior.



Le sportswear bordé de vison rose *bubble gum* ou vert Obao et dégoulinant de jupes longues sème le trouble chez les mannequins : pour la première fois chez lui, elles ne savent plus exactement quel rôle jouer. Au Carrousel du Louvre, même le décor reconstituant lourdement les toits de New York tranche avec le raffinement auquel il avait habitué sa cour.

Pot de beurre de karité pour Xuly Bet, filet à provisions pour Yohji Yamamoto : les cartons d'invitation pleuvent encore, alors que le rythme du marathon s'accélère. « *On est prêt pour un frisson* », lance un fabricant de tissus. Les plans de carrière s'échafaudent alors que des jeunes créateurs rêvent tous de leur parution dans *Dutch*, *Self Service*, et de quelques pièces vendues chez Colette, la nouvelle vitrine « label ».

Parmi eux, Gaspard Yurkievich, qui a exhumé des couvertures de *Façade* ou de *Depeche Mode* de la fin des années 70, jupes de plastique enduit à la Serge Kruger, robes de résille pour nuit noire au Palace, manche fouet et escarpin à minerve pour vraies-fausses Eva Ionesco, Blondie et les autres... En seconde partie, Jérôme Dreyfuss, plus chanceux à l'applaudimètre, a offert un défilé qui révèle toute l'influence de John Galliano sur une génération. Mais la version française se noie un peu dans les détails, les effets de genre un peu bricolés qui ne suffisent pas, malgré quelques pétillements et quelques farces et attrapes visuelles – les fesses d'Honor Fraser, ou Alek Wek en corset à une seule face –, à donner un réel contenu à un propos.

Loin des clichés de l'avant-garde et des saynettes couture, certaines images ont ceci d'unique qu'elles appartiennent à celui qui les a créées, et à lui seul. Tel est peut-être l'ultime luxe : ne pas s'imposer d'autres contraintes que celles qu'on s'est fixées. Fils spirituel de Rei Kawakubo (Comme des garçons), Junya Watanabe a offert à la Galerie Yvon Lambert un moment un peu rare. A l'image d'un Hussein Chalayan à Londres, il surprend, dépassant le débat création-commerce des années 80, pour aller chercher ailleurs, *du côté de* l'infini, de tous les possibles, de toutes les rencontres.

En haut à gauche, sur le thème « Sportswear », le défilé Dior par John Galliano au Carrousel du Louvre.

Ci-dessus, un modèle de Christophe Lemaire, qui a fait de Tokyo sa ville d'élection après Paris:

A droite, deux créations du Japonais Junya Watanabe, qui, d'origami couture en drapés, sculpte des tissus en mouvement.

Sur des vêtements dont il maîtrise parfaitement la coupe, et l'évidence – la jupe, la chemise blanche –, il suspend des rêves, comme des mobiles, escargots mouvants, qui font du corps un caméléon pour le troisième millénaire. Christophe Lemaire a rencontré les petites muses d'Araki. De *sweat-shirts* oiseau en rouges et roses néon de Ginza, de kimonos de mohair pour maikos rock and roll, il allume les feux de Tokyo, où, plus connu qu'à Paris, il fait crépiter des instants d'amour. A travers le portrait de ses punkettes-rastas d'Harajuku, c'est toute la générosité d'une attitude qui se révèle, dans un concert de couleurs, de rythmes et de vie.

Laurence Benaïm

L'Asie se met en scène à Paris

DES ROBES *fendues de concubines imprimées de* bébés chinois créées pour l'année du Tigre par Issey Miyake aux geishas couture d'Alexander Mac Queen chez Givenchy du printemps-été 1998, l'Orient aimante la mode et s'inscrit dans le quotidien. Cette saison, les chaussettes japonaises à pouce séparé sont vendues au Printemps et les zoris de Facteur Céleste, tongs à la semelle de chanvre, figurent dans le catalogue de La Redoute. *Entre l'opulence chinoise couleur* rouge et or et la pureté japonaise, quelques expositions témoignent de la variété des cultures asiatiques.

Pearl Lam, l'excentrique milliardaire à la tête de la Galerie Contrasts de Hongkong, installe son exposition « Curiosité d'Orient : chinoiseries du XXI[e] siècle » dans deux galeries parisiennes. Des designers comme Marc Brazier-Jones et des créateurs de mode, d'Azzedine Alaïa au modiste Philip Treacy, offrent leurs songes orientalistes. La galerie Joyce part sur les méandres de la Route de la soie avec « Perles de Chine ». Etoles de soie aux pompons de vison, bouddhas de jade inspirés de l'opéra de Pékin côtoient la première collection de vêtements de Joyce Ma, à la tête de la galerie et des mégastores japonais Joyce.

Dans cet élan, la chambre syndicale du prêt-à-porter des couturiers *consacre un défilé au kimono*, lundi 16 mars au Carrousel du Louvre et la nouvelle vague japonaise expose ses créations délirantes, des Barbie nippones relookées par Shinihiro Arakawa au travail sur la fourrure des créateurs de la marque 20471120. Même engouement à l'Union centrale des arts décoratifs, où cohabitent l'exposition « Art des pays des démons » sur les émaux cloisonnés chinois et « Touches d'exotisme » au Musée de la mode. La collection permanente, renouvelée en janvier, se penche sur l'exotisme dans la mode occidentale de tissus hispano-mauresques du XIV[e] siècle au kimono revisité par John Galliano pour le printemps. Burnous de Paul Poiret au début du siècle, robe « Soir de Bagdad » de Christian Dior en 1955 ou collection africaine d'Yves Saint Laurent en 1967, l'ailleurs inspire les maîtres de la coupe.

Anne-Laure Quilleriet

★ Adresses : « Touches d'exotisme », collection permanente, et « Art des pays des démons » jusqu'au 17 mai. Union centrale des arts décoratifs, 111, rue de Rivoli, 75001. « Chinoiseries du XXI[e] siècle : ». Galerie Enrico Navarra, 75, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008, jusqu'au 4 avril. Galerie Patrick Fourtin, 9, rue des Bons-Enfants, 75001, jusqu'au 21 mars. Shinichiro Arakawa, Galerie Glassbox, 113 *bis*, rue Oberkampf, 75011, du 12 au 21 mars. 20471120, Galerie J. Moussion, 110, rue Vieille-du-Temple, 75003, du 12 au 17 mars.

Amsterdam vue d'un palace

Au centre de la métropole hollandaise, le Grand s'est fait une spécialité d'accueillir en ses hauts murs de brique rouge l'élite des voyageurs

ON EST en plein cœur de la vieille métropole batave, à quelques dizaines de mètres du Dam et du palais royal, non loin des marchands de fromage rouge, des loueurs de vélos, des restaurants indonésiens, des prostituées en vitrine et des débits légaux de cannabis – et on est bien sûr aussi au bord d'un canal, agrémenté ici d'une vespasienne Art déco. La haute façade de brique rougeâtre du Grand, l'un des principaux palaces amstellodamois, ne paie cependant guère de mine.

Dans la cour d'honneur, c'est bien autre chose ! La façade noble, datée 1661, est ornée d'un fronton triangulaire classique en pierre blanche, à thème maritime et guerrier – Neptune, un Amérindien emplumé et tout le saint-frusquin –, qui ne se voit donc pas de l'extérieur. Sur le faîte, deux caravelles passées à l'or fin rappellent que cet édifice abrita jadis l'amirauté des Provinces-Unies. L'histoire de ce bâtiment ne commence cependant pas avec les aventures hollandaises outre-mer. Avant la Réforme, il y avait eu en ces murs le couvent Sainte-Cécile, fondé vers 1400. Vint ensuite, avant les amiraux, une maison des hôtes, le Princenhof, qui abrita aussi bien Guillaume d'Orange, stathouder de Hollande et roi d'Angleterre, que Marie de Médicis, veuve d'Henri IV de France.

En bisbille avec son fils, Louis XIII, la constructrice du Luxembourg, du cours La Reine et de l'aqueduc d'Arcueil, protectrice également du peintre flamand Rubens, s'enfuit en 1631 vers les terres de son artiste préféré, commençant ainsi un exil de onze ans qui la verrait finalement expirer à Cologne. Tant comme épouse de l'auteur de l'édit de Nantes que comme mère adversaire d'un ennemi, Marie fut accueillie à bras ouverts en 1638 à Amsterdam et logée avec les raffinements du temps dans le futur Grand. Véritable panier percé, la douairière en fuite semble avoir abusé de l'hospitalité des Néerlandais, qui, au bout de quelques mois, la poussèrent à s'en aller, par exemple vers Londres, où régnait alors sa fille Henriette.

UN RESTAURANT ABORDABLE

Ils n'en publièrent pas moins la même année en français une *Histoire de la réception faite à la reine mère du roi très-chrétien par les bourgmestres d'Amsterdam*. Le maire actuel d'Amsterdam, venu à bicyclette inaugurer fin février les neuf nouvelles salles de réception du Grand – il en a donc maintenant dix-neuf – installées dans une aile adjacente, à la place d'une faculté d'art, y est allé bien entendu de son coup de chapeau à la veuve Bourbon, moins oubliée dans son havre provisoire que dans le pays sur lequel elle régna cinq lustres.

En 1808, les édiles remplacèrent la marine au Princenhof, Louis Ier, roi de Hollande par la grâce de son frère Napoléon Ier, ayant décidé de s'installer à leur place sur le Dam, dans l'hôtel de ville, désormais résidence royale. En 1988, la municipalité déménagea, cette fois volontairement, vers des bâtiments plus fonctionnels, et commencèrent les aménagements hôteliers qui viennent de s'achever par l'inauguration de salons supplémentaires.

Avec leurs éclairages ou trop bas ou trop crus, ils ne valent certes pas la salle du Conseil, tapissée de bois coloniaux animaliers (qui virent en 1966 le mariage de la future reine Beatrix avec un prince allemand), ni l'ancien bureau de l'état civil, verrière Arts déco où courent des blondes bleues dues à l'artiste anarchiste Chris Lebeau (1878-1945) et où il est encore possible de venir se faire unir par un élu amstellodamois.

Si on veut rester sur place pour la nuit de noces, le prix de la chambre double est de 3 200 francs, petit déjeuner (100 francs) non compris. En revanche, au rez-de-chaussée de l'hôtel, ouvrant sur le canal, le café Roux propose sous lumière rosée et à prix abordable une cuisine française mâtinée de quelques hollandismes, supervisée par le chef Albert Roux, propriétaire du célèbre Gavroche londonien. Sans compter le vin, on peut dîner là honnêtement pour 200 francs. C'est un rendez-vous fréquenté par l'Amsterdam bon chic bon genre. L'une des originalités du Grand est de ne pas avoir de galerie marchande, seulement une fleuriste au choix illimité. Les sous-sols de l'hôtel recèlent un complexe aquatique avec piscine chauffée, bain à remous, sauna, hammam.

C'est dans cet établissement qu'ont résidé récemment aussi bien le chanteur Michael Jackson que l'acteur Brad Pitt, et également la délégation française conduite par Jacques Chirac et Lionel Jospin en 1997, lors de la conclusion du traité européen d'Amsterdam. Tony Blair avait lui aussi à cette occasion fait escale sous la même coûteuse enseigne. Le Grand est géré par la chaîne hôtelière franco-américaine Westin-Demeure Hotels.

Westin est la plus ancienne compagnie d'hôtels aux Etats-Unis, et Demeure Hotels le jeune pôle hôtelier créé en 1992 par le groupe français Générale des eaux. Depuis lors, Demeure a conclu avec Westin un « *contrat d'affiliation* » qui lui laisse son autonomie. WDH vise une clientèle d'hommes d'affaires, de célébrités et de touristes fortunés voyageant en indépendants. Le Grand d'Amsterdam, toutes griffes dehors du lion triomphant qu'il a choisi pour symbole, se veut l'établissement de prestige historique d'une nouvelle entreprise française alliée au vétéran nord-américain de l'hôtellerie pour « heureux élus ».

Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

Carnet de route

● **Restaurant :** le café Roux est ouvert chaque jour de 6 h 30 à 23 heures, au rez-de-chaussée de l'hôtel Le Grand, 197 Oudezijds Voorburgwal, 1012-EX Amsterdam, tel. : 31-20-555-311.

● **Lectures :** Descartes, Verlaine, Valéry, Camus ont été inspirés par le pays de Vermeer. On trouve des citations de leurs ouvrages dans le guide *Amsterdam insolite et pratique* (Casterman) de Brigitte Forgeur, auteur de *L'Art de vivre à Amsterdam* (Flammarion). Hachette, Autrement et Le Routard ont édité des guides sur la métropole néerlandaise. On peut aussi lire *Amstèrdam* de Dominique Fernandez (Seuil).

DESSIN LIONEL PORTIER

Tables à l'indonésienne

Les amateurs de cuisine indonésienne ne sont pas à la fête en France. Les restaurants qui savent préparer le rendang, le saté ou l'opor ayam ne sont pas légion. A Paris, le regretté Java de Bali qui faisait si bien le « bebek nias », un canard rôti mariné dans les épices, a fermé ses portes.

***Pour goûter ces mets si particuliers, deux* solutions : l'avion vers l'archipel, ou le Thalys direction les Pays-Bas. Le nasi goreng, riz frit avec des petits légumes, des crevettes et des morceaux de viande, est aux anciens colonisateurs de l'Indonésie ce que le couscous est devenu aux Français.**

Amsterdam compte 48 restaurants indonésiens. Et, depuis la nouvelle édition du guide Michelin sur le Bénélux, Hilversum, à proximité de la capitale, peut se vanter d'accueillir le premier indonésien au monde doté d'une étoile.

***Hélas, on peut se demander si les inspecteurs du guide ont jamais goûté* ne serait ce qu'un « gulai kambing » (chèvre au curry) *accompagné* d'un jus de citron vert dans une échoppe de Malang ou de Jogjakarta. Sans s'appesantir sur le service approximatif, la cuisine du Spandershoeve fait trop de concessions aux palais fades de ces nordistes amateurs d'endives.**

Une seule exception : le saté. Ces petites brochettes, souvent de poulet (ayam) ou de chèvre (kambing) ont bien mariné dans une mixture en général faite de kecap manis, qui est une sauce de soja sucrée, de coriandre, de gingembre et d'échalotes. Passées aux braises du barbecue, les brochettes sont servies accompagnées d'une sauce où se mélangent pour le plaisir *des papilles la cacahuète pilée, une pointe de* piment, quelques gouttes de citron vert, sans oublier le « terasi », une *pâte de crevette* à l'odeur repoussante – avant la cuisson.

La cacahuète, le piment, le terasi, la noix de coco râpée : tels sont quelques ingrédients indispensables à cette cuisine moins fine que l'indienne mais tellement *unique. Chaque région de* cet archipel a ses plats propres, comme la « babi guling », un cochon de lait rôti de Bali, *seule* île hindouiste dans ce pays à majorité musulmane, ou la « masakan padang ». Ces restaurants de Sumatra ont essaimé dans tout le pays. Posés les uns sur les autres, formant une sorte de pyramide colorée, les plats sont exposés en vitrine. Des petites portions sont servies sur les tables avec une platrée de riz blanc : *on paie ce que* l'on mange.

L'ensemble sent tellement bon que le voyageur souhaite tout essayer, de l'opor, un *ragoût au lait de coco*; au *tempeh* goreng, le fromage de soja sauté au piment et au kecap, sans oublier le roi rendang. Ces morceaux de bœuf sont cuits dans les épices : *le* kunyit jaune, le piment, le laos, le sereh (branche de citronnelle), et la noix de coco râpée. La cuisson doit être lente et longue, pour permettre aux multiples sucs d'imprégner le cœur de la viande. Le rendang, c'est la brutalité du piment, et la douceur de la noix *de coco. Et si le riz blanc ne suffit pas à* éteindre le feu, une kretek, cigarette nationale au clou de girofle, y contribuera.

Alain Franco

★ **Spandershoeve : Bussumergrintweg 46 Hilversum, (0)35-621-11-30. A Amsterdam : Kartika, Overtoom 68 (0)20-618-18-79. Sama Sebo, PC Hooftstraat 27, (0)20-662-81-46. Speciaal (sans prétention), Nieuwe Leliestraat 142, (0)624-97-06.**

PARTIR

■ ***ÉVASION EN EUROPE.*** A quatre heures par le rail en Thalys ou à une heure d'avion, la Venise du Nord ouvre l'édition 98 de la brochure Visit Europe grâce à laquelle on circule à travers le Vieux Continent *sans se* soucier de l'intendance. *Quelque 24 pays* et 300 hôtels se présentent, photos en couleurs à l'appui. Il reste à choisir, en fonction de la couleur du ciel ou de l'envie du jour, et ce jusqu'à 24 heures du départ, la destination et l'étape, plus ou moins étoilée. *Visit Europe* se charge des réservations. *Pour* Amsterdam, par exemple, le voyagiste propose huit établissements classés selon le confort de 2 à 6 cœurs. Un plan du centre-ville facilite la sélection. Le Holland, près de Vandelpark, à l'extérieur de la résille de *canaux, constitue* un premier prix (1 440 F pour deux nuits avec petits-déjeuners, par personne en chambre double et billet de train 2e classe en week-end, 1 600 F avec le vol Air France). *Le* Grand, 6 cœurs, ancré *entre deux voies* d'eau, près de la place du Dam, est le plus élégant (2 300 F par le train, 2 560 F en avion, prix jusqu'au 31 mars, 2 700 et 3 350 F après).
★ ***Réservations en agences de voyages et tél. : 01-41-75-25-04.***

■ **LES VÉLOS DE NEW YORK.** Pédaler entre les gratte-ciel des quartiers les plus célèbres de New York – Manhattan, Harlem, le Bronx, Queens et Brooklyn –, dans des rues vides de voitures, est une rareté qui se produit une fois l'an, lors du Great Five Boro Bike Tour, le grand événement cycliste dont *la 21e édition aura lieu cette année* le dimanche 3 mai. Il est possible d'y participer. Un voyagiste français, Contact USA, a monté un forfait spécial, incluant le 1er mai, à partir de 4 690 F en chambre quadruple et incluant les vols et *transferts, 3 nuits et* petits déjeuners et l'inscription au Bike New York. Il est recommandé d'apporter son vélo muni d'une housse : le prix du transport aérien est inclus dans le billet.
★ **Contact USA, tél. : 01-48-04-86-06.**

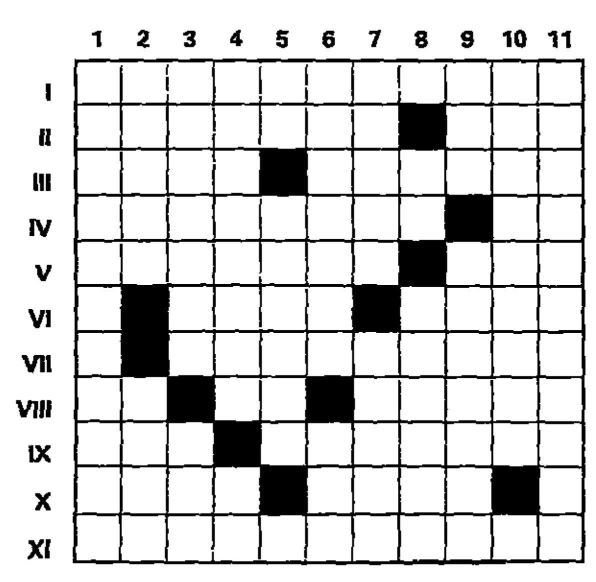
■ **LES ROUTES DU RÊVE.** Une invitation à la Rousseau pour la visite d'un jardin botanique peu commun, celui du château et du temple maçonnique de Mongenan, monument historique du XVIIIe situé en Gironde. Chaque week-end jusqu'au 26 avril, des conférenciers proposeront des animations accompagnées de mini-expositions et de dégustations permettant de comprendre l'introduction dans notre vie quotidienne, au fil du temps, des épices au sens large – chocolat, thé, café, *sel, poivre, pastel, rhum*, anis, vanille, *voire opium*. Leur succéderont, du 1er mai au 21 juin, les ateliers du parfum consacrés aux senteurs d'Arabie, d'Asie et du Pacifique.
★ ***Château de Mongenan, 33640 Portets, tél. : 05-56-67-18-11.***

■ **PHOTO AU CAP-VERT.** Destinés aux amateurs avertis intéressés par la découverte du Cap-Vert (dix petites îles dans l'*Atlantique*, au large *du* Sénégal) à travers la photographie, des ateliers permettront aux participants de réaliser une série de photos sur un ou plusieurs thèmes qu'ils auront choisis ou qui leur seront proposés. L'après-midi sera consacré à des leçons sur le maniement des différents paramètres du tirage et du développement et les soirées, occupées par des projections suivies de débats. Détente et tourisme n'en seront pas oubliés pour autant avec un *hébergement de qualité* à *Mindelo*, *sur* l'île de Sao Vicente, et la possibilité de découvrir les autres îles de l'archipel grâce au *pass* aérien compris dans le prix du séjour : 6 500 F pour 7 jours (9 900 F pour 15 jours) avec le vol *A/R* de Paris, l'hébergement en chambre *double avec petit-déjeuner*, la participation à l'atelier, la fourniture de films et la disposition du laboratoire. Prochains séjours du 13 au 27 avril et du 15 au 29 juin.
★ **Roots Travel, 85, rue de la Verrerie, 75004 Paris, tél. : 01-42-74-07-07 (Damien Toussaint) et 01-46-07-19-23 (Raphaël Chipault).**

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 98061

♦ *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*



HORIZONTALEMENT

I. Apportent souvent des surprises. – II. Se dépense beaucoup pour dépenser moins. Engagea la conversation. – III. Indique la différence de potentiel. Récupérai le son. – IV. En relation avec les huiles. En France. – V. Organisation du hasard. Grecque. – VI. Grec très entreprenant. Plates, elles assurent de bonnes prises. – VII. Douteux en détention. – VIII. Tête d'Ibère. Va avec le vu. Désira. – IX. Objets de luxe. Apporté en cas de besoin. – X. Pas reconnus. La vitesse du bâtiment. – XI. Feras parler la bande.

VERTICALEMENT

1. Prennent le temps de faire un tour et recommencent. – 2. Bonhomme vert. Virtuosité d'exécution. – 3. Faire un petit tour dans les airs. Circule en Extrême-Orient. – 4. Qui ne supportent pas la contrariété. Points. – 5. Saint manchois. Le *sativus* fournit le safran. – 6. Léonard y fit ses derniers dessins. Voyelles. – 7. Permet la comparaison. Possessif. – 8. L'utopie par les deux bouts. Balance à droite et à gauche en politique. – 9. Grossit le Danube. Cible pour les chasseurs quand il passe en France. – 10. Stupidité ou autre sottise. – 11. Font tout pour obtenir l'acquittement.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 98060

HORIZONTALEMENT

I. Surinformés. – II. Otarie. Aigu. – III. Levier. Igor. – IV. Ures. Avenir. – V. Bileuse. Ase. – VI. In. Nb. Norma. – VII. Lest. Mandel. – VIII. Iso. Relui. – IX. Boude. Sas. – X. Ecriai. Cent. – XI. Spécialisée.

VERTICALEMENT

1. Solubilisés. – 2. Utérines. CP. – 3. Ravel. Sobre. – 4. Irisent. Oïc (coï). – 5. Nié. Ub (bu). Ruai. – 6. Feras. Média. – 7. Vénale. – 8. Raie. ONU. Ci. – 9. Mignardises. – 10. Egoïsme. Ane. – 11. Surréaliste.

BRIDGE

PROBLÈME N° 1779

DÉCLARATIONS DISCUTABLES

Ce grand chelem a été joué et réussi par Kasle dans un tournoi du *Sunday Times*. Avec son partenaire Levin, ils sont arrivés à ce contrat qui n'était pourtant pas... idéal.

	♠ R 4 2 ♥ V 6 4 ♦ A R 7 ♣ D 9 8 3	
♠ D 8 6 ♥ 9 2 ♦ D 10 9 6 5 5 2 ♣ 4	N O E S	♠ 10 9 7 3 ♥ D 8 7 5 ♦ V 8 ♣ 10 7 5
	♠ A V 5 ♥ A R 10 3 ♦ 4 ♣ A R V 6 2	

Ann. : N. don. Pers. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
–	1 ♣	passe	2 ♥
passe	3 ♥	passe	4 ♣
passe	4 ♦	passe	4 SA
passe	5 ♦	passe	5 ♠
passe	6 ♥	passe	5 ♣
passe	7 SA	passe	passe...

Ouest ayant entamé le 9 de Carreau, *comment Kasle, en Sud, a-t-il gagné* ce GRAND CHELEM À SANS ATOUT contre toute défense ?

Réponse

A la vue du mort, Sud comprit qu'il fallait qu'Est ait la Dame de Cœur : à cette *condition*, la *conduite* du coup était presque... automatique : après avoir pris l'entame avec le Roi de Carreau, *Kasle tira l'As de Cœur* (au cas où la Dame serait sèche), il monta au mort à Trèfle *et joua le 6 de Cœur* (et non le Valet, car la Dame pouvait être seconde). Est fournit le 7, Sud mit le 10 de Cœur qui fit la levée. Ensuite, il réalisa tous ses Trèfles en défaussant un Pique du mort, puis il tira l'As de Cœur (Ouest défaussa un Pique pour garder deux Carreaux). Il semblait alors *indispensable* que l'impasse à la Dame de Pique sur Est réussisse.

Mais Kasle comprit que *cette Dame était un leurre*. Il monta au mort par le Roi de Pique, puis joua le Roi de Carreau sur lequel Est jeta un Pique (pour garder la Dame de Cœur). Sud défaussa le 3 de Cœur devenu inutile.

	♠ 4 ♦ R 7	
♠ D ♦ D 10		♠ 10 9 ♥ D
	♠ A V ♥ 3	

Après le Roi de Carreau, Sud joua le 4 de Pique et fournit l'As avec la certitude que Ouest puis Est avaient été squeezés et que le Valet de Pique (qui pouvait être un petit Pique) devenait la treizième levée.

TROIS MESURES DÉCISIVES

Deux championnes hollandaises, Carla Arnolds et Bep Vriend, ont montré leur talent pendant un championnat d'Europe *où elles ont gagné* le championnat dames par paires.

	♠ A D 5 3 2 ♥ 10 8 ♦ A D 4 ♣ D 6 4	
♠ R 9 ♥ D V 5 2 ♦ 3 2 ♣ R V 7 5 3	N O E S	♠ 10 7 6 4 ♥ 7 6 4 ♦ V 8 7 6 ♣ 10 8
	♠ V 8 ♥ A R 9 3 ♦ R 10 9 5 ♣ A 9 2	

Ann. : E. don. E.-O. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
–	–	passe	1 SA
passe	2 ♥	passe	2 ♠
passe	3 SA	passe	passe...

Ouest ayant entamé le 5 de Trèfle, *comment Bep Vriend a-t-elle joué* pour faire *deux levées de mieux* (onze levées) à TROIS SANS ATOUT ?

Note sur les enchères

La réponse de « 2 *Cœurs* » était un Texas qui promettait au moins cinq cartes à Pique, et le rebid de « 3 SA » garantissait un minimum de 10 points d'honneurs dans une main régulière.

Philippe Brugnon

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
Le Monde PUBLICITE Président-directeur général : Dominique Alduy. Vice-président : Gérard Morax. Directeur général : Stéphane Corre
21 *bis*, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26
PRINTED IN FRANCE

Amélioration par l'ouest

SUR LES RÉGIONS du Nord-Est, la perturbation pluvio-neigeuse qui a traversé le pays mercredi stagnera, jeudi, une bonne partie de la journée mais perdra de son activité. L'anticyclone situé au milieu de l'Atlantique reprendra de la vigueur sur la moitié ouest, où de belles éclaircies se développeront.

Bretagne, pays de la Loire, Basse-Normandie. – Malgré quelques passages nuageux, la journée sera bien ensoleillée. Toutefois, le ciel se voilera sur la Bretagne en fin d'après-midi. Il fera de 7 à 9 degrés.

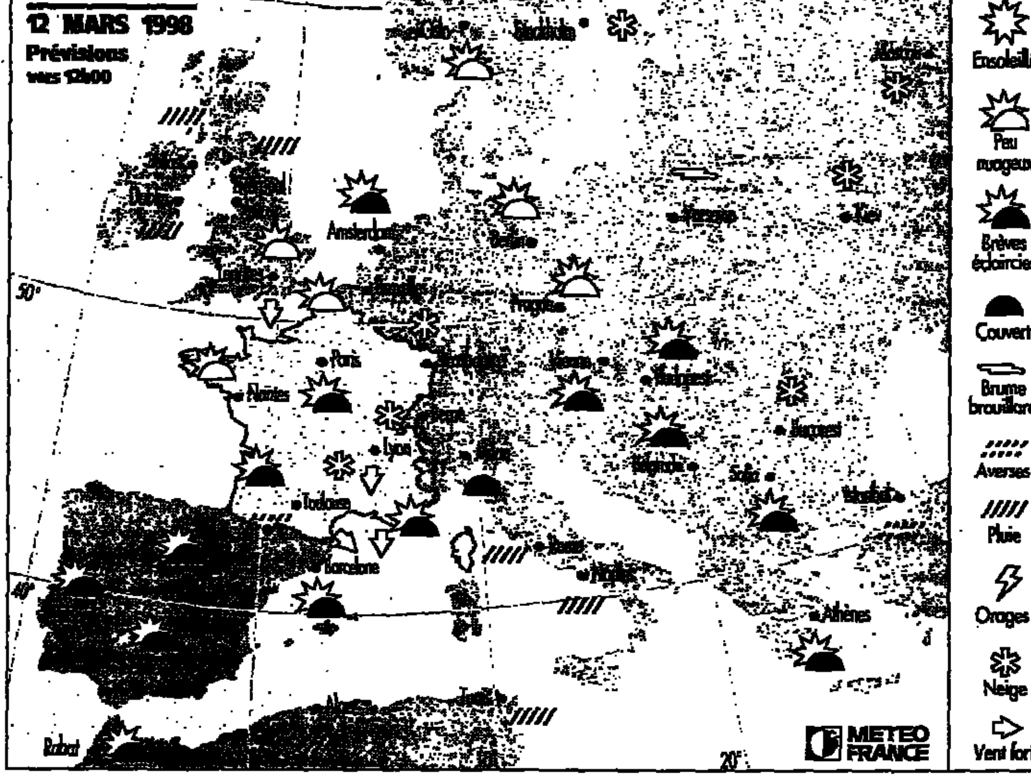
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Sur ces régions, nuages et belles éclaircies se partageront le ciel. Les températures, voisines de 0 degré au petit matin, seront comprises entre 5 et 7 degrés l'après-midi.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Le ciel sera chargé tout au long de la journée. Le matin, il neigera en plaine, l'après-midi, la limite pluie-neige remontera vers 300 mètres. Il fera 5 ou 6 degrés au maximum.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Sur Poitou-Charentes et Aquitaine, le soleil sera bien présent. Sur Midi-Pyrénées, la matinée sera nuageuse avec quelques averses ou flocons de neige sur le relief. L'après-midi, de larges éclaircies se développeront en plaine. Il fera 8 ou 9 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Sur le Limousin, les nuages alterneront avec les éclaircies. Sur Auvergne et Rhône-Alpes, les nuages resteront très nombreux avec de petites pluies ou chutes de neige éparses. Il fera de 5 à 8 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Sur la Corse, le temps sera instable avec des averses parfois orageuses. Sur le pourtour méditerranéen, le ciel sera bien dégagé, mais tramontane et mistral seront soutenus avec des rafales atteignant 100 à 120 km/h. Il fera de 11 à 13 degrés.



PRÉVISIONS POUR LE 12 MARS 1998
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole			NANCY	-1/5	*
AJACCIO	5/13	P	NANTES	0/9	N
BIARRITZ	2/7	N	NICE	5/13	C
BORDEAUX	0/7	N	PARIS	0/7	N
BOURGES	-1/6	N	PAU	0/7	P
BREST	4/9	C	PERPIGNAN	5/11	S
CAEN	1/7	N	RENNES	0/9	N
CHERBOURG	3/9	C	ST-ETIENNE	-1/4	*
CLERMONT-F.	-1/5	*	STRASBOURG	-1/5	*
DIJON	1/6	*	TOULOUSE	1/7	P
GRENOBLE	2/7	P	TOURS	-1/7	N
LILLE	0/7	C	**FRANCE outre-mer**		
LIMOGES	-1/4	*	CAYENNE	26/30	P
LYON	2/5	P	FORT-DE-FR.	24/30	N
MARSEILLE	3/12	S	NOUMEA	24/29	S

PAPEETE	27/29	N	KIEV	-3/-1	*	VENISE	1/9	N	LE CAIRE	12/19	S
POINTE-A-PIT.	24/31	N	LISBONNE	6/17	N	VIENNE	-4/5	N	MARRAKECH	9/18	N
ST-DENIS-RÉ.	24/29	S	LIVERPOOL	3/10	P	**AMÉRIQUES**			NAIROBI	15/24	N
EUROPE			LONDRES	0/9	N	BRASILIA	20/30	N	PRETORIA	18/25	P
AMSTERDAM	2/6	S	LUXEMBOURG	0/5	*	BUENOS AIR.	15/22	N	RABAT	7/16	S
ATHENES	6/13	S	MADRID	-3/11	N	CARACAS	21/28	S	TUNIS	9/17	P
BARCELONE	5/13	N	MILAN	3/12	C	CHICAGO	-12/-8	N	**ASIE-OCÉANIE**		
BELFAST	5/9	P	MOSCOU	-6/1	*	LIMA	24/29	N	BANGKOK	23/35	S
BELGRADE	-4/6	N	MUNICH	-4/8	*	LOS ANGELES	13/22	N	BOMBAY	20/28	S
BERLIN	-6/6	N	NAPLES	5/10	P	MEXICO	10/19	N	DJAKARTA	26/30	C
BERNE	-1/6	*	OSLO	-8/-4	N	MONTREAL	-14/-11	C	DUBAI	16/25	S
BRUXELLES	1/6	S	PALMA DE M.	6/12	C	NEW YORK	-5/-2	N	HANOI	14/22	C
BUCAREST	-2/4	*	PRAGUE	-9/4	N	SAN FRANCIS.	8/15	P	HONGKONG	14/15	C
BUDAPEST	-4/6	N	ROME	4/11	P	SANTIAGO/CHI	12/26	C	JERUSALEM	11/19	S
COPENHAGUE	-3/3	*	SEVILLE	4/17	N	TORONTO	-9/-6	C	NEW DEHLI	15/21	P
DUBLIN	5/9	P	SOFIA	-5/2	S	WASHINGTON	-7/1	N	PEKIN	1/14	S
FRANCFORT	1/7	*	ST-PETERSB.	-13/-9	N	**AFRIQUE**			SEOUL	6/14	S
GENEVE	0/6	*	STOCKHOLM	-7/0	*	ALGER	8/14	P	SINGAPOUR	27/32	P
HELSINKI	-13/-7	N	TENERIFE	14/19	N	DAKAR	21/27	S	SYDNEY	19/28	S
ISTANBUL	2/5	P	VARSOVIE	-9/0	C	KINSHASA	24/31	P	TOKYO	9/17	P

Situation le 11 mars à 0 heure TU

Prévisions pour le 13 mars à 0 heure TU

METEO FRANCE

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ ***AFRIQUE DU SUD.*** *Au mois* d'avril est prévue l'ouverture du Zimbali Lodge, un hôtel situé à 42 km de Durban. Il s'agit du quatrième établissement du groupe hôtelier Sun International en Afrique du Sud, avec le Sun City, en bordure du Parc du Pilanesberg, le Bay Hotel à Capetown et le Royal Swasi Sun dans la vallée d'Ezulwini au Swaziland. Le Zimbali doit offrir 76 chambres de grand confort, distribuées dans des lodges en pleine nature, et un golf de 18 trous dessiné par Tom Weisskopf. Tél. : 01-42-61-22-66.

■ **ALLEMAGNE.** La compagnie d'autocars Eurolines assure une nouvelle ligne Paris-Dresde, trois fois par semaine. Départ à 22 h 30, arrivée à 15 heures, avec des arrêts notamment à Heidelberg, Francfort, Eisenach, Erfurt, Iéna et Leipzig. Un tarif promotionnel aller-retour est proposé à 640 F, tél. : 01-49-72-51-51.

JARDINAGE

De belles plantes d'ornement nommées patate douce et chayotte

IMAGINE-T-ON une vie sans tomates, sans haricots, sans pommes de terre, sans tournesol, sans maïs, sans avocats ? Nos ancêtres ne connaissaient pourtant aucune de ces plantes originaires d'Amérique. Quand elle fut importée, la tomate fut d'abord tenue en grande méfiance. Et pour cause : cette plante est une solanacée, comme la pomme de terre et quelques plantes communes en France. Une famille bien connue des empoisonneurs de la vieille Europe, qui préparaient d'efficaces bouillons d'onze heures avec la morelle noire, dont les jolies fleurs mauves et les petites cerises noires douces et amères (qui lui ont donné son nom populaire de douce-amère) émergent çà et là des haies où cette petite liane aime grimper. Les mêmes prêtaient des vertus magiques à la mandragore, qui, dit-on, poussait sous le gibet des pendus.

On ne mangeait donc pas la tomate en France ; elle resta longtemps une curiosité botanique. Jusqu'à ce que les sans-culottes marseillais arrivent à Paris pendant la Révolution et soient fort étonnés que la pomme d'or des Italiens soit absente des marchés de la capitale. Cette méfiance devait encore durer presque un siècle. La faculté de médecine recommanda longtemps de ne pas dépasser la dose prescrite.

RÉCOLTE MIRIFIQUE

Aujourd'hui, la tomate est sur toutes les tables... et tout le monde se plaint de la qualité gustative exécrable de celles qui sont vendues à longueur d'année. Le maïs ? Celui-là pourrait facilement déserter nos repas – sa fadeur gâche tant de salades –, mais l'amidon qu'on en tire, certainement pas : il entre dans la composition des potages, des glaces, des sauces, de nombre de crèmes et de desserts industriels auxquels il apporte liant et onctuosité. Tant et si bien qu'il est certain que nous avons tous mangé sans le savoir des aliments préparés avec de l'amidon tiré de maïs génétiquement modifié.

Quel sera le sort de la patate douce, du gombo, de la chayotte, de l'igname ? Hier encore, on ne les trouvait que dans les épiceries fines. Ils se trouvent aujourd'hui sur les rayons des supermarchés. Ces étals suivent de près les habitudes alimentaires des nombreuses communautés formant la France d'aujourd'hui. Leur arrivée a heureusement enrichi nos habitudes alimentaires : couscous et paella, tagines et pizzas font tellement partie du paysage qu'il viendra bien un jour où plus personne ne se souviendra d'où ils venaient.

En attendant, la patate douce et la chayotte font de très belles plantes ornementales, dont on peut espérer une récolte jusque dans les régions septentrionales. De la même famille que le désespérant liseron blanc des haies, la patate douce vaut mieux que le sort qu'on lui réserve souvent : sa racine tubéreuse oblongue posée sur une carafe remplie d'eau émet certes de longues tiges volubiles, mais elle ne tarde pas à se flétrir et à crever. Plantée dans un grand pot par groupe de trois, elle croît d'autant plus joliment qu'elle aura un support à sa disposition. Avec un peu de chance, en fin d'été, elle épanouira des petites fleurs mauves très jolies.

La chayotte (appelée aussi christophine ou chouchou) est une cucurbitacée très étrange. A la différence des courges et des melons, elle ne renferme pas une multitude de graines. Vert pâle, côtelée, ovoïde, la chayotte est l'un des légumes de base aux Antilles et au Brésil, où elle est accommodée à toutes les sauces – y compris sous forme de desserts délicieux.

La faire pousser est un jeu d'enfant. Prendre une chayotte, l'enterrer à moitié dans un pot et attendre sans arroser. Quinze jours à trois semaines plus tard, elle va s'ouvrir et une pousse va surgir, grandissant à une vitesse assez faramineuse. Le mieux est de la mettre en culture dans la deuxième quinzaine d'avril pour pouvoir la transplanter en pleine terre dès que tout risque de gel est écarté. Prévoir un support assez grand et solide auquel elle pourra s'agripper avec ses vrilles.

A la fin de l'été, les pousses de l'année atteignent dix mètres sans difficulté ! Les feuilles palmées de la chayotte garniront une tonnelle, et ses tiges supporteront des fruits nombreux et identiques à celui qui aura été planté. L'hiver venu, il suffira de rabattre la plante au ras du sol et de protéger la souche par un épais matelas de protection pour qu'elle reparte avec plus de vigueur encore l'année suivante. Cette culture est un jeu d'enfant, et la rapidité de croissance de cette plante un sujet d'étonnement. Les plus jeunes ne se lasseront pas de l'admirer et de l'arroser abondamment chaque soir.

Restera alors à trouver une utilisation à une récolte qui peut être mirifique. Il arrive parfois que le jardinier se lasse des belles tomates et des beaux haricots verts qu'il cueille chaque jour quand le citadin peste sur la fadeur de ceux qu'il achète. Il arrive parfois que ce citadin soit aussi un voisin de bureau...

Alain Lompech

L'apprentissage par l'image

N'ayons pas peur de l'écrire, des images valent mieux qu'un long discours... C'est dans cet esprit que la société Echo vient de lancer une série de dix-huit cassettes vidéo consacrées au jardinage. Pour savoir comment bien cultiver plantes d'appartement, bégonias et pétunias, plantes à bulbes et rhyzomateuses, pélargoniums, plantes grasses et grimpantes, rosiers, orchidées, hortensias et gardénias, azalées et rhododendrons, apprendre à tailler ses rosiers, il ne sera pas inutile de visionner ces petits films bien conçus. Ceux qui n'ont pas de jardiniers chevronnés pour leur expliquer pas à pas ce qui est à faire – et d'abord ce qu'il ne faut surtout pas faire – en tireront le plus grand profit pour un prix raisonnable.

★ *Savoir jardiner, une collection de dix-huit vidéocassettes de 30 minutes chacune*, 69 F pièce. En vente dans les FNAC, les jardineries et par correspondace en téléphonant au 01-34-47-34-24.

DÉPÊCHES

■ **Salon.** Le Salon de l'agriculture biologique et des produits au naturel, intitulé « Vivez nature », fête sa huitième édition à la Cité des sciences et de l'industrie, à La Villette (Paris). Du 2 au 6 avril, les visiteurs pourront acheter des produits de l'agriculture biologique, rencontrer des producteurs, participer à des ateliers et assister à des conférences.

■ **Vacances enfants.** L'association Accueil d'enfants à la ferme offre aux 5-13 ans un apprentissage de la vie à la ferme. Près de 30 agriculteurs de la Meuse, membres de l'association, reçoivent des enfants pour des séjours d'une semaine à deux mois. Ces familles s'engagent à proposer quotidiennement à leurs hôtes des activités éducatives et des jeux axés sur la nature et les animaux. Prix de la semaine en *pension complète : 1 085 F. Renseignements et réservations : 03-29-75-76-76.*

CINÉMA Avec *Minuit dans le jardin du bien et du mal*, Clint Eastwood signe son œuvre la plus courageuse, la plus riche et la plus complexe. Le film, qui se situe à Savannah, ville-musée du sud des Etats-Unis, en s'inspirant du livre homonyme de John Berendt, n'a pas de héros à montrer, mais des protagonistes qui prennent tous valeur d'exemplarité. En récusant tout manichéisme, le réalisateur a pris le risque de déplaire au grand public américain, qui a fort mal accueilli ce film. ● A LOS ANGELES, dans son bureau des studios Warner, le cinéaste *raconte comment*, patiemment, il a pu gagner son indépendance à l'intérieur de Hollywood et faire aujourd'hui des films comme il l'entend, sans se soucier de leur réception. ● DEPUIS « BIRD », consacré à la vie de Charlie Parker, la passion de Clint Eastwood pour le jazz est notoire. En 1996, il a fondé un label, Malpaso Records.

Clint Eastwood, un homme indépendant à Hollywood

Dans son bureau des studios Warner, à Los Angeles, le réalisateur-acteur-producteur parle de son nouveau film, évoque déjà le prochain, et revendique en bloc sa filmographie d'auteur. Il raconte comment il a pu patiemment gagner sa liberté artistique tout en travaillant pour les majors

LOS ANGELES
de notre envoyé spécial

« *Restez vous-même, monsieur Eastwood* », lui a dit Jean-Luc Godard en lui remettant son César d'honneur. Les jambes interminables (et pourtant terminées par de navrantes tennis à semelles lumineuses) posées sur la table de son bureau-bungalow perdu au milieu du studio Warner, disponible, Clint Eastwood essaie de suivre le conseil du cinéaste. « *Comment dites-vous* Breathless *en français ?* Aboud'soufleu ? *Je me souviens de sa sortie, le premier film de la nouvelle vague qu'on ait découvert ici, très impressionnant.* » La conversation est lancée.

A l'entendre, produire et réaliser un film tel que *Minuit dans le jardin du bien et du mal* est tout simple : « *Je n'ai pas choisi le livre de John Berendt, mais l'adaptation qu'en avait faite mon ami John Lee Hancock, scénariste d'*Un monde parfait. *Warner, à qui appartenait le projet, n'en voulait pas quand Hancock le leur a proposé. Mais il m'a immédiatement intéressé. Je ne sais pas exactement pourquoi d'ailleurs, je ne peux pas prétendre que je me suis enflammé pour lui... Simplement, je me suis dit : j'aimerais bien voir ça sur un écran. J'aimerais raconter cette histoire. J'ai annoncé aux responsables du studio que, s'ils n'y voyaient pas d'objections, j'entendais réaliser un film d'après ce script. Ils ont répondu : "Allez-y." Ça se passe ainsi depuis des années entre Warner et moi : je dis ce que je veux faire, ils disent oui, et je le fais.* »


JIM MCHUGH/OUTLINE

Clint Eastwood : « Pour l'instant, ça fonctionne. Jusqu'à ce qu'ils me débranchent. »

Et voilà le travail !, aurait-on envie d'ajouter en guise de ponctuation. Travail est le terme qui convient : sous la nonchalance dont il ne se départ jamais, Clint Eastwood est un bosseur perfectionniste. Après chaque film, il fait savoir qu'il a largement le temps de s'y remettre. Puis, avant qu'on y ait pris garde, il s'y remet : il s'est attelé à un projet intitulé *True Crimes*, histoire contemporaine d'un journaliste qui prend partie pour un homme à ses yeux injustement condamné. « *Le problème est qu'une dizaine d'années plus tôt, il avait fait campagne pour un autre accusé qu'il croyait également innocent et qui s'était avéré coupable, ce qui lui avait valu beaucoup d'ennuis* », explique le cinéaste. Début de tournage en mai à Oakland, la ville de Californie où il passa ses premières années, après sa naissance, en 1930.

« *Dans ce film, je joue également* », dit-il, sans commenter l'hypothèse selon laquelle son absence en vedette de *Minuit* n'est pas étrangère au peu de succès commercial du film aux Etats-Unis. « *Je ne me demande jamais comment ce que je fais sera reçu. L'important est de faire ce qu'on a à faire, et d'en être content.* » Il serait naïf de croire que cette proclamation d'indépendance correspond depuis toujours à une réalité : Clint Eastwood, comme tout le monde à Hollywood (et ailleurs, mais plus encore à Hollywood) a construit sa carrière, cherché les projets qui établissaient, stabilisaient, clarifiaient et élargissaient son image aux yeux d'un vaste public. Et il n'a jamais manqué, lorsqu'on lui cherchait noise sur sa vie privée – jamais longtemps, au point que chroniqueurs et cancaniers s'interrogent sur la sorte d'immunité dont il jouit malgré une activité sentimentale jadis passablement agitée –, de souligner qu'il avait une carrière à faire, et qu'un gamin de la Grande Dépression comme lui se devait à une réussite qu'il a su faire passer moins pour une revanche que pour un destin.

Aujourd'hui, l'indépendance du réalisateur-acteur-producteur Clint Eastwood est réelle. Cette situation est bien plus récente que la création (en 1970) de sa propre société de production, Malpaso, ou du lien – à présent, semble-t-il, indéfectible – qu'il a tissé avec Warner depuis *Josey Wales* (1976). La presse spécialisée a calculé qu'Eastwood aurait, depuis, rapporté 1,5 milliard de dollars au studio. Cela autorise sans doute du point de vue des grands patrons ce qu'ils doivent prendre pour des foucades. La logique de l'ex-inspecteur Harry est désormais fort différente : « *Je n'ai pas l'intention de sacrifier toujours aux règles du film pour adolescents bourré d'action et d'effets spéciaux. J'étais conscient qu'avec* Minuit *les gens ne seraient pas sûrs de ce dont il s'agissait. Déjà, le titre est étrange, le public se demande s'il s'agit d'un film d'horreur. Mais c'est le film que je voulais faire, avec le titre que je voulais et tout le reste comme je voulais.* »

Il va chercher dans un passé révolu, où il était « seulement » acteur – et pas même une vedette –, l'illustration de ce que lui inspirent les compétences des patrons de studios. En 1971, ils avaient refusé de donner sa chance, à Cannes qui souhaitait l'inviter, comme sur le marché, à un film aujourd'hui unanimement reconnu comme l'un des plus beaux qu'il ait jamais interprétés, *Les Proies*, de Don Siegel : « *Ce film m'a valu baucoup de problèmes avec les studios ; en ce temps-là, je ne savais pas m'y prendre avec ces gens – ceux d'Universal à l'époque. Don Siegel et moi étions fiers du film, nous étions fiers de l'enthousiasme que manifestaient par exemple des cinéphiles comme Bertrand Tavernier et Pierre Rissient qui se sont occupés de sa sortie en France. Mais les patrons ont dit : "Non, mais qu'est-ce que vous racontez..." Ils étaient censés savoir, c'était eux les experts, ils n'ont même pas été fichus d'offrir au film une sortie décente aux Etats-Unis.* »

Ni le fait de devenir producteur, ni celui de réaliser soi-même ses films n'est, à Hollywood, gage d'autonomie. Et même le succès ne suffit pas. Il permet de passer d'une position de dépendance, celle qui prévalait à l'époque des *Proies*, à la possibilité de négocier. Ensuite, on peut faire évoluer les rapports de force, sans en sortir jamais entièrement : « *Le système qui oblige à tourner un film demandé par le studio pour pouvoir en échange faire un film plus personnel existe, je l'ai pratiqué. A présent, la situation a évolué, je peux enchaîner deux projets personnels sans être contraint à un troc.* » Un temps ; grand sourire. « *Enfin, pour l'instant, ça fonctionne. Jusqu'à ce qu'ils me débranchent.* »

> « Je ne me demande jamais comment ce que je fais sera reçu »

De ces échanges avec les majors, pour ne parler que des films réalisés par Clint Eastwood, est née une filmographie inégale, mais que le cinéaste a le bon goût de revendiquer en bloc, selon la véritable logique des auteurs de cinéma : « *Je ne fais pas de classement entre mes films, ils font tous partie de ma vie, même si certains me sont à l'évidence plus proches. Je suis davantage en affinité avec* Bird *qu'avec* Le Maître de guerre, *mais j'ai toujours essayé d'insuffler quelque chose de personnel, fût-ce dans des projets à l'origine desquels je n'étais pas. J'essaie de réagir comme les musiciens de jazz : il y a un thème, ou parfois seulement une occasion qui rapproche des musiciens, alors on joue, et voilà. A ceux qui écoutent de savoir si on a inventé quelque chose ou pas, à eux de dire si ça leur convient.* »

Jean-Michel Frodon

Portrait d'un cinéaste en jazzman

« *IL Y A DES BONNES CHOSES à écouter ce soir ?* » Dans son hôtel parisien, Clint Eastwood s'enquiert d'un possible programme auprès de ses visiteurs, « spécialistes » du jazz, musique pour laquelle il n'a jamais caché sa passion. Le titre original de son premier film, *Un frisson dans la nuit* (1971), était *Play Misty for me*, référence au morceau d'Erroll Garner que réclamait sans cesse une auditrice se transformant en meurtrière amoureuse. Dans *Minuit*, la bande-son est constituée de chansons de Johnny Mercer, qui a donné au jazz nombre de ses standards. « *Certaines chansons convenaient naturellement à l'ambiance du film* », explique le réalisateur, qui a choisi les interprètes – Joe Williams, Cassandra Wilson, Tony Benett, Joshua Redman... – avec Matt Pierson et le compositeur, orchestrateur et saxophoniste Lennie Niehaus.

Niehaus, arrangeur (depuis *Josey Wales*, en 1976) puis compositeur (depuis *Haut les flingues* et *La Corde raide*, en 1984) attitré du réalisateur, lui offre un jazz élégant, à l'écriture sophistiquée, nerveuse lorsque l'action le nécessite, avec un goût marqué pour les cordes. Clint Eastwood aide aussi financièrement Bertrand Tavernier pour *Autour de minuit* (1986) ; il produit les documentaires *The Last of the Blue Devils*, consacré à la scène swing de Kansas City, avec le big band de Basie, et *Straight no Chaser*, formidable film de Charlotte Szwerin qui vaut tous les discours sur Thelonious Monk. Et *Bird* (1988), consacré à la vie de Charlie Parker, finit de placer Eastwood en protecteur des arts, transformant encore son image alors trop partagée de personnage de western ou de polar aux pratiques expéditives.

Clint Eastwood est, de toujours, un amateur de musique. Son goût pour le jazz s'est manifesté bien avant sa gloire d'acteur. Eastwood musicien montrait le bout de l'oreille en composant un thème pour *Bronco Billy*, puis plusieurs pour *Sur la route de Madison*. *Dans la ligne de mire* le montrait au piano, jouant *I Didn't Know What Time it Was*. Il chante à nouveau dans la bande-son de *Minuit dans le jardin du bien et du mal* – tout comme sa fille Alison.

MILES ET CHET

Pour le moment, le cinéaste ne pense pas aller plus loin. « *Spike Lee travaille sur un projet consacré à Miles Davis. Il y a aussi Wesley Snipes qui aimerait bien jouer le rôle. Mingus m'intéresserait, mais ce serait sûrement plus compliqué. Brad Pitt a une idée concernant Chet Baker...* » Il bifurque bientôt vers les souvenirs que lui évoquent ces noms : « *Miles, je l'ai rencontré à Seattle pendant que je tournais la série télé* Rawhide *au début des années 60. Il m'a demandé un autographe pour son gamin, ensuite nous sommes allés dans un club. J'ai découvert Chet en 1950, lorsqu'il est arrivé au Blackhawk, à San Francisco. Il était avec Gerry Mulligan, dans ce groupe sans piano, tout le monde parlait de lui. Chet avait un talent naturel, il prenait sa trompette, et hop...* »

Plus que ses projets de films sur le jazz ou la direction que pourrait prendre le label de jazz, Malpaso Records, qu'il a créé en 1996, Clint Eastwood a des envies de raconter « son » bon vieux temps. Avec une nostalgie très perceptible, il évoque ses années de prédilection, 40 et 50. Dans *In the Line of Fire*, de Wolfgang Petersen (1994), ancien garde du corps du président des Etats-Unis, il écoute dès qu'il rentre chez lui *Kind of Blue*, de Miles Davis. « *J'adore ce disque, à cause notamment de Cannonball Adderley, mon saxophoniste alto préféré. Mais dans la vie réelle, je ne l'écoute pas chaque jour.* » Qui écoute-t-il ? La liste de ceux qui participaient à une soirée en son honneur au Carnegie Hall, à New York, le 17 octobre 1996, éclaire sur ses goûts.

Le trompettiste Jon Faddis – déjà présent sur la bande originale de *L'Epreuve de force* (1977) –, les saxophonistes James Moody – qui passe en silhouette dans *Minuit* – ou Charles McPherson – « *dans* Bird, *il avait enregistré en direct sur des images* » –, les pianistes Kenny Barron, Barry Harris ou Jay McShann, soit quelques vétérans auprès desquels figurent les saxophonistes Joshua Redman et James Carter, le contrebassiste Christian McBride, le batteur Thelonious Monk Jr., le trompettiste Roy Hargrove, nouveaux venus dans la même veine classique, avec davantage de technicité. Et Lennie Niehaus.

Au Carnegie Hall, Clint Eastwood s'était installé au piano au finale. « *Kenny Barron et Barry Harris viennent de jouer, c'est à moi. Là, on ferme son esprit et on y va. On ne vit qu'une fois... Et on peut toujours se dire que, si ces gars-là devaient jouer la comédie, ils seraient dans la même situation que moi...* »

Sylvain Siclier

★ **Bande originale de *Midnight in the Garden of Love and Evil*, 1 CD Malpaso Records/Warner Bros, distribué par WEA.**

Une blonde image d'harmonie

Dans le très sombre univers de son *Minuit*, au carrefour de ses sentiers retors, Clint Eastwood a tout de même convié une figure solaire et harmonieuse. Le rôle de Mandy, très raisonnable prêtresse des fleurs et de la musique, a été profondément remanié par rapport au livre avant d'être offert à nulle autre qu'Alison Eastwood, fille de. Difficile pourtant de reconnaître la gamine, fille de l'inspecteur Harry dans *La Corde raide*, en cet ex-mannequin nullement filiforme. Elle révèle, outre une plastique fort séduisante, une présence qui polarise le film chaque fois qu'elle apparaît, et un organe de belle qualité lorsqu'elle chante *Come Rain and Come Shine* – de Johnny Mercer, ainsi que l'ensemble des morceaux entendus dans le film, à commencer par *Skylark*, interprétée en ouverture dans une très belle version par k. d. lang.



John Cusak et Kevin Spacey dans « Minuit dans le jardin du bien et du mal », de Clint Eastwood.

Tous les visages du Sud américain

Minuit dans le jardin du bien et du mal. Une œuvre sans manichéisme, à la fois classique et moderne

Film américain de Clint Eastwood. Avec Kevin Spacey, John Cusak, Jude Law, Lady Chablis, Irma P. Hall, Jack Thompson, Alison Eastwood, Paul Hipp. (2 h 35.)

Arioso dolente. Une voix féminine chante doucement une ballade. La caméra se déplace souplement dans un parc superbe, semé de tombes. Est-ce un cimetière, ce jardin dont parle le titre ? L'affirmer serait simpliste, mais c'est au moins l'avis de Minerva, prêtresse vaudoue rondouillarde et souriante qui observe d'un air entendu un avion prêt à atterrir. Dans l'avion, il y a John Kelso, jeune écrivain new-yorkais en service commandé pour les pages mondaines d'une revue. L'avion descend vers Savannah, cité-musée du Sud traditionnel. A Savannah, il y a vingt-quatre jardins publics (cimetières non compris), de splendides demeures d'avant la guerre de Sécession, une douceur de vivre aussi suave que les mouvements de caméra des premières séquences, et Jim Williams.

Riche, antiquaire, séduisant, mystérieux, Jim Williams paraît devoir devenir le héros du film à la place de Kelso. Erreur. Il n'y a pas de héros dans ce *Jardin* – c'est sans doute pourquoi Eastwood ne joue pas. Et plus le nombre de personnages croît, plus les rebondissements s'accumulent, moins on sait à quel protagoniste se vouer, dans quel genre s'installer, sur quel repère compter. Ce qui est exactement l'enjeu du film le plus courageux, le plus riche et le plus complexe dans lequel se soit jamais lancé ce cinéaste. L'ouverture aura pu laisser croire à un film fantastique ; l'arrivée de Kelso à une chronique provinciale ; la fête donnée chez Williams à une parabole sociale au faste viscontien. Un crime survenant, le procès et les péripéties qui s'ensuivent suggèrent les nombreuses variantes de film noir, à suspense ou récits d'audience. Tous ces genres poussent dans le *Jardin* de Clint Eastwood, et la musique, et l'amour, et la comédie.

Aucune coquetterie dans cette construction en labyrinthe : l'éclatement de la narration correspond entièrement à ce dont n'a jamais cessé de parler le réalisateur : l'Amérique contemporaine. Il s'est inspiré du (remarquable) livre homonyme de John Berendt (Belfond, traduction de Thierry Pielat), dont le sous-titre, *Savannah, Géorgie, chronique d'une ville*, définissait bien l'enjeu. Toute la teneur littéraire de cet ouvrage – triomphe de librairie aux Etats-Unis – tient à la subtile composition par Berendt d'un matériau authentique, « documentaire » . Tournant en décor réel, parfois avec les véritables protagonistes (comme l'étonnant travesti noir Lady Chablis dans son propre rôle), Eastwood, réaliste méconnu, joue à fond, mais avec humour, sur les échos suscités par le concret de ce qu'il raconte.

Mais, à la différence du livre, il ne s'agit plus du portrait doux-amer d'une cité peuplée de personnalités intrigantes. Le film fait de chacun un « type », donne à chaque protagoniste une valeur d'exemplarité. Même le plus dingue, comme cet érudit hypocondriaque qui se balade avec des hannetons vivants attachés à ses habits et un flacon avec lequel il menace d'empoisonner toute la ville... Même le plus fruste, comme Billy, le beau loubard à la blondeur d'ange, giton de Jim Williams que celui-ci a révolvérisé au terme de la soirée la plus chic du tout-Savannah – dont devait rendre compte Kelso.

A la désarticulation du récit correspond l'état d'une société où chacun se définit par son appartenance la plus restrictive. Ce *Jardin* fonctionne sur des rituels (le cercle de la bourgeoisie noire, le club des femmes mariées, la prison, la cour de justice, le dandysme sudiste, le vaudou pratiqué par Minerva pour essayer de sauver du bagne son ami Jim, les supporters de l'équipe de football...). Etant entendu que les rituels ne sont jamais mieux mis en évidence que par leur transgression – à quoi s'appliquent les nombreux excentriques qui peuplent le film. Au sein de cette mosaïque, la transgression et l'appartenance liées à l'homosexualité de Williams occupent une place cruciale. Elle est mise en scène avec justesse et sans la moindre concession à la « correction politique ».

CAPHARNAÜM DE SIGNES

C'est un monde en morceaux que décrit, avec une simplicité classique, la caméra d'Eastwood. Jusqu'au titre : le bien et le mal ne sont pas ici ennemis mais d'une symétrie dont il convient d'user avec un peu d'eau pure et une poignée de piécettes – les colifichets de Minerva –, loin des manichéismes et des simplismes sur lesquels sont construits trop de productions hollywoodiennes. Le grand public américain a détesté le film, comme le public français avait, à l'époque, et pour des raisons assez proches, détesté *La Règle du jeu*, de Renoir. Même dynamitage des genres, même déni d'identification, même constat d'une société qui additionne ses micro-rituels en un capharnaüm de signes, après avoir perdu le sens de ses véritables raisons d'exister.

Eastwood explore depuis longtemps l'usure et les perversions du rêve américain. Il atteint ici à une sorte de noirceur paisible qui débouche sur la plus improbable et la plus réjouissante des morales. Au bout des mises à l'épreuve de tous les régimes de vérité, il se sera produit ce curieux et chaleureux phénomène : comme dans la plupart des films d'Eastwood, un étranger (Kelso) était arrivé dans la ville ; mais, comme jamais dans un film d'Eastwood, cet étranger est resté, a créé des liens, été adopté par les habitants. Emiettée, confite dans ses codes et rites, la collectivité retrouverait la possibilité d'intégrer de nouveaux membres, comme au temps du melting-pot – qui était, aussi, celui de ce grand cinéma américain dont Eastwood est l'unique héritier.

Souriante sagesse dans le cimetière, que symbolise la statue tenant égaux deux plateaux sur l'affiche. Souriante et étrange comme ce film qui, sans effort perceptible, allie le classicisme apparent de sa réalisation et le modernisme radical de sa mise en scène, celle des grands, ceux qui savent que l'essentiel est ce qui n'est pas montré.

J.-M. F.

Militants et ouvriers se partagent les écrans

Quatre manifestations témoignent du retour des conflits sociaux au cinéma, à travers l'« engagement citoyen » ou l'histoire et la représentation du mouvement prolétaire

LE CINÉMA est devenu un des vecteurs privilégiés de l'« engagement citoyen » et plusieurs manifestations enfourchent ce cheval de bataille redevenu fringant après la longue halte des années 80. Deux événements marquants auront contribué à ce phénomène. Le premier est la grève des cheminots de décembre 1995, qui a suscité chez nombre de grévistes le désir de filmer eux-mêmes le mouvement, « produisant » des films diffusés ensuite dans des circuits parallèles retrouvant une nouvelle jeunesse. Le second est le projet de loi sur l'immigration, qui a suscité en 1997 la création d'un collectif de cinéastes inaugurant un vaste mouvement de protestation dans le pays.

Simultanément, des films tels que *La Sentinelle* (1991), d'Arnaud Desplechin, *Etat des lieux* (1994), de Jean-François Richet, *Coûte que coûte* (1995), de Claire Simon, *La Croisade d'Anne Buridan* (1995), de Judith Cahen, *Reprise* (1996), d'Hervé Le Roux, témoignaient d'une préoccupation aiguë de la réalité contemporaine. Jusqu'à *Marius et Jeannette*, de Robert Guédiguian, dont l'appel ensoleillé à la résistance communautaire vient de rassembler sous sa bannière quelque deux millions de Français.

Pas moins de quatre manifestations apportent ces jours-ci leur pierre à ce jardin cinématographique. L'association De l'autre côté a proposé, sous l'intitulé « Citoyen Spectateur », un cycle de films (Robert Kramer, Ken Loach...) destinés à alimenter une réflexion sur des problèmes de société brûlants, de la crise de représentativité politique à la dégradation du lien social. Fondée en octobre 1997 à Montreuil, De l'autre côté regroupe des militants du secteur associatif et des cinéastes désireux, selon l'expression de Vincent Glenne, un des responsables de cette manifestation, de *« créer un lieu d'échanges citoyens »*.

DES LUMIÈRE À « THE FULL MONTY »

Même volonté chez le critique Laurent Roth, qui anime depuis le 20 février sous l'intitulé « Ciné-Citoyen » les projections-débats mensuelles organisées par la municipalité du 11e arrondissement de Paris. Selon lui, *« la télévision a perdu de sa légitimité pour poser les problèmes de société. Alors que le cinéma offre un regard, un point de vue, et permet de débattre sur la place publique »*. La prochaine séance sera consacrée aux méfaits de l'urbanisme parisien (le 7 avril, à 20 heures).

L'engagement peut aussi se décliner sous les auspices de l'histoire des représentations et de la mémoire du cinéma. C'est le cas de la Fondation Jean-Jaurès, émanation culturelle du Parti socialiste, qui organise un cycle de films et de débats consacré à l'histoire du mouvement ouvrier (au programme des prochaines séances : le 28 mars, *La Grande Illusion*, de Jean Renoir, et le 26 avril, *La Belle Equipe*, de Julien Duvivier), en présence de l'historien Jacques Maillot.

Du 11 mars au 21 mai, la Vidéothèque de Paris a, de son côté, choisi de décliner en quelque cent films le thème de la représentation des ouvriers au cinéma. De *La Sortie des usines Lumière* à *The Full Monty* se dessine un parcours hétérogène, qui passera par le corps burlesque de Charlie Chaplin (*Les Temps Modernes*), le visage-blason de Jean Gabin (*La Bête humaine*, de Jean Renoir) ou les larmes de rage d'une héroïne anonyme et trahie (*Wonder mai 68*, de Jacques Willemont et Pierre Bonneau). Significative, et certainement bénéfique, cette abondance de manifestations suscite également quelques interrogations. Par exemple : est-ce vraiment la vocation du cinéma de pallier la disparition des « Dossiers de l'écran » ? Et l'euphorie de la parole retrouvée n'induit-elle pas la tentation de sortir son pistolet à débat dès qu'une usine pointe son nez à l'écran ?

Au-delà, le retour du politique sur le grand écran invite à se reposer les questions formulées jadis par Serge Daney : *« Où réside la morale pour un cinéaste ? Dans ses convictions personnelles, ses choix politiques, les pétitions qu'il signe, les pays qu'il boycotte ? Peut-être. Mais si c'était plutôt que, lorsqu'il s'engage, lorsqu'il risque quelque chose, il le fait au maximum de son pouvoir ? »* S'inspirant des idées de Walter Benjamin sur la rivalité entre l'artiste et le politique, Daney évoque la capacité d'un cinéaste à lutter sur un pied d'égalité avec l'Etat en devenant lui-même, par la puissance de sa mise en scène et de sa renommée, un Etat. Jean-Luc Godard ne disait pas autre chose quand, lors de la récente cérémonie des Césars, il parlait de l'honneur du cinéma à propos du mouvement en faveur des sans-papiers. Au sens précis de sauve qui peut l'honneur !

Jacques Mandelbaum

★ De L'autre côté, 10, rue Merlet, 93100 Montreuil. Tél. : 01-42-87-02-73. Ciné-Citoyen, Salle polyvalente de la Roquette, 15, rue Merlin, Paris 11e. Tél. : 01-53-27-11-15. Fondation Jean-Jaurès, 73, avenue Paul-Doumer, Paris 16e. Tél. : 01-40-72-21-21. Vidéothèque de Paris, Nouveau Forum des Halles, Porte Saint-Eustache, Paris 1er. Tél. : 01-44-76-62-00.

LES NOUVEAUX FILMS

■ ICE STORM

Les années 70 sont à la mode. En matière de cinéma, elles sont devenues un genre cinématographique à part entière. Il y a vingt ans, le Taïwanais Ang Lee aurait réalisé un western, le résultat aurait été désolant, mais au moins drôle. Aujourd'hui, il s'attaque à un roman, excellent, de l'Américain Rick Moody, où les déboires d'une famille du Connecticut renvoient au malaise d'une Amérique digérant, avec difficulté, la guerre du Vietnam, la révolution sexuelle et le Watergate. Le problème, et il est de taille, est que Ang Lee regarde les années 70 comme d'autres les hommes des cavernes, avec une distance traduisant une absence totale de point de vue sur cette période. D'essence métaphorique, avec un contenu politique très présent dans le roman, mais dont Ang Lee ne fait strictement rien, *Ice Storm* devient un téléfilm de plus sur le malaise de la bourgeoisie américaine. *Samuel Blumenfeld*

Film américain d'Ang Lee. Avec Kevin Kline, Joan Allen, Tobey Maguire, Sigourney Weaver, Elijah Wood. (1 h 52.)

■ L'HOMME EST UNE FEMME COMME LES AUTRES

Le film d'Alan Crosland, *Le Chanteur de Jazz* (1927), premier film parlant de l'histoire du cinéma, conte l'histoire du fils d'un chantre de synagogue qui s'émancipe contre la volonté paternelle, et s'américanise sous les traits paradoxaux d'un chanteur de jazz noir. Soixante-dix ans plus tard, on est tenté de voir dans le deuxième long métrage de Jean-Jacques Zilbermann une manière de *remake* à l'envers. Simon (Antoine de Caunes) est juif, homosexuel et clarinettiste, mais contrairement au héros du *Chanteur de Jazz*, son père est déjà mort et l'action se déroule dans la France des années 90. L'oncle Salomon, richissime banquier, lui promet une somme rondelette s'il se marie et perpétue le nom des Askénazy, tandis que sa propre mère (tendance juive libérée) lui suggère d'accepter le marché, en empochant le magot et en divorçant ensuite. C'est ainsi que Simon est amené à séduire une chanteuse yiddish (Elsa Zylberstein), issue d'une famille ultra-orthodoxe de New York. Les diverses péripéties qui s'ensuivent, mises en scène par le Mel Brooks de l'âge d'or, auraient été poivrées. Elles ont une saveur très édulcorée chez Zilbermann, qui noie ce sujet de farce yiddish dans les eaux dormantes du réalisme. *J. M.*

Film français de Jean-Jacques Zilbermann. avec Antoine de Caunes, Elsa Zylberstein, Gad Elmaleh, Michel Aumont. (1 h 40.)

■ UNE VRAIE BLONDE

Une vraie blonde prend modèle sur les *screwball comedies* des années 40, avec une envie de filmer qui fait plaisir et une naïveté qui désarçonne. Les deux personnages sont directement sortis d'une comédie de Hawks ou de Preston Sturges : un acteur au chômage (Matthew Modine), serveur de restaurant le soir, martyrisé par son maître d'hôtel, contraint d'apparaître en caleçon dans une vidéo de Madonna, et sa femme (Catherine Keener), avec laquelle ses rapports sexuels deviennent de plus en plus espacés, et dont l'angoisse trouve son remède dans des cours d'autodéfense. Cette psychose urbaine, typiquement new-yorkaise s'installe, sans trop de distances, sur un terrain déjà occupé par Woody Allen dans les années 70. *S. Bd*

Film américain de Tom DiCillo. Avec Matthew Modine, Daryl Hannah, Catherine Keener, Elisabeth Berkley. (1 h 45.)

■ LE DÉFI

Le défi, c'est celui qui consiste, pour un adolescent américain, à la fin des années 50, à grimper au sommet d'une antenne radio, haute de 70 mètres. De facture très classique, le film de Bob Swaim accumule les éléments propres au récit d'apprentissage : un gamin en butte aux moqueries de ses camarades, une mère tôt disparue, un père qu'on accuse d'avoir triché pour se faire réformer et échapper à la guerre, un vieil homme (John Hurt) atteint d'un cancer incurable, avec lequel le jeune gamin va se lier d'une amitié très forte. De tout cela n'émerge ni un mauvais, ni un grand film, mais une histoire correctement agencée, sans beaucoup d'inventivité, qui donne l'impression d'avoir été déjà filmée plusieurs fois. *S. Bd*

Film franco-américain de Bob Swaim. Avec John Hurt, Gregory Smith, David Strathairn. (1 h 37.)

■ PETITS DÉSORDRES AMOUREUX

A la terrasse d'un bistrot parisien, un jeune homme lie connaissance avec une jeune fille. Arrive à une table voisine, un ami du jeune homme, dont l'histoire va être racontée par ce dernier à la jeune fille. L'histoire en question ressemble, en beaucoup moins bien, à celle de *La Discrète*, avant de bifurquer vers une petite clinique métaphysique qui, mettant en scène l'impuissance sexuelle du séducteur, prétend en dire long sur l'état des rapports amoureux dans notre société. Si un film, selon la formule, est toujours le documentaire de son tournage, on ne craindra pas d'avancer que l'histoire de celui-ci est beaucoup plus modeste et raconte comment on a tenté d'écrire un scénario inspiré d'une formule à succès, et comment on a été frappé d'impuissance quand il s'est agi de la renouveler. *J. M*

Film français d'Olivier Péray. Avec Bruno Putzulu, Vincent Elbaz, Smadi Wolfman. (1 h 35.)

■ CARTOON 14

Réunis par la société de production et de distribution Folimage, ces neuf courts métrages constituent une sélection qui mise sur la variété des genres (conte fantastique, parabole métaphysique...) et des techniques (dessin animé, marionnettes...). Bela Weisz, nouveau venu du dessin animé hongrois, donne corps, dans *Histoire extraordinaire de Mme veuve Kesckemet*, à une grosse femme en forme d'enclume et à ses humeurs. Jacques Houdin revisite *L'Affaire Faust*. Iouri Tcherenkov met le monde à l'envers dans *La Grande Migration*. Si l'on regrette un peu que ce programme n'offre pas de place, contrairement à ce que suggère son titre, à l'esprit burlesque du *cartoon* traditionnel, on a tout de même envie de décerner une mention particulière, précisément parce que l'on songe aux *Temps modernes*, de Chaplin, à Laurent Pouvaret. Son film, intitulé *Ferrailles* est une sorte de *ready made* animé. *J. M*

Neuf courts métrages d'animation. (1 h 05.)

■ MINUIT DANS LE JARDIN DU BIEN ET DU MAL

Lire ci-contre

■ L'ENJEU

Lire page 28

■ FANTÔMES DE TANGER

Lire page 28

Les meilleures entrées en France

	FILMS	Nombre de semaines d'exploitation	ENTRÉES*	NOMBRE D'ÉCRANS	% d'évolution par rapport à la semaine précédente	TOTAL depuis la sortie
1	Titanic	9	1 034 469	742	-9 %	13 916 299
2	Les Couloirs du temps : Les Visiteurs 2	4	728 071	550	-35 %	8 850 003
3	In and Out	2	239 254	268	-24 %	626 724
4	A armes égales	1	231 525	250	-	231 525
5	Anastasia	5	219 334	591	-33 %	2 285 106
6	Will Hunting	1	166 426	147	-	166 426
7	Amistad	2	124 659	287	-39 %	371 062
8	Pour le pire et pour le meilleur	3	107 389	234	-32 %	583 299
9	On connaît la chanson	17	87 105	260	+118 %	2 276 625
10	The Boxer	1	61 154	136	-	61 154

* période du mercredi 3/03 au dimanche 8/03 inclus

L'« effet César » se fait sentir et permet à *On connaît la chanson* d'enregistrer près de 100 000 spectateurs supplémentaires et une impressionnante progression de 118 % par rapport à la semaine dernière. Récompensé par un seul césar (Ariane Ascaride, meilleure actrice), *Marius et Jeannette* en sort aussi vainqueur et se maintient à plus de 50 000 entrées hebdomadaires, sans presque perdre un spectateur d'une semaine à l'autre.

Titanic reste à flot et approche la barre des 14 millions d'entrées, affichant toujours une moyenne de 1 394 entrées par salle. Le film de James Cameron est diffusé sur 742 écrans, un autre record. *Les Visiteurs 2* s'en sortent très bien, en attirant encore plus de 700 000 spectateurs supplémentaires.

Parmi les nouveautés de la semaine, *Will Hunting*, de Gus Van Sant, réalise un score très honorable de 166 000 entrées avec une moyenne haute de 1 132 spectateurs par écran. *A armes égales* et Demi Moore attirent 230 000 spectateurs, *The Boxer* ne fait pas aussi bien (61 000). Grève Party, la comédie de Fabien Onteniente, réalise un score prometteur (57 000). A noter enfin les 4 437 entrées de *Suzaku*, de Naomi Kawase, dans ses trois salles parisiennes qui a réussi, grâce au soutien de la critique, à trouver son public.

Le flic, le tueur et l'enfant

L'Enjeu. Moins de trois mois après « Before and After », Barbet Schroeder reprend le même thème du conflit entre intérêts familiaux et collectifs, mais traité comme un film d'action

Film américain de Barbet Schroeder. Avec Michael Keaton, Andy Garcia, Brian Cox, Marcia Gay Harden. (1 h 40.)

L'Enjeu est une curiosité. D'abord parce qu'il est rare que deux nouveaux films d'un même cinéaste sortent à moins de trois mois d'écart, et exceptionnel qu'ils aient à ce point le même thème, tout en recourant à des méthodes de réalisation opposées qui finissent par faire dire au même auteur, entre le début et la fin de l'hiver, une chose et presque son contraire.

Comme dans *Before and After*, du même Barbet Schroeder (*Le Monde* du 25 décembre), le récit repose sur le conflit entre les intérêts familiaux, resserrés autour du lien père-fils, et les intérêts collectifs. Dans le précédent film, c'était un adolescent accusé d'un crime qu'un père choisissait de défendre à tout prix ; ici, c'est un enfant atteint d'une maladie mortelle que son père essaiera de sauver aux dépens de toutes les lois de la société.

D'un film à l'autre, le cinéaste a changé d'échelle. Le premier des deux films était une modeste production, où tout se jouait dans les relations entre les personnages et la capacité de la mise en scène à les capter. *L'Enjeu* est, lui, un film d'action disposant de gros moyens, avec figures-types et situations convenues du cinéma de genre.

Le père est un flic comme Andy Garcia semble en avoir joué toute sa vie. Le seul donneur susceptible de sauver son fiston est un tueur en série a l'intelligence supérieure, modèle *Le Silence des agneaux*, qui va profiter de l'occasion pour tenter de s'évader (Michael Keaton, impressionnant, terrifiant, séduisant : la seule véritable réussite du film).

Ce changement d'échelle devrait décupler la puissance de conviction du cinéaste. Mais le poids du genre, peut-être celui de la production ou des vedettes, inverse entièrement le fonctionnement de la machine. *Before and After* était formidable parce qu'il posait des questions, respectait la position des différentes parties, suscitait un trouble chez ses spectateurs.

INTRIGUANT MAIS GRATUIT

L'Enjeu, pour que ses mécanismes jouent efficacement, prend immédiatement et sans retour parti en faveur du gentil papa et du encore plus gentil fiston – bientôt flanqués d'une admirable et gironde doctoresse, promettant que la famille va finir par se reformer en bon ordre. Il prend parti contre l'affreux, et contre ces imbéciles de flics qui veulent descendre l'affreux sous prétexte qu'il commet une kyrielle de meurtres, au lieu de laisser s'accomplir le seul scénario autorisé : il faut que le tueur s'en tire assez pour sauver le gamin, mais sans se sauver lui-même.

Schroeder, après le (relatif) naturalisme du film précédent, vise cette fois la stylisation qu'autorisent les films de genre. Mais styliser ne justifie pas tous les simplismes, ni ce · gadget métaphorique qui consiste à composer l'hôpital où se déroule l'essentiel de l'action d'un bâtiment archaïque et d'un autre ultramoderne, reliés par un pont-symbole, insistant jusqu'au pénible.

Par réaction, mais ce n'est évidemment pas plus malin, on finit par souhaiter que cet épouvantablement mignon, sensible et lucide gamin se fasse dessouder une bonne fois – et que Keaton s'évade pour aller flanquer un peu la panique dans cet univers simplifié comme un jeu vidéo. Intriguant mais gratuit, le processus déclenché par le réalisateur tenu en laisse par les contraintes de sa propre pyrotechnie d'effets et de sentimentalisme mène à nous faire prendre parti contre le film. Et alors ? Et alors, rien.

J.-M. F.

Figures tremblées d'une cité disparue

Fantômes de Tanger. Nouvel ouvrage d'un cinéaste qui transgresse les genres et les temps du cinéma

Film français d'Edgardo Cozarinsky. Avec Laurent Grevill, Younès Moktader et la participation de Paul Bowles et Mohamed Choukry. (1 h 27.)

Qui connaît les films d'Edgardo Cozarinsky, et garde en mémoire ne serait-ce que le superbe *Violon de Rothschild* (1996), ne sera pas surpris de retrouver dans *Fantômes de Tanger* ce mélange de documentaire et de fiction, de passé et de présent, d'Histoire et de romanesque, caractéristique d'une œuvre dont le sujet est une inlassable mise à l'épreuve du pouvoir d'évocation de l'art. Il y a ainsi, dans ce film, trois histoires, trois personnages et trois registres qui sont censés cohabiter.

La première histoire est du côté de la fiction : un écrivain français en mal d'inspiration (Laurent Grevill) part à Tanger en quête des riches heures romanesques que connut la ville au temps du statut international, où se mêlaient, dans une atmosphère permissive et cosmopolite, écrivains (Bowles, Burroughs, Genet...), espions et autres malfrats. Sur les pas de cet homme et de sa quête, la deuxième histoire se fait documentaire, avec Tanger pour personnage, depuis la visite des hauts lieux de l'époque (la librairie des Colonnes, l'ancien bordel à garçons, le bazar franco-anglais...) jusqu'aux rencontres avec ceux qui l'ont vécue (Paul Bowles, Mohamed Choukry...).

Enfin, en contrepoint, sous la forme d'une fiction documentée au présent, se développe l'histoire d'un garçonnet marocain que la misère oblige à emprunter le chemin inverse à celui de l'écrivain, afin d'émigrer clandestinement en Europe pour y travailler.

Contrairement au *Violon de Rothschild*, où l'œuvre se constituait à partir de la transmission et des avatars d'un motif musical – soit déjà une œuvre d'art –, l'instance autour de laquelle tout devrait se nouer, c'est-à-dire le personnage de l'écrivain, a bien du mal à assumer sa tâche. Entre le Tanger mythique d'autrefois (les fantômes du passé) et la réalité socio-économique d'aujourd'hui (les fantômes du présent) – dont la tentative de mise en parallèle témoigne du moins d'un vrai point de vue –, sans doute eût-il fallu un passeur pour le coup moins fantomatique que ce personnage de convention, cette pure cheville narrative, derrière laquelle l'ombre du cinéaste se profile.

FICTION EN LAMBEAUX

Résultat : trois blocs d'espace et de temps qui se déroulent sans jamais vraiment se rencontrer, trois entités narratives à ce point cloisonnées que la circulation de l'œuvre semble coupée.

Reste la partie proprement documentaire, qui, tirant la couverture à soi et achevant de mettre en lambeaux les pôles fictionnels du film, s'accapare les moments les plus forts et les plus authentiques. Cette conversation avec le patron du bazar franco-anglais, dans la boutique duquel s'amoncelle la somme dérisoire et hétéroclite des articles du passé. Cette visite dérisoire et émouvante de la synagogue de Tanger en compagnie d'un des derniers membres de la communauté juive locale (quinze mille juifs à Tanger en 1956, cent cinquante aujourd'hui). Ou encore ces témoignages respectifs des écrivains Paul Bowles, symbole désormais alité de la splendeur d'antan, et Mohamed Choukry, qui évoque, sans l'ombre d'une nostalgie, le misérable enfer vécu par le peuple du temps du Tanger international.

Jacques Mandelbaum

SORTIR

PARIS

Nicolaï Luganski (piano).
Rachmaninov : *Variations sur un thème de Corelli, Variations sur un thème de Chopin, Préludes op. 23.* Nikolaïeva : *Etudes de concert.*
Elève de Tatiana Nikolaïeva, Nikolaï Luganski a 25 ans et il est l'un des pianistes majeurs de notre époque. Il faut donc aller l'écouter toutes affaires cessantes, d'autant qu'il joue Rachmaninov avec une splendeur sonore, une beauté plastique uniques aujourd'hui.
Auditorium du Louvre, accès par la Pyramide. 20 heures, le 11. 135 F. Concert précédé de documents d'archive et du film Tatiana Nikolaïeva joue Chostakovitch.

Casse-pipe
Dans la veine du nouveau réalisme à la française, les Casse-Pipe sont d'authentiques rockers venus de Bretagne. Ils n'ont pas suivi les sentiers de la pop, mais ceux ouverts par les Têtes raides ou La Tordue, avec bricolage acoustique, noirceur de ton, humour au second degré. N'hésitant pas à reprendre des classiques de la chanson, tels les *Fœtus* de Maurice Mac Nab, Casse-Pipe, que l'on avait vu en première partie de Miossec, explore les zones chômeuses de la société française.
20 heures, les 11, 12, 13 et 14. Tél. : 01-42-36-37-27. 90 F. Sentier des Halles, 50, rue d'Aboukir, Paris 2e. Mo Sentier.

Giorgio Strehler pour mémoire
A l'occasion de la venue à Paris du Piccolo Teatro de Milan avec *Arlecchino servitore di due padroni*, le Théâtre national de l'Odéon organise des projections de films des mises en scène présentées par Giorgio Strehler à l'Odéon. Au programme jeudi 12 mars : *La Tempête* de Shakespeare (1978-2 h 45) à 11 heures ; *Arlequin, serviteur de deux maîtres*, de Goldoni (1978-2 h 10) ; vendredi 13 mars : *La Trilogie de la villégiature* de Goldoni (1978) première partie à 11 heures, deuxième partie à 15 heures (Durée totale : 4 h 05).
Théâtre national de l'Odéon, 1, place Paul-Claudel, Paris 6e. Tél. : 01-44-41-36-76. Mo Odéon. Entrée libre.

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

Cartoon 14
Dessin animé français de Bela Weisz, Jacques-Rémy Girerd, Jacques Houdin, Matthias Bruhn, Mark Baker, Alain Gagnol et Jean-Loup Felicioli, Laurent Pouvaret, Michaël Dudok de Wit, (1 h 5).

Le Défi
Film franco-néo-zélandais de Bob Swaim, avec John Hurt, Gregory Smith, David Strathaim, Maria Sokoloff, Sarah G. Buxton, Michael Saccente (1 h 37).

L'Enjeu
Film américain de Barbet Schroeder, avec Michael Keaton, Andy Garcia, Brian Cox, Marcia Gay Harden, Erik King, Efrain Figueroa (1 h 40).

Everest
Film américain de David Breashears (45 minutes).

Fantômes de Tanger
Film franco-marocain d'Edgardo Cozarinsky, avec Laurent Grévill, Younès Moktader, Larby Yacoubi, Brenda Gerolemou, Dick Chapman, Paco Otero et la participation de Paul Bowles (1 h 27).

L'homme est une femme comme les autres
Film français de Jean-Jacques Zilbermann, avec Antoine de Caunes, Elsa Zylberstein, Gad Elmaleh, Michel Aumont, Maurice Benichou, Judith Magre (1 h 40).

Ice Storm
Film américain d'Ang Lee, avec Kevin Kline, Joan Allen, Henry Czerny, Adam Hann-Byrd, Tobey Maguire, Christina Ricci (1 h 52).

Minuit dans le jardin du bien et du mal
Film américain de Clint Eastwood, avec Kevin Spacey, John Cusack, Jack Thompson, Irma P. Hall, Jude Law, Alison Eastwood (2 h 35).

Petits Désordres amoureux
Film français d'Olivier Péray, avec Bruno Putzulu, Vincent Elbaz, Smadi Wolfman, Sarah Grappin, Beatrice Palme, Cécile Tanner (1 h 35).

Une vraie blonde
Film américain de Tom DiCillo, avec Matthew Modine, Catherine Keener, Maxwell Caulfield, Daryl Hannah, Elizabeth Berkley, Bridgette Wilson (1 h 45).

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min)

VERNISSAGES

Thomas Struth
Galerie Marian Goodman, 7, rue Debelleyme, Paris 3e. Mo Saint-Sébastien-Froissart. Tél. : 01-48-04-70-52. De 11 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Du 11 mars au 4 avril.

Sebastiao Salgado
Les Laboratoires d'Aubervilliers, 41, rue Lécuyer, 93 Aubervilliers. Tél. : 01-48-33-88-24. De 15 heures à 20 heures ; samedi de 14 heures à 18 heures. Fermé dimanche et lundi. Du 17 mars au 11 avril. Entrée libre.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et Parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Orchestre du conservatoire de Lyon
Rimski-Korsakov : *La Grande Pâque russe*. Prokofiev : *Concerto pour piano et orchestre no 2*. Tchaïkovski : *Symphonie no 4*. Jean-François Heisser (piano), Peter Csaba (direction).
Cité de la Musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. 20 heures, le 11. Tél. : 01-44-84-44-84. 80 F.

Sumi Jo (soprano), Orchestre d'Auvergne
Airs de Mozart.
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris 8e. Mo Miromesnil. 20 h 30, le 11. Tél. : 01-49-53-05-07. De 140 F à 400 F.

Steve Grossman Quartet
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. 22 heures, les 11, 12, 13 et 14. Tél. : 01-42-33-22-88. 80 F.

Dog's Eye View
Chesterfield Café, 124, rue La Boétie, Paris 8e. Mo Saint-Augustin. 23 h 30, les 11, 12, 13 et 14. Tél. : 01-42-25-18-06. Entrée libre.

Casse-pipe, la Grande Sophie
Sentier des Halles, 50, rue d'Aboukir, Paris 2e. Mo Sentier. 20 heures, les 10, 11, 12, 13 et 14. Tél. : 01-42-36-37-27. 90 F.

Jean Mouchès
Café de la danse, 5, passage Louis-Philippe, Paris 11e. Mo Bastille. 20 heures, le 11. Tél. : 01-47-00-57-59.

L'annonce faite à Marie
de Paul Claudel, mise en scène de Frédéric Fisbach, avec Christian Montoux, Claire Aveline, Valérie Blanchon, Bertrand Bossard, Jean-Charles Dumay, Stéphanie Schwarzbrod et un chœur de comédiens amateurs.
Théâtre Gérard-Philipe, 59, boulevard Jules-Guesde, 93 Saint-Denis. A partir du 10 mars. Du mardi au samedi, à 20 heures. Tél. : 01-48-13-70-00. Durée : 2 h 40. 50 F.

Germania III, les Spectres du mort-homme
de Heiner Müller, mise en scène de Jean-Louis Martinelli, avec Gérard Barreaux, Jean-Claude Bolle-Reddat, Jean-Marc Bory, Laurent Dorey, Alain Fromager, Pierre Hiessler, Laurent Manzoni, Charlotte Maury-Sentier, Sylvie Milhaud, Jean-François Perrier, Véronique Ros de La Grange, Agathe Rouillier, Jean-Yves Ruf, Roland Sassi et Daniel Tarrare.
Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, Paris 20e. Mo Gambetta. A partir du 11 mars. Du mercredi au samedi, à 21 heures. Tél. : 01-44-62-52-52. Durée : 1 h 50. De 110 F à 160 F.

DERNIERS JOURS

14 mars :
Picasso, Hrdlicka, Music
Galerie Lambert Rouland, 62, rue La Boétie, Paris 8e. Mo Saint-Augustin. Tél. : 01-45-63-51-52. De 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche. Entrée libre.

L'automne d'un patriarche à Brasilia

Le magazine brésilien « Veja » raconte la vie quotidienne du général Alfredo Stroessner, ancien dictateur du Paraguay, exilé depuis 1989 dans la capitale fédérale brésilienne

« LA ROUTINE est inflexible. Il se réveille rigoureusement à 6 heures du matin. Il s'habille avant toute chose, puis prend un sac de millet, va jusqu'au balcon du deuxième étage, et donne à manger aux oiseaux du voisinage. Il sort ensuite pour la première de ses deux promenades quotidiennes dans les rues alentour, toujours flanqué de gardes du corps, prêts à affronter l'éventualité – chaque jour plus improbable – d'un attentat. A 8 heures, il prend son premier repas, léger, composé de jus de fruits et de pain grillé. » Impossible de ne pas songer à *L'Automne du patriarche*, de Gabriel Garcia Marquez, à la lecture du reportage que l'hebdomadaire *Veja* a consacré à Alfredo Stroessner, ex-dictateur du Paraguay. Exilé à Brasilia depuis qu'il a été chassé du pouvoir, en 1989, à la suite d'un soulèvement militaire, le *caudillo* déchu, âgé de quatre-vingt-cinq ans et miné par un cancer de la peau, est hanté par une ultime obsession : finir ses jours dans le pays sur lequel il a régné sans partage pendant trente-cinq ans.

INTERDIT DE SÉJOUR

Sa femme, Lisa Mora, préférant l'ambiance de Miami à celle de la capitale fédérale du Brésil, le vieillard vit en solitaire dans une luxueuse villa proche des berges du lac Paranoa, havre bucolique réservé au gratin de la politique, de la diplomatie et des affaires. Crédité d'une fortune personnelle de 1 milliard de dollars (6 milliards de francs), celui que *Veja* surnomme « le Dinosaure » passe l'essentiel de son temps à faire des réussites et à regarder la télévision. Le football et la prochaine Coupe du monde, pour laquelle le Paraguay est qualifié, alimente, précise le journal, ses rares conversations avec ses gardes du corps, qui se déroulent en guarani, une langue indienne parlée par quasiment tous les Paraguayens.

Interdit de séjour dans son pays, Alfredo Stroessner a repris espoir d'y retourner sans risquer la geôle. La confusion politique qui grandit à Asunción, la capitale du Paraguay, à l'approche de l'élection présidentielle prévue dans deux mois, favorise en effet son dessein. *« Si je gagne, je trouverai un moyen de faire revenir le général Stroessner afin qu'il puisse passer la fin de sa vie dans sa terre natale »*, a déclaré à *Veja* le général de réserve Lino Oviedo, candidat à la succession de Juan Carlos Wasmosy et champion des sondages. Ironie de l'histoire : c'est ce même Oviedo qui, une grenade à la main, avait personnellement informé l'ancien despote de sa chute.

Selon l'hebdomadaire, *« il offre aujourd'hui son pardon au patriarche en échange de l'appui de la vieille garde du parti Colorado »*, qui a soutenu Stroessner ainsi que ses deux successeurs. Dans l'attente d'un hypothétique procès pour une tentative de putsch manqué remontant à 1996, le général rebelle a été mis dernièrement aux arrêts. Sorti vainqueur des primaires du parti Colorado, Oviedo serait en négociation avec son principal rival, Luis Maria Argaña, ministre de la justice pendant trente ans sous le dictateur.

« A la nuit tombante, conclut le reportage de *Veja, les jeunes qui font des exercices au bord du lac Paranoa ne prêtent aucune attention au vieil homme qui marche lentement, puis s'assoit sur une chaise pliante pour contempler le coucher du soleil. En cet instant, Stroessner ne rappelle en rien le général qui a gouverné d'une poigne de fer le Paraguay pendant plus de trois décennies. »*

Jean-Jacques Sévilla

DANS LA PRESSE

EUROPE 1
Alain Duhamel

■ La question du Front national occupe dans cette campagne trop paisible une place disproportionnée. La gauche plurielle et la droite parlementaire s'invectivent matin, midi et soir, à propos de l'extrême droite. La gauche apostrophe le RPR et l'UDF en leur enjoignant de jurer sur leurs grands dieux qu'en aucun cas il n'y aura le plus petit commencement d'alliance locale, même clandestine, même marginale. La droite interpelle la gauche en l'accusant d'agiter délibérément l'épouvantail du FN afin de choquer, donc de mobiliser l'électorat d'extrême droite (...).
Tout ceci est paradoxal, puisque les deux camps qui vont se partager la totalité des présidences de conseils généraux et de conseils régionaux s'empoignent férocement à propos de la troisième force qui, elle, n'en obtiendra aucun. Le Front national aura peut-être une poignée de conseillers généraux et beaucoup plus de conseillers régionaux. Il n'a aucune chance de présider une assemblée départementale et il n'est favori pour aucune présidence régionale. Tout ceci est également artificiel, puisque jamais les dirigeants nationaux de l'UDF et du RPR (...) n'ont plus clairement récusé toute alliance avec le Front national et annoncé des sanctions pour quiconque ne respecterait pas leurs instructions. En fait, chacun cherche par des moyens cyniques quelques poignées de voix supplémentaires qui ne changeront rien. Si la gauche et la droite parlementaires voulaient réellement mettre fin à l'arbitrage imaginaire du FN, il leur suffirait d'adopter pour les élections cantonales et régionales le meilleur mode de scrutin français, celui des municipales.

RTL
Michèle Cotta

■ C'était juré, c'était promis. A gauche comme à droite, tous les hommes politiques en avaient pris l'engagement : jamais, au grand jamais, ils ne laisseraient le Front national devenir l'arbitre des élections (...). Et que se passe-t-il pour ces régionales ? Eh bien, précisément tout le contraire. (...). L'idée que le monde politique se déchire à son propos réjouit, à coup sûr, Jean-Marie Le Pen. D'autant que précisément, en dehors des batailles qui opposent contre lui la gauche à la droite, il a aujourd'hui moins d'occasions que jamais de se divertir. Ses troupes dans le Midi apparaissent pour la première fois, au cours de cette campagne, bien faiblement mobilisées. La rivalité avec Bruno Mégret est en train de tourner au désavantage du président du FN. Les Français restent très fortement et très majoritairement sourds à ses offres de bons et loyaux services.
Dans ces conditions, les élus de l'opposition qui seraient tentés malgré cela de conclure des alliances avec lui seraient si vivement dénoncés, ils nuiraient si gravement à leur propre camp, qu'ils n'en tireraient aucun profit. Conclusion : inutile d'autoriser Jean-Marie Le Pen à se croire l'arbitre du combat électoral des régionales. Inutile de lui faire ce cadeau. Moins la droite et la gauche parleront du Front national, et mieux ça vaudra.

SUR LA TOILE

GUERRE DES ADRESSES

■ L'association religieuse américaine Jews for Jesus (Les juifs pour Jésus) vient de gagner le procès qu'elle avait intenté contre un groupe qui avait ouvert un site web affichant des textes résolument hostiles à l'association mais qui utilisait l'adresse *jewsforjesus.org*. Le juge a estimé qu'il y avait intention manifeste de créer la confusion et de tromper les internautes. L'adresse du site officiel de l'association est *jews-for-jesus.org*. Il y a quelques mois, un jugement similaire avait été rendu en faveur de l'organisation de planning familial Planned Parenthood, dont le nom avait été emprunté par un site de militants anti-avortement extrémistes.

VACHE FOLLE

■ Le nouveau groupe d'étude créé par le gouvernement britannique pour enquêter sur les origines et les conditions de propagation de la maladie dite de la vache folle a ouvert un site Internet. L'enquête pourrait durer dix-huit mois, le temps de procéder aux auditions de plusieurs centaines de responsables, d'experts et de professionnels. – *(AFP.)*
www.bse.org.uk

www.iditarod.com

Une course de traîneaux à travers l'Alaska, à suivre tous les jours sur le Web

« LA DERNIÈRE grande course terrestre » : c'est ainsi que les organisateurs et les passionnés parlent de l'Iditarod (*« un endroit lointain »* dans la langue des Indiens Ingalik), une course de traîneaux à chiens lancée à travers l'Alaska depuis le 7 mars. Une soixantaine d'attelages, tirés chacun par une douzaine de chiens, devraient mettre entre dix et dix-sept jours pour parcourir les 1 850 kilomètres séparant la ville d'Anchorage du port de Nome, sur la mer de Béring. Pendant ce temps, les internautes du monde entier, bien au chaud devant leur écran, pourront suivre le déroulement des vingt-trois étapes grâce au site web officiel de l'Iditarod, mis à jour quotidiennement.

Pour connaître les performances des coureurs, ou *mushers*, il suffit de cliquer sur la rubrique « Musher Status ». Les spectateurs pourront aussi prendre connaissance de l'itinéraire, des conditions météo, ou consulter les archives de l'Iditarod, une épreuve qui a lieu tous les ans depuis 1973.



Au-delà des péripéties de la course, le site cherche à recréer l'ambiance d'une compétition dont les origines remontent à 1925, quand il avait fallu improviser une expédition afin d'acheminer à Nome du sérum pour enrayer une épidémie de diphtérie... Photos, séquences vidéo et extraits d'émissions de radio font la part belle aux véritables vedettes de la course, les sept cents chiens. On apprend tout sur leur alimentation, les soins qui leur sont prodigués, leur façon de combattre le froid. Sur une note plus légère, on découvre que le journal de la course est tenu par un dénommé Zuma, chien de traîneau de son état. Bien sûr, les maîtres, qui viennent surtout d'Alaska et du Canada voisin, ne sont pas oubliés, d'autant que beaucoup possèdent leur propre page web. On trouve également un guide d'utilisation du site à l'intention des enseignants.

Avant le début de la course, les organisateurs avaient utilisé Internet pour réaliser une vente aux enchères de places à bord des traîneaux. Ainsi, les amateurs de sensations fortes, s'ils étaient prêts à miser au moins 865 dollars (5 200 francs), allaient pouvoir monter sur le traîneau de leur *musher* préféré pendant une heure. L'opération a été un succès, à tel point qu'un habitant du Nebraska a accepté de payer 3 500 dollars (21 000 francs) pour devenir, l'espace d'une heure, le coéquipier de Jeff King, vainqueur de l'épreuve en 1993.

Michel Arseneault

EN VUE

■ Dans un livre récent, *L'Hébreu de Linz*, **Kimberley Cornish** soutient que le grand philosophe **Ludwig Wittgenstein**, fils de **Karl**, propriétaire d'une aciérie, juif converti au catholicisme, aurait déclenché l'antisémitisme d'**Adolf Hitler** : ils étaient condisciples, en 1904, à la Realschule de Linz, et grands siffleurs, mais, Ludwig, perfectionniste, ne cessait de reprendre Adolf, qui, chaque fois, répondait froissé : *« Ce n'est pas moi qui me trompe, c'est le compositeur. »*

■ Le gouvernement de l'Ontario offre 4 millions de dollars canadiens de compensation (environ 17 millions de francs) aux soeurs **Dionne**, sans ressources, trois des célèbres quintuplées encore en vie, nées en 1934 dans un bourg reculé du pays. A l'époque, les cinq enfants avaient participé au développement touristique de la province qui les avait mis sous tutelle, enlevés à leurs parents et placés dans un hôpital transformé en parc d'attractions, baptisé « Quintland » (Terre des quintuplées), où des infirmières les montraient trois fois par jour aux curieux munis d'un ticket.

■ **Daniel Fitzberto**, douze ans, les deux jambes coupées par l'explosion d'une mine, chassé par sa mère *« parce qu'il n'est pas rentable »*, se traîne dans les rues de Huambo, la deuxième ville de l'Angola, en partie détruite par la guerre civile. En 1997, sa photo avec la princesse de Galles avait fait le tour du monde, on l'avait surnommé le *« petit garçon de Diana »*, les journalistes rémunéraient alors ses interviews... Ils se font rares.

■ En avril 1997, cinq jeunes gens de bonne famille avaient brûlé vif après l'avoir arrosé d'essence, un indien Pataxo, **Galdino Jesus Santos**, endormi sur un banc de Brasilia. Jeudi 5 mars, le tribunal a estimé qu'ils n'avaient pas commis un *« crime de barbarie préméditée »*, mais occasionné des *« lésions corporelles suivies de mort »*. Le fils d'un juge se trouve au banc des accusés.

■ Le 22 janvier, un détenu, **Mohammed Boukabous**, vingt-huit ans, sciait les barreaux de sa cellule dans la maison d'arrêt de Valence et réussissait à s'évader au moyen d'un drap. Le 6 mars, avec un drap, **Jean-Marc Anzamora**, trente ans, prisonnier des Baumettes, parvenait à se pendre.

■ La belle Egyptienne qui, le 25 novembre, avait éconduit **Abdelrahmane al-Seyyed**, jeune chômeur venu dans son village de Sereig pour la séduire avec une casquette au volant d'un autobus emprunté à la Compagnie des transports du Caire (*Le Monde* du 27 novembre 1997), a finalement cédé, trois mois plus tard, en acceptant une promenade sur les rives du Nil, avec toute sa famille, à bord d'un second autobus dérobé par son soupirant dans le même dépôt.

Christian Colombani

Mise au point *par Alain Rollat*

POURQUOI me suspectez-vous de vous préjuger coupable ? Il n'y a pas plus innocent que moi.

Je n'ai jamais capté le moindre héritage.

Je n'ai jamais bénéficié du moindre délit d'initié.

Je n'ai jamais soudoyé le moindre joueur de foot.

Je n'ai jamais logé mes enfants aux frais de la princesse.

Je n'ai jamais construit le mur de ma maison aux frais de la commune.

Je n'ai jamais creusé ma piscine aux frais du département.

Je n'ai jamais bidouillé ma déclaration fiscale aux frais des autres contribuables.

Je n'ai jamais obtenu de prêt à taux zéro pour mes besoins domestiques.

Je n'ai jamais nommé mon fils conseiller du prince ni ma fille conseillère de la présidence.

Je n'ai jamais recasé mes amis à mon propre service (et aux frais de l'État) après leur défaite aux législatives.

Je n'ai jamais embauché à la mairie mes frères, mes cousins, mes copains et mes voisins après ma victoire aux municipales.

Je n'ai jamais caché à mes électeurs ni mes frasques sentimentales, ni l'existence de ma fille adultérine. Je n'ai même pas caché ma maîtresse dans le coffre de ma voiture (elle ne me l'aurait jamais pardonné). Je jure, en outre, que, même aujourd'hui, dans mon palais de papier, je résiste sans faillir au harcèlement des stagiaires américaines.

Je n'ai jamais menti à mes concitoyens sur mon état de santé après leur avoir promis, sur ce point, une totale transparence.

Je n'ai jamais subventionné ma clientèle électorale, ni en espèces ni en nature, comme cela se pratique dans certains territoires exotiques où j'en connais qui jouent les pères Noël à chaque veille électorale...

Je n'ai jamais confié aux requins la gestion de l'eau ou des HLM de ma ville pour les remercier de m'avoir offert leur appui financier au cours de ma campagne électorale. Je n'ai suborné, à ce sujet, aucun témoin ni monté la moindre machination contre quelque juge d'instruction que ce soit.

Je n'ai jamais cédé à la tentation des fausses factures. Sauf, bien entendu, quand il s'agissait de rendre de menus services à mes administrés victimes des carences de l'Etat. Mais, même dans ces cas extrêmes, je n'en ai retiré aucun enrichissement personnel.

Enfin, je n'ai jamais perçu ou versé le moindre pot-de-vin, même quand je négociais la vente de la périssoire de mon grand-père à un immigré chinois.

Cela dit, j'avoue plagier *Candide* tous les jours.

MERCREDI 11 MARS

FILMS DE LA SOIRÉE

19.30 Un chef de rayon explosif ■ ■ Frank Tashlin (Etats-Unis, 1964, 90 min). Cinétoile
21.00 Le Tombeur de ces dames ■ ■ Jerry Lewis (Etats-Unis, 1961, 95 min). Cinétoile
21.00 Bunker Palace Hôtel ■ ■ Enki Bilal (France, 1989, 95 min). Cinéstar 2
21.40 Lune de miel mouvementée ■ ■ Leo McCarey (Etats-Unis, 1942, N., v.o., 120 min). Ciné Cinéfil
22.00 L'Armée des ombres ■ ■ Jean-Pierre Melville (France, 1969, 140 min). Ciné Cinémas
22.00 Thérèse ■ ■ ■ Alain Cavalier (France, 1986, 90 min). Cinéstar 1
22.35 Jacquot de Nantes ■ ■ ■ A. Varda (F., 1991, 115 min). Cinétoile
22.40 *Coup de torchon* ■ ■ ■ B. Tavernier (F., 1981, 30 min). RTL 9
23.00 Les Titans ■ ■ *Duccio Tessari (France - Italie,* 1961, 110 min). Cinéstar 2
23.40 *Le Crabe-tambour* ■ ■ Pierre Schoendoerffer (France, 1977, 150 min). Festival
1.15 Que le meilleur l'emporte ■ ■ Franklin J. Schaffner (Etats-Unis, 1964, N., 105 min). Ciné Cinéfil
2.35 Poltergeist ■ ■ Tobe Hooper (Etats-Unis, 1982, v.o., 110 min). Ciné Cinémas
3.55 Honkytonk Man ■ ■ *Clint Eastwood (Etats-Unis,* 1982, v.o., 120 min). Canal +

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

22.40 Spécial Régionales 98. France 3

MAGAZINES

18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Avec Cristina Ricci, Jérôme Dreyfuss, Eric Bibbs, Araceli Seguara. Canal +
20.00 Savoir plus santé. L'obésité. Invité : Bernard Guy-Grand. TV 5
20.00 et 23.45 ▶ Paris modes. A Paris. Paris Première
20.10 Droit de cité. *L'école s'enflamme.* RTBF 1
20.45 France Europe Express. Tony Blair, les Anglais et nous. Revue de presse européenne. Invités : Pierre Moscovici, Jean-Claude Mignon, John Crowley, Joyce Quinn, *Lord David Simon.* France 3
20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Les Complices d'Hitler : *Freisler, le juge-bourreau.* Arte
20.45 Cap'tain Café. France Supervision
21.00 Faits divers. Clabecq-Texas : Ma cité a craqué. TV 5
21.00 Envoyé spécial, les années 90. Pollution au Venezuela. Médecins de banlieue. La ruée vers l'or. Histoire
22.55 La Vie à l'endroit. *Justice, mode d'emploi.* France 2
23.00 Le Magazine de l'Histoire. Avec Alexandre Farnoux, Irène Frain, Roger *Dupuy, Pierre Joxe.* Histoire
23.10 52 sur la Une. Les marchands de sueur. TF 1
23.55 *Un siècle d'écrivains.* Truman Capote. France 3
0.25 Le Cercle du cinéma. Invités : *Jean-Jacques Zilbermann,* Antoine de Caunes, Elsa Zylberstein, Amos Gitaï et Ang Lee. France 2
0.40 Le Canal du savoir. *Pourquoi la philosophie ?* Paris Première

DOCUMENTAIRES

17.15 Délits flagrants. Planète
18.00 Birdland. [1 et 2/7]. Ornette Coleman, Cassandra Wilson et Cleveland Watkiss. Don Cherry, Peter Apfelbaum et *Bo Freeman.* Muzzik
18.30 La Confrérie des chacals. La Cinquième
19.05 ▶ La Machine mode. Planète
20.00 La Faune des îles Salomon. *Les îles volcaniques du Pacifique.* Arte
20.10 Stravinsky. Portrait. Muzzik
20.35 Nappe blanche sur misère noire. Planète
20.55 Femmes d'Angola. Téva
21.00 Peter Lindbergh. Paris Première
21.25 Femmes d'Ethiopie. Téva
21.45 Musica. Nicolas Le Riche, danseur étoile. Arte
22.20 La République des maires. Planète
23.25 Profil. Réflexions de fin de siècle : Helmut Schmidt s'entretient avec Helmut Kohl. Arte
23.25 Petrouchka, journal d'une chorégraphie. Muzzik
23.40 Thomas Jefferson. [2/2]. Planète
23.45 2 CV, l'Amour toujours. TSR
23.50 World Music. I Muvrini. France Supervision
0.25 La Lucarne. *The Six O'Clock News.* Arte
0.50 Manu Dibango. Silences. France Supervision
0.55 Rock Stories. Deep Purple. Canal Jimmy

SPORTS EN DIRECT

21.00 Tennis. *Tournoi messieurs* d'Indian Wells. Eurosport

DANSE

21.00 Les Noces. Ballet. Muzzik
21.35 Pulcinella. Ballet. Muzzik
22.15 Jeu de cartes. Ballet. Muzzik
22.45 Castye. Ballet. Muzzik
0.20 Le Corsaire. Ballet. Muzzik

TÉLÉFILMS

20.20 Imposteur(s). Gérard Louvin. TSR
20.30 Des voix dans la nuit. Arthur Allan Seidelman. RTL 9
20.35 Le Détective fantôme. Blake Edwards. Disney Channel
20.55 Invasion. O Armand Mastroianni [1 et 2/2]. M 6
21.25 Mes enfants étrangers. Olivier Langlois. RTBF 1
22.05 Baptême du feu. Bernard Toublanc-Michel. Festival

SÉRIES

20.35 Novacek. Souvenirs d'Anvers. TMC
20.45 Les Cinq Dernières Minutes. C'était écrit. Série Club
20.55 L'Instit. Le Chemin des étoiles. France 2
22.15 Brooklyn South. McMurder One (v.o.). Série Club
22.20 Presque parfaite. Un week-end d'enfer (v.o.). Canal Jimmy
22.45 Spin City. L'adieu (v.o.). Canal Jimmy
23.00 Murder One, l'affaire Rooney. Chapitre IV. Série Club
23.45 Father Ted. Chronique d'un désastre annoncé (v.o.). Canal Jimmy
0.00 Gaston Phébus. [2/6]. Histoire
0.10 New York Police Blues. Le ver est dans le fruit (v.o.). Canal Jimmy

NOTRE CHOIX

● *19.10 Série Club*
Bonanza

Ce fut la première série western entièrement tournée en couleur. Diffusée de 1959 à 1973, elle inaugura la mode du western familial, astucieuse combinaison de western et de saga familiale. Ben Cartwright, père de trois fils issus de mariages différents, règne en maître absolu sur l'immense ranch de la Ponderosa. Chaque personnage symbolise un aspect du héros américain : Ben le patriarche (Lorne Greene) incarne la puissance et le pouvoir, Adam (Pernell Roberts) la sagesse et la pondération, Hoss (Dan Blocker) la force et la naïveté, Little Joe (Michael Landon) la fougue et l'impétuosité. *Bonanza* (430 épisodes) est certainement la série western la plus populaire. Dû à Jay Livingston et Ray Evans, le thème musical du générique figura durant plusieurs années en tête du hit-parade. – *J.-J. S.*

★ Diffusion du lundi au vendredi, rediff. le lendemain entre 11 h 55 et 12 h 45.

● 22.55 France 2
« La Vie à l'endroit »

Mireille Dumas plonge son regard scrutateur au fond des yeux de la *justice. Son équipe a été autorisée à* investir le tribunal de grande instance de Nanterre, parce que, nous dit un juge, la justice doit être *« plus transparente »* et perdre son *« image négative ».* Dans *Justice, mode d'emploi,* on assiste – on participe presque – aux actes des magistrats – divorce, comparution immédiate d'un voleur... Ensuite ces mêmes magistrats et leurs différents auxiliaires (avocats, policiers, etc.) expliquent la décision. Les intéressés s'expriment aussi, y compris le voleur qui vient d'être condamné et estime que la justice a été *« gentille ».* Captivant. – *E. C.*

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

19.00 Le Bigdil.
19.50 et 20.45 Météo.
20.00 Journal.
20.55 Combien ça coûte ? Emission spéciale Jeux.
23.10 52 sur la Une. *Les marchands de sueur.*
0.15 Minuit sport.

FRANCE 2

19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.25 et 1.50 C'est l'heure. Claude François.
19.45 et 20.40 Tirage du Loto.
19.50 Au nom du sport.
19.55 et 20.45 Météo.
20.00 Journal, Le Monde de la Coupe.
20.55 L'Instit. Le Chemin des étoiles.
22.55 La Vie à l'endroit. Justice, mode d'emploi.
0.10 Journal, Météo.
0.25 Le Cercle du cinéma.

FRANCE 3

18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport, Consomag.
20.45 France Europe Express. Tony Blair, les Anglais et nous.
22.35 Soir 3 : Les Titres.
22.40 Spécial Régionales 98.
23.25 *Météo, Soir 3.*
23.55 Un siècle d'écrivains. Truman Capote.
0.40 Cinéma étoiles.
1.05 Vivre avec... Handicap et intégration professionnelle.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 21.00
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs.
20.30 *Le Journal du cinéma.*
21.00 Les Hommes de l'ombre ■ Film. Lee Tamahori.
22.45 Cross de Bercy.
23.35 Des amours qui tuent ■ Film. Juan Manuel Chumilla.
1.05 Saraka Bô ■ Film. Denis Amar.
3.55 Honkytonk Man ■ ■ Film. Clint Eastwood (v.o.).

ARTE

19.00 Au nom de la loi.
19.30 7 1/2.
20.00 La Faune des îles Salomon.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Les Complices d'Hitler : Freisler, le juge-bourreau.
21.40 Les 100 Photos du siècle. *Iwo Jima*, un cliché de Joe Rosenthal.
21.45 Musica. Nicolas Le Riche, danseur étoile.
23.25 Profil. *Réflexions de fin de siècle :* Helmut Schmidt s'entretient avec Helmut Kohl.
0.25 La Lucarne. The Six O'Clock News.

M 6

18.55 *Loïs et Clark.*
19.50 Les Mots d'Eric et Ramzy.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.00 ▶ Mode 6. Chloé ; Givenchy.
20.10 Une nounou d'enfer.
20.40 Décrochages info, Elément Terre.
20.55 Invasion. Téléfilm O. Armand Mastroianni [1 et 2/2].
0.05 Secrets de femme. □

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Agora. Jacques Nikonoff *(Chômage : nous accusons !).*
21.00 Philambule. L'actualité philosophique. L'idée de paysage.
22.10 Fiction. Trois Médée.
23.00 ▶ Nuits magnétiques. *Portraits chinois.*

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Concert. De vive voix. Œuvres de Martinu, Eben, Kodaly.
22.30 Musique pluriel. *Intérieur-extérieur*, de Pierre Henry. *Die Nacht*, de Fénélon.
23.07 Les Greniers de la mémoire.

RADIO-CLASSIQUE

20.40 Les Soirées. *Manon Lescaut*, de Puccini, par le Chœur de l'Opéra Royal de Covent Garden et l'Orchestre Philharmonia, dir. Giuseppe Sinopoli.
22.45 Les Soirées... (suite). *Ma tante Aurore*, de Boieldieu, par l'Orchestre de chambre de la RTF, dir. Marcel Couraud.

JEUDI 12 MARS

FILMS DU JOUR

13.05 In the Soup ■ ■ Alexandre Rockwell (Etats-Unis, 1992, N., v.o., 95 min). Cinéstar 1
13.15 Conte de printemps ■ ■ Eric Rohmer (France, 1989, 105 min). Ciné Cinémas
14.00 Capitaine Conan ■ ■ Bertrand Tavernier (France, 1996, 130 min). Canal +
14.35 Le Vampire de Düsseldorf ■ ■ Robert Hossein (France, 1965, N., 90 min). Ciné Cinéfil
14.35 Monsieur Smith au Sénat ■ ■ ■ Frank Capra (Etats-Unis, 1939, N., v.o., 130 min). Cinétoile
15.50 Le Diable au corps ■ ■ Marco Bellocchio (France - Italie, 1986, 110 min). Cinéstar 1
17.05 Blade Runner (version producteur) ■ ■ Ridley Scott (Etats-Unis, 1982, 115 min). Ciné Cinémas
20.00 Camille Claudel ■ ■ Bruno Nuytten (France, 1988, 175 min). TV 5
20.30 Lune de miel mouvementée ■ ■ Leo McCarey (Etats-Unis, 1942, N., 115 min). Ciné Cinéfil
20.35 Viva Maria ■ ■ Louis Malle (France - Italie, 1965, 120 min). Canal Jimmy
20.35 Au fil de la vie ■ ■ G. Marshall (EU, 1988, 125 min). TMC
21.00 La Furie du désir ■ ■ ■ King Vidor (Etats-Unis, 1953, v.o., 85 min). Paris Première
22.40 Le Porteur de serviette ■ ■ Daniele Luchetti (France - Italie, 1991, v.o., 95 min). *Canal Jimmy*
23.30 Les Chiens ■ ■ Alain Jessua (France, 1978, *105 min).* TV 5
23.40 The Snapper ■ ■ Stephen Frears (Grande-Bretagne, 1992, v.o., 95 min). Cinéstar 1
0.05 ▶ La Femme et le Pantin ■ ■ ■ Jacques de Baroncelli (France, 1928, N., muet, 110 min). Arte
0.25 ▶ La Femme et le Pantin ■ Julien Duvivier (France, 1958, 100 min). Cinétoile
0.50 Verräter ■ ■ Karl Ritter (Allemagne, 1936, N., v.o., 90 min). Ciné Cinéfil

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.30 et *22.15, 23.15, 0.00* Soirée thématique : *Peur sur la ville.* Avec Roland Ries, Wolfhard Hoffmann, Sophie Body-Gendrot. Arte

MAGAZINES

11.00 Arrêt sur images. De Niro : la star, le juge et les médias. Invités : Daniel Soulez-Larivière, *Jean-Pierre Bouchet.* *La Cinquième*
13.00 Envoyé spécial. Spécial Afrique. Les dents du ciel. *P-s : La reine blanche.* TV 5
13.20 Zig Zag café. Invité : Armand Lombard. TSR
13.35 Parole d'Expert. Invité : Raphaël Mezrahi. France 3
14.00 et 20.00 ▶ Paris modes. A Paris. Paris Première
15.00 Savoir plus santé. L'obésité. Avec le professeur Bernard Guy-Grand. TV 5
17.00 Le Magazine de l'Histoire. Avec Alexandre Farnoux, Irène Frain, Roger Dupuy, Pierre Joxe. Histoire
17.00 A bout portant. Melina Mercouri. Paris Première
18.00 Stars en stock. Jacqueline Bisset. Paul Newman. Paris Première
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Avec Albert Elbaz, Orlando Poleo. Canal +
19.00 Rive droite, rive gauche. Paris Première
19.00 De l'actualité à l'Histoire. Histoire
20.05 Temps présent. TSR
20.55 Envoyé spécial. Le cerveau des animaux. Les virtuoses de la régie. Banqueroute à Bangkok. *P-s : Souvenirs d'enfer.* France 2
23.00 Les Dossiers de l'Histoire. *Histoire secrète de la conquête spatiale.* Histoire
23.30 Le Club. Invité : Barbet Schroeder. Ciné Cinéfil
23.40 Cap'tain Café. France Supervision
23.45 Saga-Cités. Au Gai Logis. France 3
0.25 ▶ La 25e Heure. Winnie Mandela *et le témoin manquant.* France 2

DOCUMENTAIRES

17.20 Les Nouveaux Explorateurs. Cerveau pour en finir avec les tumeurs. Planète
18.00 Les Grandes Enigmes de l'Histoire. L'affaire Rudolph Hess. La Cinquième
18.15 Une terre, des hommes. [2/3]. Des bras pour les usines. Planète
18.30 *Les îles aux 200 000 pingouins.* La Cinquième
18.45 Délits flagrants. Planète
19.15 Un portrait au nom de Ramsès II. France Supervision
19.40 Voyage à Saqqarah. Un portrait de Jean-Philippe Lauer. France Supervision
20.00 Vermeer. Lumière, amour, intimité. Arte
20.35 ▶ *La Mode, passion, sexe et rébellion.* Canal +
20.35 ▶ La Machine mode. Planète
20.40 Soirée thématique. Peur dans les villes. Arte
21.50 *Une leçon particulière de musique avec Nikita Magaloff.* France Supervision
22.05 Nappe blanche sur misère noire. Planète
22.45 La Cathédrale Saint-Julien. France Supervision
23.10 Vingt ans... à Liverpool. France 2
23.50 La République des maires. Planète
0.00 Marylo. Histoire
0.35 Spermatozoïdes en danger. Téva

SPORTS EN DIRECT

13.00 Biathlon. Coupe du monde. 15 km individuel dames. A Hochfilzen (Autriche). Eurosport
20.40 Football. Coupe de la Ligue. Demi-finale : *Paris-SG - Lens.* France 3
21.00 Tennis. Tournoi messieurs d'Indian Wells. Eurosport
1.35 Hockey sur glace NHL. Canadiens de Montréal - New York Rangers. Canal +

DANSE

20.45 Ulysse. Ballet. France Supervision

MUSIQUE

18.00 Count Basie and His Orchestra. Muzzik
20.00 Marianne Faithfull et Paul Trueblood. Muzzik
23.20 Georg Solti dirige Tchaïkovski. Paris Première
23.40 The Michel Camilo Quintet. Muzzik
0.35 CharlElie Couture. France Supervision

VARIÉTÉS

0.15 Souvenir. Show Bardot. Canal Jimmy

TÉLÉFILMS

20.30 La Femme du pêcheur. *Dominique Cheminal.* Festival
21.00 Théroigne de Méricourt. Miguel Courtois. Histoire
21.30 Les Nouveaux Robinson. Troy Miller. Disney Channel
22.05 Les hommes et les femmes sont faits pour vivre heureux... Philippe de Broca. Festival
22.35 Un étrange visiteur. Δ Rodney Gibbons. TF 1
23.30 L'Immeuble. De Gilles Béhat. Festival

SÉRIES

17.35 Magnum. Souvenirs ineffaçables. RTBF 1
17.50 Hartley, cœurs à vif. France 2
18.00 Les Duchesnay. L'Histoire d'une revanche. Téva
20.35 Les Envahisseurs. La vallée des ombres. Disney Channel
20.35 Les Cordier, juge et flic. *Un si joli témoin.* RTBF 1
20.45 Los Angeles Heat. Pris au mot. Les bouledogues. Série Club
20.55 Julie Lescaut. Double rousse. TF 1
21.30 Navarro. En suivant la caillera. TSR
23.00 Code Quantum. Retour vers un futur. Série Club
23.20 Le Juge de la nuit. L'anniversaire. TSR
23.50 Les Champions. Le survivant. Série Club
0.40 Médecins de nuit. Six braves petits indiens. Série Club

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classiques

LES CODES DU CSA :
O Accord parental souhaitable.
Δ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision *ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.*
Le nom qui suit le genre de l'émission (film, téléfilm, etc.) est celui du réalisateur.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

NOTRE CHOIX

● 20.30 Festival
Soirée coup de cœur à Fanny Cottençon

Femmes de talent

TOUT AU LONG du mois de mars, Festival met à l'honneur *quatre comédiennes françaises de* qualité, à la carrière et au répertoire forts différents mais toutes quatre prodigues d'un réel talent d'interprète. Feux d'hommages ouverts (du 5 au 11 mars) avec la pétulante Michèle Laroque (*Personne ne m'aime, Pédale douce, Ma vie en rose*), saisie côté comédie dans *Bébé Express*, de François Dupont-Midy, et *Les Cravates Léopard*, de Jean-Luc Trotignon. Du 19 au 25 mars, Marthe Keller, toujours aussi lumineuse, apparaîtra aux prises avec le drame, dans *A deux pas du paradis*, de Michel Vianey, et *Libérez mon fils*, un cauchemar calabrais signé Roberto Malenotti. Relais passé, du 26 mars au 1er avril, à Isabelle Breitman *alias* Zabou (*Elle voit des nains partout, Promotion canapé, Cuisines et dépendances*), mère d'un enfant atteint de troubles moteurs dans *Antoine*, de Jérôme Foulon, et femme en délicatesse amoureuse dans *Chassés-Croisés*, de Denys Granier-Deferre.

Fanny Cottençon, interprète à la scène de Gorki, Hugo, Boulgakov et Ionesco, révélée, toute en légèreté dans *L'Etoile du Nord*, de Pierre Granier-Deferre (1981), n'a pas toujours été servie à sa juste mesure par les scénaristes du petit écran, comme en témoignent deux des téléfilms choisis par Festival *pour illustrer la diversité et la finesse de son jeu.* En ouverture de la soirée consacrée à la comédienne, *La Femme du pêcheur*, chronique sentimentale inédite de Dominique Cheminal, accumule clichés, caricatures et invraisemblances en dépit d'un joli thème – l'initiation amoureuse façon *Le Blé en herbe* –, de bons acteurs et d'un cadre somptueux, l'île d'Yeu. Pire encore, la comédie réalisée par Philippe de Broca en 1992, *Les Hommes et les femmes sont faits pour vivre heureux... mais pas ensemble*, un festival d'inepties d'où Fanny Cottençon émerge avec une grâce certaine ; grâce que l'on retrouve, cette fois-ci avec un vrai bonheur, dans *L'Immeuble*, un policier subtil (inédit) de Gilles Béhat.

Valérie Cadet

★ Autres diffusions : samedi 14, 15.55 ; lundi 16, 13.15 ; mercredi 18, 9.05.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.45 Les Feux de l'amour.
14.40 Arabesque.
15.35 Côte Ouest.
16.30 Sunset Beach.
17.25 Sydney Police.
18.20 Touché, gagné !
19.00 Le Bigdil.
19.50 et 20.50 Météo.
20.00 Journal, Le Résultat des courses.
20.55 Julie Lescaut. Double rousse.
22.35 Made in America. Un étrange visiteur. Téléfilm Δ. Rodney Gibbons.
0.15 Les Rendez-vous de l'entreprise.
0.45 TF1 nuit, Météo.

FRANCE 2

13.50 Le Renard.
14.55 L'Enquêteur.
15.45 Tiercé. En direct.
16.00 La Chance aux chansons.
16.50 Des chiffres et des lettres.
17.20 Un livre, des livres.
17.25 Sauvés par le gong.
17.50 Hartley, cœurs à vif.
18.45 Qui est qui ?
19.20 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.25 et 1.30 C'est l'heure.
19.50 Au nom du sport.
19.55 et 20.45 Météo.
20.00 Journal, *Le Monde de la Coupe.*
20.40 A cheval, Point route.
20.55 Envoyé spécial. Le cerveau des animaux. Les virtuoses de la régie. Banqueroute à Bangkok. *P-s : Souvenirs d'enfer.*
23.10 Vingt ans... à Liverpool.
0.10 Journal, Météo.
0.25 ▶ La 25e Heure. Winnie Mandela et le témoin manquant.

FRANCE 3

13.35 *Parole d'Expert.*
14.35 Triangle noir. Téléfilm [1/2]. Jerry London.
16.05 Le Magazine du cheval.
16.40 Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.01 Météo, Météo des neiges.
20.05 Fa si la chanter.
20.30 Tout le sport.
20.40 Football. En direct. Coupe de la ligue : PSG - Lens.
22.40 Météo, Soir 3.
23.15 Qu'est-ce qu'elle dit, Zazie ? *Les bibliothèques de René Depestre.*
23.45 Saga-Cités. Au Gai Logis.
0.10 Espace francophone. Zachary Richard, le réveil cajun.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 13.35
13.30 *Le Journal de l'emploi.*
13.35 Le Journal du cinéma.
14.00 Capitaine Conan ■ ■ Film. Bertrand Tavernier.
16.10 L'Œil du cyclone. Les play-boys.
16.35 Pas si vite. Diderot.
16.45 Les Petits Champions 2. Film. Sam Weisman.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs.
20.30 *Le Journal du cinéma.*
20.35 ▶ La Mode, passion, sexe et rébellion.
22.00 Flash infos, Art.
22.05 La Jurée. Film. Brian Gibson (v.o.).
0.00 Zone franche. Film. Paul Vecchiali.

LA CINQUIÈME/ARTE

13.30 et 17.30 100 % question.
14.00 La France aux mille villages. *L'île de France.*
14.25 La Cinquième rencontre... Justice et société. 14.30 Les Pétroliers de la honte. 15.25 Entretien avec Alfonse Arzel.
16.00 Les Lumières du music-hall. Claude François.
16.30 Modes de vie, modes d'emploi.
17.00 Celluло.
18.00 Les Grandes Enigmes de l'Histoire. L'affaire Rudolph Hess.
18.30 Les Iles aux 200 000 pingouins.
19.00 Au nom de la loi.
19.30 7 1/2. Régionales 3 : La bataille d'Ile de France.
20.00 Vermeer. Lumière, amour, intimité.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Soirée thématique. Peur dans les villes. 20.45 Menace sur la ville. 21.30 et 22.15, 23.15, 0.00 Débat. 21.50 Aux armes citadins. 22.30 New York, la sécurité retrouvée. 23.30 Sécurité made in Europe.
0.05 ▶ La Femme et le Pantin ■ ■ ■ Film. Jacques de Baroncelli (muet).

M 6

13.35 Le Droit de mourir. Téléfilm. George Schaefer.
15.35 Code 003.
16.25 et 1.10 Boulevard des clips.
17.30 Plus vite que la musique.
17.55 Les Nouvelles Aventures de Robin des Bois.
18.55 Loïs et Clark.
19.50 Les Mots d'Eric et Ramzy.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.00 ▶ Mode 6. Armani ; Miyake.
20.10 Une nounou d'enfer.
20.40 Décrochages info, Passé simple.
20.55 C'est pas parce qu'on a rien à dire qu'il faut fermer sa gueule. Film. Jacques Besnard.
22.35 Time Bomb ■ Film Δ. Avi Nesher.
0.20 Techno Max, Techno Mix.

RADIO

FRANCE-CULTURE

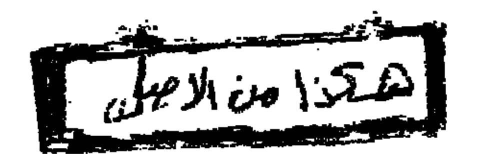
20.00 Les Chemins de la musique. Histoire du rock [I. 4. Editer.
20.30 Agora. Yvon Beguivin (*L'Allemagne de l'Est, roman*).
21.00 Lieux de mémoire. Les grands boulevards.
22.10 For intérieur. Ysé Tardan-Masquelier, ethnologue.
23.00 Nuits magnétiques. La vie à l'envers.
0.05 Du jour au lendemain. Marcel Cohen (*Assassinat d'un garde*).

FRANCE-MUSIQUE

19.35 Prélude.
20.30 Concert. Donné en direct de Berlin, par l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Marek Janowski : *Concerto pour piano et orchestre n° 1*, de Brahms, Gerhard Oppitz, piano ; *Symphonie n° 3*, de Roussel ; *Till Eulenspiegel*, de R. Strauss.
22.30 Musique pluriel.
23.07 En musique dans le texte.

RADIO-CLASSIQUE

19.30 Classique affaires-soir.
20.40 Les Soirées. Ludwig Van Beethoven en 1806. Œuvres de Beethoven.
22.30 Les Soirées... (suite). Œuvres de Beethoven.



Le Monde

JEUDI 12 MARS 1998

L'ancien président du Crédit lyonnais devrait être mis en examen pour « complicité de banqueroute par moyen ruineux »

Jean-Yves Haberer, pour la première fois, est inquiété par la justice

JEAN-YVES HABERER, président du Crédit lyonnais de 1988 à 1993, a été convoqué et devait être mis en examen, mercredi 11 mars, pour *« complicité de banqueroute par moyen ruineux »* par le juge d'instruction toulousain Laurent Nion dans l'affaire du rachat en 1992 de la société Escoulan par le groupe Marland. C'est en qualité *de président* d'Altus Finance, une des filiales les plus controversées de la banque publique, que M. Haberer était entendu, mercredi, par le juge.

Altus, dont le directeur général Jean-François Hénin a déjà été mis en examen pour *« complicité de banqueroute » (Le Monde* du 24 décembre 1997), a joué un rôle majeur *dans le développement* du groupe Marland, dirigé par François Marland, lui aussi mis en examen, tout comme son directeur général Patrick Leceerf. Le juge s'appuie, notamment, sur un rapport de la Commission des opérations de Bourse (COB) sur Altus qui détaille la gestion et les raisons de la faillite de Marland. Il aurait, par ailleurs, des preuves écrites de l'aval donné par M. Haberer à un certain nombre de décisions de soutien par Altus de ce groupe.

L'ambition de M. Marland était, au début des années 90, de construire un grand de la distribution via une filiale appelée Disco. Cette dernière rachetait un peu partout en France des grossistes régionaux en produits alimentaires, comme Escoulan à Toulouse, une entreprise familiale qui se trouvait *en dépôt de* bilan au *début* de 1992. Deux repreneurs s'étaient présentés, Promodès et Marland, dont le plan de continuation sera finalement retenu par le tribunal de commerce de Toulouse... mais ne sera jamais respecté. N'ayant pas les moyens de ses ambitions, Marland fait appel à la *générosité de* son banquier et actionnaire Altus. La banque, qui possède 22 % du capital de Marland et 20 % de Disco, souscrit à la totalité d'une émission de 250 millions de francs d'obligations convertibles par la Financière Marland pour lui permettre d'acheter Escoulan. Mais la situation du groupe et, surtout, de Disco dégénèrent vite. Un ancien d'Altus souligne que M. Marland, saisi par la folie des grandeurs, devient subitement incontrôlable et feint d'être tombé gravement malade. Son groupe, laissé à l'abandon, s'effondre. Les fournisseurs prennent peur, les problèmes de liquidités deviennent considérables. En un an, les engagements d'Altus envers Marland *passent* de 100 millions à 750 millions de francs.

« QUATRE MOUSQUETAIRES »

Selon une technique devenue un classique chez Altus et à l'origine de pertes considérables, le banquier devient alors le principal actionnaire de son débiteur pour le plus grand bénéfice de celui-ci. Pour *tenter de s'en sortir*, Altus rachète la totalité de Marland à son propriétaire, généreusement indemnisé à hauteur de 160 millions de francs. La banque reprend Disco via des fonds hollandais qu'elle finance en totalité, pour 1,5 milliard de francs, et en confie la gestion à quatre hommes d'affaires, anciens associés de Jean-François Hénin et *surnommés, par dérision*, les « quatre mousquetaires » : Gilles Silberman, Gilbert Wahnich, Jean-Pierre Andrevon et Franck Ulman. Après la reprise de Disco, les quatre hommes d'affaires s'empressent, avec l'accord du tribunal de commerce, de déposer le bilan *de toutes les sociétés du groupe*, dont Escoulan, pour effacer leurs dettes et en reprendre l'exploitation dans des conditions plus favorables.

Un an plus tard, les mêmes quatre hommes d'affaires se retrouvent, toujours épaulés par Altus, dans une tentative de reprise de la FNAC à la GMF. Le Lyonnais, qui a *pris directement les choses* en main, bloque l'opération, dédommage généreusement les « quatre mousquetaires » et cesse toute relation avec eux en récupérant Disco, dont il est contraint de déposer le bilan, cette fois-ci de façon définitive. Altus et le contribuable auront perdu dans cette affaire plus de 2 milliards de francs et une partie des 1 200 *salariés de Disco* y auront laissé leurs emplois.

Que M. Haberer soit pour la première fois inquiété par la justice par le biais d'Altus n'est pas une surprise. Cette filiale, anciennement Thomson CSF-Finance, reprise par le Lyonnais en 1989, a toujours suscité de nombreuses interrogations sur sa gestion et sur sa vocation. *Comme le soulignait* volontiers à la fin des années 80 Jean-Yves Haberer, elle était chargée de prendre des risques et d'accomplir ce que le Lyonnais *« ne voulait pas, ne pouvait pas ou ne savait pas faire »*. Elle a été au-delà de sa mission perdant la quasi-totalité de ces 10 milliards de francs de fonds propres dans des investissements *mal ou pas contrôlés dans des secteurs* aussi variés que les golfs, le transport aérien (AOM), les bateaux de plaisance défiscalisés (Stardust) ou la distribution.

En parallèle à l'instruction menée à Toulouse, le juge parisien Jean-Pierre Zanotto est saisi du *même dossier* et d'autres concernant Altus. Le 17 mars 1995, une information judiciaire a été ouverte à la suite d'un audit réalisé par la Cour des comptes sur la filiale du Lyonnais. Quatre dépôts de plainte contre Altus ont été enregistrés en plus, dont deux du Crédit lyonnais et deux du Consortium de réalisation (CDR), *l'organisme chargé de liquider* les actifs compromis de la banque publique.

LE DÉSASTRE

Au regard des soupçons de truquage des comptes et de l'information judiciaire ouverte le 2 décembre 1996 après une plainte pour faux bilan du Crédit lyonnais *déposée par Jean Arthuis, alors* ministre des finances, l'affaire Disco semble presque anodine. Mais une éventuelle première mise en examen de Jean-Yves Haberer, un président qui a incarné la folle expansion du Crédit lyonnais et sa soumission aux pressions politiques, aurait une portée symbolique forte.

Ce *précédent* pourrait être le prélude à un grand déballage sur les différentes responsabilités d'une faillite virtuelle de 120 milliards de francs. Amené à se défendre, M. Haberer devrait préciser le rôle joué dans le désastre du Lyonnais par les dirigeants de la banque, mais aussi par les pouvoirs politiques, la Commission *bancaire*, la *Banque de France* et le Trésor.

Jean-Pierre Barjou et Eric Leser

Dame de compagnie

par Pierre Georges

QU'EST-CE DONC, selon le *mot de Jean-Pierre Chevènement*, qu'un *« sauvageon qui vit dans le virtuel »* ? Un enfant sauvage poussant comme plante folle, sans repère ni limite, ni Dieu, ni famille, ni maître d'école, nourri à la télévision, sevré de violence ? *Un* adolescent ne connaissant plus rien du prix de la vie ? Un gamin vivant son quotidien comme la loi de la jungle, de la gâchette et du plus prompt ?

L'actualité, cette semaine, oblige à s'interroger. La violence est bien installée qui dévore ses enfants : deux meurtres, deux meurtres totalement gratuits, une *épicière tuée ici par un adolescent* armé d'un 357 Magnum, un gamin flingué là, dans un centre commercial, par un jeune d'une bande rivale, d'un coup de fusil à canon scié.

Deux faits divers donc et des plus effrayants pour montrer que la violence est installée au cœur de la cité et de manière rien moins *que virtuelle. Les faits sont là.* Et le sujet est beaucoup trop grave pour autoriser quelques tours de passe-passe sociologiques ou quelque explication de confort.

C'est une réalité : la violence, ou doit-on dire l'ultra-violence, existe désormais comme une sorte de miroir aux deux visages, l'un virtuel, l'autre réel sans que *l'on sache toujours très bien* lequel inspire l'autre. Violence de la fiction, télévisuelle ou cinématographique, violence de l'actualité, de la vraie vie.

Nous sommes tous des téléspectateurs, et presque tous des consommateurs de cinéma. Et donc, tous bien placés, aux premières loges, pour constater que *la violence est devenue cette totalitaire* dame de compagnie qui joue des deux registres, réalité et fiction, comme en concurrence. La violence est comme le spectacle : permanente. A tous les étages, toutes les heures, sur toutes les chaînes. A tel point que d'un reportage sur un génocide ou sur une guerre, à un feuilleton indexé sur l'obligation de performances, les morts-minute, ou à un film sur un psychopathe *ou sur* un *serial killer*, on ne distingue plus trop bien où est le vrai, le faux. On sait simplement que la réalité se charge parfois de faire des œuvres pires que la pire œuvre de fictions. Et que la fiction peut inspirer à la réalité des actes auxquels la plus sordide des réalités n'aurait pas songés.

Cette violence est de nature avalancheuse, avalanche continue de sang, de morts, de meurtres, de crimes, d'armes aussi fatales dans la vraie vie que dans l'autre. Et, bien évidemment, comme à chaque alerte, les alertes devenant de plus en plus fréquentes, se pose la question de l'influence du virtuel ou du télévisuel, sur les *esprits les moins préparés à faire* le tri entre fiction et réalité, entre violence-spectacle et violence-mort.

La télévision, le cinéma tuent-ils par fiction, comme l'on dirait par procuration ? Cette question est bien trop vaste pour être traitée ici en quelques lignes, quand des sociologues, des chercheurs après *des années d'études restent divisés* sur les conclusions.

Simplement, à titre individuel, on se limitera à un constat de simple consommateur, pourtant pas vraiment *« sauvageon du virtuel »* : la vision, soir après soir, de scènes de violences, de meurtres gratuits, est devenue tellement insupportable, tellement odieuse, *que nous ne trouvons plus d'autre* salut virtuel, d'autre remède réel que dans la fuite et la télécommande.

« Tourism against Misery » veut apporter l'eau courante aux Egyptiens

***L'IDÉE EST NÉE** sur* les berges du Nil, au lendemain de l'attentat qui a coûté la vie à cinquante-huit touristes, le 17 novembre 1997 à Louxor. Son principe est simple : éviter de laisser le champ libre au terrorisme en demandant aux voyageurs de soutenir le développement local des pays qu'ils visitent. Les Français, qui composent, avec les Italiens, les Suisses, les Britanniques et les Allemands, le gros des touristes d'Egypte, vont désormais pouvoir choisir *des hôtels affichant* le label « Tourism against Misery » (« Tourisme contre la misère »). En échange, les hôteliers s'engagent à verser deux dollars – environ douze francs – par nuit à un fonds de développement qui financera, dans leur pays, des projets d'assainissement d'eau, de traitement des déchets et des projets éducatifs. L'Association, qui vient d'être créée à Paris, estime qu'elle pourrait apporter l'eau courante à tous les villages égyptiens d'ici quatre ans. Pour se faire connaître, un logo créé par l'équipe du publicitaire Jacques Séguéla – une valise noire à roulettes, estampillée du slogan – sera utilisé sur les brochures commerciales. En France, une campagne de publicité sera diffusée d'ici une quinzaine de jours dans la presse écrite, puis probablement à la télévision.

C'est un homme d'affaires égyptien au physique de jeune premier, Moustapha El Gindy, qui est à l'origine de ce projet. Le compositeur Jean-Michel Jarre et le philosophe André Glucksmann font partie des personnalités qui soutiennent « Tourism against Misery », convaincues que l'opération peut *« bousculer l'égoïsme occidental »*.

Pour crédibiliser leur action et surveiller la répartition des fonds, les fondateurs ont souhaité bénéficier des services du cabinet d'audit international KPMG, habitué des missions de la Banque mondiale. Reste à savoir si KPMG, la Charte des entreprises qui signent l'engagement de l'hôtelier et la Charte du voyageur qui transforme le touriste en citoyen du monde *« préoccupé par l'environnement qu'il côtoie lorsqu'il se déplace »* suffiront à garantir la transparence financière, sans provoquer ni augmentation des tarifs hôteliers, ni, ce qui serait pire, baisse des salaires locaux.

Florence Amalou

Le président de la Banque européenne sera désigné avant le 1er mai

TOURS
de notre envoyé spécial

La réunion, mercredi 10 mars à Tours, du Conseil économique et financier franco-allemand avait pour objectif de négocier les compromis nécessaires avant le sommet européen qui fixera, le 2 mai, la liste des pays participant à l'Union monétaire. Deux points de divergences entre les Allemands et les Français ont été étudiés. Tout d'abord, la candidature du gouverneur de la Banque de France, Jean-Claude Trichet, *à la présidence de la future* Banque centrale européenne. Cette candidature n'a jamais été du goût de Bonn, qui a toujours soutenu celle du président de l'Institut monétaire européen, le Néerlandais Wim Duisenberg. Mais le ministre allemand des finances, *Theo Waigel*, qui présidait la rencontre de Tours au côté de Dominique Strauss-Kahn, en présence de M. Trichet et du président de la Bundesbank, Hans Tietmeyer, n'était pas là pour se plaindre. Les deux responsables ont discuté ensemble et finalement indiqué qu'ils souhaitaient que le choix du futur président se fasse avant le sommet du 1er mai.

Le second point de divergence, le statut du franc CFA par rapport à l'euro, a également fait l'objet d'un débat sans que le ministre français puisse préciser ce qu'il en ressortait. Paris souhaite maintenir avec la zone *franc* un lien privilégié dans lequel il ne souhaite pas que la Banque centrale européenne puisse venir s'immiscer. Ces tractations n'ont pas empêché les deux ministres de brosser un tableau optimiste de la situation, se félicitant de voir les économies européennes en phase pour profiter du retour de la croissance. Les deux ministres se sont également entretenus à ce propos du fonctionnement du futur Conseil de l'euro qui sera chargé de la coordination des politiques financières et économiques de la zone euro. La première réunion de ce groupe devrait avoir lieu peu de temps après l'annonce des pays participant à l'Union monétaire.

M. Strauss-Kahn a réaffirmé qu'il s'agirait d'un groupe informel, qui travaillerait en utilisant les structures existantes du conseil Ecofin réunissant les ministres des finances des Quinze. Il a aussi confirmé son accord complet avec M. Waigel sur l'*importance de tenir les engagements* pris en matière de stabilité budgétaire, n'excluant pas qu'en France aussi, si la croissance le permet, on puisse parvenir d'ici quelques années à un excédent.

« Les temps des vaches grasses doivent permettre de faire des réserves », a-t-il souligné. Cette prudence budgétaire doit également être la règle au niveau communautaire. Paris et Bonn ont réaffirmé qu'il ne serait pas question, malgré l'élargissement, de relever le plafond des recettes de l'Union, actuellement de 1,27 % du PIB. M. Strauss-Kahn aadmis à ce propos que la demande allemande de voir diminuer sa contribution nette au budget communautaire était justifiée.

Henri de Bresson

Un appel en faveur du Kosovo

« SAUVEZ le Kosovo ! » Des intellectuels ont signé une pétition dénonçant la *« purification ethnique »* menée par le régime serbe au Kosovo, notamment *« à Drenica et dans trente villages où 50 000 personnes sont entièrement encerclées par les troupes spéciales de police, et où les milices d'Arkan sont à pied d'œuvre »*. Le texte appelle *« les opinions publiques en Europe à faire pression sur les gouvernements pour qu'ils obtiennent des diverses instances internationales, comme l'Union européenne et l'ONU, une attitude ferme pouvant aller jusqu'au recours à la force, afin d'engager le processus politique devant conduire à un nouveau statut pour le Kosovo (...). »*

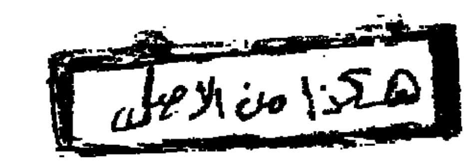
Les signataires, parmi lesquels figurent Pascal Bruckner, Peter Brook, Jean d'Ormesson, Alain Joxe, Ismaïl Kadaré, Edgar Morin, Ronny Brauman et Claude Lanzmann, demandent aussi à Jacques Chirac *« de marquer sa détermination en recevant au plus vite Ibrahim Rugova »*, le dirigeant de la Ligue démocratique du Kosovo. (Esprit-Comité Kosovo : 212, rue Saint-Martin, 75002 Paris.)

Les viticulteurs du Gard mobilisés contre les déchets nucléaires

LA PLUPART des régions viticoles françaises ont manifesté, mardi 10 mars à Bagnols-sur-Cèze, aux côtés de viticulteurs des Côtes-du-Rhône, contre le projet de création dans le Gard d'un laboratoire d'enfouissement des déchets nucléaires hautement radioactifs. Environ deux mille personnes ont défilé dans les rues de la cité gardoise. *« Nous sommes contre le stockage souterrain ici ou ailleurs »*, a déclaré Maryse Arditi, scientifique et responsable des Verts, applaudie par des élus locaux venus de la droite et d'une partie du PS. *« Ce projet fait naître une immense inquiétude chez les viticulteurs, car il fait courir un risque très grave à l'image de notre produit »*, a ajouté Jérôme Quiot, le président de l'Institut national des appellations d'origine. – *(Corresp.)*

■ **FOOTBALL : Bordeaux s'est qualifié** pour la finale de la Coupe de la ligue en battant, mardi 10 mars, l'AJ Auxerre à l'issue de l'épreuve des tirs au but (4-2).

Tirage du *Monde* daté mercredi 11 mars : 510 105 exemplaires · 3


هكذا من الاصل

la mode

énergie 1998

Noircie par la honte, vidée par la peur, la mode retrouverait-elle enfin sa chair et ses couleurs ? En rouge et en rose, tendu de gris ou auréolé de blanc, le corps sort de l'ombre et s'affirme comme le champion d'une saison à découvert, où se retrouvent, à l'orée du siècle prochain, sport et rêves d'enfance, plaisir et fonction. A l'occasion de ce nouveau supplément « La mode en capitales », voici racontée, d'enquêtes en images, de guides en reportages, la mode d'un printemps qui éclate comme un fruit mûr bourré de vitamines. Accessoires, cosmétiques, dessous et dessus... De Londres à Paris, d'Istanbul à New York, une belle énergie traverse les villes, où les silhouettes s'allument comme des phares dans la nuit, dans un nouveau défi au conformisme, et à tous les intégrismes.

Laurence Benaïm

s

FLEUR DE PEAU. *Sur Carolyn Murphy,* débardeur en *mousseline de soie* dévorée à motifs *« angle » en velours* blanc et jupe en jersey *lycra fuschia, signés* Martine Sitbon.

Photo : Mario Testino. Réalisation : Karine Roitfeld.

Maquillage : Kay Montano. Coiffeur : Marc Lopez.

éloge du mo

La mode de l'été 1998 tire un trait sur la nostalgie. A l'Est comme à l'Ouest, les villes polluées s'offrent un bol d'air universel. Inspiration, expiration, flexion, extension : le corps se détend, sous l'influence chic et douce d'un sport qui fixe les lignes en mouvement des années à venir

« **B**ras de nylon, yeux de radar et sang d'atome », c'est ainsi que Louis Aragon voyait, dans *Le Fou d'Elsa*, la femme future... Futuriste, optique, monacal, le blanc aura été de toutes les couleurs, jusqu'à devenir en 1998 celle du passage dans l'autre siècle et de toutes les métamorphoses. Entravé et ailé chez Jeremy Scott, drapé chez Jil Sander, il fait décoller la mode entre anges et papillons. Le corps se libère, n'ayant plus besoin de prothèses ni d'épaulettes pour affirmer sa féminité ou sa force. Issey Miyake chasse les pinces et les coupes, pour créer une silhouette dont les poches d'aisance, les soufflets accordéon, amplifient encore le mouvement. Pour sa nouvelle campagne publicitaire, même « Calvin Clean » – ainsi surnommé par *The Sunday Review* de *The Indépendant* – rompt la glace et abandonne ses clones tatoués, post-grunge, pour des héros « réels », surpris en plein effort par Steven Meisel.

Le corps se balance, bonne santé en bandoulière. Quand les Stan Smith – 30 millions de paires vendues – s'imposent comme les mocassins immaculés de l'été, des robes non doublées, comme des mouchoirs, l'éventent, des imperméables poids plume le protègent, et le Viennois Helmut Lang, installé à New York, joue les entraineurs soft de la mode. Le tissu flotte autour du corps, le tee-shirt ressemble à de la gaze comme un souffle couleur de peau. Une plume remplace un accessoire...

Quand la veste devient cardigan à capuche, le jogging treillis s'impose parmi les nouveaux classiques d'une civilisation nomade, un meilleur des mondes immatériel. « *Loose line* », disent les Américaines, qui, après avoir célébré le corps-machine des annees 80, l'assouplissent en douceur auprès d'un entraineur personnel végétarien, ou méditent au Soho Sanctuary, l'un des nouveaux mini- « yoga-empires » de New York.

L'architecture organique d'un Frank Gerhy, les formes libres du design anglais des années 90, réveillent soudain les utopies chez une nouvelle génération de créateurs de mode qui apprécient le soleil, les vacances, la mer... Après tant d'années d'austérité, le *power suit* revient, zenifié, version pyjama de ville, car la détente, la disponibilité et l'espace deviennent, à l'heure de la tyrannie du portable, les nouvelles expressions du luxe. Le summum reste de porter un pantalon coulisse, quand d'autres se serrent la ceinture. Tandis que les caissons de rangement roulent, les zips montent et remontent, les boutons disparaissent, les poches se font amovibles. A Londres, le groupe Jam élabore des formes modulables, tels les tabourets se transformant en étagères, les coquetiers devenant des porte-savons flottant dans la baignoire... « *Je mets de la lumière partout, même dans les fauteuils* », dit Tom Dixon. Un même soleil de minuit éclaire la mode cette saison, faite pour danser, courir, s'élancer sur les traces des géants du sportswear : L'eggs, Hanes, Levi's, Lee, Nike, Reebok, parmi les dix premieres entreprises mondiales de mode répertoriés dans le « Fairchild Top 100 », Christian Dior, le premier français, n'apparaissant qu'à la cinquante-quatrieme place...

Alors que les Champs-Elysées prennent des allures de Madison Avenue, que New Bond Street ressemble au faubourg Saint-Honoré, le vent souffle des villes, où des apatrides imaginent les tenues d'un éternel voyage. Ce sont eux qui aujourd'hui, du New York de la Mitteleuropa au Londres cosmopolite, en passant par Paris, mixent les genres, brouillent le jour et la nuit ou les barrières entre les mondes. Les vraies révolutions de la mode sont nées des matières et de leur détournement. En utilisant le jersey réservé aux lads, Gabrielle Chanel a prouvé, la première, que les tissus n'avaient plus de sexe. Aujourd'hui, un même souci de fonctionnalité guide la mode, à nouveau prête pour tous les caprices. Aux textiles mutants, climatiques, sculpteurs, réfléchissants qui renvoient la lumière à sa source jusqu'à cent cinquante mètres, s'ajoutent désormais les antitaches, les infroissables, les antiseptiques dont les traitements antimicrobiens, antibactériens, permettent aux matières de combattre parasites et odeurs. A l'aube de l'an 2000, la science-fiction tisse sa toile : né en Italie, baptisé « Relax », un « fil de la sérénité » serait censé faire écran aux ondes électromagnétiques responsables du stress.

Laurence Benaïm



ENVOL. Sur Michèle Hicks, un débardeur de coton blanc porté avec une jupe de jersey à côtes sur un double jupon en tulle, Helmut Lang.

Photo : Christophe Kutner.
Réalisation : Martine de Menthon.
Coiffure : Laurent Philippon pour Bumble & Bumble.
Maquillage : Tracy Gray.

ALTITUDE. Debardeur col cheminée en soie organza et pantalon de viscose blanc chez Donna Karan (aux Galeries Lafayette), qui vient d'annoncer l'ouverture d'un mégastore de 500 m² début 1999 sur Madison Avenue, à New York.

AIR PUR. Robe coupe-vent en popeline de coton, signée Calvin Klein, qui fête les trente ans de sa marque en 1998 et ouvre le 23 mars une boutique CK Calvin Klein à Rome.

OZONE. Pantalon de soie beige et veste bleu encre en cachemire et soie, de Narciso Rodriguez, qui a signé avec succès sa première collection produite par l'Italien Aeffe et vendue à Paris chez Colette.

OXYGÈNE. Un ensemble de coton blanc Sportmax, l'une des vingt lignes du groupe italien Max Mara, qui annonce au printemps 1998 six nouveaux points de vente de Bilbao à Beverly Hills.

vivre vite

- **Jet Lag.** La nouvelle ligne de maroquinerie Agnès b. avec une besace en cuir lisse noir, rouge ou marine, 950 F ou une valise en Nylon, 950 F, vendue dans la première boutique Agnès b. Voyage, 15, rue du Cherche-Midi, 75006 Paris. Le trolley cabine en Nylon, noir, jaune, bleu ou kaki, 1 070 F, Y'Saacs, au Printemps Haussmann.
- **Aquarium.** Le cabas en PVC transparent garni de cuir de vachette, 390 F, Longchamp. Existe en deux tailles : 25 × 25 × 17 ou 45 × 35 × 27.
- **Futuriste.** Un portable de 137 g, connexion infrarouge pour se relier à un ordinateur et une imprimante, calculatrice avec convertisseur de monnaie, vert azuréen ou bleu océan, 2 490 F, Nokia.
- **Fitness.** 1 h 30 chrono pour éliminer les toxines et tonifier la peau avec le soin du corps Hydroform Minceur, aux huiles essentielles, pratiqué à l'Institut Darphin, 395 F. Renseignements au 08-00-04-44-26.
- **Pro.** L'huile mousse de massage pour le visage active la micro-circulation. L'antifatigue de la saison, Shu Uemura Skin Care, 200 F.
- **Deux en un.** Produit de soin léger, le Multiple de Nars habille les yeux, les pommettes, les lèvres et le décolleté. Six teintes, 270 F, vendu chez Colette. « Take the day off makeup remover », une lotion démaquillante pour les yeux et les lèvres qui dissout sans frotter les fards, les 125 ml, 110 F, Clinique.
- **Energie.** Un gel moussant pour le corps et les cheveux aux notes hespéridées de l'Eau Vitaminée, 80 F, Biotherm.
- **Foulée.** « Drain-up », un collant qui agit sur les jambes comme un drainage lymphatique avec une contention différenciée sur les chevilles, genoux, cuisses et fesses, 143 F, Gerbe.
- **Action.** Seconde peau en mousse Lycra avec la lingerie sportive de Marithé et François Girbaud. Le soutien-gorge bandeau, 480 F, et le mini-short taille basse, 270 F.
- **Sprint.** Pour fouler le bitume en souplesse, les chaussures de running Air Max ultramarine, jaune maïs et gris perle, 899 F, Nike.
- **En piste.** Conçu pour les femmes, le vélo tout-chemin de Nakamura qui conjugue technique et aspect rétro, en orange, jaune et bleu, 1 190 F. (Renseignements : 3615 Intersport.)

TENDANCE

mouvement



Alors que le trafic mondial des passagers croît de 5 % par an, la mode s'adapte aux nouvelles exigences du temps : confort, légèreté, mobilité. Les champions du sport ont ouvert la voie. De Paris à Londres et New York, balayées par un nouveau vent d'énergie, coupe-vent, robes parachutes, zips et toiles enduites ont fait leur entrée sur les podiums de l'été 98, mêlant plaisir et technologie. Le « power suit » devient survêtement. Dans le feu de l'action, les tissus intelligents entrent en ville, dans la folie d'un corps qui revendique le bien-être comme l'ultime luxe de l'instant

silhouette costume-baskets

Dans l'élan de la saison, la chaussure de sport s'impose comme un classique du vestiaire

En arpentant la Cinquième Avenue en tailleur à boutons dorés, chaussées de baskets informes, les Américaines ont marqué le coup d'envoi du relâchement vestimentaire à la fin des années 80. Une tendance que les Françaises – chez qui décontraction rimait avec mocassins Weston ou Tods – ont mis du temps à accepter. Quelques modèles de *sneakers* discrètes avaient néanmoins posé leur pied dans la mode en France avant le déferlement de 1997.

Lancée en 1982, la Free Style de Reebok, vedette des forcenées de l'aérobic, continue son incursion sur le bitume. Par la sobriété de son cuir uni et sa souplesse, elle reste l'une des meilleures ventes de la marque.

De 1993 à 1996, la Gazelle en daim moutarde ou vert gazon, réédition d'un classique d'Adidas des années 60, a définitivement abandonné les salles de gym pour la rue, à l'instar de la « Clyde » de Puma remarquée en 1968 aux Jeux olympiques de Mexico avant de chausser Madonna en 1993 et les lolitas dans la foulée.

Aujourd'hui, avec un design élaboré et des lignes plus douces – 220 grammes pour l'Air Max Talaria, le modèle pour femme le plus léger de la saison chez Nike, – la chaussure de sport s'est hissée au rang de pièce maîtresse de la garde-robe. Les baskets se baladent aux pieds des femmes d'affaires de la mode qui les mixent avec l'élégance dépouillée d'un tailleur pantalon Joseph ou d'une jupe en crêpe Max Mara. *« Avec une tenue stricte, elles donnent une allure décalée et pleine d'humour. La démarche prend de l'énergie et du dynamisme »*, constate Christine Pietri, directrice d'un des bureaux de presse les plus prestigieux de Paris et convertie aux baskets chics depuis l'été dernier.

Un courant présent dans les défilés des créateurs (Helmut Lang, Raf Simons...), et conforté par la boutique Colette qui diffuse une vingtaine de modèles, renouvelés tous les trois mois, des Converse aux tennis du créateur japonais Yoichi Nagasawa (1 400 F).

Cet hiver, l'Air Max Total de Nike en nylon argenté a triomphé au pieds des *working girls*, comme la N576 de New Balance, en croûte de cuir noir ou gris souris. Pour le printemps prochain, l'antre des *aficionados* de la mode mise sur des classiques comme la Stan Smith d'Adidas, déclinée en noir ou la All Star de Converse.

Une sélection pointue apte à drainer des clientes qui n'auraient jamais franchi le seuil d'une boutique de sport. *« Le paradoxe est qu'il ne faut surtout pas porter les baskets avec une panoplie sportive. Le week-end, je préfère traîner dans des chaussures en daim »*, explique Christine Pietri. La durée de vie de ses *sneakers* de rue n'excède pas quatre mois car si les croquenots de cuir peuvent se passer de cirage, la basket mode n'accepte aucune souillure. Entre le jour et la nuit, la femme moderne doit savoir jongler entre semelles de caoutchouc et aiguilles fétichistes.

Anne-Laure Quilleriet

tonique le corps retrouvé

Entre Orient et Occident, quelques gouttes zen pour les nouveaux élixirs de bien-être

Avoir un corps tonique et ferme obsède de plus en plus les consommateurs. En dix ans, Clarins a vendu plus de dix millions d'unités d'Eau Dynamisante à travers le monde. Eclaboussé, adouci, raffermi, le corps respire. Le savon devient gel, le lait, un voile. Les flacons s'arrondissent en douceur.

Vendus comme de véritables baumes antistress, les produits pour le corps nourris de plantes aromatiques et d'épices s'imposent comme les nouveaux élixirs du bien-être. Entre septembre et décembre 1997, Shiseido a vendu plus de trente mille produits de sa nouvelle ligne Fragrance relaxante. Les actifs végétaux et l'aromathérapie directement inspirée de la médecine orientale inspirent les produits du moment : Ethpital Bust Care, de Shu Uemura, Huile de bain tonifiante, de Darphin, à base de sauge, romarin, sarriette, lys, trèfle et jojoba, Plaisir de peau aux acides de fruits, de René Guinot, aux extraits de canne à sucre, myrtille, érable, orange, citron, beurre corporel aux noix de Body Shop, qui a déjà fait un malheur aux Etats-Unis.

Mais l'apprentissage de la sagesse millénaire doit cohabiter avec les obsessions du temps : la chasse aux capitons orchestrée par Biotherm avec Celluli-Zone, ou par Clarins et son Lift Minceur 2000. Dior Svelte bat des records de la minceur : plus de dix millions de flacons de gel vendus dans le monde.

En 1995, l'année de son lancement au Japon, cent mille flacons furent vendus les deux premiers jours. Tandis que la femme occidentale s'initie à la cosmétique zen, la femme asiatique lutte aussi, dans les tourmentes du krach, contre rondeurs et peau d'orange.

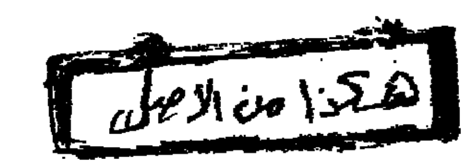
M. F.

POIDS PLUME. Les jumeaux porte-bonheur, l'un des thèmes de la ligne Happy New Year, lancée pour l'année du Tigre par Issey Miyake. 80 g le débardeur et 170 g le pantalon, la légèreté triomphe avec 737 000 pièces vendues depuis l'été 1993. En mai, une nouvelle boutique Pleats Please ouvrira au cœur de Soho, avec les robes « yeux de poupées » réalisées par l'artiste new-yorkais Tim Hawkinson.

هكذا من الاصل

(Publicité)

Guy Laroche



CAPITALES

londres

la bohème chic de notting hill

A deux pas des Puces de Portobello, un « village » anglais en vogue aimante les rendez-vous d'une ville ouverte à toutes les influences

A lorsque le cinquième terminal de Heathrow – l'un des aéroports les plus fréquentés du monde – sort de terre, Londres vit toujours à l'heure du *« buzz »*. Ils sont cinq cent mille à danser dans les clubs *chaque week-end. Il y avait déjà la* très chic New Bond Street (Calvin Klein, Donna Karan et depuis ce mois-ci Miu-Miu et Gucci), la grouillante King's Road et l'élitiste Fulham Road (Joseph, Conran, Voyages...). Aujourd'hui, une artère – *nouvelle belle de jour à l'anglaise* – impose son style : Westbourne Grove. Avec ses petites maisons blanches et ses églises en brique rouge, le quartier de Notting Hill, situé au nord de Kensington à deux pas des puces de Portobello, est devenu le dernier « village » anglais à la mode. Les rues sont calmes mais l'air qu'on y respire de plus en plus électrique.

Tom Dixon a commencé par y *vendre ses lampes néo-pop*, la créatrice de bijoux, Dinny Hall, a installé une petite boutique au rez-de-chaussée de sa maison. Vinrent Lulu Guiness et ses sacs-objets, puis Solange Azagury Partrige et ses bagues extravagantes *serties de vrais diamants*. Puis Agnès b. En ce début de printemps, on se presse dans la nouvelle boutique APC, ou chez Pharmacy, un restaurant conçu par Damian Hirst, l'un des artistes-vedettes de l'exposition « Sensation » organisée l'automne dernier à la Royal Academy, et dont les installations, vache ou requin au formol, ont fait l'événement. Pour cette cantine chic, il a repris le *thème d'une de ses œuvres* – l'armoire familiale remplie de médicaments – et recréé une ambiance d'officine, odeur pharmaceutique comprise. La cuisine est triste et coûteuse, *mais qu'importe*. Il faut réserver deux semaines à l'avance. Au bar, on peut siroter des cocktails, comme « Pharmaceutical Stimulant », ou « Medicinal Solution », en détaillant les potions qui s'alignent dans les vitrines : *Prozac, Immodium*, Paracetamol. La rumeur donne un coût de 1,5 million de livres pour les travaux... Les blouses des serveurs-infirmiers sont signées Prada. Le 14 *février*, *Muccia Prada* y a d'ailleurs fêté l'inauguration de sa boutique Miu-Miu en compagnie de Bjork, Alexander McQueen, la blondette Gwyneth Paltrow, « image » de Calvin Klein en ville, et Damien Albarn du groupe Blur.

Ici les restaurants ressemblent à des galeries d'art : fleurs blanches et coupelles conceptuelles de gros sel sur les tables, rondins de bois chez Dakota et murs peints à l'éponge au Sugar Club. La nouvelle gastronomie anglaise sort ses griffes. *Ses chefs, comme* Marco-Pierre White, obtiennent même des étoiles au Michelin en pratiquant la *« fusion food »*, le mélange des saveurs. Dans les pubs siglés du W 11 (le code postal de l'endroit), comme le Walmer Castle, on boit désormais plus de vin rouge que de bière, et les plats *thaï ont remplacé le traditionnel* Yorkshire pudding. Autres lieux cultes : la boutique de Nick Ashley (le fils de Laura), le Tom's Deli, ouvert par Tom Conran (le fils de Terence), et où la bio-génération s'approvisionne en Badoit, *yaourts en pots de verre, carottes* sans engrais.

En marge des créateurs anglais, soutenus d'une manière souvent très nationaliste par la presse anglaise, un nouvel état d'esprit s'exprime ici, emblème du « britchic » ouvert à toutes les influences, et assez fidèle, malgré les métamorphoses, à la tradition bohème et cosmopolite du quartier. *En 2011 à Londres, où vivent* trente-sept communautés, un habitant sur trois devrait venir d'ailleurs... Ici pas de fleurettes champêtres à la Laura Ashley, de *fish and chips* immortalisés par Martin Parr, ni de cheveux fluo. *Le nouveau style anglais, défendu par* des magazines comme *Frank, Wall Paper* ou *Elle Deco GB*, défend un art de vivre plus international.

Aujourd'hui le décor minimal et souvent uniformément beige crémeux des boutiques de Westbourne Grove se prête à tous les mélanges : chez David Champion, les lanternes marocaines côtoient les lampes des années 30, la porcelaine craquelée asiatique les *masques africains*. La fripe de luxe est à l'honneur, et le *vintage* a le prix du neuf. Chez Oguri, on vient chiner de vieux escarpins Balenciaga, ou des manteaux Dior de 1952 à 18 000 F. Vent, le minuscule bazar où règne Simon, un Chinois *de Corée, attire chaque week-end* des nuées de filles dans le vent à la recherche du trésor : mini-sac des années 50, bottines rock des sixties, ou tee-shirt Mickey des années 80...

1998 s'annonce comme l'année de l'apothéose : Paul Smith, 17 millions de livres de chiffre d'affaires en 1997 (+ 18 % par rapport à 1996), installe son nouveau quartier général au coin de Kensington Park Road et de Westbourne Grove. Les prix de l'immobilier s'emballent : financiers de la City, rois de la pub ou de la communication déboursent sans ciller 15 000 F par semaine pour un appartement. Plus cher que Chelsea ou Belgravia ! Derrière les baies vitrées des villas décorées par les émules d'Anouschka Hempel (patronne gourou du très sélect hôtel Hempel), on murmure le nom des stars qui ont élu domicile dans les environs : l'actrice Uma Thurman est venue rejoindre Jade, la fille de Mick Jagger, tout comme Kate Winslet, l'héroïne de *Titanic*, Peter *Mendelsson, l'éminence* de Tony Blair ou le créateur de mode Rifat Ozbek.

Tout près des boutiques chics, au nord du quartier, s'étalent les barres HLM de Westbourne Park Road, les modestes maisons des *cockneys de Portobello* et les restaurants turcs, soudanais, chinois ou iraniens de Bayswater. Si des rues comme All Saint's Road gardent encore la mémoire d'un passé de dealers et de drogue, Notting Hill vit son âge d'or. C'est *comme si le septième arrondissement* de Paris rencontrait Belleville.

Marie-Pierre Lannelongue





NOTTING HILL.
Pull en V en cachemire brodé de paillettes noires et jupe en mousseline de soie noir sur fond de jupe brodé de franges de jais, Clements Ribeiro, chez Colette.

FULHAM ROAD.
Robe fluide à taille basse et découpes sur la poitrine en crêpe de viscose kaki d'Eric Bergère, chez Maria Luisa, portée avec des escarpins Manolo Blahnik, chez Joseph.

NEW BOND STREET.
Débardeur à décolleté bateau en popeline de coton rose thé sur une jupe droite fendue en viscose Stretch gris, Narciso Rodriguez, chez Colette.

Mannequin : Natalia Semaïlova.
Photo : Christophe Kutner.
Réalisation : Martine de Menthon, assistée d'Anna-Karin.
Coiffure : Laurent Philippon pour Bumble & Bumble.
Maquillage : Tracy Gray.

west end
les nouveaux habits de selfridges

Le grand magasin d'Oxford Street entame sa révolution

Selfridges branché ? Il y a deux ans, aucun Londonien un peu dans le vent n'aurait parié un penny sur l'hypothèse. Ce grand magasin, ouvert en mars 1909, semblait figé dans ses traditions derrière sa belle façade arts déco. Très loin de l'élégance de Harrods ou de l'élitisme de Harvey Nichols. Pourtant, en quelques mois et pas mal de travaux, Selfridges a réussi à attirer l'attention. Et entamé sa révolution, symbole d'une ville qui se veut toujours plus « à la mode » ! Les élégantes ont repris le chemin d'Oxford Street, la rue la plus « lucrative » de Londres commercialement. Et Selfridges n'en finit pas d'accueillir de nouveaux pensionnaires : les marques les plus pointues, Martine Sitbon, Alessandro dell'Acqua, *Erik Halley, Marc* Jacobs, Stella Cadente ou Miu-Miu, font partie des collections d'été. Du coup, on soigne le décor. Les vitrines créent l'événement en invitant de jeunes artistes ou le très snob magazine *Wallpaper*, la bible du chic minimal. Le « relookage » du rayon parfumerie a été confié au décorateur français *Christian Liaigre*. On parle de Norman Foster pour l'aménagement du toit et de Terence Conran pour le département mobilier. La mue s'achèvera vraiment en l'an 2000.

« Le monde entier parle de Londres, et je veux participer à cette renaissance », annonce Victorio Radicio, le directeur. Cet Italien de quarante ans, né sur les bords du lac de Côme, n'a pas perdu son accent et ne dédaigne pas de jouer à l'homme providentiel. Il a redressé Habitat au début des années 90 et veut faire de Selfridges « la lumière du West End ». La presse anglaise en a fait un héros : sa mère, sa maison, ses costumes, ses passions... Elle n'ignore plus rien de Victorio. Le magazine *Vogue* lui a même trouvé un surnom, « The re-Vamper ».

M.-P. L.

guide

● **Shopping.** Selfridge's 400 Oxford St, tél. : 171-629-12-34 ; Nick Ashley, 57 Ledbury Road ; Lulu Guiness, 66 Ledbury Road ; Oguri, 64 Ledbury Road ; B & T, 79-81 Ledbury Road ; Wild at Heart, Turquoise Island, 222 Westbourne Grove ; Solange Azagury-Partridge, 171 Westbourne Grove ; Dinny Hall, 200 Westbourne Grove ; Space, 214 Westbourne Grove ; Wild Oats, 210 Westbourne Grove ; Vent 176a, Westbourne Grove ; Themes and Variations, 231 Westbourne Grove ; David Champion, 199 Westbourne Grove.

● **Restaurants.** Pharmacy, 150 Notting Hill Gate, tél. : 171-221-24-42 ; le 192, 192 Kensington Park Road, tél. : 171-229-04-82 ; The Suggar Club, 33a All-Saints Road, tél. : 171-221-38-44 ; L'Accento, 16 Garway Road W2, tél. : 171-243-22-01 ; Dakota, 127 Ledbury Road, tél. : 171-792-91-91.

● **Sortir.** The Westbourne, 101 Westbourne Park Road ; The Cow, 89 Westbourne Park Road ; Liquid Lounge, 209 Westbourne Park Road ; The Mas Café, 6-8 All-Saints Road.

● **Hôtels.** The Hempel, 31-35 Craven Hill Gardens London W2 3EA, tél. : 171-298-90-00 ; Metropolitan Hotel, très mode (personnel en Donna Karan et produits Kielh's). Le restaurant Nobu (actionnaire : Robert De Niro) est au premier (serveurs en Issey Miyake), 19 Old Park Lane, tél. : 171-447-10-00.

CAPITALES

Istanbul la nouvelle corne d'or du luxe international

Dans la ville austère où les minarets effilés ressemblent à des aiguilles, la mode s'épanouit entre cafetans new-look et détails griffés

BEBEK.
Robe fourreau en jersey viscose bleu marine ornée d'une cascade de perles métalliques dans le dos, Hussein Chalayan.

SULTANAHMET.
Dans la collection Haute Bohème de John Galliano, une courte veste de soie imprimée ikat violet, rose et prune à col effilé, étole portée sur une robe en mousseline imprimée ikat orange, jaune et prune, sandales de cuir peintes à la main, Manolo Blahnik.

Sur les bords de la Tamise, les étendards ottomans sont levés : après le sacre du Stambouliote Rifat Özbek, Hussein Chalayan, Chypriote turc de Londres, se voit promu consultant de Tse, l'un des grands groupes de cachemire mondiaux. Et sur les rives du Bosphore, chacun de se féliciter : *« Istanbul est à la mode. »* Comme si le grand port, riche de deux millénaires, de deux continents et de dix millions d'âmes, n'était pas de toutes les modes... Certes, ses visiteurs s'évadent aujourd'hui du ghetto des mosquées impériales pour respirer la poudre d'or des élégances ottomanes : *« Colonnes grecques, ogives mauresques, arcs gothiques, et partout bouquets et guirlandes, rosaces, médaillons,* disait une princesse du palais Dolmabahçe. *Il n'y a que les poètes pour comprendre cette générosité, cette élégance fantasque. Et le peuple turc est poète.* » C'est dans le cœur des siens qu'Istanbul est en vogue.

Istiklal, la grand-rue de Péra (l'ex-« ville franque ») où le vacarme des disquaires se mêle aux appels des muezzins, fut jadis le boulevard de l'Occident. Vêtus de noir et de gris, de doudounes aubergine et de sacs en *cuir glacé*, ses promeneurs manifestent aujourd'hui leur appartenance au Village global en flânant chez Tati. Tout près, les anciens music-halls ont cédé la place à des galeries d'art, des bars-jazz ou techno, des discothèques... *Cette ville où l'on ne croisait guère*, voici quinze ans, que des moustachus en casquette *« explose depuis peu »*, selon le mot de la rédactrice en chef de *Marie-Claire Turquie*, Ayshegul Seunmezay. « Nous avons vu éclore des centaines de *radios et de chaînes de télévision* », d'autant plus puissantes qu'une famille « ordinaire » posséderait un poste par chambre... La Turquie est aujourd'hui un vieux pays très jeune – la moitié de la population a moins de trente ans –, surfant sur une croissance (plus de 5 % l'an, sans compter l'économie « souterraine ») à peine écornée par l'inflation à trois chiffres. Istanbul n'est pas devenu New York, mais dans la ville austère et grise, où les minarets effilés ressemblent à des aiguilles, la jeunesse a ramené d'Europe et d'Amérique un art de vivre au diapason du présent turc.

Laïque, la république avance *dans* l'égalité des sexes. Sa Fédération de l'habillement fut dirigée par une femme, Nur Ger, titulaire d'un MBI (américain) de gestion, et qui affirme : *« Avocats, dentistes... Les femmes sont partout. »* D'ailleurs, elles ont embelli. Guidées par une floraison de revues de mode, on les voit arpenter Nisantasi, portion chic de ce quartier de Besiktas, où les sultans, las de l'inconfort moyenâgeux de Topkapi, avaient transféré leurs palais au siècle dernier. C'est là que deux rues (*Valikonagi* et Abdi Ipekçi) égrènent l'arsenal du luxe international (Christofle, Mugler, Vuitton, etc.), au milieu d'innombrables autres à copies. En attendant l'arrivée – très probable – des Galeries Lafayette, les dames turques, en fashion victims patriotes, aiment les articles locaux qui interprètent – à moindre coût – les standards d'Occident. Vitali Hakko les y aide. Ancien confectionneur de couvre-chefs – à l'enseigne du « Chapeau joyeux » –, l'homme a édifié Vakko, un empire de 500 *millions* de francs en croissance rapide : ses 25 magasins présentent des articles de luxe passablement décalqués (aux *finitions* près) des best-sellers internationaux, et poussés par une communication « à l'italienne ». Pour *ajouter* à la *confusion*, un service de sur-mesure y propose les tissus les plus luxueux d'Italie... Le second *géant* turc, Beymen (une enseigne tautologique : Bey signifie Monsieur), émane d'un holding qui contrôle, entre autres, le dixième groupe textile international. A Ak Merkez, centre commercial pharaonique de la banlieue, son magasin a reçu 200 000 *visiteurs en* janvier autour de marques aussi diverses que Zegna, Donna Karan, Rifat Özbek, Sonia Rykiel... et les jeunes stylistes primés chaque année par Beymen.

Ce glissement ramène Istanbul en Europe. *En est-elle jamais sortie ?* La Corne d'Or est un estuaire thrace et les Ottomans ont régné jusqu'à Budapest. Mais ces arguties pèsent peu pour les Douze, qui s'obstinent à fermer leur porte. Entre une Europe rétive et une Asie où *vivent – jusqu'en* Chine ! – 200 millions de turcophones, la Turquie balance. A Istanbul, cette perte d'identité *vire au drame* : le galop vers l'Occident y est freiné par un afflux massif de paysans. D'où l'envie de se refonder sur ce *qu'avait* aboli Atatürk : le glamour des sultans. *« Depuis vingt ans, les yali* (maisons en bois du Bosphore) *ont pris de la valeur et sont restaurées »*, résume Çigden Simavi. Cette élégante, qui fait rééditer des pièces de musée par des artistes, *organise* des ventes d'*antiquités* où les enchères prennent chaque année du poids.

Et les débutantes n'ont jamais été aussi nombreuses à postuler pour le luxueux bal de Vienne, organisé tous les ans par le Swissôtel. Il n'est pas *jusqu*'à la « *haute couture* », longtemps cantonnée dans les mariages et la copie de Paris, qui ne joue l'ottomanie. *« Je suis fier d'être oriental »*, assène Cemil Ipekçi, délicat couturier en châle et chalwar (le « pantalon turc »), qui *reproduit les motifs d'une* mosquée sur une blouse en crêpe, tandis que sa consœur Bahar Korçan tisse ses lins dans la tradition du kilim.

De l'autre côté de la Corne d'Or, le passé remonte avec moins de douceur. Les *femmes* voilées (*on dit ici* « fermées ») de Fatih rappellent que la Turquie avait encore, il y a peu, un premier ministre islamiste – à la grande honte des Stambouliotes « modernes ». Mais *« on peut plaire à Dieu et rester féminines »*, certifie-t-on chez Tekbir (traduisez : « le Seul-l'Unique », par un mauvais jeu de mots sur le monothéisme). Débitant 20 000 pièces par mois dans ses 500 magasins, le « premier fabricant mondial d'effets islamiques » traduit les fantaisies des bureaux de style occidental dans le cadre strict du vêtement ample et couvrant : cafetans rose shocking, ou à manches panthère, toques à crevés, *collection* de carrés Tekbir, coiffes ou cagoules (à glisser sous le foulard, pour éviter qu'un cheveu dépasse)... S'étonne-t-on ? Une *employée* sourit : *« Vos bonnes sœurs sont moins coquettes ! »*

Jacques Brunel



BEYLERBEY.
Robe droite en soie écossaise drapée sur les hanches à bretelles lamées argent. *Fichu en crêpe de soie rouge* et noir imprimé « têtes de mort ». Rifat Ozbek.

Mannequin : Michèle Hicks.
Photo : Christophe Kutner.
Réalisation : Martine de Menthon, assistée d'Anna-Karin.
Coiffure : Laurent Philippon pour Bumble & Bumble.
Maquillage : Tracy Gray.

guide

● **Hôtels.** Kariye (Edirnekapi), tél. : 534-84-14. Face la mosquée Kariye, une ancienne église byzantine, ce petit hôtel d'atmosphère sert une cuisine créative ; Çiragan Palace (Besiktas), tél. : 258-33-77. Un palace au *luxe tapageur* ; Pera Palas (*Tepebasi*), tél. : 251-45-60, hôtel mythique bâti en 1882 par les Wagons-Lits pour les passagers de l'Orient-Express. Demandez la chambre de Joséphine Baker, de Greta Garbo ou celle (la 411) où Agatha Christie écrivit son *Crime de l'Orient-Express.*

● **Restaurants.** Borsa (Fenerbahçe), 87 rue Kalamis, tél. : (0216) 348-77-00. Sur la rive asiatique, des plats turcs oubliés et rares ; Haci Baba (Beyoglu), 49 rue Istiklal, tél. : 244-18-86. Institution familiale de la cuisine ottomane ; Liman (Karaköy), tél. : 292-39-92. Un classique perché par-dessus le port.

● **Haltes.** *Parc de Yildiz (Besiktas)* : deux délicieux kiosques ottomans où prendre le thé, (Malta Kösk) ou bien sur la presqu'île d'un petit lac (Çadir Kösk) ; Emirgan : trois kiosques ottomans, le Sari, le Beyaz et le Pembe ; Üsküdar : un immense cimetière domine l'ancien Scutari, sur la rive asiatique. Au sommet, Küçük Çamlica est un délicieux kiosque.

● **Bars et boîtes de nuit.** Bilsat 5. Kat (Cihangir), rue Siraselviler, tél. : *293-37-74.* Agréable bar de l'intelligentsia ; Magma Music Club (Galatasaray), 5 rue Akarsu, tél. : 292-11-19. Grande disco hip-hop, trip-hop, et même *new wave* ; Q Bar (Besiktas), Çiragan Sarayi, tél. : 236-21-21 : Agréable bar à jazz.

● **Boutiques.** Grand Bazar (Bedesten) : *uniquement pour les antiquités* du Kapali Çarsi ; Artrium (Tünel), Tünel pasaji, tél. : 251-43-02. Belles antiquités : céramiques, miniatures, calligraphies... ; *Kusav* (Besiktas), Sinanpasa Is Merkezi, tél. : 227-34-85. La fondation de Çigden Simavi organise des ventes d'antiquités tous les dimanches.

épices

création ottomane

Paprika ou safran, aux couleurs de l'Orient, la mode d'une créatrice nommée Bahar Korçan

Alors que Rifat Osbek officie sur les podiums londoniens ou Dice Kayek à Paris, Bahar Korçan, styliste de trente-quatre ans, a choisi de défiler à Istanbul, sa ville natale. Une façon de rappeler que la Turquie est le deuxième exportateur de vêtements en Europe avec 15 milliards de chiffre d'affaires en 1996. Ses *collections s'appellent « Pierre et* peau », « Rythmes organiques », « Existence et vibrations », ou ce printemps, « Femmes d'antan », *inspirée des fouilles archéologiques* de Çatal Höyük, un sanctuaire néolithique.

Dans cette approche conceptuelle de la mode, la styliste griffonne des poèmes avant de créer ses vêtements. Les robes s'habillent *des teintes de la steppe* anatolienne, de l'ocre de la pierre à la pâleur de l'herbe sèche. Organza et fils de soie brute peints à la *main comme du papier froissé*, gazes aériennes brodées de rubans d'argent par des femmes de Bartin, un village sur les bords de la mer Noire, les *matières* sont artisanales. Avec des robes à plus de 10 000 F, Bahar Korçan pare quelques Stambouliotes fortunées pour les grandes occasions. Elle se targue aussi d'habiller les stars de la variété turque comme Tarkan, jeune crooner aux yeux bleus dont elle crée les tee-shirts en néoprène. Pour séduire un public européen, la créatrice a lancé avec Arat, l'un des pontes du textile turc, une ligne de prêt-à-porter bon marché qu'elle exporte principalement vers l'Irlande et les Pays-Bas. Loin des babouches *en cuir et des contrefaçons* du Grand Bazar, la styliste a posé sa griffe.

A.-L. Q.

هكذا من الأصل

(Publicité)

DÉTAILS

RIVIÈRE BLANCHE.
Collier de perles multirangs, 1 200 F. Monies au Printemps.

PARIS-CROISETTE.
Lunettes de soleil cerclées de métal moucheté, 780 F, Cutler and Cross

VERNISSAGE.
Jupe asymétrique en dentelle or et chocolat, 780 F, Isabel Marant. Sac en nylon de couleurs dégradées, environ 1 800 F, Emporio Armani. Escarpin à bride asymétrique en satin vieux rose brodé de perles, 1 650 F, Sergio Rossi.

SEMI-PRÉCIEUSES.
Bagues en quartz fumé et calcédoine taillées en Inde. Pièce unique, 2 400 F, Marie-Hélène de Taillac chez Colette.

TERRASSE STUDIEUSE.
Sac porte-dossiers en veau mat blanc crème, 4 000 F. Calvin Klein collection.

ABSOLUTELY FABULOUS.
Gourmette à gros maillons en vermeil et grenat, 7 000 F, Alain Faye chez Lance.

Réalisation : Maxime Vibert.
Photo : Joseph Benita.

NOUVELLE CAMBRURE.
Escarpin néo-60 au mini-talon siglé du « G » en strass et bout carré en croco verni, mini-pochette plate en satin noir et strass gris, 2 250 F et 4 350 F, Gucci.

l'allure de l'accessoire

Quand le logo devient [illegible] l'accessoire s'impose [illegible] absolument moderne. Il [illegible] se rend utile, logo et [illegible] l'assurance d'un inséparable [illegible] comme le point sur le [illegible] nouvelle ligne directe aux [illegible] décontraction du sport [illegible] sophistication ultime des petits [illegible] des bijoux, devenus motifs de [illegible] la « French touch » de l'été [illegible]

CINQUIÈME AVENUE.
Escarpin en veau lisse à contrefort lacé à la cheville et talon de 10 cm, 2 450 F, Dior.

COMME UN BIJOU.
Ci-dessous, mini-sac à main en soie et coton dégradé de gris et brodé de perles de verres, doublure de satin de soie, 3 400 F, Prada.

EN POINTE.
Mule de luxe à bride cheville en cuir marine, 1 995 F, Alain Tondowski au Printemps.

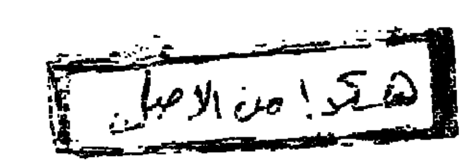
BORDS DE SEINE.
Chapeau de paille pied-de-poule au ruban de gros grain tricolore, 850 F, Elvis Pompilio.

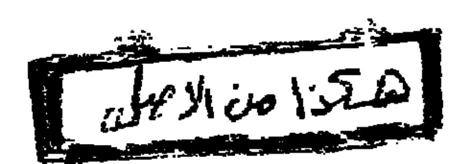
MARCHÉ AUX ÉPICES.
Petit sac à main tout en perles multicolores, 750 F, Bazar de Christian Lacroix. Mule en python cardamome et semelle en cuir piment rouge, 2 100 F, Christian Louboutin.

UNE PLAGE EN VILLE.
A gauche, sac « seau » en paillettes argent, 1 550 F. Miu-Miu. Sandale « feuilles » en cuir à semelle de bois noir, 1 565 F, Rodolphe Ménudier chez Kabuki.

JUNGLE URBAINE.
Petit sac en python impression panthère, 5 900 F. Dior. Robe noire en patchwork de dentelle et de Nylon imprimés léopard, 1 450 F Jean Colonna chez Maria Luisa. Montre en or au bracelet de cuir glacé, 4 500 F. Céline.

Emporio Armani. 149, boulevad Saint-Germain, 75006 Paris, tél. : 01-45-48-62-15
Céline. 24, rue François-Ier, 75008 Paris, tél. : 01-49-52-13-4
Cutler and Cross. 2, galerie Vivenne, 75002 Paris, tél. : 01-40-15-05-3
Gucci. 2, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75001 Paris, tél. : 01-44-94-14-70
Kabuki. 13, rue de Turbigo, 75001 Paris, tél. : 01-42-33-55-65
Boutique Lance. 9 *bis*, rue des Blancs-Manteaux, 75003 Paris, tél. : 01-42-72-65-58
Christian Louboutin. 38, rue de Grenelle, 75007 Paris, tél. : 01-42-22-33-07
Isabel Marant. 16, rue de Charonne, 75011 Paris, tél. : 01-49-29-71-55
Miu-Miu. 10, rue du Cherche-Midi, 75006 Paris, tél. : 01-45-48-63-33
Elvis Pompilio. 62, rue des Saints-Pères, 75006 Paris, tél. : 01-45-44-82-02
Prada. 10, avenue Montaigne, 75008 Paris, tél. : 01-53-23-99-40
Sergio Rossi. 22, rue de Grenelle, 75007 Paris, tél. : 01-42-84-07-24





(Publicité)

VOLUPTUEUX NECTAR DE ROUGE, ONCTUEUX, INTENSE, TENACE...

EXTRAIT DE ROUGE

CHANEL



CHRISTIAN LACROIX — CHRISTIAN DIOR — CHRISTIAN DIOR — VALENTINO

fées et eden

Couleurs d'eau de rose et de guimauve, pour les dernières princesses de l'imaginaire

Dans un flot léger d'organza, de dentelle et de tulle, les femmes sont apparues aux couleurs des roses « aquarelle » et du taffetas « sucre d'orge » de Christian Lacroix : *une haute couture comme un joli goûter de sensations faites pour être croquées du bout des yeux*, avec des robes *« comme lacérées par les épines de fleurs que la rosée incline sur leur passage »*. Loin de ses « halte couture » d'hier, Jean-Paul Gaultier joue les « M. Plus » et succombe aux charmes du boudoir, où papillonnent marquis de guipure et Angélique *en* mousseline mille-feuilles. Avec John Galliano, toutes les filles s'appellent Maisie.

La Grande-Bretagne et la France se retrouvent sur les seuls lieux que leur concède désormais l'Amérique : sucre, badinages et fantaisie. Fées ou flibustières d'île enchantée (Vivienne Westwood), *merveilleuses ou divines évaporées de John Galliano pour Dior*, les créatures sont aux rendez-vous d'un été parmi les nuages. Au royaume où les princesses deviennent des idoles et où les producteurs du *Titanic* chavirent de bonheur, les couleurs d'eau de rose et de guimauve déteignent sur le maquillage, *la lingerie*, les parfums et la *décoration* cousue de fil blanc. *Une mode comme une* chambre d'enfant annonciatrice pour les bureaux de style, de gaufrés, de ruchés, de broderies anglaises... Dans ce Fantasyland, le sac à main est devenu globe-aquarium rempli d'eau mauve (Givenchy), et la culotte un string en peau d'ange ou une Petit Bateau bordée du point cocotte. *En un an, les ventes de tee-shirts taille* quatorze ou seize ans ont été multipliées par cinq.

La mode joue à la poupée ; la chair de la robe est, cette saison, toute rose, nimbée de transparences et de nostalgie : rose marshmallow, rose de blush, pour des robes que porteraient volontiers Alice, Anastasia et les autres. *« Dior se souvenait de sa mère, mais quelles sont les excuses de Galliano ? »*, s'interrogeait l'*Independent* en octobre après le show de Dior, reconstitution d'un château du XVIII[e] siècle, – l'un des défilés les plus chers jamais produits au Carrousel du Louvre. Les « petites *mains* » *sont* en *colère, et* certains carrosses se fendillent, mais le charme fait salon. Dans ce Paris « crème de la crème » chéri par les Américains, et où *Ladurée, désormais* installé, débite 1,5 million de macarons par an, les apparitions couture semblent parfois jaillies d'une pièce montée. Tournez, manèges.

Laurence Benaïm

BELLE ÉPOQUE. Drapée et torsadée, une longue robe vaporeuse de polyester noir à décolleté asymétrique portée avec un chapeau « Nuage » en coton blanc, Yohji Yamamoto.

THINK PINK. Une robe en tulle de soie fuchsia brodée de fleurs en taffetas de la collection Haute Bohêmia *de John Galliano*, sur commande.

Illustrations : Aurore de la Morinerie

eden lingerie-caresse

Champagne, rose poudré ou ivoire, les dessous de printemps se voilent de nu

Entre voiles de mousseline et décolletés bénitiers, la sensualité est de retour. Loin des carcans de métal qui blessaient la peau, le corps est sculpté en douceur et se laisse caresser par des matières seconde peau, du Tactel au Micromodal. *Les seins pigeonnent dans des bal*connets en microfibre qui se cachent sous les vêtements les plus moulants : « Magic » de Huit, « Smooth » Ultrabra de Gossard...

Au Salon de la lingerie qui s'est tenu à *Paris* en janvier 1998, *on a d'ailleurs parlé* de « *lingerie cosmétique* » avec des touchés crémeux et des matières qui adoptent les couleurs d'une palette de maquillage. Tabac chez Gemma Essential, ou caramel chez Barbara, la couleur se choisit comme un fond de teint. Même les bas et collants habillent les jambes l'été d'une nuée de poudre *diaphane. Ils s'appellent chez Dim* « Nu *absolu* » *ou* « Souffle d'air », discrètement parfumé de fleurs blanches et « Blush » de Gerbe, décliné en sept tons de peau. Dans une envie de fraîcheur, les modèles effleurent la peau comme des perles de rosée : Huit et sa collection d'été « L'Eau » *avec des matières glissantes aux tons pastel ou les* modèles « Nymphéa » ou « Ondine » en tulle chez Wacoal.

Sur ces voiles de brume, les nouvelles broderies caméléon gomment seins obus et prothèses des années 80 : voici venu le temps des parures de dentelle ivoire, comme « Perle d'Aurore » de Rosy ou bois de rose avec « Giverny » de *Christian Dior. Pionnier de la lingerie-nu dans les années 70, Gossard lance* aujourd'hui le « Glossies Glamour » au tulle rebrodé d'arabesques aériennes. Sous les carapaces frôle-muraille, la lingerie se fait talisman : dans un secteur textile en crise, le dessous, qui justifie un achat de désir plus que de raison, voit son budget augmenter, à *l'image de la taille des bonnets.*

A.-L. Q.



NYMPHÉAS. Caresse de *mousseline* avec un débardeur mauve imprimé de roses, fleur sur l'épaule, et un pantalon fluide. Yves Saint Laurent Rive Gauche.

abracadabra beauté-bonbon

Fards pastel et cyberlumière version Alice ou Pimprenelle de l'été 1998

Dans un nuage de poudre, la belle devient princesse dont les ongles irisés, le teint transparent, la bouche en fraise des bois, magnifient *un idéal de beauté dont* la fraîcheur aimante la consommation : les produits apaisants, les antirides, les contours des yeux et les crèmes aux acides de fruits, qui grimpent au hit-parade des ventes de dermocosmétiques, ont préparé la peau d'hiver à quelques délices de printemps. Après la Cruella aux lèvres noires, Alice est de retour, glissant à travers les haies roses et blanches de l'enfance retrouvée. La *beauté se fait gourmande.*

Guerlain propose des teintes gorgées de sucre, « douces comme le miel », couleur de guimauve, berlingot, sucre d'orge, grenadine, toffees... Helena Rubinstein, des pastels à la Walt Disney dignes des méchantes soeurs de Cendrillon, vernis vert grenouille, fard orange amère, et Bourjois, *l'empereur des godets – 2,5 millions vendus chaque année – attire* les petites sirènes bleues du samedi soir.

Inspirées par les Ondine, les directeurs artistiques jouent cette saison aux alchimistes-conteurs, inventant, comme Fred Farrugia chez Lancôme, l'effet « morphing », nouvel abracadabra du pinceau, qui consiste à superposer sur une base noire une couche de nacre blanche pour obtenir un vert *émeraude*, un bleu ou un violine. Au *royaume de la métamorphose*, le rose et l'orangé se chahutent, un crayon joue les eye-liner et, du bout des doigts, la texture devient nuance, touche de lumière à répartir sur les lèvres, les paupières, et les points-clés du visage (« Cyberlumières » de Chanel). Le succès des boîtiers en éditions éphémères fait des traînées de poudre. D'où le maquillage « In Love Again » d'Yves Saint Laurent, lancé à l'occasion des quarante ans de création, palette de quatre damiers de couleurs à goûter, à mélanger dans un jeu d'enfant, là où un coup de crayon devenu rayon de lune agrandit un regard.

M. F.

guide

● **Effluves de boudoir.** Fragrances oubliées *au Printemps Haussmann. Seize parfums de 275 F pour* Jolie Madame à 5 900 F pour le flacon en cristal de Baccarat de Joy de Patou, le parfum le plus cher du monde.

● **Gourmands.** « In Love Again », le dernier parfum d'Yves Saint Laurent, au pamplemousse et au raisin vert, les 100 ml 340 F. « Bois de violette », une essence troublante de Serge Lutens, 600 F, les Salons du Palais-Royal Shiseido (3617 Shiseido).

● **Energie.** 1 h 15 de bonheur, le temps d'un massage manuel corporel qui élimine les toxines et relaxe le corps en insistant sur les points de shiatsu, 400 F à l'Institut René-Guinot, tél. : 01-42-86-08-30.

● **Baisers volés.** « Orchidée » et « Bougainvillée », *des palettes de quatre rouges à lèvres à la texture* fondante, 195 F, Yves Saint Laurent. Une beauté à croquer avec les vernis « Dragée », « Berlingot » et le fard à joues « Candy », 105 F et 180 F, Chanel.

● **Teint d'opale.** « Merveilleusement incroyable », nouvelle ligne de maquillage de Serge Lutens avec blush « souffle rose » et rouge à lèvres « givre lunaire », 190 F et 105 F, Shiseido.

● **Souliers de vair.** Mules « Douce » en lin tissé rose bordées d'un noeud de satin, 1 300 F, dans la nouvelle boutique Rive Gauche de Christian Louboutin.

● **Belles d'un jour.** Journée consacrée à John Galliano, chez Frank et Fils, le 26 mars. Présentation de ses « fées couture » dans les vitrines de la rue de Passy.

En direct de New York, la ville debout, la mode version gratte-ciel lance les tubes de la saison

Street couture : c'est ainsi que l'Amérique triomphante célèbre sa nouvelle vague new-yorkaise, dont les lignes tubes collent au corps gratte-ciel, avalant dans les restaurants de Manhattan des plats en talons hauts. Comme la gastronomie célèbre le retour du « crunchy », la mode plébiscite la tige flexible en jambes nues, petit pardessus jupe entravée et casaque aux emmanchures américaines. De Narciso Rodriguez à Marc Jacobs, et Michael Kors, les trois nouvelles recrues de LVMH (respectivement Loewe, Vuitton, Céline), en passant par Gucci et Prada aux manteaux brodés « morse », le noir, le blanc et le gris ardoise s'imposent comme des traits tendus dans l'espace.

Les boutons ont disparu, la provocation aussi, remplacée par l'optimisme glacé d'un monde parfait entre effluves de Happy (le nouveau parfum de Clinique) et sourires Smile (le dentifrice le plus cher du monde, 75 F chez Colette). Tissus secs, laine froide, poches-tirelires, Alber Elbaz imagine chez Guy Laroche une *« élégance verticale »* faite pour croquer des nourritures guerrières dans un sushi-bar et boire cocktails de vitamines et autres drinks énergétiques avec une paille. Une mode directe et efficacement mise en situation par les bureaux de style du monde entier, de Zara à H & M (250 millions de pièces vendues chaque année, 16 milliards de francs de chiffre d'affaires), le géant suédois qui vient d'ouvrir à Paris son premier mégastore de 1 500 mètres carrés. Ces nouvelles donnes internationales coïncident avec des codes à fleur de peau et de bitume, devenus la quintessence des logos. A la « une », le corsaire, le bustier, formes géométriques dignes d'un nouvel alphabet de la mode : une ellipse pour Nike, un « G » en strass pour les derniers escarpins Gucci, une marque qu'on se fait tatouer à la cheville, comme l'affirme *The Times*.

Haute tension contre haute couture ? « Monicagate » contre Dianamania ? A l'image des traits noirs s'étirant sur les pages du « Corporate-kit » de Calvin Klein (5,3 milliards de dollars de chiffre d'affaires en 1997), la silhouette est nette, positivement professionnelle. Le tour de hanches pourrait bien être celui d'Anna Wintour, directrice du puissant magazine de mode du monde, *Vogue USA* – 1,1 million d'exemplaires par mois –, qui a fêté en 1997, sa plus belle année financière en cent cinq ans d'existence. L'Amérique se réapproprie à la fois son sportswear et le chic urbain des années 50, dont la jupe, après les talons eiffeliens de l'hiver dernier, redevient la référence la plus hitchcockienne.

On est loin du temps où la Septième Avenue new-yorkaise achetait les droits de reproduction d'une mode française élevée au rang de mythe depuis le new-look de Christian Dior en 1947. La mode, cette saison, semble soumise à d'autres influences : Geoffrey Beene, Halston, le prince-couturier des années 70, dont les robes colonnes en jersey habillèrent toute la jet-set anorexique des années Warhol, mais surtout Claire McCardell la pionnière, créatrice du sportswear aux Etats-Unis dans les années 40. Précédant la rétrospective que lui consacrera le Fashion Institute de New York en octobre prochain, la mode lui rend hommage. L'Amérique lui doit l'invention du « casual ». Auteur d'un livre *What Shall I Wear*, elle s'impose en référence absolue, attentive à penser la mode en termes de solutions, là où l'Europe faisait tourbillonner ses falbalas.

De New York à Milan, en passant par Londres, ce pragmatisme marque comme un nouvel art de vivre vite et de consommer. *« Notre créativité*, affirme Calvin Klein, un demi-siècle plus tard, *s'illustre dans une nouvelle forme de romantisme, sexy et sophistiqué, qui trouve ses racines dans le sportswear américain. C'est l'avenir et, pour nous, cela perpétue notre héritage. »*

Laurence Benaïm

MONTE NAPOLEONE. Débardeur et corsaire en coton Nylon noir chez Prada, qui vient d'ouvrir avec sa seconde ligne, Miu-Miu, un mégastore de 800 m² sur New Bond Street, à Londres.

guide

● **Collector.** Le bracelet porte-monnaie en veau verni nacré praline, 1 500 F, à s'offrir dans la nouvelle boutique Vuitton, 101, Champs-Elysées, 75008 Paris.

● **Gri-gri.** Un collant Tanger acheté dans la dernière boutique Wolford conçue par Andrée Putman, 66, rue de Rennes, 75006 Paris, avant de savourer les spaghettis *pomodoro* chez Emporio Armani, à Saint-Germain-des-Prés.

● **En vue.** Déguster un cocktail vitaminé pomme carotte orange et céleri (35 F) au Fumoir, nouvelle annexe du China Club, 6, rue de l'Amiral-Coligny, 75001 Paris.

● **Laque.** Une manucure sans rendez-vous à la boutique Colette, avec la nouvelle teinte « Rose Schiap » de François Nars, 100 F.

● **Œil de biche.** Pourpre-carmin ou onyx-azur, le Duoliner habille l'œil de deux traits de couleur, 150 F, Christian Dior.

● **Porcelaine.** Le fond de teint compact polyvalent aux vertus hydratantes et rafraîchissantes, de l'ivoire très clair à l'ocre soutenu, 240 F, Shiseido.

● **Euphorie.** Pour elle, Clinique Happy aux zestes d'agrumes et aux fleurs exotiques, les 50 ml, 290 F ; et, pour lui, Envy de Gucci, avec une pointe de piment, de gingembre et de patchouli, les 100 ml, 350 F.

● **Camouflage.** Avec un débardeur et une culotte en jersey épais « Combat », kaki ou rouge, 200 F et 120 F, APC. Un treillis de coton (780 F) acheté dans la première boutique d'Isabel Marant, 16, rue de Charonne, 75011 Paris.

● **Jungle urbaine.** « Ciel », des soques en cuir vermillon brodées de fils dorés, et le sac assorti « Syrie », 995 F et 895 F, Stéphane Kelian.

● **Est-Ouest.** Après les geishas couture d'Alexander Mac Queen chez Givenchy, les zoris japonaises, 499 F, Facteur Céleste à La Redoute, p. 97.

● **Foulées griffées.** Les derniers escarpins Gucci, en tissu siglé et croco, marron, rouge et « océano », talon 4 centimètres, 2 250 F.

asphalte
une saison de pluie

Imperméables, coupe-vent, carapaces contre pluies acides et autres périls : l'été 1998 voit la ville en gris. En vedette, le trench-coat, qui fête son retour avec le petit manteau « façon parapluie de Cherbourg » chez José Levy, Dirk Van Saene, Cerruti, Jean Colonna. Conçu pendant la première guerre mondiale, ses anneaux métalliques à la ceinture servaient à accrocher les grenades. Aujourd'hui, le trench retrouve ses attributs militaires, armure contre les agressions citadines. La technologie fait le reste. La protection devient aérienne, à force d'enductions respirantes et de tissus déperlants.

Christophe Lemaire a appelé « Typhon » ses coupe-vent longilignes en Nylon imperméable inspiré des K-way. *« Ils protègent de la pluie, mais aussi des regards »*, constate le styliste. Si Marc Jacobs signe pour Louis Vuitton un trench monogrammé, l'imperméable en gabardine toilée s'impose naturellement chez Hermès.

D'autres marques traditionnelles ont révisé cette saison leurs classiques : trench du soir en satin encre chez Ramosport, version « Chapeau melon et bottes de cuir » chez Aquascutum, porté en taille enfant chez Burberry's... Mais, traversant le pardessus, les éléments se déchaînent sur le corps. Comme un conte fantastique marquant la fin du siècle, la collection du japonais Koji Tatsuno s'inspire de *« la révolte de l'éclair et la violence du feu »*. Les nuages de gaze sont déchiquetés par des broderies métalliques et les gouttes d'or ruissellent le long des manteaux.

Sur les robes de Yoichi Nagasawa les lignes sont tourmentées par des entailles argentées qui électrisent le corps comme des fils à haute tension. Chez Jérome L'Huillier, les paillettes se posent comme des éclairs sur des voiles de mousseline. Ce printemps, l'orage s'abat sur la mode.

Anne-Laure Quilleriet

peau
soins-carapaces

Sérums, tenseurs, ils sont les derniers complices de la trousse « vingt-quatre heures », défroissant les teints fatigués, lissant les rides naissantes de la femme active en alerte. Autour d'eux, le vocabulaire et la communication s'adaptent à l'urgence d'une ville menacée par les agressions et les menaces d'un épiderme tiré, pincé, craquelé, fané, déprimé à cause du soleil, de la pollution, du tabac, de l'alcool, du manque de sommeil, de l'air sec. On ne parle plus de « peau », mais de « barrière cutanée ». Comme on prend son Prozac ou son yaourt au bifidus, on se crème dans un face-à-face inquisiteur avec son miroir.

Après l'anticernes, le contour des yeux en flacon-pompe bourré d'actifs devient un complice (Uncircle, Estée Lauder), la texture devient onctueuse, version chantilly ou yaourt, la fiole se médicalise, inspirant des soins-carapaces : crème « haute fermeté », – un « complexe gluco-amino-phosphore » (Yves Saint Laurent), crème « citadine » de Nina Ricci pour affronter en toute sécurité gaz carbonique et particules de poussière en suspension. Ce printemps, le blanc optique cède la place à l'orangé tonique, pour quelques gouttes d'énergie en plus : la petite dernière de Lancôme, « Vitabolic », se présente comme un « tube haute protection » rempli de vitamine C, ginkgo et ginseng. Tout contact avec l'air est évité, grâce à un système de « clip antiretour ». Les Américains ont été les premiers à faire de la cosmétique sécuritaire un must. Pionnier en matière d'exfoliant et de haute protection (1968), magnat du « city block », le nouvel inséparable des New-Yorkaises dans le vent, Clinique lance cette saison une « crème tous temps protection multiple indice 15 », à la fois coussin et bouclier... Quand la peau lance ses SOS, l'élasticité a son prix : 690 F le pot de 30 ml pour la crème cellulaire autodéfense à la vitamine C de la Prairie. Ce qui s'appelle avoir une crème dans la peau.

Manuela Frajder



PARIS-MANHATTAN. Noir et rose, la nouvelle attitude 1998 pour Marc Jacobs, nouveau directeur artistique chez Louis Vuitton, qui continue de développer sa propre marque vendue à Paris chez Maria Luisa. Blouson « vélo » en coton taupe et jupe « shop suey » en coton et viscose algue, Christophe Lemaire.

TRAFIC. Veste en agneau plongé anis, polo de laine et « Capri-pants » en laine super 100, une silhouette créée par Alber Elbaz pour Guy Laroche.



PHOTOGRAPHIE

réalisme et séduction

Loin des poses de l'Amérique radieuse et des blondes éternelles des années 80, c'est en Europe qu'une photo de mode « off » a fait son apparition, libérant l'image traditionnelle de ses clichés. La poupée siliconée est redevenue une femme. Au début des années 90, un misérabilisme chic et grunge l'a transformée en androgyne. L'or des plages est devenu l'anti-décor d'une vraie fausse concierge. Nouvel académisme ou utopie réaliste ? Une génération impose un style indissociable d'une mode mise à nu

Au début des années 90, de jeunes photographes trop vite qualifiés « de mode », britanniques, américains et allemands, ont bousculé le genre en cassant l'image glamour et féerique qui domine la presse spécialisée. Rassemblés *notamment par la styliste* britannique Melanie War, ils s'appelaient David Sims, *Corinne* Day, Nigel Shafran, Craig McDean, Glen Luchford, Terry Richardson, Anette Aurell, Mark Borthwick, Mario Sorrenti, Wolfgang Tillmans ou Juergen Teller. Ces iconoclastes ont mis en avant non plus des mannequins inaccessibles mais une « génération réaliste » un brin déjantée. But : « *Rompre avec les années fric, les années 80* », disaient-ils, parler de leur époque, violente, désespérée, énergique en s'appuyant sur des gestes et filles « nature ».

La critique ne s'est pas fait attendre. Cette « *esthétique du quotidien* » ne serait que provocation :

Deux revues françaises de mode, sans avoir la notoriété et la diffusion de leurs équivalents anglais, ont une nouvelle façon de photographier les vêtements, pour parfois s'en éloigner : *Purple Prose* et *Self Service*

outrance sexuelle, mauvais goût, corps osseux des mannequins et couleurs glauques des images. Critique aussi exagérée que certaines images. Car ces photographes ont d'abord accompagné quelques créateurs novateurs comme Martin Margiela, Véronique Leroy, Helmut Lang, Vivienne Westwood, John Galliano. Et puis ce n'est pas tant, au début, dans les journaux spécialisés qu'on a pu découvrir leurs *images mais dans des magazines* britanniques de tendance, où il est question de vêtements, mais aussi de musique, de danse, de cinéma, d'art contemporain et de loisirs nocturnes. Bref, pas de mode mais de mode de vie. Ces magazines ? *The Face, I.D., Dazed and Confused*, etc.

Cela dit, ces jeunes photographes, contrairement à ce qu'ils laissent entendre, sont loin d'être les premiers à rejeter la photo de mode comme genre à part. Des figures comme Nick Knight ou Paolo Roversi, dans les années 80 justement – et ce dernier ne cesse de prouver qu'il est toujours en forme, *notamment dans une expositon* Tati au Musée des arts décoratifs de Paris –, ont produit des images dont l'intérêt va *bien au-delà du vêtement*, et sans doute avec plus de subtilité. Et, aujourd'hui, l'inclassable Inez Van Lamsweerde, qui fait appel à l'ordinateur pour rehausser un peu plus l'artifice de l'époque, sera toujours plus intéressante que nombre d'auteurs qui en rajoutent dans les effets *destroy*.

Il est, en effet, clair que cette nouvelle génération a fait école, jusqu'à la surdose, donnant naissance à nombre de copieurs qui n'ont souvent conservé que les travers du mouvement, mélange de voyeurisme et de narcissisme.

Pour s'y retrouver dans ce brouillage photographique, on consultera les dernières livraisons de deux revues françaises de tendance qui, *sans avoir la notoriété et la diffusion* de leurs équivalents anglais, ont *accompagné cette nouvelle façon* de photographier les vêtements, pour parfois s'en éloigner : *Purple Prose* et *Self Service*.

Purple Prose a sorti un numéro spécial hiver 1998 (55 F) intitulé *Purple Fashion* : petit format souple, épais, sur papier sans éclat. Le rythme s'apparente à celui d'un catalogue de vente par correspondance. Sans texte ni explication, une quarantaine de « sujets » photographiques, de deux à huit pages chacun, sont « exposés ». C'est très inégal et énergique, bizarre et stimulant, dense et radical.

Sous une forme plus élaborée (papier, format, textes, impression, *mise en page*, typographie), sans rien perdre de son côté expérimental, la revue *Self Service*, dirigée par Ezra Petronio et Suzanne Koller, est sans doute ce qui se fait de mieux aujourd'hui en France pour découvrir des images « autres » et les motivations de ceux qui les fabriquent – photographes, stylistes, créateurs, maquilleurs, etc. L'intérêt de cette revue est de penser chaque double *page comme une création, un espace* où la typographie, l'image, le texte dialoguent. Son numéro d'octobre 1997 était un bijou noir, avec des textes symptomatiques d'Ulf Poschardt, qui traite justement de cette nouvelle génération, et d'Eric Troncy – « *Oui, il existe bien des rapports entre la mode et l'art.* »

Le numéro 7 de Self Service sort le 13 mars (150 p., 60 F). En couverture, une étrange photo signée Craig McDean. Et Zoé comme mannequin qui, à l'intérieur des pages, figure, avec Sunniva notamment, parmi les « *six nouvelles beautés* » actuelles. Au sommaire également, le créateur de mode Hussen Chalayan, « *phénoménal cette année* », et une équipe « *renouvelée* » de photographes (Annabel Elston, Alexei Hay) à côté de ceux qui ont fait la réputation du magazine, comme Mark Borthwick. Pourquoi ? « *C'est triste de voir que, à cause de la pression des magazines de mode, nombre de photographes de cette génération réaliste n'ont pas su évoluer*, explique Ezra Petronio, *ils ont généré une tripotée de suiveurs et d'images proches du n'importe quoi.* » D'où ce numéro « *plus conceptuel* », avec plus d'idées, de recul, de formes. Bref, qui s'annonce indispensable.

Michel Guerrin



INITIALE.
A la « une » du dernier *Self Service*, Zoé vue par Craig McDean, coiffée par Eugène *et maquillée* par Pat McGrath.

GRIFFE.
Une image du catalogue Giorgio Armani Eté 98, par Paolo Roversi.



MINI-CULTE.
Purple Fashion, numéro 4.

CHOC.
Dans le cadre du Festival international de la photo de mode organisé à New York, autour d'Yves Saint Laurent « 40 ans de création », une image signée Steen Sundland, l'un des cent quatre-vingts photographes exposés, de William Klein à Jeanloup Sieff. Ici, Kiara en robe Bambara, de la collection africaine d'Yves Saint Laurent, Haute Couture Eté 67. East River Saving Bank, 60 Spring Street, New York. Du 28 mars au 12 avril. Renseignements au (212) 226-08-07.

images sur seine

● Erwin Blumenfeld, Alexey Brodovitch et Daniele Buetti
Le premier a révolutionné la photo de mode avec ses couvertures aux couleurs audacieuses et minimales pour *Vogue*, dans les années 40-50. Le deuxième était le réputé directeur artistique de *Harper's Bazaar* (grand concurrent de *Vogue*) entre 1934 et 1958. Le troisième s'attaque au glamour de la mode avec ses mannequins tatoués de noms de marques.
(Maison européenne de la photographie, 5-7, rue de Fourcy, Paris 4e. Tél. : 01-44-78-75-00. Du mercredi au dimanche, de 11 h à 20 h. Jusqu'au 17 mai.)

● Tati, 1948-1998
Pour les cinquante ans de Tati, une quarantaine de photographes, de Denis Darzacq à Nan Goldin, de *William Klein à Martin Parr*, en passant par Françoise Huguier ou Catherine Deneuve – star invitée –, proposent leur vision du magasin le plus populaire de France. Seront également exposées les images de trois photographes africains, Seydou Keita, Malick Sidibé et Samuel Fosso, et un travail surprenant de Paolo Roversi sur des passants photographiés au Photomaton.
(Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli, Paris 1er. Tél. : 01-44-55-57-50. Du 12 mars au 4 avril.)



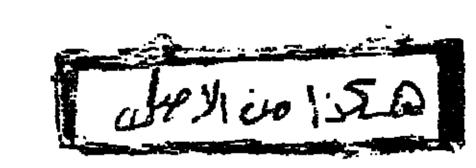
VERTIGE.
« La Tour Eiffel », par Erwin Blumenfeld, dans *Vogue France*, Paris, mai 1939.

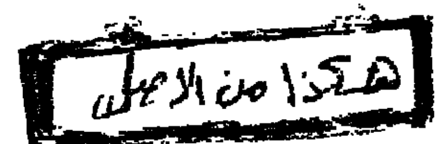
PANTHÈRE.
Le mannequin Alek Wek, par Les Guzman, pour Tati.



CLINQUANT.
Tati or, par Jean Larivière.







(Publicité)

PHOTO MICHEL COMTE

Suis-je nue ?

swatch

SKIN

SWATCH STORE – PARIS : 10, RUE ROYALE – NICE : 10, AVENUE DE VERDUN.
LYON : 105, RUE PRESIDENT E. HERRIOT – LILLE : 9/11, RUE LEPELLETIER.
ESPACES SWATCH. LISTE DES DISTRIBUTEURS AGREES SWATCH : 36 15 SWATCH.

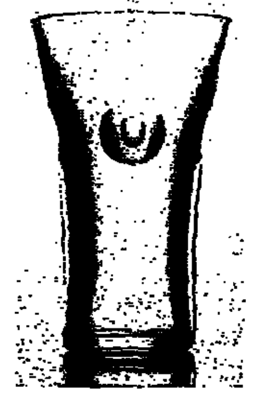
3.9mm. L'ULTRAPLATE DE SWATCH
FABRIQUEE EN SUISSE

DECO

l'année lumière

La maison prend tout à coup une nouvelle respiration. C'est un espace simple où règne la lumière. Elle devient essentielle

FINESSE.
Cosmos, c'est le nom de la nouvelle collection d'Olivier Gagnère pour les Cristalleries de Saint-Louis. Chope haute, 310 F.



BLANCHEUR.
Vases en céramique d'Olivier Pranal. De gauche à droite, 350 F, 450 F, 100 F (soliflore) et 190 F.

CRISTAL.
Porte-pinceaux à maquillage, 690 F, et pinceau blush, 730 F, en cristal clair gravé, nouvelle collection Rendez-vous, de Baccarat.

Papillon vole, c'est, lit-on, le dernier jeu de la *mode cette saison*, de Dolce e Gabbana à John Galliano. Le *fantasme de légèreté a atteint lui* aussi le monde de la décoration. Une tendance bien amorcée l'année dernière et qui s'affirme ce printemps. Il y a d'abord le ciel qui entre dans la maison : un canapé bleu clair comme un matin d'été, chez Julie Prisca, ou une radio céleste à suspendre, dessinée par Philippe Starck pour Alessi, annoncent l'embellie.

L'horizon se dévoile, l'espace se dégage pour laisser passer la lumière. C'est à peine si les fenêtres sont bordées d'organdi blanc ou pastel, ou de voilages (Souleïado) en polyester plissés à la manière d'Issey Miyake dont les couleurs changeantes s'amusent avec les rayons du soleil. Léger comme un nuage, l'organdi encore recouvre n'importe quelle chaise d'un jupon précieux et délicat (housse Agnès Comar) pour une fête d'été à l'orée du jardin. Plus fine que du sucre filé, cette toile de coton se pose également en nappe ou en set sur toutes les tables, car elle est proposée aujourd'hui à petit prix. La société Accostage, qui est la première à avoir introduit sur le marché français ce tissage fin qui vient d'Inde ou d'Egypte mais qu'elle fait teindre dans quarante-cinq couleurs en Fran a multiplié sa progression pa q en quatre ans.

La transparen impose. Les cristalliers s'a t. Baccarat vient de sortir u ouvelle ligne d'objets de toile gravés de volutes fines qui rent tout le long de coupes, eaux... Saint-Louis lance les c ons d'Olivier Gagnère : le sty de meubles (Artelano) et de vices en porcelaine (Bernard) a dessiné un verre à pied n gobelet extrêmement simp dont la paraison, soufflée à main, donne l'impression de er ses lèvres aux bords d'un ulle évanescente. Lalique, s classique, ajoute à ses collections une lampe Lotus qui ressemble à un vase éclairé de l'intérieur, histoire de démultiplier l'éclat du cristal.

La maison prend tout à coup une nouvelle respiration. C'est un espace simple où règne la lumière. Elle devient essentielle. Signe de cette éclaircie : après une mauvaise année 1996, le groupement des industries du luminaire annonce pour 1997 une hausse de 2,4 % de la production de luminaires et un début d'année prometteur. A la question des formes, Jacques Bobroff, le spécialiste, à la tête depuis quarante ans des trois enseignes parisiennes Espace Lumière, répond : « *On redécouvre le design sobre des années 60-70, les luminaires d'Achille Castiglioni bien faits comme la lampe Toïo ou la suspension Frisbee. L'œil est calmé. La forme répond à la fonction.* » Pour le repos du regard, la lumière se fait laiteuse. Les abat-jour immaculés ou légèrement crémeux. Chez Habitat, dont le secteur luminaire représente environ 10 % du chiffre d'affaires, le best-seller cette année, c'est la lampe en papier blanc. A mi-chemin entre la boule suspension chinoise des seventies et la poésie des lampes du japonais Nogushi, avec ses formes géométriques, elle se pose partout telle une lanterne et bouge au gré des humeurs de pièce en pièce, de table en table. Renaud Thiry, jeune créateur, reprend cette idée de lampe mobile, deux simples petits abat-jour de papier et y ajoute un système pour la suspendre. Son modèle est proposé par Roset, l'éditeur de meubles, qui depuis janvier dernier lance sa ligne de luminaires.

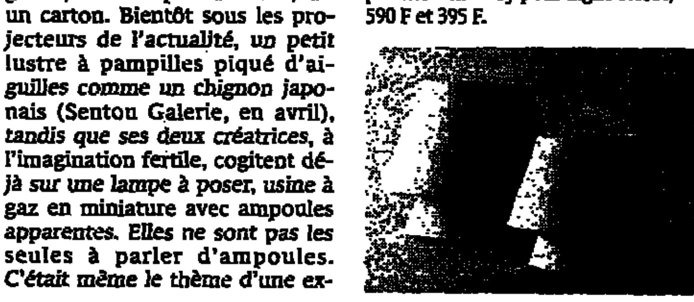
Sur l'air des lampions, on pose des guirlandes. Les Tsé-Tsé ont vendu plus de mille de leurs petits cubes en papier coloré recyclé et leur grappe de cinq verres givrés, dessinée pour Habitat, fait un carton. Bientôt sous les projecteurs de l'actualité, un petit lustre à pampilles piqué d'aiguilles comme un chignon japonais (Sentou Galerie, en avril), *tandis que ses deux créatrices*, à l'imagination fertile, cogitent déjà *sur une lampe* à poser, usine à gaz en miniature avec ampoules apparentes. *Elles* ne sont pas les seules à parler d'ampoules. *C'était même* le thème d'une exposition organisée par le journal *Intramuros* dans le magasin Conran, en janvier, avec des modèles signés par Achille Castiglioni, Ingo Maurer, Droog Desing, Marc Sadler... Car dans ce mouvement général qui retourne à l'essentiel on en vient à la source. En témoigne la ruée cet hiver dans les magasins pour s'acheter des bougies ivoire comme des cierges ou des halos façon Latour. Le rêve se précise, aux couleurs d'un idéal religieusement inspiré.

Aude de la Conté



TRANSPARENCE.
Verre soufflé avec trait cobalt ou turquoise, teinté dans la masse, 95 F, Habitat.

CLARTÉ.
A poser ou à suspendre, la lampe créée par Renaud Thiry pour Ligne Roset, 590 F et 395 F.

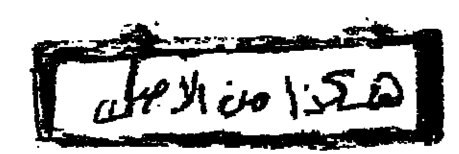


déco

Artelano.
54, rue de Bourgogne, 75007 Paris, tél. : 01-43-22-74-91
Baccarat.
11, place de la Madeleine, 75008 Paris, et points de vente au 01-47-70-64-30
Christofle.
9, rue Royale, 75008 Paris, tél. : 01-49-33-43-00
Yves Delorme.
153, rue Saint-Honoré, 75008 Paris, tél. : 01-42-96-10-44
Despalles.
26, rue Boissy-d'Anglas, 75008 Paris, tél. : 01-49-24-05-65
Gien.
18, rue de l'Arcade, 75008 Paris, tél. : 01-42-66-52-32
Habitat.
Points de vente au 01-39-22-46-46
If.
20, rue Jacob, 75006 Paris, tél. : 01-42-34-54-64
Galerie Martine et Thibault de La Châtre.
36, rue de Varenne, 75007 Paris, tél. : 01-45-48-82-99
Christian Liaigre.
42, rue du Bac, 75007 Paris, tél. : 01-53-63-33-66
Mulberry.
2, rue du Bac, 75007 Paris, tél. : 01-42-92-01-05
Nord Sud.
15, rue de Bourgogne, 75007 Paris, tél. : 01-53-59-59-50
Olaria.
30, rue Jacob, 75006 Paris, tél. : 01-43-25-27-21
Le Rideau de Paris.
32, rue du Bac, 75007 Paris, tél. : 01-42-61-18-56
Ligne Roset.
5, avenue Matignon, 75008 Paris, et points de vente au 04-74-36-17-00

mode

APC.
Tél : 01-44-39-06-60 ou Minitel 3615 APC.
Manolo Blahnik.
Chez Joseph, 14, avenue Montaigne, 75008 Paris, tél. : 01-47-20-39-55
Hussein Chalayan.
Printemps Haussmann, 69, boulevard Haussmann, 75009 Paris. Expo chez Colette, du 6 avril au 2 mai.
Colette.
213, rue Saint-Honoré, 75001 Paris, tél. : 01-55-35-33-90.
Christian Dior.
30, avenue Montaigne, 75008 Paris, tél. : 01-40-73-54-44
John Galliano.
Chez Zenta, 6, rue de Marignan, 75008 Paris, tél. : 01-42-25-72-47. Renseignements au 01-55-25-11-11
Marithé et François Girbaud.
38, rue Etienne-Marcel, 75002 Paris, tél. : 01-53-40-74-20
Gucci.
2, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris, tél. : 01-44-94-14-70
Hermès.
24, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75001 Paris, tél. : 01-40-17-47-17





ASSISE.
La première chaise signée par l'artiste François Morellet entre déjà au Musée des arts décoratifs. « La Paire La Chaise ». *Elle a été réalisée en 50 exemplaires.* Une œuvre d'art plus confortable qu'elle n'en a l'air. 8 500 F, Galerie Martine et Thibault de La Châtre.

SÉRÉNITÉ.
Nouvelles couleurs de linge de lit Calvin Klein. Un vert céladon, un sable, un gris argent pour faire de doux rêves.

LÉGÈRETÉ.
Bibliothèque Book Li qui s'appuie contre le mur sans aucun système de fixation. Structure en métal laqué aluminium, étagères en métal. 95 × 45 × 192 cm, 7 400 F, Artelano.



SIMPLICITÉ.
Tasse Tara en faïence de Gien, créée par Claude Bouchard, *210 F.*



les coups d'éclat

● **Romantique.** Le drap en satin de coton rose pâle avec incrustation de dentelle de Lyon rebrodée Dior, 15 000 F la parure.
● **Féerique.** Le verre Orseolo de chez Christofle, réalisé à la main par les artisans de Murano, près de Venise. Entre *2 500 F et 3 500 F pièce.*
● **Géométrique.** Le service en faïence Tara de Gien, avec un coup de pinceau bleu ou jaune sur le côté. 200 F l'as*siette plate, 315 F le plat ovale.*
● **Emblématique.** Le peignoir en éponge couleur parme griffé Christian Lacroix à grands parements en jac*quard* ton *sur* ton (950 F) et *ses draps* de bain et tapis en marine ou blanc, 125 F la serviette, 190 F le tapis. Dans les boutiques Yves Delorme.
● **Basique.** Le couvert en acier massif Aquatic dessiné par une Finlandaise. *76,50 F la* fourchette et *119,50 F* le couteau. Létang Rémy. Grands magasins.
● **Batik.** Le peignoir, la housse de couette, la trousse de toilette, les pan*toufles (299 F, 199 F, 99 F et 69 F) avec* imprimé bleu marine sur fond blanc voulu par Andrée Putman pour Prisunic. Jusqu'au 30 mars.
● *Tonique. Les couvertures d'été à* grosses rayures mauve, jaune ou vert acide sur fond blanc de Tricia Guild. 100 % coton, 678 F et 865 F. (Points de *vente au 01-44-67-80-70.)*
● **Pratique.** Le fauteuil de jardin pliant extra-plat en métal et toile imputrescible 100 % PVC 73 × 52 × 85 cm, en blanc, jaune ou bleu. 850 F, page 1083, catalogue La Redoute.
● **Informatique.** La table roulante pour ordinateur 0,98 × 0,85 cm. Quatre pieds en acier nickelé sur roulettes et *un plateau en mélaminé, 4 150 F,* Citadell. (Points de vente au 02-40-21-95-40.)
● **Buccolique.** Le panier en osier tres*sé qui se pose sur l'escalier sans bas*culer, 390 F, Despalles.
● **Aquatique.** Les cache-pots en céramique émaillée turquoise du Vietnam, *de 110 F à 245 F, Habitat.*

art de vivre

les nouvelles vitrines parisiennes

If. Un écrin de luxe conçu par An*drée Putman pour mettre en scène* la *« nouvelle simplicité d'aujourd'hui »*. Les objets sont sobres et abordables : gobelets en verre de Kaj Frank, 45 F et 55 F, grands plats en faïence blanche (280 F), photophores (190 F), couverts en inox, des cadres en métal et des vases, bougies comme des cierges pour un quotidien immaculé.

Olaria. Un rendez-vous de charme, avec, dans les meubles peints, des plaids tricotés en coton écru (à partir de 540 F pour lit d'enfant), des carafes, des cache-pots en métal argenté, des serviettes en lin (75 F), des grands couverts à salade en écaille (215 F), des assiettes à rébus de Gien, et des plateaux en vannerie (265 F).

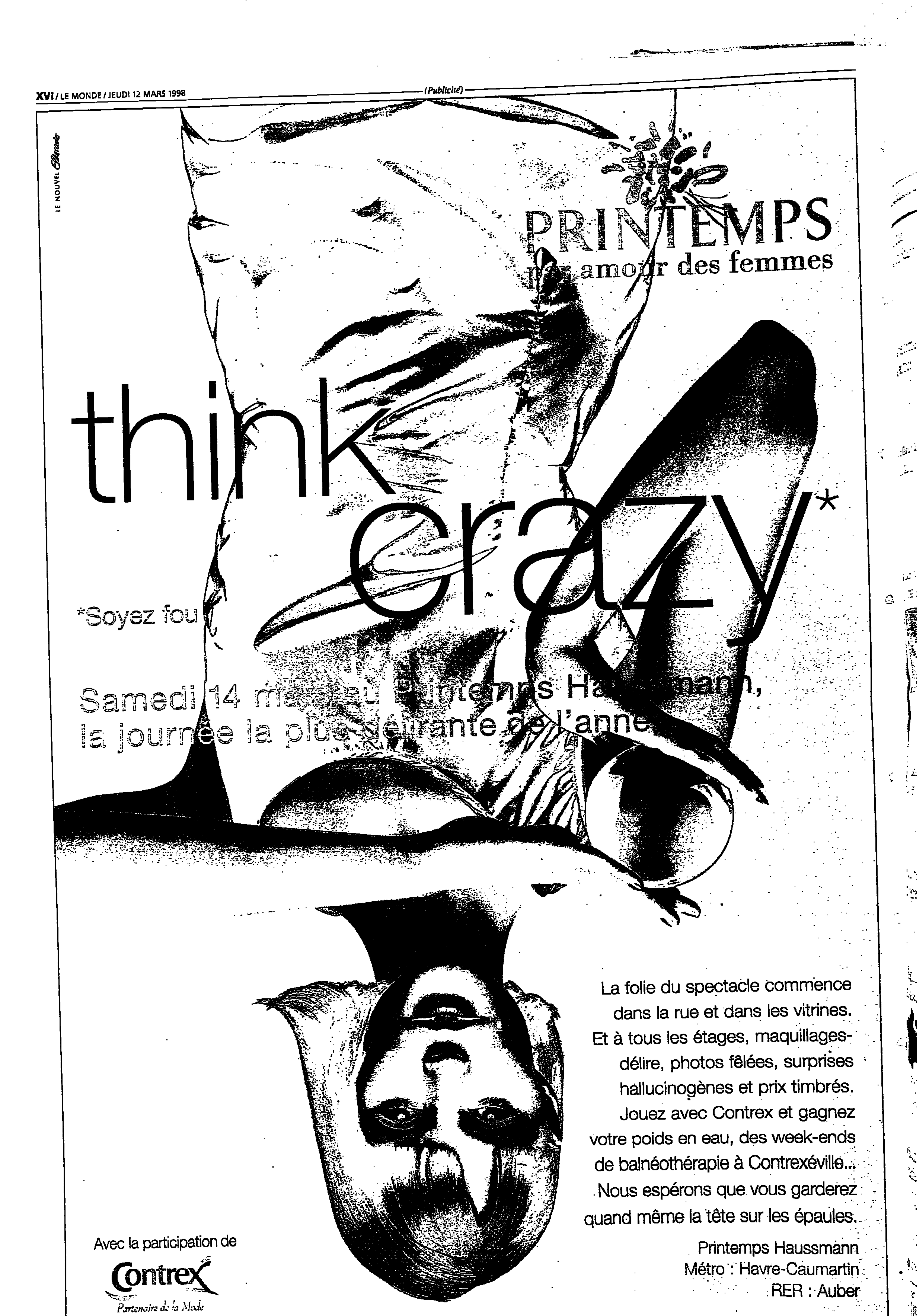
Nord Sud. Des canapés et des tables basses (à *partir de 6 150 F*) ou de salle à manger à rallonges, des consoles et des bibliothèques basses modulables, toutes présentées en wengé, ce bois chocolat, ou en chêne clair, dont la géométrie massive est bien dans l'air du temps.

Christian Liaigre. En face de l'Hôtel Montalembert, qu'il a entièrement décoré, Christian *Liaigre joue des contrastes. Dans* deux grandes pièces, cet architecte décorateur oppose armoires en wengé et tables basses en sycomore très clair, canapés, en soie et cuir prune et fauteuils en tissu tilleul.

Mulberry. Connue pour ses sacs et ses agendas, cette marque anglaise a étendu son activité au domaine de la maison. Les coussins en daim, cadres et accessoires de bureau en cuir façon croco ont la place belle, mais on trouve ici aussi une malle à pique-nique de luxe avec assiettes en porcelaine et couverts en métal argenté (7 452 F), des gros bougeoirs en bois tourné (1 240 F), des grands paniers à bûches à bord en cuir (2 900 F).

Le Rideau de Paris. Florence Maeght a repris cette enseigne et son atelier à deux pas de la galerie familiale pour proposer *des boutis réversibles* ainsi que des rideaux et des nappes en organdi (à partir de 500 F) et du travail à façon pour des têtes de lit, des cache-sommiers et des ri-

Donna Karan.
Aux Galeries Lafayette,
48, boulevard Haussmann,
75009 Paris, tél. : 01-42-82-34-56
Christian Lacroix.
73, rue du Faubourg-Saint-Honoré,
75008 Paris,
tél. : 01-42-68-79-04
Stéphane Kélian.
6, place des Victoires,
75002 Paris, tél. : 01-42-61-60-74
Calvin Klein.
45, avenue Montaigne,
75008 Paris,
tél. : 01-47-23-62-22
Helmut Lang.
Chez Onward, 147, boulevard
Saint-Germain,
75006 Paris,
tél. : 01-55-42-77-55
Guy Laroche.
28-30, rue du Faubourg-
Saint-Honoré, 75008 Paris,
tél. : 01-40-06-01-70
Ralph Lauren.
2, place de la Madeleine, 75008 Paris,
tél. : *01-44-77-53-50*
Christophe Lemaire.
53, rue Saint-Sabin, 75011 Paris,
tél. : 01-47-00-52-32
Maria Luisa.
2, rue Cambon, 75001 Paris,
tél. : 01-47-03-96-15
Max Mara.
31, avenue Montaigne, 75008 Paris,
tél. : 01-47-20-61-13
Pleats Please. Issey Miyake.
201, boulevard Saint-Germain,
75006 Paris,
tél. : 01-45-48-10-44
Rifat Özbek.
Chez Liliane Romi, 90, rue du
Faubourg-Saint-Honoré,
75008 Paris,
tél. : 01-42-65-26-93
Printemps.
64, boulevard Haussman,
75009 Paris,
tél. : 01-42-82-50-00
Paco Rabanne.
83, rue des Saint-Pères, 75006 Paris,
tél. : 01-45-48-82-26
Martine Sitbon.
13, rue de Grenelle, 75006 Paris,
tél. 01-44-39-84-44
Yves Saint Laurent
Rive Gauche.
6, place Saint-Sulpice, 75006 Paris,
tél. : 01-43-29-43-00
Valentino Couture.
22, piazza Mignanelli, 00187 Rome,
tél. : 0039-667-391
Yohji Yamamoto.
3, rue de Grenelle, 75006 Paris,
tél. : 01-42-84-28-87



هكذا من الاصل